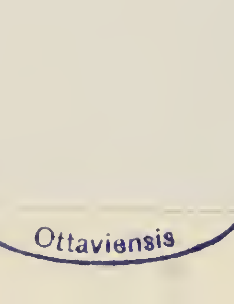

Ottaviensis

OEUVRES
COMPLÈTES
DE VOLTAIRE.

TOME XCIII.

IMPRIMERIE DE JULES DIDOT AINÉ,
Rue du Pont-de-Lodi, nº 6.

ŒUVRES
COMPLÈTES
DE VOLTAIRE

AVEC

DES REMARQUES ET DES NOTES

HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES, ET LITTÉRAIRES.

CORRESPONDANCE.

TOME XXVI.



PARIS
BAUDOUIN FRÈRES.
MARIUS AMYOT, LIBRAIRE,
RUE SAINT-JULIEN, N° 5, DERRIÈRE L'HÔTEL-DIEU.

M. DCCC. XXXII.



CORRESPONDANCE.

LETTRE ĀMCCXXXIX.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

3 janvier 1774.

Je reçois votre lettre du 26 de décembre, mon cher ami. Il y a bien long-temps que je ne vous avais écrit : j'ai mal fini et mal commencé l'année; mes maux ont augmenté, et la force de les supporter diminue.

Nous avons, pour m'achever de peindre, un procès très considérable, très désagréable, très impertinent, à soutenir contre celui qui nous avait vendu l'Ermitage, et qui veut y rentrer au bout de quatorze ans. Vous voyez que le pélerinage de cette vie n'est pas semé de roses, et que les dernières journées de la route sont presque toujours les plus épineuses. Vous ne laissez pas de rencontrer aussi quelque mauvais chemin au milieu de votre carrière, mais vous vous en tirerez heureusement. La pepie de votre serin se guérira par la nature et par vos soins plus que par l'art des médecins. Il y a cent exemples de personnes qui ont vécu très long-temps avec des humeurs

erratiques, qui tantôt causent des migraines, tantôt des pertes de sang qui affectent la poitrine, et qui enfin se dissipent d'elles-mêmes.

J'ai toujours été très persuadé que tous les remédes picotants et agissants ne valaient rien pour notre cher serin, dont le sang n'est que trop vif et trop allumé. Ce principe me fait croire que les eaux minérales, de quelque nature qu'elles soient, lui seraient très dangereuses; elles ont tué madame d'Egmont. Il m'est évident qu'il n'y a de convenable que le régime. Le sang circule tout entier dans le corps humain six cents fois par jour: la médecine consiste donc à ne point charger cette rivière de sang qui nous donne la vie, de particules étrangères qui ne sont faites ni pour nourrir ni pour laver notre corps. De petites purgations très légères, de temps en temps, aident la nature, qui cherche toujours à se dégager; mais il ne faut jamais la surcharger ni l'irriter: voilà pourquoi j'ai toujours eu une secréte aversion pour la liqueur rouge de votre médecin suisse, et beaucoup de mépris pour un homme qui n'ose pas vous dire quel reméde il vous donne. La ridicule charlatanerie de deviner les maladies et les tempéraments par des urines est la honte de la médecine et de la raison. Je ne voulus pas vous dire ce que j'en pensais, parceque je vous vis trop préoccupé. J'espérais que la bonté du tempéra-

ment de notre serin le soutiendrait contre le mal que la liqueur rouge du Suisse pourrait lui faire; mais enfin, puisque vous êtes débarrassé de ce remède dangereux, je puis vous parler avec une entière liberté.

J'ai mangé un de vos petits ortolans. Je me flatte que le petit serin deviendra aussi gras qu'eux, dès qu'il sera un peu tranquille. C'est l'inquiétude, c'est le changement continuel de médecins, c'est le passage rapide d'un régime à un autre qui diminue l'embonpoint; et la tranquillité rend ce que l'inquiétude a ôté.

Je vous embrasse tous deux avec tendresse, et je vous donne rendez-vous, au printemps, dans votre charmante petite cage de Fernei.

Il n'y a rien de nouveau, excepté la nouvelle année, que je vous souhaite très heureuse.

Vous savez sans doute que le Parlement a décrété son membre pourri, le sieur Goëzmann. Les mémoires de Beaumarchais sont ce que j'ai jamais vu de plus singulier, de plus fort, de plus hardi, de plus comique, de plus intéressant, de plus humiliant pour ses adversaires. Il se bat contre dix ou douze personnes à-la-fois, et les terrasse comme Arlequin sauvage renversait une escouade du guet. Cela vous amuserait beaucoup, si vous aviez le temps de vous amuser*.

* Les gens du monde s'étonnaient des tons variés de l'auteur des

Adieu ; je vous écris de mon lit, dont je ne sors presque plus.

LETTRE ĀMCCXL.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Le 4 janvier.

La dame de Paris avait certainement tort, et vous avez deviné juste en croyant que je ne me fâcherais pas de tout ce que vous venez d'écrire. L'amour et la haine ne se commandent point, et chacun a sur ce sujet le droit de sentir ce qu'il peut ; il faut avouer néanmoins que les anciens philosophes, qui n'aimaient pas la guerre, ménageaient plus les termes que nos philosophes modernes, qui, depuis que Racine a fait entrer le mot de bourreau dans ses vers élégants, croient que ce mot a obtenu privilége de noblesse, et l'emploient indifféremment dans leur prose ; mais je vous avoue que j'aimerais autant déclamer contre la fièvre quarte que contre la guerre, c'est du temps perdu ; les gouvernements laissent brailler les cyniques, et vont leur train ; la fièvre n'en tient pas plus compte. Il ne reste de cela que des vers bien frappés, et qui témoignent, à l'étonnement de l'Europe, que votre talent ne vieillit point. Conservez cet esprit rajeuni, et, dussiez-vous faire ma satire en vers sanglants

mémoires, dont la gaieté n'était pourtant qu'un raffinement de mépris pour tous ses lâches adversaires. D'ailleurs il savait bien qu'il n'avait à Paris que ce moyen de se faire lire : changeant de style à chaque page, égayant les indifférents, frappant au cœur des gens sensibles, et raisonnant avec les forts, au point qu'on commençait à croire que plusieurs plumes différentes travaillaient au même sujet.

à l'âge de cent ans, je vous réponds d'avance que je ne m'en fâcherai point, et que le patriarche de Fernei peut dire tout ce qu'il lui plaît du philosophe de Sans-Souci. *Vale.*

LETTRE ĀMCCXLI.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

6 janvier.

Mon cher ami, j'ai déja répondu à votre avant-dernière lettre, et j'ai adressé la mienne à Pézénas : peut-être ai-je mal fait; mais vous avez sans doute donné ordre qu'on vous renvoyât à Montpellier toutes vos lettres.

Je réponds aujourd'hui, autant que je le peux, à votre lettre du 31 de décembre. Je dis autant que je le peux, car je suis très malade. J'ai chez moi, depuis quelques jours, M. d'Hermenches, qui a amené avec lui mademoiselle sa fille, et une autre demoiselle qui est aussi sa fille d'une autre façon que celle qui est autorisée dans nos pays occidentaux. Mon état m'empêche de les voir, mais il ne m'empêche pas de vous écrire. Je surmonte pour vous tous mes maux.

Vous ne savez pas encore l'aventure de deux jeunes dragons[1] qui, ayant fait de sérieuses ré-

[1] * L'un d'eux, nommé Bordeaux, était dragon au régiment de Belzunce, et n'avait que vingt ans. L'autre était un tambour-major

flexions sur les malheurs de cette vie, se sont tués chacun d'un coup de pistolet, le jour de Noël, dans un cabaret, à Saint-Denis, après avoir soupé amicalement ensemble, et après avoir signé un beau mémoire très philosophique, contenant les raisons qu'ils ont eues de disposer de leur personne étant encore mineurs. On a envoyé leur mémoire au roi. Je ne les imiterai pas, quoique je sois plus en droit qu'eux de finir ma vie, qui m'est à charge depuis fort long-temps. Je trouve plus honnête de savoir souffrir.

Je vous ai dit ce que je pensais sur le médecin des urines et sur ses maudites fioles rouges. Il est absurde qu'on sache ce qu'un cuisinier nous sert à souper, et qu'on ne sache pas ce qu'un prétendu médecin nous sert quand nous sommes malades. Cet excès d'impertinence et d'insolence allemande n'est pas tolérable, et je n'y pense point sans être en colère.

M. Lamure est un homme très sage et très savant, et plus capable que personne de vous donner de bons conseils. J'espère qu'il nous renverra notre cher serin au mois d'avril. J'espère tout du courage de ce cher serin, que vous avez tant de raison d'aimer, et à qui je suis presque aussi attaché que vous-même. J'espère dans son

de mestre de camp général des dragons, et s'appelait Humain (peut-être Humann): il était âgé de vingt-quatre ans. (L. D. B.)

régime et dans les ressources infinies de la nature. En vérité, si je pouvais me remuer, j'irais vous voir tous les deux, et je reviendrais à Fernei avec vous.

Nous recommandons M. Mallet à notre gros doyen des conseillers-clercs.

Je vous embrasse tous deux bien tendrement de mes faibles bras.

LETTRE ĀMCCXLII.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

6 janvier.

Le vieux malade de Fernei, monsieur, oublie tous ses maux en recevant une lettre de vous. Je vous suis très obligé des deux Catons dragons. S'ils m'avaient consulté, je leur aurais conseillé d'attendre du moins jusqu'au lendemain. On n'a pas toujours, en se réveillant le matin, les mêmes idées qu'on avait en buvant bouteille; mais enfin l'affaire est faite, et il n'y a plus de conseil à leur donner. Je serais plus en droit que ces messieurs de faire une pareille escapade; mais j'aime mieux faire *la Tactique* (que vous me demandez), quand j'ai un moment de santé. Voici donc cette *Tactique*; voici encore ce petit extrait que vous voulez d'un ouvrage intitulé *Fragments*[1].

[1] *Fragments sur l'Inde*, etc. (L. D. B.)

Il faut que cet abbé Sabatier, dont il est question dans l'article XV, soit un des plus grands fous du Languedoc, et un des plus grands fripons de l'Église de Dieu.

J'ai espéré long-temps de ne point mourir sans avoir l'honneur de vous revoir encore. Je me console, si vous êtes heureux à Versailles. Je fais mille vœux pour la continuation de votre prospérité; et je vous serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie.

LETTRE ĀMCCXLIII.

DE CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

Le 27 décembre-7 janvier.

Monsieur, le philosophe Diderot, dont la santé est encore chancelante, restera avec nous jusqu'au mois de février, qu'il retournera dans sa patrie; Grimm pense aussi partir vers ce temps-là. Je les vois très souvent, et nos conversations ne finissent pas. Ils pourront vous dire, monsieur, le cas que je fais de Henri IV, de *la Henriade*, et de l'auteur de tant d'autres écrits qui ont illustré notre siècle.

Je ne sais s'ils s'ennuient beaucoup à Pétersbourg; mais, pour moi, je leur parlerais toute ma vie sans m'en lasser. Je trouve à Diderot une imagination intarissable, et je le range parmi les hommes les plus extraordinaires qui aient existé. S'il n'aime pas Moustapha, comme vous me le mandez, au moins je suis sûre qu'il ne lui veut point de mal; la bonté

de son cœur ne lui permettrait pas, malgré l'énergie de son esprit et le penchant que je lui vois de faire incliner la balance de mon côté.

Eh bien ! monsieur, il faut se consoler de ce que le projet de votre croisade a échoué, et supposer que vous avez eu affaire à de bonnes ames, auxquelles on ne peut accorder cependant l'énergie de Diderot.

Comme chef de l'Église grecque, je ne puis en bonne foi vous laisser dans l'erreur sans vous reprendre. Vous auriez voulu que la grande-duchesse eût été rebaptisée dans Sainte-Sophie. Rebaptisée, dites-vous? Ah ! monsieur, l'Église grecque ne rebaptise point; elle regarde comme très bon et très authentique tout baptême administré dans les autres communions chrétiennes. La grande-duchesse, après avoir prononcé en langue russe la profession de foi orthodoxe, a été reçue dans le sein de l'Église au moyen de quelques signes de croix, avec de l'huile odoriférante qu'on lui a administrée en grande cérémonie; ce qui chez vous, comme chez nous, s'appelle confirmation. A cette occasion on impose un nom; mais sur ce dernier point nous sommes plus chiches que vous, qui en donnez par douzaine; ici on n'en prend qu'un seul, et cela nous suffit.

Vous ayant mis au fait de ces choses importantes, je continue de répondre à votre lettre du 1er novembre. Vous saurez à présent, monsieur, qu'un corps détaché de notre armée, après avoir passé le Danube au mois d'octobre, battit un corps de Turcs très considérable, et fit prisonnier un bacha à trois queues qui le commandait.

Cet événement aurait pu avoir des suites, mais le fait est (chose dont vous ne serez pas content peut-être) qu'il n'en eut pas; de sorte que Moustapha et moi nous nous trouvons à-peu-près dans la situation où nous étions il y a six mois, à cela près qu'il est attaqué d'un asthme, et que je me porte bien. Il se peut que ce sultan soit un esprit supé-

rieur, mais il n'en est pas moins battu pour cela depuis cinq ans, malgré les conseils de M. de Saint-Priest et les instructions du chevalier Tott, qui se tuera à force de fondre des canons et d'exercer des canonniers. Il a beau être vêtu de cafetans et d'hermines, l'artillerie turque n'en sera pas meilleure et mieux servie; mais toutes ces choses sont des enfantillages auxquels on donne beaucoup plus d'importance qu'ils ne méritent. Je ne sais où j'ai lu que ces tours d'esprit sont naturels aux Welches [1].

Adieu, monsieur; portez-vous bien, et soyez assuré que personne ne fait plus de cas de votre amitié que moi.

LETTRE ĀMCCXLIV.

A M. LE COMTE DE LEWENHAUPT.

Janvier.

Monsieur, je suis avec vous comme le coq à qui on donna une perle; il dit qu'on lui fesait trop d'honneur, et qu'il ne lui fallait qu'un grain de millet. Je suis très indigne du beau mémoire que vous m'avez envoyé sur la désertion, mais j'en sens tout le prix; et, quoiqu'il ne m'appartienne pas de dire mon avis sur une chose si importante et si éloignée de mes connaissances, j'ose pourtant être entièrement de votre opinion.

Ce sont les moines qui devraient déserter en foule, et ce sont les soldats qui devraient rester

[1] * Ces trois phrases, à partir des mots « malgré les conseils, » avaient été supprimées. (L. D. B.)

avec leurs colonels ; cependant c'est parmi nous tout le contraire. La raison en est que les moines sont animés par trois motifs qui manquent aux soldats, l'enthousiasme, l'espérance, et la cuisine.

Les soldats suédois avaient l'espérance avec Charles XII, et son enthousiasme guerrier. Les Anglais se nourrissent, dit-on, mieux que les autres.

Tous ces gens-là d'ailleurs croient avoir une patrie ; et vous savez qu'en général le soldat français est accusé de n'en point avoir, d'être fort raisonneur, inconstant, et pillard. Personne n'est plus entouré de déserteurs que moi ; ils passent tous par Fernei pour aller en Suisse, à Genève, et en Savoie ; et ils reviennent à Fernei mourant de faim. On en composerait une armée plus nombreuse que celles qui ont été commandées par les Condé et les Turenne. Ce fléau cessera peut-être quand on cessera d'avilir le métier. M. le marquis de Monteynard a déja fait, dans ce dessein, la plus belle opération qui ait été tentée encore ; et j'ose croire que, depuis cette époque, la désertion est moins fréquente.

Madame Denis est infiniment flattée de votre souvenir ; et je suis bien consolé, dans ma vieillesse et dans mes maladies, par les bontés que vous voulez bien avoir pour moi.

LETTRE ĀMCCXLV.

A M. LE BARON D'ESPAGNAC [1].

A Fernei, le 10 janvier.

Je vous demande bien pardon, monsieur, de n'avoir pas répondu plus tôt à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. J'ai été très malade comme à mon ordinaire, et j'ai voulu laisser passer les compliments du jour de l'an.

Pour les compliments que vous recevez, monsieur, de toutes parts sur votre belle et instructive *Histoire du maréchal de Saxe*, ils ne passeront pas sitôt. Je vous supplie de me compter au nombre de ceux qui ont admiré les premiers cet ouvrage, quoique je ne sois pas militaire; j'ai senti bientôt que vous avez fait le bréviaire des gens de guerre. Je souhaite que la France demeure long-temps en paix, et que, quand il faudra marcher en campagne, tous les officiers sachent votre livre par cœur.

J'ai l'honneur d'être, etc. VOLTAIRE.

[1] * J. B. Joseph Damazit de Sahuguet, baron d'Espagnac, naquit à Brive-la-Gaillarde le 25 mars 1713, et mourut à Paris le 28 février 1783, gouverneur de l'hôtel des Invalides, après avoir honorablement servi dans l'armée. Il a composé plusieurs ouvrages sur l'art militaire, entre autres l'*Histoire du maréchal de Saxe*, en 3 vol in-4°. (L. D. B.)

LETTRE ĀMCCXLVI.

A M. LE COMTE DE S***.

Je suis vieux, aveugle, et sourd. Ainsi, monsieur, je ne vois ni n'entends plus ce qu'on peut dire et faire contre moi. Votre estime me dédommage du tort que me font mes ennemis. Ces messieurs m'ont pris pour ainsi dire au maillot, et me poursuivent jusqu'à l'agonie. Vous avez raison, monsieur, de me donner des conseils si honnêtes contre les premiers mouvements de la vengeance. On n'en est pas le maître; mais plus elle est vivement sentie, moins elle est durable, tant le moral dépend du physique de l'homme, presque toujours borné dans ses vices comme dans ses vertus. Est-ce qu'on ne peut écraser un insecte qui nous jette son venin, sans commettre le péché de la colère, si naturel et si condamnable? Conservez, monsieur, cette aimable philosophie qui fait plaindre les méchants sans les haïr, et qui vient si poliment adoucir les tourments de ma caducité dans ma solitude. Sur les bords de mon tombeau, j'oppose à mes persécuteurs l'honneur de votre amitié. J'en mourrai plus tranquille.

LETTRE ĀMCCXLVII.

A M. MARMONTEL.

A Fernei, 15 janvier.

Vous m'avez envoyé, mon cher ami, un opéra qui me paraît précisément ce qu'il faut aujourd'hui. C'est un spectacle charmant, c'est un dialogue coupé, ce sont des vers délicieux, faits pour la musique. Par-tout du sentiment et des tableaux; par-tout des graces; Grétry vous a bien des obligations.

Je vous avais prié de faire de *jolis riens;* et, au lieu de m'accorder ma requête, vous faites de très jolies choses. Vous me demandez pourquoi je n'ai pas fait imprimer le *Spinosa* de ce coquin de Sabatier; c'est qu'il ne me convient pas d'être l'éditeur de *Spinosa.* Je veux bien qu'on sache que ce calomniateur compose des poisons; mais ce n'est pas à moi de les faire débiter. Je ne crois pas qu'il y ait un plus lâche maraud que ce Sabatier.

Vous me ferez grand plaisir de me dire s'il est vrai que notre confrère l'abbé de La Ville soit nommé directeur des affaires étrangères, et qu'il soit évêque *in partibus infidelium.* Cela serait plaisant; mais rien ne doit étonner.

Vous êtes donc comme celui qui avait envie de se marier tous les matins, et à qui l'envie en passait l'après-dînée? Bonsoir, mon très cher successeur.

LETTRE ĀMCCXLVIII.

A M. D'ÉTALLONDE DE MORIVAL.

17 janvier.

M. Misopriest, monsieur, a reçu votre lettre du 2 de janvier; il a écrit sur-le-champ à sa majesté. Il lui demande très instamment un congé d'un an pour vous. Il est d'ailleurs instruit de votre situation, et a promis d'avoir soin de vous. M. Misopriest lui répond que vous lui ferez de très belles recrues dans le pays où vous devez rester quelque temps pour vaquer à vos affaires. C'est à une lieue de la Suisse, de la Savoie, de Genève, et de la Franche-Comté; vous y serez aussi en sûreté qu'à Vesel.

Ne vous adressez ni à père ni à frère. Si vous avez besoin de quelque argent pour aller de Vesel à Genève, vous pourrez en prendre, sur cette simple lettre, chez M. Marc-Michel Rey, à Amsterdam, qui, sur ma signature (*Voltaire*), vous fournira ce petit viatique avec sa générosité ordinaire, et auquel je rembourserai sur-le-champ

cet argent par la voie de Genève. Vous n'aurez pas la plus légère dépense à faire dans le château de Fernei. C'est à vous à voir, monsieur, si vous voulez écrire aussi au roi. Je lui demande un congé d'un an; je lui promets des recrues*; je lui parle de la passion que vous avez pour son service. Tout serait manqué, s'il nous refusait ce congé. C'est de là que dépend votre destinée, à laquelle je m'intéresse bien vivement.

LETTRE ĀMCCXLIX.

DE CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Pétersbourg, le 8-19 janvier.

Monsieur, je pense que les nouvelles que le roi de Prusse vous a données de la défaite du visir et de la prise de Silistrie, lui sont venues de Pologne, le pays, après la France, où l'on débite les plus fausses. Je m'attends à voir les oisifs fort occupés d'un voleur de grand chemin qui pille le gouvernement d'Orenbourg, et qui tantôt, pour effrayer les paysans, prend le nom de Pierre III, et tantôt celui de son employé. Cette vaste province n'est pas peuplée à proportion de sa grandeur; la partie montagneuse est occupée par des Tartares, nommés Baschkis, pillards depuis la création du monde. Le pays plat est habité par tous les vauriens

* Le roi non seulement dispensa M. de Morival de faire des recrues, mais encore lui recommanda de ne s'occuper que de ses affaires particulières, et lui donna un congé illimité.

dont la Russie a jugé à propos de se défaire depuis quarante ans, ainsi que l'on a fait à-peu-près dans les colonies de l'Amérique pour les pourvoir d'hommes.

Le général Bibikof est allé avec un corps de troupes pour rétablir la tranquillité là où elle est troublée. A son arrivée à Casan, qui est à sept cents verstes (ou cent lieues d'Allemagne) d'Orenbourg, la noblesse de ce royaume vint lui offrir de se joindre à ses troupes avec quatre mille hommes bien armés, bien montés, et entretenus à leurs dépens. Il accepta leur offre. Cette troupe seule est plus qu'en état de remettre l'ordre dans le gouvernement limitrophe.

Vous jugez bien que cette incartade de l'espèce humaine ne dérange en rien le plaisir que j'ai de m'entretenir avec Diderot. C'est une tête bien extraordinaire que la sienne; la trempe de son cœur devrait être celle de tous les hommes; mais enfin, comme tout est au mieux dans ce meilleur des mondes possibles, et que les choses ne sauraient changer, il faut les laisser aller leur train, et ne pas se garnir le cerveau de prétentions inutiles. La mienne sera toujours de vous témoigner ma reconnaissance pour toutes les marques d'amitié que vous me donnez. CATERINE.

LETTRE ĀMCCL.

A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

27 janvier.

Le vieux malade, monsieur, vous remercie d'abord de vos *Trois Rois*. On n'a jamais parlé d'eux plus convenablement ni plus gaiement. L'a-

venture de Tours est dans un autre goût*; c'est du Crébillon tout pur. Il est vrai que nous avons dans la sainte Écriture une aventure à-peu-près pareille. Le patriarche Juda, ayant couché avec sa belle-fille, et lui ayant fait un enfant, la condamna à la mort; mais la sentence ne fut pas exécutée. Si Amnon coucha avec une de ses sœurs, il ne lui donna ensuite que des coups de pied au cul, et ne la tua point. Je ne croyais pas les Tourangeaux si méchants.

Je ne sais si je vous ai conté qu'il y a environ cinquante à soixante ans je trouvai à Tours un procureur du roi qui me dit: « Je ne suis pas du « pays; mais, en passant par Tours, il y a vingt-« cinq ans, je trouvai le peuple si bon, que j'y « fixai mon séjour; et, depuis que j'y suis, il ne « m'est pas passé un seul procès criminel par les « mains. »

Je répétais un jour ces paroles à une Tourangeaute, et lui disais: Voyez un peu, madame, il y a vingt-cinq ans qu'il ne s'est commis un crime à Tours. Elle me répondit: « Est-ce qu'il s'en se-« rait commis auparavant? »

Je suis fondé, sur la réponse de cette bonne femme, à croire que votre salpêtrier n'est point Tourangeau, et que c'est quelque coquin, parent

* Un habitant de Tours, salpêtrier de profession, avait tué sa fille de trois balles dans la poitrine, après lui avoir fait un enfant.

de Fréron ou de l'abbé Sabatier, qui s'est allé établir à Tours. C'est une chose que je veux approfondir.

Pour vos quatre ensorcelés*, il y a un petit opéra-comique des ensorcelés, beaucoup plus plaisant que ces quatre imbéciles. Je suis plus ensorcelé qu'eux, car le diable me berce continuellement, afflige mon corps, et se moque de mon ame; c'est ce qui fait que je vous écris une si courte lettre, et que je réponds si mal à toutes vos bontés. Je finis en vous assurant que, mort ou vif, je suis à vos ordres.

LETTRE ĀMCCLI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 janvier.

Je n'ai pu remercier plus tôt mon cher ange de toutes ses bontés. Je ne suis pas toujours le maître de mon temps. J'ai été assez violemment malade huit jours de suite, et, dans cet état-là, on ne songe guère ni aux Africains, ni aux anciens Romains; mais je songe toujours à mon cher ange.

Je ne sais pas trop ce que c'est que ces petites

* Une famille entière auprès du Rainci, maison à M. le duc d'Orléans, se disait ensorcelée; et comme la chose était bien absurde, elle fut crue, et crue par la meilleure compagnie, en 1774.

familiarités dont vous me parlez. Vous me ferez grand plaisir de m'en instruire quand vous aurez un moment de loisir.

Je n'ai reçu qu'une lettre assez vague de la part de La Harpe. Je suis si peu informé, qu'on ne m'a pas même mandé si c'est Molé qui joue Scipion. On dit qu'il n'est pas fait pour jouer seulement le rôle d'un page. Je ne le connais point du tout; je m'en rapporte à ce que vous en pensez.

Le Kain m'écrivit il y a quelque temps. Voulez-vous bien me permettre de mettre ma réponse dans votre paquet?

Tout le monde dit qu'il s'est surpassé dans le rôle de Massinisse. Je ne crois pourtant pas que cette pièce ait un succès durable. Celle de Mairet était ridicule, celle de Corneille ne valait rien du tout, et celle-ci ne vaut pas grand'chose. Le succès constant est presque toujours dans le sujet, celui de *Sophonisbe* n'est que difficile.

Je suis encore si faible, et d'ailleurs si peu instruit de l'état présent du *tripot,* que je ne peux vous rien dire touchant *le Code de Minos.* Cet ouvrage aurait pu passer dans le temps où il fut fait. C'était un vaudeville moitié polonais, moitié suédois.

Je vous prie, mon cher ange, lorsque vous voudrez bien m'écrire, d'adresser dorénavant vos ordres à Gex.

Je rends grace au bon Dieu de ce que madame d'Argental se porte mieux.

LETTRE ĀMCCLII.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

30 janvier.

Je commence par vous dire, monseigneur, que de tous mes confrères de quatre-vingts ans, je suis sans contredit le plus fou, puisque je donne, à mon âge, des pièces de théâtre. Ceux qui ont fait une cabale contre *Sophonisbe* sont des jeunes gens qui sont encore plus fous que moi. Le dévot sexe féminin, qui prétendait que l'auteur de la nouvelle *Sophonisbe* n'est pas assez pieux, était encore plus fou que tout le reste, sur-tout si on ajoutait deux lettres à cette belle épithète de fou.

J'avais imaginé que ces bagatelles pourraient être une occasion de faire parler de ce que vous savez; et c'est encore une autre espèce de folie: car, après tout, la sagesse consiste à savoir vivre et mourir en paix où l'on est.

Il m'est venu, ces jours passés, un Russe infiniment aimable qui a gouverné pendant quinze ans despotiquement un empire de deux mille lieues de long, et qui me paraît avoir la triste

folie de n'être point heureux. J'ai conclu de là qu'il ne faut ni courir après des chimères ni les regretter.

A propos de chimères, je n'ai jamais su quels acteurs jouaient dans *Sophonisbe*, excepté Le Kain. Je ne connais personne des sénateurs et des sénatrices du *tripot*. C'est vous qui avez la bonté de m'apprendre que Brizard a joué Lélie; je ne sais pas encore qui a joué Scipion.

Je ne savais pas qu'une première représentation fût un jour de bataille, ni qu'il fallût prendre ses postes et avoir un mot de ralliement; mais, puisque vous avez daigné faire la guerre pour moi, et me traiter comme la ville de Gênes, permettez-moi de vous en faire mes très humbles et très sincères remerciements.

Je vous avais mandé qu'on m'avait écrit d'abord qu'on ne vous rendait pas justice dans l'histoire du maréchal de Saxe; mais, ayant vérifié le contraire le lendemain, je vous écrivis qu'on vous rendait toute la justice qui vous était due. Ce que j'avais écrit sur la bataille de Fontenoi, sous les yeux de M. d'Argenson, et d'après les lettres de tous les officiers, s'est trouvé entièrement conforme à ce qu'en dit M. d'Espagnac. Il est vrai qu'il ne dit pas tout; il supprime l'ordre donné, deux fois de suite, par le maréchal de Saxe, d'évacuer le poste d'Antoin; mais, s'il fait des péchés

d'omission, il me paraît qu'il n'en fait point de commission.

J'ai répondu, je crois, à tous les points de la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire. Il ne me reste qu'à attendre doucement le temps où je pourrai venir faire ma cour à mon héros dans son royaume. Je vous prierai de me recommander au meilleur apothicaire de Bordeaux : j'ai plus besoin de ces messieurs que de tous les rois de l'Europe. Il y a près de quatre-vingts ans que mon sort dépend absolument d'eux. Parmi tout ce qui vous distingue des autres hommes, je ne compte pas pour peu de chose l'habileté que vous avez eue de vous mettre au-dessus de tous les apothicaires, en étant un bon chimiste, et en étant votre médecin à vous-même. Puisse ce bon médecin conserver très long-temps la vie de mon héros, et le tenir toujours en état de goûter tous les plaisirs ! car mon héros est né pour eux, aussi bien que pour la gloire; ses bontés font ma plus grande consolation.

Agréez le tendre respect du vieux malade.

LETTRE ĀMCCLIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

31 janvier.

Dès que j'ai reçu la lettre où mon cher ange m'ordonne de lui envoyer des *Fragments indous et français*, sous l'enveloppe de M. de Sartine, j'ai pris sur-le-champ cette liberté avec confiance. Le paquet part à la garde de Dieu. Il vaut mieux prendre des libertés avec M. de Sartine qu'avec l'hippopotame*.

Je ne conçois pas comment on a pu afficher dans Paris, sous mon nom, la *Sophonisbe* de Mairet. Je n'ai jamais donné cet ouvrage que comme celui de Mairet, un peu retouché, pour engager les jeunes gens à refaire les belles pièces de Corneille, comme *Attila*, *Agésilas*, *Pertharite*, *Théodore*, *Pulchérie*, *la Toison d'or*, etc.

En donnant *Sophonisbe* sous mon nom, on a réveillé la racaille. J'oserais penser qu'il ne faut ni précipiter la retraite, ni laisser languir les représentations, mais prendre un juste milieu, afin que Le Kain ait une rétribution honnête.

Je persiste à croire que Beaumarchais n'a ja-

* M. de Voltaire désigne Marin par ce mot pris dans les mémoires de Beaumarchais.

mais empoisonné personne, et qu'un homme si gai ne peut être de la famille de Locuste*.

Je suis bien embarrassé avec mes Génois et mon marquis Viale. Dieu vous garde d'établir jamais une colonie! c'est une terrible entreprise: M. l'abbé Terrai même y serait un peu embarrassé.

Je baise les ailes de mes anges.

* Cette opinion de M. de Voltaire produisit dans le temps une assez plaisante anecdote. Si elle a trouvé place ici, c'est qu'elle peint à-la-fois le temps, les mœurs, les caractères. On jouait aux Français *Eugénie:* un beau monsieur du parquet, après avoir bien déchiré la pièce, tomba tout-à-coup sur l'auteur. Entre autres choses, il raconta qu'ayant dîné ce jour-là même chez M. le comte d'Argental, il y avait entendu lire une lettre de Voltaire, lequel s'obstinait, on ne savait pourquoi, à soutenir que ce Beaumarchais-là n'avait pas empoisonné ses trois femmes. Mais, ajouta le conteur, c'est un fait dont on est bien sûr parmi messieurs du Parlement.

L'homme à qui s'adressait la parole fesait de la main, en riant, signe aux voisins de ne pas interrompre; chacun se lève, il répond froidement: « Il est si vrai, monsieur, que ce misérable homme a « empoisonné ses trois femmes, quoiqu'il n'ait été marié que deux « fois, qu'on sait de plus au Parlement-Maupeou qu'il a mangé son « bon père en salmis, après avoir étouffé sa mère entre deux épaisses « tartines; et j'en suis d'autant plus certain, que je suis ce Beaumar- « chais-là, qui vous ferait arrêter sur-le-champ, ayant bon nombre « de témoins, s'il ne s'apercevait à votre air effaré que vous n'êtes « point un de ces rusés scélérats qui composent les atrocités, mais « seulement un des bavards qu'on emploie à les propager, au grand « péril de leur personne. »

On applaudit; le conteur court encore, oubliant qu'il avait payé pour voir jouer la petite pièce.

LETTRE ĀMCCLIV.

A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Fernei, janvier.

Sire, quoique je vous aie donné à tous les diables, vous et Cyrus, et le grand Gustave, etc., cependant je propose à votre majesté quelque chose de divin, ou plutôt de très humain et de très digne d'elle. Ce n'est point ici une plaisanterie; c'est une grace très réelle que je vous conjure de m'accorder.

Ce jeune gentilhomme qui est, sous le nom de Morival, lieutenant au régiment d'Eichmann à Vesel, ne peut hériter de son père et de sa mère, tant qu'il sera dans les liens de la procédure criminelle et du jugement abominable porté contre lui dans Abbeville, lorsqu'il n'avait qu'environ seize ans; il est fils d'un président d'Abbeville, et son nom est d'Étallonde. On a été très content de lui à Vesel depuis qu'il est à votre service. Je sais que c'est un des plus braves et des plus sages officiers que vous ayez. Toute son ambition est de vivre et de mourir au service de votre majesté; il n'aura jamais d'autre roi et d'autre maître. Mais il est affreux qu'il reste toujours condamné au même

supplice dans lequel est mort le chevalier de La Barre, qui avait fait un petit commentaire sur votre art de la guerre.

Ces assassinats juridiques déshonoreront à jamais cet ancien parlement de Paris, l'ennemi de son roi, de la raison, et de la justice, qui, en étant cassé, n'a pas été assez puni.

Il s'agit d'obtenir ou des lettres de grace pour Morival, ou la cassation de l'arrêt qui l'a condamné. Je supplie donc votre majesté, avec la plus vive instance, d'accorder à Morival un congé d'un an, pendant lequel il sera chez moi. Je vous répondrai de sa personne. Je l'aiderai à faire autant de recrues qu'il vous plaira : il n'y a point d'endroit au monde où l'on puisse plus facilement lever des soldats que dans le petit canton que j'habite, qui est précisément à une lieue de la Suisse, de Genève, de la Savoie, et de la Franche-Comté. Je me chargerai moi-même, malgré mon grand âge, de l'aider à vous fournir les plus beaux hommes et à choisir les plus sages.

Je vous demande en grace de lui envoyer son congé d'un an; il partira sur-le-champ, et peut-être reviendra-t-il à Vesel au bout de trois mois.

S'il ne peut obtenir en France ce qu'il demande, il n'en aura pas moins d'obligations à votre majesté, et vous aurez fait ce qu'auraient fait ces Cyrus et ces Gustave dont j'ai dit tant de mal.

Je me mets à vos pieds avec les sentiments que j'ai toujours eus, et avec lesquels je mourrai.

LETTRE ĀMCCLV.

A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

J'admire cette épître[1]; je donne un nouveau démenti à ceux qui osent dire que j'y ai quelque part. Cet honneur inouï que les Russes font à notre langue doit nous convaincre de l'énergie avec laquelle ils écrivent dans la leur, et nous faire rougir de tous les fades écrits dont nous sommes inondés dans ce siècle des abominations et des fadaises.

La frivolité qui succède chez nous si rapidement à la barbarie, cette foule d'écrits insipides en prose et en vers qui nous accable et qui nous déshonore; ce déluge de nouvelles et d'années littéraires: ces dictionnaires de mensonges dictés par la faim, par la rage, par l'hypocrisie, tout doit nous faire voir combien nous dégénérons, tandis que des étrangers nous instruisent en se formant sur nos bons modèles. Ce n'est pas la seule leçon qu'on nous donne dans le Nord. Si on lisait les lettres de l'impératrice de Russie, du

[1] * *Épître à Ninon de l'Enclos.* Poésies, tome III. (L. D. B.)

roi de Prusse, du feu comte de Tessin, etc., on apprendrait à penser, supposé que cela puisse s'apprendre. Il semble que ces génies n'aient cultivé notre langue que pour nous corriger; mais nous ne nous corrigerons pas.

LETTRE ĀMCCLVI.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

9 février.

Je me flatte, mon cher ami, que madame de Florian n'est pas réduite à garder le lit comme moi; il y a très long-temps que je ne sors du mien qu'à huit heures du soir. Il faut espérer que le petit serin reviendra au printemps sauter dans sa cage de Fernei, que vous avez si joliment embellie, et qu'il voltigera sur les fleurs que vous avez plantées.

Pour ma maladie, elle est incurable, puisqu'elle date de quatre-vingts ans; c'est un mal qui m'empêche quelquefois d'être aussi exact que je le voudrais dans mes réponses. J'ai fini ma carrière, et le serin n'est qu'au milieu de la sienne. Vous avez tous deux de beaux jours à espérer, et moi je n'ai que deux ou trois tristes nuits à supporter. Nous passons tous comme des ombres; notre vie est

comme la place d'un ministre à Versailles : aujourd'hui quelque chose, et demain rien.

Le déplacement de M. de Monteynard coupe la gorge et la bourse à notre voisin Dupuits. Ce ministre l'avait employé deux années de suite sans le payer ; il a fallu qu'il empruntât pour servir, et le voilà ruiné. Quand un rocher tombe, il entraîne toujours mille petites pierrailles dans sa chute. Il ne faut compter sur rien que sur les légumes de son jardin, encore y est-on souvent attrapé.

Si on est mécontent de la terre, les aventures de mer ne sont pas plus agréables ; et, quoi que Labat vous dise, le vaisseau *l'Hercule* ne rapportera que des chimères. Je vois que la résignation est la seule chose qui puisse nous consoler dans ce meilleur des mondes possibles.

Je comptais, l'année passée, que Moustapha irait passer le carnaval à Venise avec Candide, mais je me suis bien trompé. S'il fallait que les ministres qui ont été déplacés de mon temps allassent loger à Venise, dans le même cabaret, la place Saint-Marc ne serait pas assez grande pour leur donner à souper.

J'ai reçu tout ce que vous m'avez envoyé d'Abbeville. On ne peut faire autre chose que ce qu'on a fait dans la dernière édition qui est achevée. On a rendu justice à M. Belleval, et le public ne s'en

soucie guère. Tout passe, tout s'oublie, tout s'anéantit. Le déluge fit autrefois beaucoup de bruit, et actuellement on n'en parle plus que pour en rire. *Vanité des vanités, et tout n'est que vanité*[1].

Regardez, je vous prie, ma tendre amitié pour vous et pour le serin comme une réalité.

LETTRE ĀMCCLVII.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Le 9 février.

Votre *Tactique* m'a donné un bon accès de goutte, dont je ne suis pas encore relevé; cela ne m'empêche pas de vous répondre, parceque je sais que les grands seigneurs veulent être obéis promptement. Vous me demandez un Morival, nommé Étallonde, qui est officier à Vesel; il aura la permission d'aller pour un an à Fernei, et même il ne dépendra que de vous de le nommer chef de votre garde prétorienne. Il ne fera ni recrue ni rien là bas; mais je vous avertis qu'étant proscrit en France, c'est à vous à prendre des mesures pour qu'il soit en sûreté à Versoix, et j'avoue que je ne crois pas que vous ayez assez de crédit pour obtenir son pardon. Le chevalier de La Barre et lui ont été accusés du même délit; il est contre la dignité du roi de France qu'après que l'un a été justicié publiquement, il puisse pardonner à l'autre sans paraître en contradiction avec lui-même. Je ne sache pas que les juges du chevalier La Barre aient été punis; je n'ai point entendu dire qu'on ait

[1] * Ecclésiaste, ch. 1, v. 2. (L. D. B.)

sévi contre aucun des assesseurs du tribunal d'Abbeville : ainsi, à moins que du fond de Fernei vous ne gouverniez la France, je ne saurais me persuader que vous obteniez quelque grace en faveur de ce jeune homme. Le seul profit qu'il pourra tirer de son voyage, ce sera d'être détrompé par vous des préjugés qu'il peut avoir peut-être en faveur de son métier; mais je vous l'abandonne, et, en cas que vous le convertissiez, il ne me sera pas difficile de le remplacer par un autre. Je vous avertis encore qu'il se trouve deux décrotteurs à Magdebourg, qui jadis ont été soldats dans le régiment de Picardie; et à Berlin, un perruquier qui a servi dans les armées de M. de Broglio; ils sont très fort à votre service, si vous les voulez avoir à Fernei, pour y augmenter la colonie que vous y établissez. C'est sur quoi j'attends votre résolution; et quoique ayant encouru votre haine et votre disgrace, je prie Apollon et Esculape son fils, dieu de la médecine, de vous conserver dans leur sainte garde.

LETTRE ĀMCCLVIII.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 12 février.

Il y a long-temps, mon cher et illustre maître, que je n'ai entendu parler de vous, et que, de mon côté, je ne vous ai donné signe de vie. Je veux pourtant vous dire un mot, mais un mot seulement, et ce mot est que je vous aime toujours. Je vous crois fort occupé; tant mieux pour moi, et tant pis pour d'autres. On m'a dit que vous aviez été malade; mais on m'a depuis rassuré. *Sophonisbe* n'a pas vécu aussi long-temps que les chefs-d'œuvre de *Régulus* et d'*Orphanis*. Qu'on dise à présent que le parterre n'est pas con-

naisseur! A propos d'*Orphanis*, avez-vous lu le terrible extrait que La Harpe vient d'en faire dans *le Mercure*? Ce jeune homme est bien digne par ses talents, son bon goût, et son courage, de l'intérêt que vous prenez à lui; mais il aura une rude carrière à parcourir, bien semée d'épines et de chausse-trappes par ses ennemis. Je suis vraiment affligé de le voir sans fortune. On dit que vous avez du crédit auprès du contrôleur-général, qui se ferait un plaisir de vous obliger, ne fût-ce que par vanité. Vous devriez l'engager à faire quelque chose pour ce jeune homme, qui trouve tant de portes fermées, et qui ne parviendra que tard à les briser et à les renverser par ses succès.

Que dites-vous de Sémiramis-Catau? Il me semble que les Turcs commencent à se moquer d'elle. Quand on se laisse battre par ces marabous, il ne faut pas persifler la philosophie. Rira bien qui rira le dernier. Cette Sémiramis m'avait mandé que les prisonniers français faits à Cracovie étaient très bien traités. M. de Choisy, un de ces prisonniers, qui est ici, assure qu'ils ont été traités indignement. Vous devriez bien écrire à cette grande princesse que Sémiramis est bien mal obéie, et Catau bien mal instruite. Adieu, mon cher maître; je vous aime plus que toutes les Sémiramis, et même que toutes les Catau. Dites-moi un mot de votre santé, et songez au pauvre La Harpe. Mes respects à madame Denis.

LETTRE ĀMCCLIX.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 16 février.

Vous devez savoir que je suis Teuton de naissance, et que par conséquent la langue française n'est pas ma langue ma-

ternelle. Quelque peine que vous vous soyez donnée de m'enseigner les finesses de votre langue, je n'en ai pu profiter autant que je l'aurais voulu, soit par distraction des affaires, soit par une vie active que les devoirs de mon emploi m'ont obligé de mener. J'ai donc pu mal entendre votre ouvrage sur la Tactique, et je n'ai jamais vu que les termes de *haine* et de *donner à tous les diables* se soient jamais trouvés dans aucun dictionnaire de billets doux, à moins qu'ils ne fussent écrits par Tisiphone, Mégère, ou Alecton. Mais à cela ne tienne; vous avez le privilége de tout dire et d'ennoblir même par de beaux vers ce qu'on appelle vulgairement des injures. Si Rousseau dit:

> Mais à la place de Socrate,
> Le fameux vainqueur de l'Euphrate
> Sera le dernier des mortels,
> *Ode à la Fortune.*

il n'a pas tort dans un sens, parceque Socrate était le plus sage et le plus modéré des mortels, et Alexandre, le plus dissolu et le plus emporté des hommes, lui qui dans ses débauches avait tué Clitus, qui dans d'autres mouvements d'emportement avait fait mourir le philosophe Callisthène, et, par faiblesse pour les caprices d'une courtisane, avait brûlé Persépolis.

Il est certain qu'un caractère aussi peu modéré ne pouvait en aucune façon être comparé à Socrate. Mais il est vrai aussi que si Socrate s'était trouvé à la tête de l'expédition contre les Perses, il n'aurait peut-être pas égalé l'activité ni les résolutions hardies par lesquelles Alexandre dompta tant de nations.

J'aimerais autant déclamer contre la fièvre pourprée que contre la guerre. On empêchera aussi peu l'une de faire ses ravages que l'autre de troubler les nations. Il y a eu des guerres depuis que le monde est monde, et il y en aura

long-temps après que vous et moi aurons payé notre tribut à la nature.

Votre Morival a eu une permission pour un an pour se rendre en Suisse. Je suis persuadé, comme je vous l'ai déja écrit, qu'on n'obtiendra rien en sa faveur. Mais enfin il vous verra : il pourra apprendre l'exercice prussien à la garnison française que vous ferez mettre à Versoix.

On dit que cette ville s'élève et fait des progrès étonnants. Le public attribue à vous et à M. de Choiseul sa nouvelle existence. Ce sera sans doute M. d'Aiguillon, nouveau ministre de la guerre, qui mettra la dernière main à cet ouvrage.

En attendant, j'ai toujours la goutte, et je n'écris point contre elle. Et, que vous m'aimiez ou que vous ne m'aimiez pas, je ne vous en souhaite pas moins longue vie et prospérité. FÉDÉRIC.

LETTRE ĀMCCLX.

A M. D'ALEMBERT.

25 février.

Mon très cher philosophe, la nature donne furieusement sur les doigts, à la fin de chaque hiver, aux vieilles pattes de Raton. Il a reçu ces jours-ci un avertissement très sérieux; c'est une des raisons péremptoires qui l'ont empêché de vous écrire; et si, après cette raison, il pouvait en exister encore une, la voici : M. le marquis de Condorcet m'avait averti qu'il ne voulait plus re-

cevoir de lettres par les bons offices d'un homme* qui était soupçonné de les ouvrir, soupçonné d'être espion, soupçonné d'être, d'être, etc. On s'est trop aperçu enfin que cette défiance de M. de Condorcet était très fondée. Il n'était pas étonnant que Raton eût les pattes un peu brûlées, puisqu'il marchait depuis si long-temps sur des charbons ardents. Quel homme je vous avais recommandé! quel présent je vous aurais fait! j'en tremble encore..... Mes lettres, fort inutiles, ont été lues par des personnes qui..... Voilà autant de points que Beaumarchais en reproche à madame Goëzmann. Toute cette algèbre vous développera l'inconnue; et cette inconnue est que nous sommes trop connus. Je n'en suis pas moins occupé de vous plaire. Καὶ μετὰ μὸν θάνατον, *aliquid de tuo amico videbis quod ejus memoriam menti tuæ revocabit.*

Où diable ce jeune homme, qui porte le nom de l'instrument d'un roi juif**, a-t-il pêché que j'étais fort gracieusement traité par milord grand-trésorier? *Tutto il contrario l' istoria converte. Amice,* je ne compte ni sur aucun satrape, ni sur aucun monarque de l'Orient, non plus que vous ne comptez sur les puissances du Nord.

Si vous voyez M. de Rochefort, je vous demande

* Il s'agit probablement de Marin. Voyez les lettres ĀCCXXXI, ĀD, ĀDCXX, ĀDCXCV, etc.

** La Harpe.

en grace de lui dire les raisons qui me forcent à ne lui point écrire. Je ne lui en suis pas moins attaché; et je lui demande en grace, à lui et à madame sa femme, de passer par chez nous quand ils iront voir leur mère.

Ma consolation serait de vous revoir encore dans ma chaumière, auprès de Lyon, vous et M. de Condorcet; mais ni vous ni lui n'avez de mère dans le Gévaudan.

La mort de ce pauvre La Condamine, qui croyait avoir exactement mesuré un arc du méridien, m'avertit qu'il faut que je fasse mon paquet. Je suis un peu sourd comme lui, et de plus aveugle. Les cinq sens dénichent l'un après l'autre; et puis reste zéro.

De tous les ouvrages dont on régale le public, le seul qui m'ait plu est le *quaterne* de Beaumarchais. Quel homme! il réunit tout, la plaisanterie, le sérieux, la raison, la gaieté, la force, le touchant, tous les genres d'éloquence, et il n'en recherche aucun, et il confond tous ses adversaires, et il donne des leçons à ses juges. Sa naïveté m'enchante; je lui pardonne ses imprudences et ses pétulances.

Je ne vous dis rien de votre *Childebrand**. J'espère que vous me pardonnerez d'avoir respecté

* Le maréchal duc de Richelieu.

un ancien attachement. Je m'enveloppe, autant que je le puis, du manteau de la philosophie; mais ce manteau est si étriqué, si percé de trous, que la bise y entre de tous les côtés. Adieu, mon très cher philosophe, dont le manteau est d'un bien meilleur drap que le mien. Vivant ou mourant, *tuus sum.* RATON.

LETTRE ĀMCCLXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 février.

Il y a long-temps, mon cher ange, que je voulais vous écrire, je ne l'ai pas pu; j'ai eu une violente secousse de mes maux ordinaires, qui se sont tournés à l'extraordinaire. Je n'ai point appelé de medecin; on meurt sans eux, et on guérit sans eux. A présent que je respire un peu, et que j'ai lu le quatrième mémoire de Beaumarchais, il faut que je vous ouvre mon cœur.

Il y avait long-temps que M. le marquis de Condorcet m'avait un peu dessillé les yeux sur Marin, et m'avait même donné quelques inquiétudes, en me priant très instamment de ne lui jamais écrire par un tel correspondant. M. de Condorcet me parlait de cet homme précisément comme Beaumarchais en parle. Dans ces circon-

stances, vous m'écrivez que Marin est l'unique cause du funeste contre-temps que j'ai essuyé à propos des *Lois de Minos*, contre-temps par lequel toutes mes espérances ont été détruites. Il n'est pas douteux qu'en effet ce ne soit Marin qui ait vendu la mauvaise copie au libraire Valade.

Vous voyez dans quel précipice cette perfidie mercenaire m'a plongé. Je me doutais déja de ses manœuvres et de son avidité par les plaintes qu'il m'avait faites de ce que vous aviez bien voulu faire partager entre Le Kain et lui le produit de je ne sais plus quelle tragédie: tout me paraît éclairci. Je me rappelle même que M. de Sartine en était instruit, quand il me conseilla de ne pas pousser plus loin l'affaire de Valade, et de ne pas exiger qu'il nommât le traître : tout cela m'accable. Je vois toujours avec horreur de quoi certaines gens de lettres sont capables. J'ai le cœur gros, et pourtant il est bien serré.

Beaumarchais m'envoyait ses mémoires, et je ne le remerciais seulement pas, ne voulant point que Marin, sur lequel je n'avais encore que des soupçons, et auquel je confiais encore tous mes paquets, pût me reprocher d'être en correspondance avec son ennemi. Il faut vous dire encore que, Marin étant bien reçu chez M. le premier président (du moins avant le quatrième mémoire), j'écrivis à madame de Sauvigni que je ne voulais

pas seulement remercier Beaumarchais de ses factums, parceque j'étais l'ami de Marin.

Je lis et je relis ce quatrième mémoire; j'y vois les imprudences et la pétulance d'un homme passionné, poussé à bout, justement irrité, né très plaisant et très éloquent. Il me persuade tout ce qu'il dit; il me développe sur-tout le caractère et la conduite de Marin, et par le tableau qu'il fait de cet homme, il me confirme ce que vous m'en avez appris *.

Vous me demanderez quel est le résultat de ma lettre; le voici : C'est premièrement de vous supplier de me dire franchement ce qu'on pense de Marin dans Paris; secondement de vouloir bien m'apprendre s'il est vrai qu'il soit encore en crédit auprès de M. le premier président et de M. de Sartine, et quelle est sa situation auprès de M. le duc d'Aiguillon. Vous pouvez en être informé; et n'y a que vous dans le monde à qui je puisse le demander. N'allez pas me dire que je suis trop curieux, car je vous jure que j'ai raison de l'être. Ce Marin m'a plusieurs fois embâté; il se fesait fort de réussir en tout; il me protégeait réellement. Enfin j'ai besoin d'être instruit, mon cher ange.

Je me flatte que vous ne croyez plus les contes qu'on vous a faits sur Beaumarchais, et que vous

* M. de Voltaire ne connaissait pas encore, même de vue, M. de Beaumarchais, lorsqu'il écrivit cette lettre.

êtes détrompé comme moi. Un homme vif, passionné, impétueux, peut donner un soufflet à sa femme, et même deux soufflets à ses deux femmes, mais il ne les empoisonne pas*.

Je vous écris hardiment par la poste, parcequ'il n'y a rien dans cette lettre, ni dans aucune autre de mes lettres, qui puisse alarmer le gouvernement; il n'y a que quelques passages qui pourraient alarmer Marin; mais, s'il y a des curieux, ils ne lui en diront mot. Je change d'avis, je m'adresse à M. Bacon, substitut du procureur-général. Il vous fera tenir ma lettre.

Mille tendres respects à madame d'Argental.

LETTRE ĀMCCLXII.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN,

A MONTPELLIER.

A Fernei, 26 février.

Mon cher ami, il y a long-temps que je ne vous ai écrit, et que je n'ai reçu de vos nouvelles. J'ai été si malingre, si faible, si misérable, sur la fin de cet hiver, selon ma coutume, qu'en vérité je

* Je certifie que ce Beaumarchais-là, battu quelquefois par des femmes, comme la plupart de ceux qui les ont aimées, n'a jamais eu le tort honteux de lever la main sur aucune. (*Note du correspondant général de la société littéraire typographique.*)

n'existais pas. Je ne m'en occupais pas moins de l'état de votre serin, et je m'attendais chaque poste que vous m'en diriez des nouvelles. L'inquiétude s'est jointe à tous mes maux : je vous demande de mon lit si elle sort du sien, si elle se promène, si elle digère, si vous jouissez tous deux d'un beau soleil. Mon Dieu que cette vie a d'amertumes, de dangers, de malheurs de toute espèce, et que tout cela s'oublie vite quand on se porte bien!

Je m'imagine que vous savez à Montpellier plus de nouvelles de Paris que nous autres solitaires de Fernei. Vous avez plus de monde autour de vous. J'ai pourtant eu le quatrième mémoire de Beaumarchais; j'en suis encore tout ému. Jamais rien ne m'a fait plus d'impression; il n'y a point de comédie plus plaisante, point de tragédie plus attendrissante, point d'histoire mieux contée, et sur-tout point d'affaire épineuse mieux éclaircie. Goëzmann y est traîné dans la boue, mais Marin y est beaucoup plus enfoncé; et je vous dirai bien des choses de ce Marin, quand nous nous verrons *.

Toute la famille d'Étallonde est certaine que Belleval est la première cause de l'affreuse cata-

* Un homme disait, dans un souper, que Goëzmann et Marin savaient où l'on fesait les mémoires que ce Beaumarchais s'attribuait; celui-ci répondit gaiement : *Les maladroits qu'ils sont! que n'y font ils faire les leurs?*

strophe du chevalier de La Barre : mais elle dit qu'il s'est brouillé depuis avec le procureur du roi, et qu'alors il a changé d'avis. On ajoute que ses enfants sont avantageusement mariés, et qu'ils ont de la considération dans leur province. Ce sera donc pour eux qu'on rétablira la réputation du père, dans la nouvelle édition qui est presque achevée. Goëzmann et Marin auront, dit-on, plus de peine à rétablir la leur.

Adieu, mon cher ami; mandez-moi, je vous prie, tout ce que fait le serin. Je ne sortirai de ma chambre que quand elle sera dans sa jolie cage du petit Fernei.

LETTRE ĀMCCLXIII.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 26 février.

Je viens de lire, mon cher maître, avec le plus grand plaisir, une suite de l'*Histoire de l'Inde*, avec quelques douceurs pour Nonnotte et consorts *. J'avais déja la première partie, et je voudrais bien avoir la seconde; je me recommande bien vivement à l'auteur.

Tandis qu'il s'égaie aux dépens des Nonnotte et des Pa-

* Les *Fragments sur l'Inde, sur le général Lally*, etc., 1773, in-8°, ne contenaient que vingt chapitres. Ce fut en 1774 que Voltaire imprima les autres chapitres de cet ouvrage, qui étaient au nombre de seize.

touillet, il ne sait peut-être pas ce qui se passe au sujet de la canaille dont ils fesaient partie. Cette canaille, quoique coupée en mille morceaux par les souverains et par le pape, cherche à se réunir, et ne désespère pas d'y réussir. Il y a actuellement un projet de les rétablir en France, sous un autre nom; et j'ai appris avec douleur que l'archevêque de Toulouse, qui, comme je le lui ai cent fois entendu dire à lui-même, n'aime ni n'estime ces marauds, et les connaît bien pour ce qu'ils sont, est à la tête de ce beau projet, parcequ'il en espère apparemment ou le cordon bleu, ou le chapeau, ou la feuille des bénéfices, ou l'archevêché de Paris. Heureusement le pape y est jusqu'à présent fort opposé, et le roi d'Espagne encore plus; et il faut espérer que le roi de France trouvera des serviteurs fidèles qui lui feront sentir que cette vermine ne lui pardonnera jamais de l'avoir écrasée, et ne se croira pas dédommagée par le consentement qu'il pourrait donner à leur nouvelle existence; et qu'ainsi il y aurait le plus grand risque pour lui à les laisser ressusciter, sous quelque forme que ce puisse être.

Voici le projet de la nouvelle forme qu'on prétend leur donner. Ils formeront une communauté de prêtres, qui n'aura point de général à Rome, mais qui fera des vœux, excepté celui de pauvreté, afin qu'ils soient susceptibles de bénéfices. On recevra dans cette communauté d'autres prêtres que les ex-jésuites, et même ces prêtres seuls auront l'administration des biens. De plus l'étude de la théologie sera interdite dans cette congrégation, et ils ne pourront jamais diriger les séminaires; mais ils serviront de pépinière pour donner des maîtres aux collèges de provinces, sans néanmoins être membres de l'université.

Vous sentez, mon cher maître, tout ce qu'il y a d'insidieux dans ce projet, et que, dès qu'une fois la canaille sera établie, elle se mettra bientôt en possession de tous les

avantages auxquels elle feint de renoncer dans ce moment, pour ne pas trop effaroucher les contradicteurs. D'abord les bénéfices dont ils sont susceptibles leur donneront moyen d'entrer dans le clergé et de devenir évêques; nouveau moyen de pouvoir qui manquait à la société défunte. Les prêtres séculiers, prétendus administrateurs des biens, seront bientôt culbutés par eux, dès qu'ils trouveront un peu de faveur; et d'ailleurs ces prêtres, choisis par l'archevêque de Paris, seront leurs créatures et leurs valets. Ils ne tarderont pas à représenter qu'il est absurde d'interdire à une communauté de prêtres l'étude de la théologie, et ils obtiendront ce point d'autant plus facilement que leur demande sera raisonnable. Ils représenteront de même qu'étant destinés à peupler les colléges de provinces, il est impossible qu'ils y suffisent en n'ayant qu'une seule maison dans Paris (car le prétendu projet ne leur permet pas d'en avoir ailleurs); et ils obtiendront de même fort aisément d'en avoir au moins dans les principales villes.

Enfin il est clair que ces marauds ne demandent rien, dans ce moment, que d'obtenir un souffle de vie, qui deviendra bientôt, grace à leurs intrigues, un état de vigueur et de santé. Je vous avoue, mon cher ami, que j'ai le cœur navré, quand je vois la protection que le roi de Prusse accorde à cette canaille, et qui servira peut-être d'exemple à d'autres souverains, quoiqu'il y ait bien de la différence entre souffrir des jésuites en pays protestant, et les avoir en pays catholique.

Voilà, mon cher ami, un sujet bien intéressant, et qui mériterait bien autant d'exercer votre plume que les Morangiés et les La Beaumelle. Vous allez dire que je fais encore le Bertrand, et que j'ai toujours recours à Raton; mais songez donc que Bertrand a les ongles coupés. Ce que je desire et que j'attends de vous, serait l'ouvrage d'un bon citoyen et d'un bon Français, attaché au roi et à l'état. Vous

pouvez répandre à pleines mains sur ce projet l'odieux et le ridicule dont vous savez si bien faire usage. Vous pouvez faire voir qu'il est dangereux pour l'état, pour l'Église, pour le pape, et pour le roi, que les jésuites regarderont toujours comme leurs ennemis, et traiteront comme tels, s'ils le peuvent. Ce sont les Broglie, si bien faits pour brouiller [1] tout, qui, malgré leur disgrace, intriguent actuellement de toutes leurs forces pour cet objet; mais j'espère qu'ils trouveront en leur chemin le duc d'Aiguillon et tous les honnêtes gens du royaume, dont le cri va être universel. On dit que votre Catau conserve aussi les jésuites, à l'exemple du roi de Prusse.

LETTRE ĀMCCLXIV.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Fernei, 4 mars.

J'aurais bien voulu remercier plus tôt mon héros de sa très aimable et très plaisante lettre; mais, pour écrire, il faut exister. La fin des hivers m'est toujours fatale. On dit que les Romains ne donnèrent le nom de février au mois dont nous sortons, qu'à cause de la fièvre. J'ai été traité comme un ancien Romain; c'est peut-être parceque je me suis avisé de refaire *Sophonisbe*. Il ne faut point chanter avec une vieille voix enrhumée.

C'est à mon héros à briller toujours dans sa

[1] * Plaisanterie à propos du mot *Broglio* (sorte de radical d'imbroglio). (L. D. B.)

belle et noble carrière. Son esprit et son corps ne vieilliront point. Il y a des êtres pour qui la nature a été prodigue aux dépens du pauvre genre humain. Mon héros est de ce petit nombre des élus. Le voilà d'ailleurs assez bien établi dans le monde par lui-même et par les siens. Je voudrais bien savoir ce que pensent MM. Gratau, Martineau, Lardeau, Quatrehommes, Quatresous, quand ils voient celui qu'ils ont entaché si bien détaché et si net.

On me dit que vous préfèrerez le gouvernement de notre bonne ville, où vous êtes né, à celui du prince Noir; que vous voulez jouir du palais que vous avez embelli; que vous voulez rester au centre de votre gloire. Soit: par-tout où vous serez, vous régnerez, et je serai toujours votre fidèle sujet.

On m'a un peu alarmé pour ma *Sémiramis du Nord;* mais les Ninias ne reparaissent que dans l'élégante tragédie de Crébillon ou dans la mienne. Elle-même m'a écrit une lettre tout-à-fait plaisante sur la résurrection de son mari. C'est une dame unique; elle se joue d'un empire de deux mille lieues, et fait mouvoir cette énorme machine aussi aisément qu'une autre femme fait tourner son rouet.

J'aurais bien voulu voir son conseil de législation, dans lequel elle rassemble des chrétiens

de toute secte, des musulmans, et des païens. Elle a auprès d'elle deux jeunes chambellans, dont l'un est un jeune comte de Schowalow qui fait des vers français mieux que toute votre Académie. Diderot croit être à Versailles dans les beaux jours de Louis XIV. Vous seriez-vous douté, monseigneur, il y a quarante ans, que Pétersbourg serait une ville toute française? Si vous preniez parti pour le Turc, ce serait attaquer votre patrie.

On prétend que vous voulez ressusciter les jésuites, à l'exemple du roi de Prusse. J'ajouterai cela au chapitre des contradictions qui régnent dans ce monde. Je commence à croire qu'on me donnera un évêché.

Je bavarde trop pour un vieux malade. Il faut aimer son héros, mais il ne faut pas l'ennuyer.

LETTRE ĀMCCLXV.

A M. D'ALEMBERT.

5 mars.

Oui vraiment, monsieur Bertrand, ce que vous dites là m'amuserait fort; mais croyez-vous que j'aie encore des pattes? pensez-vous que ces marrons puissent se tirer gaiement? Si on n'amuse pas les Welches, on ne tient rien. Voyez Beaumarchais, il a fait rire dans une affaire sérieuse, et il a eu

tout le monde pour lui. Je suis d'ailleurs pieusement occupé d'un ouvrage plus universel. Vous ne me proposez que de battre un parti de housards, quand il faut combattre des armées entières. N'importe; il n'y a rien que le pauvre Raton ne fasse pour son cher Bertrand.

Je m'arrête, je songe; et, après avoir rêvé, je crois que ce n'est pas ici le domaine du comique et du ridicule. Tout Welches que sont les Welches, il y a parmi eux des gens raisonnables, et c'est à eux qu'il faut parler sans plaisanterie et sans humeur. Je vais voir quelle tournure on peut donner à cette affaire, et je vous en rendrai compte. Il faudra, s'il vous plaît, que vous m'aidiez un peu, *nihil sine Theseo*.

Vous n'aurez qu'à m'envoyer vos instructions chez M. Bacon, substitut de monsieur le procureur-général, place Royale, elles me parviendront sûrement. Il serait plus convenable que nous nous vissions; mais il est plus plaisant que Jean-Jacques soit chez moi, et que je sois chez lui.

Je me sers aujourd'hui de mon ancienne adresse. Ayez la bonté de me dire si vous avez reçu le fatras de l'Inde, que j'envoie par le même canal avec cette lettre.

On me mande de Rome que M. Tanucci n'a point encore rendu Bénévent à saint Pierre; et je n'entends point dire qu'il soit en possession d'A-

vignon. Toutes les affaires sont longues, sur-tout quand il s'agit de rendre.

Catau n'est point du tout embarrassée du nouveau mari qui se présente dans la province d'Orenbourg. Elle m'a écrit une lettre assez plaisante sur cette apparition. Elle passe sa vie avec Diderot; elle en est enchantée. Je crois pourtant qu'il va revenir, et que vous avez très bien fait de ne point passer dix ans dans un climat si dur, avec votre santé délicate. Je vous aime mieux à Paris que par-tout ailleurs. Adieu, mon très cher maître; ne m'oubliez pas auprès de votre ami M. de Condorcet.

Encore un mot. Je ne suis point surpris de ce que vous me mandez d'un archevêque qui a fait mourir de chagrin ce pauvre abbé Audra.

Encore un autre mot. Voici l'esquisse de la lettre que vous demandez; tâchez de me la renvoyer contre-signée, et voyez si on en peut faire quelque chose.

Et puis un autre mot. Vous n'aurez point *l'Inde* cet ordinaire.

Pour dernier mot, écrivez-moi par M. Bacon.

LETTRE ĀMCCLXVI.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

7 mars.

L'octogénaire de Fernei est malade, et ne peut écrire de sa main ; le jeune Wagnière est malade, et ne peut prêter sa main à l'octogénaire : il emprunte donc une troisième main pour demander comment on se porte à Montpellier : il subsiste de l'espérance de revoir les deux voyageurs au mois d'avril. M. de Florian sait sans doute que Goëzmann et Beaumarchais sont jugés, et que le public n'est point content. Le public à la vérité juge en dernier ressort ; mais ses arrêts ne sont exécutés que par la langue. Le monde a beau parler, il faut obéir*.

La Chalotais obéit quand la maréchaussée le

* Les juges restèrent assemblés depuis cinq heures du matin jusqu'à dix heures du soir. Il y eut de très grands débats; enfin la rage l'emporta : M. de Beaumarchais fut blâmé. Monseigneur le prince de Conti vint le même soir à sa porte l'inviter pour le lendemain à passer la journée chez lui; il y laissa un billet finissant par ces mots : « Je veux que vous veniez demain; nous sommes d'assez bonne mai- « son pour donner l'exemple à la France de la manière dont on doit « traiter un grand citoyen tel que vous. » Trois jours après, toute la Cour s'était fait écrire chez lui. (*Note du correspondant général de la société littéraire typographique.*)

traîne en prison à Loches, à l'âge de soixante-quatorze ans, pissant le sang, écorché de gravelle.

Pour madame de Monglat, que la maréchaussée conduisait à Montpellier, pour aller pleurer ses péchés dans un couvent, elle n'a point obéi; elle a pris, pendant la nuit, un cheval de la maréchaussée même, et s'est échappée au grand galop, en corset et en jupon, tenant d'une main sa boîte de diamants, et de l'autre la bride de son cheval. On croit que cette brave amazone se réfugie à Genève.

Le vieux malade n'a pas pu manger des perdrix rouges dont M. de Florian a régalé Fernei; mais madame Denis, plus gourmande que jamais, les a trouvées excellentes. Elle voudrait que les deux voyageurs de Montpellier les eussent mangées avec elle au petit Fernei.

La poste part, il faut finir cette lettre, et souhaiter le prompt retour des deux aimables voyageurs.

LETTRE MMCCLXVII.

A M. D'ÉTALLONDE DE MORIVAL.

Au château de Fernei, 8 mars.

Je reçois, monsieur, votre lettre du 22 de février : ma réponse ne peut partir que le 8 de mars.

Si vous avez besoin de quelque argent pour votre voyage, je ne doute pas que M. Rey ne vous en fournisse sur ce simple billet : je connais son cœur. J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec un entier dévouement, votre très humble, etc.

VOLTAIRE,
gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

Je promets rembourser sur-le-champ, par Genève, l'argent qu'il aura bien voulu prêter à M. de Morival pour son voyage. VOLTAIRE.

J'ai envoyé au roi de Prusse la lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire il y a deux mois, dans laquelle vous me marquiez tout le zéle qui vous attache à son service, et toute votre reconnaissance. Il ne me reste plus qu'à trouver autant de bienveillance dans le cœur du magistrat de qui seul dépend votre affaire, qui est devenue la mienne.

LETTRE ĀMCCLXVIII.

A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Le 11 mars.

Sire, soyez bien sûr que je suis très fâché que vous ayez la goutte; ce n'est pas seulement parce-

que j'en ai eu une violente atteinte, et qu'on plaint les maux qu'on a sentis, mais c'est parceque la santé de votre majesté est un peu plus précieuse et plus nécessaire au monde que la mienne; c'est parceque je m'intéresse à votre bien-être beaucoup plus que vous ne croyez. Je ne vous parlerai plus de toutes ces mauvaises plaisanteries sur l'art de tuer; je ne songe qu'à votre conservation : vous ne pourrez jamais ajouter à votre gloire; mais ajoutez à votre vie.

Ne me faites point la grace que j'implore de vous pour Morival en me boudant et en vous moquant de moi. Le pauvre garçon ne demande qu'à passer ses jours et à mourir à votre service.

Il espère qu'il pourra obtenir de notre chancelier des lettres qui le réhabilitent, et qui le rendent capable d'hériter, et qui le mettront en état d'être plus utile à son régiment : ces lettres s'accordent aisément à ceux qui n'ont été condamnés que par contumace. Je puis assurer d'ailleurs votre majesté que l'on se repent aujourd'hui du jugement porté contre le chevalier de La Barre. J'ai entre les mains une déclaration authentique d'un magistrat d'Abbeville qui fut la première cause de cette horrible affaire. Voici ses propres mots : « Nous déclarons que non seulement nous avons le « jugement du chevalier de La Barre en horreur, « mais frémissons encore au nom du juge qui a

« instruit cet exécrable procès : en foi de quoi nous « avons signé ce certificat, et y avons apposé le « sceau de nos armes. A Abbeville, 9 novembre « 1773. *Signé* DE BELLEVAL. »

De plus il est de droit dans notre jurisprudence (si nous en avons une) qu'un homme jugé pendant son absence est écouté quand il se présente; et c'est ainsi que j'ai eu le bonheur de faire réhabiliter la famille Sirven, et c'est dans la même espérance que j'implore votre majesté pour Morival, qui vous appartient. Si je ne pouvais obtenir en France la justice que je demanderai, je vous renverrais Morival sur-le-champ, et il se consolera toujours par l'honneur de servir un roi guerrier et philosophe, qui voit tout et qui fait tout par lui-même, et qui n'aurait pas souffert cette détestable boucherie. Je remercie donc votre majesté avec la plus grande sensibilité, et si je ne réussis pas dans mon œuvre charitable, je ne serai pas moins reconnaissant de votre extrême bonté.

Agréez, sire, le profond respect de ce vieux malade qui est à vous comme s'il se portait bien.

P. S. Je retrouve dans ce moment une lettre de Morival : je souligne l'endroit où il m'explique ses vues sur son service. Vous verrez, sire, que vous n'accorderez pas votre protection à un sujet indigne.

J'oserais vous demander une autre grace pour

lui, en cas qu'il ne pût réussir dans son procès; ce serait de l'envoyer dans l'armée russe, parmi les autres officiers de votre majesté. Il ne verra rien de si barbare parmi les Turcs que ce qui s'est passé dans Abbeville.

LETTRE ĀMCCLXIX.

A M. COLLINI.

Fernei, 12 mars.

J'ai recours à vous, mon cher ami; je vous prie de me tirer de peine. J'ai écrit deux fois depuis le commencement de février à M. Wreiden *. Je lui ai envoyé les quittances d'un argent qu'il devait me payer et que je n'ai point reçu. Il ne me fait aucune réponse. Serait-il malade? Serait-il absent? Y aurait-il quelque changement? Je vous prie de me mettre au fait. J'écris de ma main avec beaucoup de peine, à mon âge de quatre-vingts ans. Ainsi je finis, en vous embrassant.

Votre vieil ami. V.

* Caissier général de la chambre électorale des finances. (*A. Collini.*)

LETTRE ĀMCCLXX.

A M. DE MAUPEOU,

CHANCELIER DE FRANCE.

14 mars.

Monseigneur, lorsque je pris la liberté d'implorer votre suffrage dans le Conseil des finances, en faveur de la colonie de Fernei, j'eus l'honneur de vous dire que je vous importunerais bientôt pour une affaire qui n'est pas indigne de vos regards.

Il s'agit d'une grace qui dépend entièrement de vous; et vous avez rendu d'assez grands services à la couronne et à l'état, pour que le roi ait en vous la plus entière confiance. Voici de quoi il s'agit.

Le roi de Prusse m'envoya, à la fin d'avril, un jeune officier né Français, qui est lieutenant dans un régiment à Vesel; ce jeune homme est ce que j'ai jamais vu de plus sage et de plus circonspect. Vous serez étonné, monseigneur, quand vous saurez que c'est ce même d'Étallonde d'Abbeville, qui, à l'âge de dix-sept ans, fut condamné par contumace à l'horrible supplice que subit en partie le chevalier de La Barre. Vous avez su que

depuis, les esprits ayant été calmés, le tribunal d'Abbeville eut horreur de sa procédure, et relâcha tous les autres coaccusés.

D'Étallonde, dont j'ai l'honneur de vous parler, alla servir cadet dans un régiment prussien à Vesel. Le roi de Prusse a su qui il était; il a connu ses mœurs et son mérite; il lui a donné une sous-lieutenance, et ensuite une lieutenance. Le bien que ce jeune homme héritait de sa mère ayant été confisqué, son père en a demandé et obtenu la confiscation, dont il jouit sans secourir son malheureux fils. Dans l'état cruel où ce jeune homme se trouve, le roi de Prusse m'autorise, monseigneur, à vous prier en son nom d'accorder à d'Étallonde toutes les bontés que votre magnanimité et votre prudence croiront praticables. Je ne suis point étonné que le roi de Prusse ne veuille point être compromis; je sens, de plus, qu'il me sied peut-être moins qu'à personne de solliciter une telle grace dans une affaire qui, en son temps, effaroucha tant de gens respectés.

J'ose tout remettre entre vous et le roi de Prusse, suivant ces mots de sa lettre de Potsdam, du 30 de juillet: « Enfin vous en userez dans cette « affaire comme vous le jugerez convenable au « bien du jeune homme. »

Je ne sais rien de plus convenable que de vous implorer, de ne point paraître me mêler du sieur

d'Étallonde, d'attendre tout de vos seules bontés, et de me taire.

Je n'écris à personne sur cette démarche. Si vous pouvez, monseigneur, avoir la bonté de m'envoyer le parchemin scellé dont vous daignerez favoriser d'Étallonde, quand vous le jugerez à propos, ce sera une faveur aussi précieuse que secrète, dont je sentirai tout le prix, d'autant plus que je m'en vanterai moins. J'ai assez de sujet de publier ce que vous doit la France, sans y mêler indiscrétement les obligations que je vous aurai.

LETTRE ĀMCCLXXI.

A CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

15 mars.

Madame, la lettre du 19 janvier, dont votre majesté impériale m'honore, m'a transporté en esprit à Orenbourg, et m'a fait connaître M. Pugatschew; c'est apparemment le chevalier de Tott qui a fait jouer cette farce; mais nous ne sommes plus au temps des Démétrius, et telle pièce de théâtre qui réussissait il y a deux cents ans est sifflée aujourd'hui. Si quelque prétendu Inca venait au Pérou se dire fils ou petit-fils du soleil, je doute qu'il fût reconnu pour tel, quand même il

serait annoncé par des jésuites, et quand ils feraient valoir des prophéties en sa faveur.

Votre majesté ne paraît pas trop inquiète de l'équipée de M. Pugatschew. Je croyais que la province d'Orenbourg était le plus agréable pays de votre empire, que les Persans y avaient apporté tous leurs trésors pendant leurs guerres civiles, qu'on ne songeait qu'à s'y réjouir; et il se trouve que c'est un pays barbare, rempli de vagabonds et de scélérats. Vos rayons ne peuvent pas pénétrer par-tout en même temps: un empire de deux mille lieues en longitude ne se police qu'à la longue. Cela me confirme dans mon idée de l'antiquité du monde. J'en demande pardon à la Genèse, mais j'ai toujours pensé qu'il a fallu cinq ou six mille ans avant que la horde juive sût lire et écrire; et je soupçonne qu'Hercule et Thésée n'auraient pas été reçus dans votre Académie de Pétersbourg. Un jour viendra que la ville d'Orenbourg sera plus peuplée que Pékin, et qu'on y jouera des opéra-comiques.

En attendant, je me flatte que vous vous amuserez, madame, à battre le nouveau sultan*, ou que vous lui dicterez des conditions de paix, telles que les anciens Romains en imposaient aux anciens rois de Syrie. Cependant, chargée du poids

* Abdhul-Achmet, frère et successeur de Moustapha III, qui était mort le 21 janvier 1774.

immense de la guerre contre un vaste empire, et du gouvernement de votre empire, encore plus vaste, voyant tout, fesant tout par vous-même, vous trouvez encore du temps pour converser avec notre philosophe Diderot, comme si vous étiez désœuvrée.

Je n'ai jamais eu la consolation de voir cet homme unique; il est la seconde personne de ce monde avec qui j'aurais voulu m'entretenir : il me parlerait de votre majesté : majesté! ce n'est pas cela que je veux dire, c'est de votre supériorité sur les êtres pensants : car je compte les autres êtres pour rien. Je vous demande donc, madame, votre protection auprès de lui. Ne peut-il pas se détourner d'une cinquantaine de verstes pour venir me prolonger la vie en me contant ce qu'il a vu et entendu à Pétersbourg?

S'il ne vient pas sur le bord du lac de Genève, j'irai, moi, me faire enterrer sur le bord du lac Ladoga; il faut que je voie votre nouvelle création, je suis las de toutes les autres.

Je me mets à vos pieds avec adoration de latrie.

LETTRE ĀMCCLXXII.

DE CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

Le 4-15 mars.

Monsieur, les gazettes seules font beaucoup de bruit du brigand Pugatschew, lequel n'est en relation directe ni indirecte avec M. de Tott. Je fais autant de cas des canons fondus par l'un que des entreprises de l'autre. M. de Pugatschew et M. de Tott ont cependant cela de commun que le premier file tous les jours sa corde de chanvre, et que l'autre s'expose à chaque instant au cordon de soie.

Diderot est parti pour retourner à Paris. Nos conversations ont été très fréquentes; et sa visite m'a fait un très grand plaisir. On ne rencontre pas souvent de tels hommes. Il a eu de la peine à nous quitter; le seul attachement à sa famille l'a séparé de nous. Je lui manderai le desir que vous avez de le voir. Il s'arrêtera quelque temps à La Haie. Cette lettre répond à la vôtre du 4 mars, vieux style. Je n'ai pour le présent rien d'intéressant à vous mander; mais je ne laisserai pas de vous répéter les sentiments d'estime, d'amitié, et de considération que vous m'avez inspirés depuis long-temps.

CATERINE.

LETTRE ĀMCCLXXIII.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Fernei, 16 mars.

Bienheureux ceux qui ont de la santé, s'ils

sentent leur bonheur! Tous nos voisins, et madame Dupuits et moi, nous sommes sur le grabat; chacun est damné dans ce monde à sa façon. Pour moi, je dis dans ma chaudière: Comment se porte le serin? viendra-t-il nous voir au printemps? restera-t-il dans la cage de M. Lamure?

J'ai prêté la quatrième *Philippique* de Beaumarchais dans Genève: donc elle ne me reviendra pas. On a imprimé tout ce procès à Lyon; M. Vasselier peut vous le faire tenir. Beaumarchais a eu raison en tout, et il a été condamné. L'arrêt ne réussit pas mieux à Paris qu'à Montpellier*.

La colonie prospère, mais moi je suis bien loin de prospérer. Madame Denis sort en carrosse; elle va chez madame Dupuits et madame Racle, qui sont toutes deux grosses. Madame Dupuits souffre beaucoup; mais qui ne souffre pas, soit de corps, soit d'esprit? Ce monde-ci est une vallée de misère, comme vous savez. Le bonheur n'est qu'un rêve, et la douleur est réelle; il y a quatre-vingts ans que je l'éprouve. Je n'y sais autre chose que me résigner et me dire que les mouches sont nées pour être mangées par les araignées, et les hommes

* Cet arrêt a été cassé d'une voix unanime, sous Louis XVI, par la grand'chambre et la tournelle assemblées, quand le vrai Parlement fut rétabli dans ses fonctions. M. de Beaumarchais, rendu à son état de citoyen, fut porté par le peuple, de la grand'chambre à son carrosse, au milieu d'un concours d'applaudissements, fondant en larmes, et presque étouffé par la foule.

pour être dévorés par les chagrins. Celui d'être loin de vous et du serin est bien grand pour le vieux malade.

LETTRE ĀMCCLXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 mars.

Ma strangurie est revenue me voir, mon cher ange, je souffre comme un damné que je suis; mais je commande à mes souffrances de me laisser dicter que j'ai bien reçu votre lettre du 11 mars ; que je vous en remercie tendrement; que je trouve vos conseils aussi sages que votre conduite, et que je les avais prévenus, quoique ma conduite n'ait jamais été aussi sage que la vôtre.

Vous savez qu'en fait d'histoire je me suis toujours défié de la foule de ces empoisonnements dont les chroniqueurs aiment à grossir leurs ouvrages. Passe pour Britannicus ; je veux bien croire que Néron lui donna une grosse indigestion à souper. Je n'aime pourtant pas trop que l'on fonde une tragédie sur un plat de champignons; et, sans les belles scènes de Burrhus et même de Narcisse, je serais de l'avis du parterre qui réprouva cette pièce aux premières représentations. Mais je ne croirai jamais qu'un fou ait

empoisonné deux de ses femmes l'une après l'autre. Je crois plus volontiers aux sottises, aux absurdités, aux cabales, aux inconséquences, aux misères, dont votre ville de Paris abonde.

Je n'ai jamais lu *Eugénie*. On m'a dit que c'est une comédie larmoyante. Je n'ai pas un grand empressement pour ces sortes d'ouvrages; mais je lirai *Eugénie* pour voir comment un homme aussi pétulant que Beaumarchais a pu faire pleurer le monde. On m'a dit qu'on riait encore dans Paris de l'aventure de *Crispin rival*.

Je vous avoue que j'ai une répugnance extrême à remercier un duc espagnol d'une chose que je dois ignorer. Ma pauvre statue m'a attiré tant d'ennemis que je suis affligé toutes les fois qu'on m'en parle. Je m'étais bien douté que cette statue serait barbouillée par tous les gredins de la littérature. Je l'avais mandé à Pigalle, et même en vers assez plats. Toutes les fois qu'on veut trop élever un contemporain, il est sûr de trouver beaucoup de gens qui le rabaissent. C'est l'usage de tous les temps. Je fais plus de cas de votre amitié que de toutes les statues du monde, et elle me console de toutes les injures qu'on me dit.

Consolez-moi aussi de l'impertinence de ce *Taureau blanc* qui court les rues de Paris. Je crains bien qu'il ne me donne de furieux coups de cornes; et, à mon âge de quatre-vingts ans, il ne me

sied pas de me battre contre des taureaux, comme un Espagnol. La nature et la fortune me font assez de mal sur la fin de ma vie. Cette fin sera, comme le commencement, tout entière à vous. Je me mets aux pieds de madame d'Argental.

LETTRE ĀMCCLXXV.

A M. D'ALEMBERT.

21 mars.

Raton s'est trop pressé de servir Bertrand, et par conséquent il craint de l'avoir très mal servi*. Les typographes suisses ont plus mal servi encore, en donnant douze cents lieues carrées à l'empire de Russie, au lieu de douze cent mille. S'il n'y avait que cette faute, un zéro la corrigerait; mais il trouve que la feuille intitulée *Demande de l'extinction absolue,* etc., est une pièce beaucoup plus importante et plus décisive que tout ce qu'on pourrait écrire sur cette matière. Il faudrait que cette feuille fût entre les mains de tout le monde.

Raton est très affligé qu'on débite dans Paris un *Taureau*** qui pourrait lui écraser ses vieilles pattes, et lui donner de terribles coups de cornes.

* Il lui avait envoyé la *Lettre d'un Ecclésiastique*, etc. POLITIQUE ET LÉGISLATION, tome III.

** *Le Taureau blanc.* ROMANS, tome II.

Ces bœufs-là se mettent, depuis quelque temps, à frapper à droite et à gauche ; les Ratons ne peuvent plus trouver de trous pour se cacher. Une strangurie, qui m'avait voulu tuer l'année passée, est revenue cette année ; elle me tient au col, mais c'est à celui de la vessie : cela m'avertit de faire mon paquet et de déloger incessamment.

Je suis tendrement attaché aux deux secrétaires*, et je serai très fâché de partir sans les avoir embrassés.

LETTRE ĀMCCLXXVI.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 22 mars.

« Pulchrè! benè! rectè! »
Hor., *de Art. poet.*, v. 428.

Bertrand a reçu trois ou quatre paquets de marrons, qu'il a trouvés cuits très à propos et très croquants : mais il reste encore sous la cendre de très friands marrons à tirer, que Bertrand recommande à la patte de Raton. Il ne s'agit plus aujourd'hui de rétablir hautement et impudemment cette vermine malfesante, comme l'appelait, il y a quatre ou cinq ans, le roi de Prusse dans les lettres qu'il écrivait à Bertrand, ce même roi qui depuis...., et qui ne protége aujourd'hui cette canaille que pour faire une niche de page à des souverains plus sages que lui. Le projet actuel, comme

* D'Alembert et Condorcet.

Bertrand l'a dit à Raton, c'est d'établir une communaute de prêtres, destinée à l'instruction de la jeunesse, qui, tout prêtres qu'ils seront, ne pourront étudier la théologie ni diriger les séminaires. Les jésuites pourront être associés ou du moins affiliés à cette communauté (car on ne s'explique pas clairement sur cet objet); bien entendu que, quand une fois ils y auront le pied, tout le corps suivra bientôt, et qu'ils sauront bien se faire rendre et l'étude de la théologie, et la direction des séminaires; car tout ce qu'ils desirent, tout ce que veulent leurs amis, c'est de s'ouvrir un guichet de rentrée qui deviendra bientôt porte cochère. Il faut que Raton insiste sur ce danger, sur celui qui en résulterait pour l'état, où ces marauds mettraient le trouble plus que jamais; pour le roi, à qui ils ne pardonneront jamais d'avoir consenti à leur destruction; pour les ministres les plus attachés au roi, comme M. le duc d'Aiguillon, qu'ils feront repentir, s'ils le peuvent, d'avoir consommé cette destruction sous son ministère. Le premier usage qu'ils feront de leur crédit sera de se venger, et il ne leur coûtera pas de mettre le feu pour cela aux quatre coins du royaume. D'ailleurs à quoi bon cette communauté de prêtres? que fera-t-elle de mieux que les universités et que les autres communautés déja occupées de l'éducation? Ce ne sont point des communautés nouvelles qu'il faudrait établir; il faudrait rendre plus utiles, pour l'éducation, les communautés qui s'en occupent, en réformant le plan de cette éducation, qui en a tant de besoin, et en attachant aux universités plus d'argent et de considération. Il y a tant d'hommes de mérite qui sont sans fortune, et qui ne demanderaient pas mieux que de se livrer à ce travail, s'ils y trouvaient une existence honnête, etc. Voilà, mon cher Raton, de bons marrons de Lyon à cuire, sans compter ceux que Raton trouvera de lui-même dans sa poche. Bertrand lui recommande avec instance cette nouvelle fournée. Peut-

être même pourrait-il essayer un marron qui vaudrait mieux que tous les autres; c'est l'inconvénient de mettre la jeunesse entre les mains d'une communauté de prêtres quelconques, ultramontains par principes, et anticitoyens par état; mais ce marron demande un feu couvert, et une patte aussi adroite que celle de Raton: et, sur ce, Bertrand baise bien tendrement les chères pattes de Raton.

LETTRE ĀMCCLXXVII.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Fernei, 26 mars.

J'aurais bien envie, madame, de vous payer votre quartier, puisque vous dites que je ne vous écris qu'une fois en trois mois; mais, pour payer ses dettes, il faut être en argent comptant. Tout me manque, santé, loisir, esprit, imagination. Je suis accablé à l'âge de quatre-vingts ans d'affaires qui dessèchent l'ame, et de maux qui mettent le corps à la torture. Jugez, s'il vous plaît, si je ne suis pas en droit de vous demander du répit. Je voudrais être votre invalide, et vous faire la lecture; mais je suis bien plus qu'invalide: je suis mort. M. de Lisle, qui est tout-à-fait en vie, doit vous tenir lieu de tout. Je n'ai jamais vu un homme plus nécessaire à la société que lui. Les dragons de mon temps n'avaient pas l'esprit de cette tournure-là. Il ne veut pas croire que l'*Épître à Ninon*

soit du jeune comte de Schowalow, et faite dans les glaces de la Newa. Quelque aimable que soit M. de Lisle, il se trompe. Rien n'est plus extraordinaire que cet assemblage de toutes les graces françaises dans le pays qui n'était que celui des ours, il y a cinquante ans; mais rien n'est plus vrai. Vous avez dû voir, par vos conversations avec M. de Schowalow, l'oncle de l'auteur de l'épître, que la patrie d'Attila n'était pas le pays des sots.

On parle français à la cour de l'impératrice plus purement qu'à Versailles, parceque nos belles dames ne se piquent pas de savoir la grammaire. Diderot est tout étonné de ce qu'il a vu et entendu.

C'est sans doute le style de nos arrêts du Conseil et de nos édits de finance, qui a porté le bon goût devers la mer Glaciale, et qui fait qu'on joue *Zaïre* en Russie et à Stockholm.

Vous souviendrait-il, madame, que vous m'écrivîtes une fois que Catherine n'était qu'une héroïne de gazettes? Ce n'est pas de nos gazettes de Paris qu'elle est l'héroïne : elles ne lui sont pas favorables. J'espère que celles de Pékin lui rendront plus de justice. Il y a un homme dans mon voisinage qui sait fort bien le chinois, et qui a envoyé des vers chinois à l'empereur Kien-long, lequel empereur passe pour le meilleur poëte de l'Asie.

Pour Catherine, elle ne fait point de vers, mais elle s'y connaît fort bien; et d'ailleurs elle fait de très bonnes plaisanteries sur le Cosaque[1] qui s'est mis en tête de la détrôner.

Vous ne vous souciez guère de tout cela, et vous faites bien.

Vivez, madame, parlez, et portez-vous bien. Je suis à vos pieds. V.

LETTRE ĀMCCLXXVIII.

A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

27 mars.

Grand merci, monsieur, de vos nouvelles; mais cent fois plus de la manière dont vous les contez. Vous êtes comme La Fontaine; il n'inventait pas ses contes, mais il avait un style à lui. Vous devez avoir reçu l'*Histoire de l'Inde*, qui n'est pas un conte; vous devez avoir vu le *Catéchisme* des premiers brames, et vous ne m'en avez rien dit. Je vous l'adressai pourtant sous l'enveloppe de votre général des dragons.

Mes respects à M. Goëzmann. Ne vous avais-je pas bien dit qu'il n'y avait qu'un coupable dans cette belle affaire, comme il n'y avait qu'un homme

[1] * Pugatschew. (L. D. B.)

amusant? Vous vous imaginiez donc que *hors de cour* signifiait justifié, déclaré innocent? et, parce-que vous écrivez mieux que nos académiciens, vous pensiez savoir la langue du barreau. Je vous crois actuellement détrompé. Vous savez sans doute que *hors de cour* veut dire, *hors d'ici, vilain!* Vous êtes violemment soupçonné d'avoir reçu de l'argent des deux parties. Il n'y a pas assez de preuves pour vous convaincre, mais vous restez *entaché,* comme disait *l'autre* *, et vous ne pouvez plus posséder aucune charge de judicature.

Pour le blâme de Beaumarchais, je ne sais pas encore bien précisément ce qu'il signifie; pour moi, je ne blâme que ceux qui m'ennuient; et, en ce sens, il est impossible de blâmer Beaumarchais. Il faut qu'il fasse jouer son *Barbier de Séville,* et qu'il rie en vous fesant rire **.

Quant à La Chalotais, je pleure. Pour vous, monsieur, je vous aime de tout mon cœur, et je suis pénétré de vos bontés pour moi.

* *L'autre:* le Parlement, qui n'ayant pu parvenir à juger M. d'Aiguillon, s'en dédommagea en le déclarant entaché dans son honneur: il devint ministre six mois après.

** On raconte que par-tout où M. de Beaumarchais se montrait, on l'entourait et on l'applaudissait; que le lieutenant de police, qui lui voulait du bien, l'envoya chercher, et lui dit: « Je vous conseille, « monsieur, de ne vous montrer nulle part; ce qui se passe irrite « bien des gens; ce n'est pas tout d'être blâmé, sachez qu'il faut être « modeste. »

LETTRE AMCCLXXIX.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 29 mars.

Votre éloquence est semblable à celle de ce fameux orateur des Romains, Antoine, qui savait si bien plaider ses causes, même injustes, qu'il les gagnait toutes. Je me sens fort obligé de la haine que vous avez pour moi, et je vous prie de me la continuer comme la plus grande faveur que vous puissiez me faire. Bientôt vous me persuaderez qu'il fait nuit en plein jour.

Je suppose que Morival doit être à présent à Fernei. Vous entendez mieux les lois françaises que moi, et vous concilierez la présence d'un exilé avec ces mêmes lois qui lui défendent l'entrée de toute province appartenante à cet empire. Vous lui ferez obtenir sa grace, et une récompense de ce qu'il a eu assez d'esprit pour se dérober au supplice que ce malheureux La Barre a souffert.

Je veux croire qu'il y a des gens sensés, même dans Abbeville, qui condamnent le jugement barbare de leurs juges. Mais que le fanatisme crie que la religion est offensée, vous verrez ces mêmes juges, emportés par la fougue *, exercer les mêmes cruautés sur ceux qu'on leur dénoncera.

Vos juges français sont comme les nôtres : lorsque ces derniers ont la fièvre chaude, malheur à la victime qui se présente tandis qu'ils ont le transport au cerveau !

Mais c'est au protecteur des Calas et des Sirven à secourir Morival, et à purger sa nation de la honte que lui impri-

* Par leur fougue. (*Édit. de Berlin.*)

ment d'aussi atroces barbaries que celles d'Abbeville et de Toulouse.

En écrivant, je reçois votre seconde lettre datée du 11. Elle me trouve sans goutte, et je ne vous suis pas moins obligé du compliment que vous me faites au sujet de ma maladie. Cependant croyez que je suis très persuadé que le monde est très bien allé avant mon existence, et qu'il ira de même quand je serai confondu dans les éléments dont je suis composé. Qu'est-ce qu'un homme, un individu, en comparaison de la multitude des êtres qui peuplent ce globe? On trouve des princes et des rois à foison, mais rarement des Virgile et des Voltaire.

Nous connaissons ici *le Taureau blanc*, mais point le *Dialogue du prince Eugène et de Marlborough*, dont vous me parlez. On dit que vous en avez fait un dont les interlocuteurs sont la Vierge et la Pompadour. Je trouve la matière abondante, et je vous prie de me l'envoyer. Les ouvrages de votre jeunesse me consolent de mon radotage.

Demeurez jeune long-temps, haïssez-moi encore longtemps, déchirez les pauvres militaires, décriez ceux qui défendent leur patrie, et sachez que cela ne m'empêchera pas de vous aimer. *Vale.* FÉDÉRIC.

LETTRE ĀMCCLXXX.

A M. DE MAUPEOU.

Monseigneur, il est dit, dans la *Vie de Molière*, qu'il obtint de Louis XIV un bénéfice pour le fils de son médecin, dont il n'avait jamais suivi les ordonnances. Je suis encore plus rebelle à celles de mon curé; mais je ne sais si j'obtiendrai pour lui la ferme du Jong.

En attendant que M. le procureur-général de Bourgogne vous envoie les informations que vous avez la bonté de demander, permettez que je vous dise ce que je sais des jésuites à qui cette ferme appartenait, et du pays barbare où je suis naturalisé.

Notre province de Gex est de six lieues de long sur deux de large, située le long du lac de Genève, entre le mont Jura d'un côté, et les Alpes de l'autre : pays admirable à la vue, et dans lequel on meurt de faim. Il n'y eut pendant long-temps dans ce désert que des prêches, des goîtres, et des écrouelles. Le canton de Berne, conquérant de ces vastes provinces, fut possesseur, au seizième siécle, de la métairie du Jong, conquise auparavant par des chartreux du pays de Vaud (lesquels n'existent plus) sur une famille de paysans du même canton, éteinte, ainsi que tous les moines, dans cette partie de la Suisse.

Les Bernois cédèrent depuis Gex et la ferme du Jong au duc de Savoie, et gardèrent le pays de Vaud, parceque le vin y est bien meilleur : ils gardèrent aussi le bien des chartreux dans cette province de Vaud ; et la ferme du Jong resta au duc de Savoie.

Henri IV, comme vous le savez, monseigneur, échangea le marquisat de Saluces pour la Bresse et pour notre petite langue de terre, en 1601.

Nous fûmes presque tous huguenots jusqu'en 1685. Louis XIV révoqua l'édit de Nantes, et tout le monde s'enfuit. Nos terres restèrent incultes, et ne sont même encore cultivées que par des Savoyards.

On avait envoyé des jésuites dans le pays, dès l'an 1649, pour cultiver nos ames; et le cardinal Mazarin, le plus pieux des hommes, leur avait donné dès-lors cette grange du Jong, que j'ai l'insolence de demander pour mon curé.

Les jésuites, en cultivant la vigne du Seigneur dans notre pays, firent assez bien leurs affaires. Permettez-moi de vous raconter, monseigneur, qu'en 1756 j'appris qu'ils avaient acheté à ma porte le bien de six gentilshommes, tous frères au service du roi, tous mineurs, tous orphelins, tous pauvres. Ce bien était en antichrèse, c'est-à-dire prêté à usure depuis long-temps. Nos missionnaires l'achetèrent d'un huguenot qui l'avait acheté lui-même à vil prix. Ainsi l'on vit la concorde établie entre les jésuites et les hérétiques. Les jésuites obtinrent, en 1757, des lettres-patentes pour acheter ce bien; ils les firent entériner au parlement de Bourgogne: c'était le révérend père Fesse qui conduisait cette négociation. On lui dit qu'il risquait beaucoup, que les six mineurs pourraient un jour rentrer dans leur terre, en payant l'argent pour lequel elle avait été antichrésée; il ré-

pondit, dans un mémoire que j'ai vu, qu'il ne craignait rien, et que ces gentilshommes étaient trop pauvres. Cela me piqua. Je déposai l'argent qu'il fallait; et ces gentilshommes, nommés MM. de Crassi, très bons officiers, sont en possession de l'héritage de leurs pères. Le père Fesse est actuellement à Lyon ; il a changé son nom en Fessi, de peur qu'on ne prît ce nom pour des armes parlantes, attendu son énorme derrière.

Ce bien fesait partie du chef-lieu des jésuites; ce chef-lieu s'appelle Ornex. Toutes les acquisitions faites par les jésuites l'environnent. Le tout vaut entre quatre et cinq mille livres de rente, distraction faite des terres rendues à MM. de Crassi. La ferme du Jong, donnée par le roi aux jésuites, peut valoir annuellement six cents livres; elle est administrée par un procureur de Gex, nommé Martin, qui en rend compte au parlement de Dijon. Nous saisîmes le revenu du Jong, dans le procès en faveur des orphelins contre les jésuites. Nous apprîmes alors que cette métairie était un don royal, fait à condition d'édifier les huguenots. Elle est voisine de Fernei. J'ai eu le bonheur d'établir une colonie assez nombreuse, et des manufactures dans cette paroisse; le curé a besoin d'un vicaire. Nos curés, comme je crois avoir eu l'honneur de vous le dire, n'ont point de casuel, de peur que les hérétiques ne les accusent de ven-

dre les choses saintes; et si mon curé obtenait la ferme, il édifierait les hérétiques et ses ouailles.

Si par hasard la ferme du Jong était affectée au paiement des créanciers des jésuites, je ne demande rien pour mon curé; je vous demande seulement pardon de vous avoir ennuyé du vrai portrait de mon pays et du père Fesse.

LETTRE ĀMCCLXXXI.

A M. LE BARON DE CONSTANT DE REBECQUE.

11 avril.

L'ange exterminateur est chez nous. Wagnière et moi nous sommes au lit. Je m'y déméne comme un possédé, quand je vois que les Welches de Paris ne veulent pas convenir que l'*Épître à Ninon* soit du comte de Schowalow. Monsieur son oncle, qui est dans Paris, et qui a fait tirer une trentaine d'exemplaires de ce singulier ouvrage, sait bien ce qu'il en est. Il en a été aussi étonné que moi. Il y a un vers que je n'entends point, qui est probablement une faute d'impression. J'avoue que c'est un prodige qu'un tel ouvrage nous vienne du soixante et unième degré; mais le génie, qui est rare par-tout, se trouve aussi en tout climat. Fontenelle avait tort de dire qu'il n'y aurait jamais de poëtes chez les Nègres: il y a actuellement une

Négresse qui fait de très bons vers anglais [1]. L'impératrice de Russie, qui est l'antipode des Négresses, écrit en prose aussi bien que son chambellan en vers, et tous deux m'étonnent également. Ceux qui m'attribuent la *Lettre à Ninon* sont bien malavisés. Je ne dirai pas, comme madame Deshoulières :

Ce n'est pas tant pis pour l'ouvrage,
Quand on dit que nous l'avons fait.

Mais je ne suis pas assez impertinent pour me donner à moi-même les louanges que M. de Schowalow me prodigue dans son épître, et qui ne sont pardonnables qu'à l'amitié. Il est aussi faux que Catherine vende ses diamants, qu'il est faux que j'aie taillé ceux qu'on a envoyés de Pétersbourg à Ninon. J'ajoute qu'elle se moque très plaisamment de M. Pugatschew. On ne sait ce qu'on dit à Paris ni en vers ni en prose. Je vous prie, monsieur, de vouloir bien me faire avoir l'épître de M. Dorat [2], qui ne sera certainement pas tombé dans l'erreur du public.

[1]* Le comte Grégoire, ancien évêque et ancien sénateur, mort à Paris le 28 mai 1831, a donné dans son ouvrage sur la littérature des Nègres, de nombreuses preuves de leur capacité intellectuelle. (L. D. B.)

[2]* C'est la *Réponse de mademoiselle Ninon l'Enclos à M. de Voltaire.* (L. D. B.)

Le vieux malade vous embrasse très tendrement.

LETTRE ĀMCCLXXXII.

A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

18 avril.

Autant le vieux malade, monsieur, est enchanté de vos bontés et de vos lettres, autant il est affligé de votre incrédulité : c'est très sérieusement que je vous le dis. Toute la cour de Russie me saurait assurément très mauvais gré, si j'avais eu l'impudence de mettre un ouvrage un peu licencieux et un peu téméraire sous le nom d'un chambellan de l'impératrice, et d'un président de la législation. Je serais, de plus, un faquin très méprisable, si je m'étais loué moi-même dans cette pièce, qu'on m'attribue. Ne me faites pas passer, je vous en prie, pour un malhonnête homme et pour un ridicule; je ne sais de ces deux réputations laquelle est la plus cruelle. Ne me citez point M. d'Adhémar; il y a très grande apparence qu'il était parti de Pétersbourg avant que le jeune comte de Schowalow eût fait son épître à Ninon. Je venais de la recevoir, lorsque l'autre comte de Schowalow, son oncle, vint chez moi, il y a environ un mois. Il la fit imprimer sur-le-champ à Genève, et en fit tirer une quarantaine d'exemplaires; il

en a gardé l'original. Ce sont des faits qu'il vous sera aisé de constater avec lui, quand vous le verrez chez madame Du Deffand, où il va quelquefois.

J'avoue qu'il y a quelque ressemblance entre mon style et celui du jeune poëte russe. Il s'exprime très clairement, et ne court point après l'esprit : ce sont mes seules bonnes qualités. J'ai fait des disciples en Prusse et à Pétersbourg, et mes ennemis sont à Paris.

Catherine II me mandait, il n'y a pas longtemps, qu'il fallait qu'il y eût deux langages en France, celui des beaux esprits et le mien; mais qu'elle n'entendait rien au galimatias du premier.

Je viens, dans ma juste colère, de faire imprimer à Genève[1] une édition de l'*Épître à Ninon.* Je vous l'envoie, en vous protestant encore de mon innocence et de ma douleur.

On dit que madame de Brionne va chez le médecin suisse avec M. le duc de Choiseul; je ne le crois point. Je puis vous certifier, par de très tristes exemples, que ce médecin des urines n'est pas digne de voir les conduits de l'urine de madame de Brionne, et que c'est le plus plat charlatan qui existe; mais c'est assez qu'il tienne cabaret au haut d'une montagne, pour qu'on aille le consulter.

[1]* *Épître à Ninon de l'Enclos, et Réponse à M. de V***, publiée par M. Asinoff, ancien pasteur d'Oldenbourg.* Genève, 1774; in-8° de 24 pages. (L. D. B.)

N. B. Votre dernière lettre a été ouverte et mal recachetée. Je ne m'étonne pas qu'on soit curieux de vous lire; mais, quand vous voudrez me faire cette faveur, ayez la bonté d'envoyer votre lettre chez Marin *quès-à-co* [1], qui me fait tout tenir sûrement.

LETTRE ĀMCCLXXXIII.

A M. ROSSET *,

MAITRE DES COMPTES.

A Fernei, le 22 avril.

Monsieur, vous pardonnerez sans doute à mon grand âge et à mes maladies continuelles, si je ne vous ai pas remercié plus tôt du beau présent dont vous m'avez honoré.

J'ai lu avec beaucoup d'attention votre poëme sur l'agriculture. J'y ai trouvé l'utile et l'agréable, la variété nécessaire, et la difficulté presque toujours heureusement surmontée.

On dit que vous n'avez jamais cultivé l'art que vous enseignez. Je l'exerce depuis plus de vingt

[1] * Sobriquet donné à Marin par Beaumarchais dans ses mémoires. (L. D. B.)

* Rosset est auteur d'un *Poëme sur l'Agriculture*, qu'il dédia au roi.

ans, et certainement je ne l'enseignerai pas après vous.

J'ai été étonné que dans votre premier chant vous adoptiez la méthode de M. Tull, Anglais, de semer par planches. Plusieurs de nos Français (que vous appelez toujours François, et que par conséquent vous n'avez jamais osé mettre au bout d'un vers) ont voulu mettre en crédit cette innovation. Je puis vous assurer qu'elle est détestable, du moins dans le climat que j'habite. Un homme qui a été long-temps loué dans les journaux, et qui était cultivateur par titres, se ruinait à semer par planches, et était obligé d'emprunter de l'argent, tandis que son nom brillait dans *le Mercure.*

J'ai défriché les terrains les plus ingrats, qui n'avaient jamais pu seulement produire un peu d'herbe grossière; mais je ne conseillerai à personne de m'imiter, excepté à des moines, parce-qu'eux seuls sont assez riches pour suffire à ces frais immenses, et pour attendre vingt ans le fruit de leurs travaux.

Voilà pourquoi l'illustre et respectable M. de Saint-Lambert, que vous avouez être distingué par ses talents, a dit très justement « qu'il a fait « des Géorgiques pour les hommes chargés de « protéger les campagnes, et non pour ceux qui « les cultivent; que les *Géorgiques* de Virgile ne « peuvent être d'aucun usage aux paysans; que

« donner à cet ordre d'hommes des leçons en vers « sur leur métier est un ouvrage inutile; mais « qu'il sera utile à jamais d'inspirer à ceux que les « lois élévent au-dessus des cultivateurs la bien- « veillance et les égards qu'ils doivent à des ci- « toyens estimables. »

Rien n'est plus vrai, monsieur; soyez sûr que si je lisais aux paysans de mes villages les *OEuvres* et les *Jours* d'Hésiode, les *Géorgiques* de Virgile et les vôtres, ils n'y comprendraient rien. Je me croirais même en conscience obligé de leur faire restitution, si je les invitais à cultiver la terre en Suisse comme on la cultivait auprès de Mantoue.

Les *Géorgiques* de Virgile feront toujours les délices des gens de lettres; non pas à cause de ses préceptes, qui sont pour la plupart les vaines répétitions des préjugés les plus grossiers; non pas à cause des impertinentes louanges et de l'infame idolâtrie qu'il prodigue au triumvir Octave; mais à cause de ses admirables épisodes, de sa belle description de l'Italie, de ce morceau si charmant de poésie et de philosophie qui commence par ce vers :

« O fortunatos nimiùm, etc. »
Georg., II.

à cause de sa terrible et touchante description

de la peste; enfin à cause de l'épisode d'Orphée.

Voilà pourquoi M. de Saint-Lambert donne aux *Géorgiques* l'épithète de charmantes, que vous semblez condamner.

J'aurais mauvaise grace, monsieur, de me plaindre que vous avez été plus sévère envers moi qu'envers M. de Saint-Lambert. Vous me reprochez d'avoir dit, dans mon *Discours à l'Académie*, qu'on ne pouvait faire des Géorgiques en français. J'ai dit qu'on ne l'osait pas, et je n'ai jamais dit qu'on ne le pouvait pas. Je me suis plaint de la timidité des auteurs, et non pas de leur impuissance. J'ai dit, en propres mots, qu'on avait resserré les agréments de la langue dans des bornes trop étroites. Je vous ai annoncé à la nation; et il me paraît que vous traitez un peu mal votre précurseur.

Il me semble que vous en voulez aussi à la poésie dramatique, quand vous dites « que la « prose a eu au moins autant de part à la formation de notre langue que la poésie de notre « théâtre; et que quand Corneille mit au jour ses « chefs-d'œuvre, Balzac et Pélisson avaient écrit, « et Pascal écrivait. »

Premièrement on ne peut compter Balzac, cet écrivain de phrases ampoulées, qui changea le naturel du style épistolaire en fades déclamations recherchées.

A l'égard de Pélisson, il n'avait rien fait avant *le Cid* et *Cinna*.

Les *Lettres provinciales* de Pascal ne parurent qu'en 1654; et la tragédie de *Cinna*, faite en 1642, fut jouée en 1643. Ainsi il est évident, monsieur, que c'est Corneille qui, le premier, a fait de véritablement beaux ouvrages en notre langue.

Permettez-moi de vous dire que ce n'est pas à vous de rabaisser la poésie. J'aimerais autant que M. d'Alembert et M. le marquis de Condorcet rabaissassent les mathématiques: que chacun jouisse de sa gloire. Celle de M. de Saint-Lambert est d'avoir enseigné aux possesseurs des terres à être humains envers leurs vassaux; aux ministres, à adoucir le fardeau des impôts autant que l'intérêt de l'état peut le permettre. Il a orné son poëme d'épisodes très agréables. Il a écrit avec sensibilité et avec imagination.

Vous avez joint, monsieur, l'exactitude aux ornements; vous avez lutté à tout moment contre les difficultés de la langue, et vous les avez vaincues. M. de Saint-Lambert a chanté la nature, qu'il aime, et vous avez écrit pour le roi. La Fontaine a dit:

> On ne peut trop louer trois sortes de personnes;
> Les dieux, sa maîtresse, et son roi.
> Ésope le disait: j'y souscris quant à moi.

Ésope n'a jamais rien dit de cela; mais qu'importe*?

LETTRE ĀMCCLXXXIV.

A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Fernei, 26 avril.

Sire, permettez-moi de parler à votre majesté de votre jeune officier, à qui vous avez donné la permission de venir chez moi. Je croyais trouver un jeune Français qui aurait encore un petit reste de l'étourderie tant reprochée à notre nation. J'ai trouvé l'homme le plus circonspect et le plus sage, ayant les mœurs les plus douces, et aimant passionnément la profession des armes, à laquelle il s'est voué.

Je ne sais encore s'il réussira dans ce qu'il entreprend; mais il m'a dit vingt fois qu'il ne quitterait jamais votre service, quand même il ferait en France la fortune la plus brillante et la plus solide. Je n'étais pas suffisamment instruit de sa famille et de son étonnante affaire; c'est un bon gentilhomme, fils du premier magistrat de la ville où il est né. J'ai fait venir les piéces de son procès. Je ne sors point de surprise, quand je vois quelle

* Ce n'est pas non plus à Ésope que La Fontaine fait dire cela, mais bien à Malherbe. Liv. I, fab. XIV.

a été sa faute, et quelle a été sa condamnation. Il n'est chargé juridiquement que d'avoir passé fort vite, le chapeau sur la tête, à quarante pas d'une procession de capucins, et d'avoir chanté avec quelques autres jeunes gens une chanson grivoise, faite il y a plus de cent ans.

Il est inconcevable que, dans un pays qui se dit policé, et qui prétend avoir quelques citoyens aimables, on ait condamné au supplice des parricides un jeune homme sortant de l'enfance, pour une chose qui n'est pas même une peccadille, et qui n'aurait été punie ni à Madrid ni à Rome de huit jours de prison.

On ne parle encore de cette aventure dans l'Europe qu'avec horreur, et j'en suis aussi frappé que le premier jour. J'aurais conseillé à M. de Morival, votre officier, de ne point s'avilir jusqu'à demander grace à des barbares en démence, si cette grace n'était pas nécessaire pour lui faire recueillir un héritage qu'il attend.

Quoi qu'il arrive, il restera chez moi jusqu'à ce que son affaire soit finie ou manquée, et il profitera de la permission que votre majesté lui a donnée. Il reviendra à son régiment le plus tôt qu'il pourra, et le jour que vous prescrirez.

Je remercie votre majesté d'avoir daigné me l'envoyer. Je me suis attaché à lui de plus en plus; et sa passion de vous servir toujours est une des

plus fortes raisons des sentiments que j'ai pour lui. J'ose vous assurer que personne n'est plus digne de votre protection ; la pitié que son horrible aventure vous inspire fera la consolation de sa vie, si malheureusement commencée, et qui finira heureusement sous vos ordres. La mienne est accablée des plus grandes infirmités ; vos bontés en adoucissent l'amertume, et je la finirai avec des sentiments qui ont toujours été invariables, avec le plus profond respect pour votre majesté, et, j'ose le dire, avec le plus tendre attachement pour votre personne. *Le vieux malade de Fernei.*

LETTRE AMCCLXXXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 avril.

Mon cher ange, je vous avais d'abord envoyé quelques *Pégases*[1] par l'hippopotame ; mais je n'ai point eu de nouvelles de ce *cheval marin*, quoique j'aie caressé son poitrail ; je n'ai pas même eu de réponse de lui depuis quinze jours ; je ne sais s'il est au fond de la mer. Tous mes *Pégases*, que je lui avais envoyés, sont probablement noyés avec lui.

[1] * *Dialogue de Pégase et du Vieillard.* POÉSIES, tome II. (L. D. B.)

Je suis toujours très malade; et, quoique je m'égaie quelquefois à faire de mauvais vers, je n'en souffre pas moins.

Je me suis donné la petite consolation de démasquer, dans les notes de *Pégase,* ce scélérat d'abbé Sabotier, qui, après avoir commenté Spinosa, a l'insolence d'accuser d'irréligion tant d'honnêtes gens, et qui, ayant fait des vers que le cocher de Vertamont aurait été honteux de faire dans un mauvais lieu, ose condamner les libertés innocentes qu'on peut prendre en poésie. Ce petit monstre est, dit-on, le favori de l'évêque Jean-George de Pompignan; il est bon de connaître ces scélérats d'hypocrites. La littérature est devenue un cloaque que mille gredins remplissent de leurs ordures. Vous conviendrez qu'il vaut mieux à présent faire labourer Pégase que le monter.

Portez-vous bien, mon cher ange, vous et madame d'Argental; jouissez d'une vie honorée et tranquille; pour moi, je me meurs entre mes montagnes.

LETTRE MMCCLXXXVI.

A UN ACADÉMICIEN DE SES AMIS.

. . . .

. . . .

Si on ne veut point croire dans Paris que le jeune comte de Schowalow, chambellan de l'impératrice de Russie, et président d'un bureau de la législation, soit l'auteur de l'*Épître à Ninon*, c'est apparemment par modestie, car cette épître est peut-être ce qui fait le plus d'honneur à notre nation. C'est une chose bien surprenante que n'ayant été, je crois, que trois mois à Paris, il ait pris si bien ce que vous appelez *le ton de la bonne compagnie*, qu'il l'ait perfectionné, qu'il y ait ajouté l'élégance et la correction, si inconnues à quelques seigneurs français qui n'ont pas daigné apprendre l'orthographe.

M. de Schowalow fesait déja de très jolis vers français quand il était chez moi, il y a quelques années, et nous avons eu depuis, dans des recueils, quelques piéces fugitives de lui, très bien travaillées.

Il se trompe en disant que Chapelle

> A côté de Ninon fredonnait un refrain.

Chapelle, qu'on a beaucoup trop loué, était

bien loin de fredonner des chansons à côté de Ninon. Cet ivrogne, qui eut quelques saillies agréables, était son mortel ennemi, et fit contre elle des chansons assez grossières. En voici une :

Il ne faut pas qu'on s'étonne
Si parfois elle raisonne
De la sublime vertu
Dont Platon fut revêtu ;
Car, à bien compter son âge,
Elle doit avoir... *vécu*
Avec ce grand personnage.

Ce n'est pas là le style de M. le comte de *Schovalo*. J'écris son nom comme nous le prononçons : car je ne saurais me faire aux doubles *W*, pour lesquels j'ai toujours eu la plus grande aversion, ainsi que pour le mot *françois*.

J'admire les gens qui m'attribuent cette épître : ils m'imputent de m'être donné des louanges qui sont pardonnables à l'amitié de M. de Schovalo, mais qui seraient assurément très ridicules dans ma bouche.

J'ai lu par hasard des nouvelles à la main, n° 25, dont l'auteur prétend que je me suis caché sous le nom de M. de Schovalo ; il pourrait dire aussi que je me cache tous les jours sous le nom du roi de Prusse, qui fait des choses non moins étonnantes en notre langue, et sous celui de l'impératrice de Russie, qui écrit en prose comme son

chambellan en vers. Les fadaises insipides dont tant de petits Welches nous inondent, croyant être de vrais Français, sont bien loin d'égaler les chefs-d'œuvre étrangers dont je vous parle ; c'est que ces petits Welches n'ont que des mots dans la tête, et que ces génies du Nord pensent solidement.

J'emploie le double *W* pour les Welches : il faut être barbare avec eux.

Les minces écrivains de nouvelles et d'inutilités m'imputent une *Lettre d'un Ecclésiastique* sur les jésuites, et je ne sais quel *Taureau blanc*. Je vous assure que je ne me mêle point des jésuites ; je suis comme le pape, je les ai pour jamais abandonnés, excepté père Adam, que j'ai toujours chez moi. A l'égard des taureaux blancs ou noirs, je m'en tiens à ceux que j'éléve dans mes étables et avec lesquels je laboure. Il y a soixante ans que je suis un peu vexé, et je m'en console dans ma chaumière, pratiquant *quid faciat lætas segetes*. J'ai sur-tout *lætum animum*, malgré la cabale qui croit m'affliger, et dont je me moquerai tant que j'aurai un souffle de vie, etc.

LETTRE ĀMCCLXXXVII.

A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

4 mai.

Le vieux malade ne peut écrire ni de sa main, ni de celle de son scribe, qui est malade aussi; il se sert d'une main étrangère pour vous dire, monsieur le marquis, que vous devenez l'homme le plus nécessaire à la France. Vous avez su tirer *aurum ex stercore Condamini*[1]. Votre ministère de secrétaire fera une grande époque dans la nation.

Je vois, dans tout ce que vous faites, toutes les fleurs de l'esprit et tous les fruits de la philosophie; c'est la corne d'abondance. On courra à vos éloges comme aux opéra de Rameau et de Gluck. La réputation que vous vous faites est bien au-dessus des *honneurs obscurs de quelque légion*[2]. Tout le monde convient qu'une compagnie de cavalerie n'immortalise personne; et je puis vous assurer que vos éloges de l'Académie des sciences éterniseront l'Académie et le secrétaire. Il n'y a qu'une chose de fâcheuse, c'est que le public souhaitera qu'il meure un académicien chaque semaine pour vous en entendre parler.

[1] * Allusion à l'*aurum de Stercore Ennii.* (L. D. B.)

[2] * RACINE. *Britannicus*, act. I, sc. II. (L. D. B.)

Je voudrais que le clergé eût un secrétaire comme vous, et que vous pussiez, en enterrant tous les prêtres, faire leur oraison funèbre, et enseigner aux hommes la raison, qu'on est fort loin de leur enseigner. Vous rendez bien des services importants à cette malheureuse raison. Je vous en remercie de tout mon cœur, comme attaché passionnément à vous et à elle.

LETTRE MCCLXXXVIII.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 15 mai.

Morival vous a les plus grandes obligations. Sans le connaître, son innocence seule a plaidé pour lui; et, rougissant de la barbarie des jugements prononcés dans votre patrie contre des légèretés qu'on ne peut qualifier de crimes, vous embrassez généreusement sa défense. C'est se déclarer le protecteur des opprimés et le vengeur des injustices. Cependant, avec toute votre bonne volonté, il sera difficile, pour ne pas dire impossible, d'obtenir la grace de ce jeune homme. Quelques progrès que fasse la philosophie, la stupidité et le faux zèle se maintiennent dans l'Église, et le nom de l'*inf*... est encore le mot de ralliement de tous les pauvres d'esprit, et de ceux que la fureur du salut de leurs concitoyens possède. Dans un royaume très chrétien, il faut que les sujets soient très chrétiens; et on n'en souffrira jamais qui manquent à saluer la pâte que l'on adore comme un dieu, ou à s'agenouiller devant elle.

Le seul moyen d'obtenir grace pour Morival est de lui per-

suader d'aller faire amende honorable à la porte de quelque église, la torche à la main, de se faire fesser par des moines au pied du maître-autel, et au sortir de là de se faire moine lui-même. Ni vous ni lui ne fléchirez autrement ce clergé qui se dit le ministre du *Dieu des vengeances*, ni les juges auxquels rien ne coûte tant que de se rétracter.

Cependant l'entreprise vous fera honneur, et la postérité dira qu'un philosophe retiré à Fernei, du fond de sa retraite a su élever sa voix contre l'iniquité de son siècle, qu'il a fait briller la vérité au pied du trône, et contraint les puissants de la terre a réformer les abus. L'Arétin n'en a jamais fait autant. Continuez à protéger la veuve et l'orphelin, l'innocence opprimée, la nature humaine foulée sous les pieds impérieux de l'arrogance titrée, et soyez persuadé que personne ne vous souhaite plus de prospérités que le philosophe de Sans-Souci. *Vale.* FÉDÉRIC.

LETTRE ĀMCCLXXXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 mai.

Quelque chose qui soit arrivé et qui arrive, je ne veux pas mourir sans avoir la consolation d'avoir revu mes anges. Il n'y a que ma malheureuse santé qui puisse m'empêcher de faire un petit tour à Paris. Je n'ai affaire à aucun secrétaire d'état; je ne suis point de l'ancien Parlement. Il y avait une petite tracasserie entre le défunt et moi, tracasserie ignorée de la plus grande partie du public, tracasserie verbale, tracasserie qui ne

laisse nulle trace après elle. Il me paraît que je suis un malade qui peut prendre l'air par-tout, sans ordonnance des médecins.

Cependant je voudrais que la chose fût très secrète. Je pense qu'il est aisé de se cacher dans la foule. Il y aura tant de grandes cérémonies, tant de grandes tracasseries, que personne ne s'avisera de songer à la mienne.

En un mot, il serait trop ridicule que Jean-Jacques, le Génevois, eût la permission de se promener dans la cour de l'archevêché, que Fréron pût aller voir jouer *l'Écossaise*, et moi que je ne pusse aller ni à la messe ni aux spectacles dans la ville où je suis né. Tout ce qui me fâche, c'est l'injustice de celui qui régne à Chanteloup, et qui doit régner bientôt dans Versailles. Non seulement je ne lui ai jamais manqué, mais j'ai toujours été pénétré pour lui de la reconnaissance la plus inaltérable. Devait-il me savoir mauvais gré d'avoir haï cordialement les assassins du chevalier de La Barre et les ennemis de la couronne? cette injustice, encore une fois, me désespère. J'ai quatre-vingts ans; mais je suis avec M. de Chanteloup comme un amant de dix-huit ans quitté par sa maîtresse.

Quand vous jugerez à propos, mon cher ange, d'engager, de forcer votre ami et votre voisin,

M. de Prâlin, à représenter mon innocence, vous me rendrez la vie.

Je ne vous parle point des bruits qu'on fait déja courir de l'ancien Parlement qu'on rappelle, de M. le chancelier qu'on renvoie : je n'en crois pas un mot. Tout ce que je sais, c'est que je suis dévot à mes anges.

LETTRE ĀMCCXC.

A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

27 mai.

La première chose, monsieur, qui me vint dans la tête quand le roi eut la petite-vérole, c'est que la famille royale et tout Versailles allaient en être attaqués.

« Regis ad exemplar totus componitur orbis. »

Cette maudite peste arabique a cela de particulier, qu'elle se communique non seulement par le tact et par l'air, mais encore par l'imagination. Il aurait fallu commencer par imiter M. le duc d'Orléans; il faudrait donner la petite-vérole à tout le monde, pour sauver tout le monde.

Vous devez sans doute mener une vie bien triste*,

* A Choisi, où Mesdames avaient toutes trois la petite-vérole.

mais plus elle est sombre, plus vous avez besoin de Gluck, et nous aussi.

Nous sommes tous Gluck à Fernei, monsieur; nous sommes aussi Arnoud; nous sommes encore plus de Lisle; et, pour vous en convaincre, nous avons sauvé un pauvre diable de moine défroqué qui osait porter votre nom. A l'égard de mademoiselle Arnoud, qui chante si bien :

Que de graces ! que de beauté !

nous sentons bien qu'on peut lui reprocher un petit manque de modestie, et qu'il n'est pas honnête de chanter ainsi ses louanges. Elle se tirera de cette critique comme elle pourra. Pour madame Du Deffand, nous ne lui pardonnons pas de s'être ennuyée à cette musique.

On nous envoie des tas de nouvelles dont nous ne croyons rien : nous doutons, et nous attendons.

La proposition que vous me faites d'acheter toute la cargaison de Pompignan* est d'un grand calculateur; mais je trouve encore mieux mon compte dans l'Inde, où nous nous sommes avisés, quelques Génevois et moi, d'envoyer un vaisseau. Ce vaisseau a péri à son arrivée en France, tant notre marine est toujours malheureuse ! et, malgré cela,

* On la proposait au rabais.

nous n'y avons rien perdu. Comme j'irai bientôt dans l'autre monde, chargez-moi d'y vendre votre part du Pompignan, car il n'y aurait pas de l'eau à boire dans celui-ci.

On dit que le fermier* dont vous me parlez veut rester dans sa ferme: en ce cas, il a raison; car tant vaut l'homme, tant vaut sa terre. Mais ce digne fermier a eu très grand tort d'imaginer qu'un pauvre manœuvre, éloigné de cent lieues, devait savoir s'il y avait ou non des charançons qui gâtaient ses blés. Cela m'a fait une peine extrême, et je ne m'en consolerai point: il faut pourtant se consoler.

On dit que la nation se prépare à être fort sérieuse et fort sage: elle y aura de la peine; ce n'est pas là de ces choses où il n'y a que le premier pas qui coûte.

LETTRE ĀMCCXCI.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

31 mai.

Quand monseigneur sera dans son royaume d'Aquitaine, ou dans sa province de Richelieu, ou dans son pavillon des fées, il n'a qu'à me dire:

* M. le duc de Choiseul.

Lève-toi, et marche[1]; mon cadavre lui obéira. Je suis dans un état pitoyable; il n'importe. Je ne pourrai jamais avoir l'honneur de manger en public à sa table. Ma décrépitude et mes infirmités ne me le permettent pas. Je doute encore beaucoup que vous daigniez m'accueillir en particulier. Je suis très sourd, et on dit que mon héros est un peu dur d'oreille. N'importe, encore une fois. Je serai consolé, et j'oublierai ma misère pour m'occuper de votre gloire et pour être témoin que vous êtes un vrai philosophe. C'est par-là qu'il faut finir. Je vous ai déja dit que votre duc d'Épernon ne l'était pas, et que c'était en tous sens un homme infiniment inférieur à vous. C'est ce que je vous prouverai quand il vous plaira.

Songez, quoique vous ne soyez pas à beaucoup près si vieux que moi, que vous avez vu six générations, en comptant Louis XIV, et que pendant ces six générations vous avez toujours eu une carrière brillante. Cette seule idée est un excellent appui de la philosophie. Je vivrais cent trente-quatre ans comme Jean Causeur, qui vient de mourir en Bretagne, que jamais je ne risquerais de vous envoyer des *Pégases* et autres fadaises de chétive littérature. Mais je vous envoie hardi-

[1]* Allusion à la résurrection du Lazare. (Évangile de saint Jean, ch. v, v. 8.) (L. D. B.)

ment une petite oraison funèbre de Louis XV[1], composée par un académicien de province, nommé *Chambon*[2]. Vous n'y trouverez aucun de ces lieux communs, et rien de ces déclamations dont le public est tant rebattu; mais vous y verrez de la vérité. Elle est bien étonnée, cette vérité, de se trouver dans une oraison funèbre, et elle sera encore plus étonnée de ne pas déplaire. Remarquez, je vous en prie, qu'un seul académicien fit l'éloge du feu roi pendant sa vie, et que c'est un académicien qui le premier l'a loué publiquement après sa mort. Les louanges sont un peu restreintes. Il n'y a que celles-là de vraies.

Ce modéré panégyriste n'avait pas de rancune.

Mais ce vain éloge, et le monarque, tout sera bientôt oublié. Autrefois dans de pareilles circonstances le grand-chambellan disait: Messieurs, le roi est mort, songez à vous pourvoir. On y songeait assez sans qu'il le dît. Pour moi, monseigneur, je ne songe qu'à vous être attaché avec le plus tendre respect jusqu'au dernier moment de ma vie.

[1]* *Éloge funèbre de Louis XV*. Siècle de Louis XV, tome II. (L. D. B.)

[2]* L'un des nombreux pseudonymes de Voltaire, que Barbier est bien loin d'avoir tous fait connaître. (L. D. B.)

LETTRE ĀMCCXCII.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

6 juin.

Je vous dois un quartier, madame ; il faut que je me hâte de vous le payer, parceque bientôt je ne vous en paierai plus jamais. Le petit ouvrage de M. de Chambon m'a paru mériter que je vous l'envoie, non pas à cause de son éloquence, car je le crois un peu trop simple, mais à cause des vérités qui m'y semblent prodiguées assez sagement.

Souvenez-vous de moi, madame, en cas qu'on m'honore jamais d'une messe des morts, et soyez bien sûre que les sept ou huit jours que j'ai encore à vivre seront employés à vous aimer, à vous regretter, et à souhaiter qu'il y ait au moins dans Paris cinq ou six dames qui vous ressemblent. V.

LETTRE ĀMCCXCIII.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Fernei, 11 juin.

Voici le temps, monsieur, où nous espérons avoir l'honneur de vous posséder quelques jours

dans la course que vous allez faire en Vivarais. Je suis pressé de vous voir accomplir vos promesses; car si vous tardez, il y a grande apparence que vous ne me trouverez plus. Je m'affaiblis tous les jours, et je sens que dans peu il faudra me joindre à la foule des gens qui m'ont précédé, et qui me suivront. Il est vrai que si j'ai le bonheur de vous revoir, vous me donnerez encore l'envie de vivre; mais je veux bien en courir les risques.

Je suis très fâché que madame Dixneufans ne vienne point avec vous. Mais quand on a juste la moitié de ce qu'on voudrait avoir, on doit être très content.

Je ne sais pas trop où vous êtes actuellement, ni où est madame Dixneufans; je hasarde ma lettre, elle vous trouvera bien. Passez par chez nous quand vous irez voir madame votre mère. Vous me trouverez probablement dans mon lit. Je n'en suis guère sorti depuis votre dernière apparition. Je suis entièrement mort au monde; mais je revivrai pour vous embrasser. Je vous souhaite toutes les prospérités, tous les agréments, tous les plaisirs dont je suis détrompé, et dont vous serez détrompé un jour tout comme moi. En attendant, conservez-moi vos bontés, qui me sont bien chères. V.

LETTRE ĀMCCXCIV.

A M. D'ALEMBERT.

15 juin.

Mon cher maître, le petit discours patriotique de M. Chambon a réussi chez tous les étrangers; c'est le premier éloge vrai que j'ai jamais lu. Si Louis XV pouvait revivre, il le signerait; mais il l'a signé, puisqu'il dit précisément la même chose dans son testament.

Je vois que vous êtes mécontent de ces mots: « Ce que Louis XV a établi, et ce qu'il a détruit, « mérite notre reconnaissance*. » Mais ce qu'il a établi, c'est l'École militaire; ce qu'il a détruit, c'est la faction intolérable des jésuites; j'ose y ajouter la faction de MM. Crépin, Quatresous, Quatrehommes, Gilet, Poirau, qui firent la guerre de la Fronde, et leurs successeurs, qui ont fait la guerre aux beaux-arts et à la raison. Ce n'est pas à vous de prendre le parti des éternels ennemis de ces arts et de cette raison dont vous êtes le soutien.

Le feu roi ne voulait et ne pouvait vouloir que le bien, mais il s'y prenait mal. Son successeur

* Voyez ROMANS, tome II, page 469.

semble inspiré par Marc-Aurèle : il veut le bien, et il le fait. S'il continue, il verra son apothéose avant l'âge où les badauds sont majeurs.

Je suis fâché de mourir avant d'avoir vu les prémices du beau régne dont vous allez jouir. Je sens que je n'en ai que jusqu'à la chute des feuilles.

J'emploie mes derniers jours à faire réformer, si je puis, la plus détestable injustice que l'ancien Parlement ait jamais faite : si j'y réussissais, je mourrais content. La seule chose dont Raton soit très mécontent, c'est de partir sans avoir embrassé son cher Bertrand.

LETTRE ĀMCCXCV.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 19 juin.

Aucun cheval ne m'a jeté en bas : je ne suis point tombé. Je n'ai point eu l'aventure de votre saint Paul, qui était un détestable cavalier; mais j'ai eu la fiévre avec un fort érysipéle. Cependant je n'ai rien vu d'extraordinaire dans mes rêveries; point de troisième ciel. J'ai encore moins entendu de ces paroles ineffables que la langue des hommes ne saurait rendre; mon aventure toute commune s'est réduite à un érysipéle, comme tout le monde peut en avoir.

Le gazetier de Leyde, qui ne m'honore pas de sa faveur, a brodé ce conte à plaisir. Il a l'imagination poétique; il ne tiendrait qu'à lui de faire un poëme épique.

Pour le bon Louis XV, il est allé en poste chez le Père

éternel. J'en ai été fâché : c'était un honnête homme, qui n'avait d'autre défaut que celui d'être roi. Son successeur débute avec beaucoup de sagesse, et fait espérer aux Welches un gouvernement heureux. Je voudrais qu'il eût traité la Du Barri plus doucement, par respect pour son bisaïeul.

Si la monacaille influe sur ce jeune homme, les petits-maîtres seront en rosaire, et les initiées de Vénus, couvertes d'*Agnus Dei*. Il faudra que quelque évêque s'intéresse pour Morival, et qu'un picpus plaide sa cause. On prétend qu'un orage se forme et menace les philosophes. J'attends tranquillement dans mon petit coin les nouveautés et les événements que ce nouveau régne va produire : disposé à admirer tout ce qui sera admirable, et à faire mes réflexions sur ce qui ne le sera pas, ne m'intéressant qu'au sort des philosophes, et principalement à celui du patriarche de Fernei, dont le philosophe de Sans-Souci a été, est, et sera le sincère admirateur. *Vale.* FÉDÉRIC.

LETTRE ĀMCCXCVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 juin.

Mon cher ange, l'esprit est prompt, et la chair est faible[1]. Si je pouvais mettre un pied devant l'autre, vous croyez bien que mes deux pieds seraient chez vous. Je vous aurais même apporté quelques fruits de ma retraite; car je suis de ces

[1]* « Spiritus quidem promptus est, caro verò infirma. » (Évangile de saint Marc, ch. XIV, v. 38.) (L. D. B.)

vieux arbres près de périr par le tronc, et qui ont encore quelques branches fécondes. C'est une destinée bien funeste que je puisse et que je ne puisse pas venir vous voir; mais j'espère encore, malgré mes quatre-vingts ans et toutes mes misères. Il est vrai que je suis un peu sourd, un peu aveugle, un peu impotent; le tout est surmonté de trois à quatre infirmités abominables; mais rien ne m'ôte l'espérance. Ce fond de la boîte de Pandore me reste. Je ne sais si La Borde conserve encore ce trésor; il se flattait de faire jouer sa *Pandore,* lorsqu'il a été écrasé par Gluck, et par la mort de son protecteur.

Vous avez, mon cher ange, l'espérance la plus juste de vivre long-temps, très honoré, et très heureux avec madame d'Argental, et vous n'avez aucun des maux qui sont sortis de la boîte. Votre lot est un des plus heureux, votre félicité me sert de consolation.

J'écris à papillon-philosophe* qui est un phénix en amitié. Je me mets aux pieds de madame d'Argental. Je ne doute pas que vous ne voyiez souvent M. le duc de Prâlin; et, comme je le crois plus juste que son cousin[1], je vous supplie de vouloir bien, dans l'occasion, lui parler de mon attachement inviolable.

* Madame de Saint-Julien.

[1] * Le duc de Choiseul. (L. D. B.)

LETTRE MMCCXCVII.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

25 juin.

Je vous ai fait des infidélités, madame, en faveur de M. de Lisle ; mais aussi il me fesait mille agaceries, quand vous me traitiez avec indifférence. Il me parlait de vous, et vous ne m'en disiez mot. Il m'apprenait que vous aviez été à l'opéra d'*Iphigénie*, et que vous aviez trouvé les vers, le récitatif, les ariettes, la symphonie, les décorations mêmes, détestables. Il nous a envoyé quelques airs qui ont paru très bons à ma nièce, grande musicienne ; mais, comme l'accompagnement manquait, j'ai persisté à croire qu'il n'y a rien dans le monde au-dessus du quatrième acte de *Roland* et du cinquième acte d'*Armide*. Je suis toujours pour le siècle de Louis XIV, malgré tout le mérite du siècle de Louis XV et de Louis XVI.

Enfin, madame, vous vous humanisez avec moi. Vous m'écrivez, vous me fournissez matière à écrire, vous m'envoyez de très jolis vers qui valent beaucoup mieux qu'une très grande ode. Je vous en remercie, et je voudrais bien savoir de qui ils sont. Je ne suis pas accoutumé à en rece-

voir de pareils. Voilà un bon ton, et rien n'est plus rare.

J'ai su que M. le duc de Choiseul était revenu à Paris en triomphateur, et qu'il était reparti en philosophe. Je lui battis des mains avec le peuple, et je ne le trouve pas moins injuste envers moi.

Je persiste dans ma haine contre les assassins du chevalier de La Barre et du comte de Lally; et je n'ai jamais conçu comment il avait pu être mécontent de l'horreur que j'ai eue pour des injustices auxquelles il ne peut prendre le moindre intérêt. Je lui serai toujours attaché, fût-il exilé, ou fût-il souverain. Je serai pénétré de reconnaissance pour lui, je le regarderai comme un génie supérieur ; mais je ne lui pardonnerai jamais l'erreur dans laquelle il est tombé sur mon compte.

Pour vous, madame, je vous pardonne de ne m'avoir jamais instruit de rien, et d'avoir voulu que je vous écrivisse de mon désert, où j'ignorais tout ce qui se passait dans le monde. Vous m'écriviez quelquefois quatre mots cachetés du grand sceau de vos armes, au lieu de me mettre au fait, et de cacheter avec une tête.

M. de Lisle a eu plus de compassion que vous; cependant je ne vous ai point abandonnée. Je vous ai fait parvenir de plates vérités en vers et

en prose, quand il m'en est tombé entre les mains, et je vous en enverrai tout autant qu'il m'en viendra.

Vous ne me donnez aucunes nouvelles des grands tourbillons qui vous entourent; et moi je vous écrirai tout ce que je saurai dans ma solitude. Vous voyez, madame, que je suis de meilleure composition que vous, et cependant c'est vous qui vous plaignez.

LETTRE ĀMCCXCVIII.

DE FRÉDÉRIC,

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

Cassel, le 28 juin.

Monsieur, madame Galatin, mademoiselle sa fille, et M. Mallet, arrivèrent avant-hier. Vous pouvez vous imaginer quelle fut ma joie. Elle fut redoublée par la lettre que madame Galatin m'a remise de votre part. Que je reconnais bien le prix de votre amitié, et que ne suis-je toujours à portée de vous assurer de la mienne de bouche! Quand viendra cet heureux jour où je pourrai vous revoir! J'y pense continuellement, et j'espère encore une de ces années, quand vous y penserez le moins, d'aller vous surprendre à Fernei. Quand viendra-t-il cet heureux jour où je pourrai revoir un ami que j'aime tendrement!

Madame Galatin est un peu fatiguée du voyage. J'espère que le séjour des bains de Geismar la remettra entièrement. Nous y allons demain. Ma santé est assez bonne. Les

chagrins la dérangent quelquefois; mais quand on se dit, dans le meilleur des mondes possibles, qu'il faut regarder d'un œil indifférent et philosophique les choses que l'on ne saurait changer, on les surmonte, je l'avoue, mais jamais au point que cela ne fasse quelque impression sur le tempérament.

Continuez-moi toujours, mon cher ami, votre amitié. Écrivez-moi, quand cela ne vous incommodera pas. Conservez votre santé, à laquelle personne ne s'intéresse plus que moi, et soyez bien persuadé de la tendre amitié et de la parfaite estime avec lesquelles je serai toute ma vie, monsieur, votre, etc. FRÉDÉRIC.

LETTRE ĀMCCXCIX.

A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

1er juillet.

Il vaut cent mille fois mieux, monsieur, être à Chanteloup qu'à Mouzon. Votre vieux malade de Fernei, que vous avez ragaillardi par vos lettres, achèvera tout doucement sa petite carrière à Fernei, quoiqu'on le presse de venir badauder à Paris. Il serait fort aise d'entendre l'*Iphigénie* de Gluck; mais il n'est pas homme à faire cent lieues pour des doubles croches; et il craint plus les sots propos, les tracasseries, les inutilités, la perte du temps, qu'il n'aime la musique.

Quand vous serez dans ce vaste tourbillon, vos lettres me tiendront lieu de tous les plaisirs

qu'on cherche dans le fracas du monde. Je verrai mieux ses sottises par vos yeux que par les miens, qui sont très affaiblis par mes quatre-vingts ans. Écrivez-moi de Paris, et je renonce à Paris.

Vous savez que ce n'est que par vous que j'ai été instruit de l'état des choses. Je sais un peu l'histoire de France, mais je ne savais rien du temps présent. J'étais assez instruit que l'ancien Parlement, tuteur des rois, avait banni du royaume Charles VII, l'un de ses pupilles; qu'il avait fait brûler en place de Grève la maréchale d'Ancre comme sorcière; qu'il mit à cinquante mille écus la tête d'un cardinal premier ministre; que MM. Culet, Gratau, Martinau, Crépin, Quatresous, Quatrehommes, etc., chassèrent deux fois leur pupille Louis XIV de Paris, et son petit frère, et leur pauvre mère. Je savais même qu'ils voulaient me faire pendre, pour avoir rapporté quelques uns de ces faits dans le *Siècle de Louis XIV*. Je bénis Dieu et celui qui nous a défaits de *messieurs;* mais je ne l'ai jamais vu, je ne le connais point. Quand je vous dis que je ne le connais point, ce n'est pas de Dieu dont je parle; c'est de l'homme qui a détruit *messieurs,* et qui nous a délivrés de la vénalité de la justice. Je ne lui ai jamais rien demandé.

Il n'y a qu'un seul homme en France à qui j'aie

jamais demandé des graces. Il me les a toutes accordées. J'en conserverai, vif ou mort, une reconnaissance inviolable. Je le regarderai toujours comme le premier homme de l'état, quand il y aurait autant de Du Barri que Salomon avait de concubines. J'ai toujours pensé de même, et, s'il en doute, je l'aime au point de ne pouvoir lui pardonner.

Je vous demande pardon de vous parler de tout cela; mais j'ai le cœur plein, il faut que je débonde.

Je ne vous dirai rien de ce qu'on fait à Paris, parceque probablement on n'y sait ce qu'on fait ni ce qu'on dit; et j'attendrai, pour avoir des notions justes, que vous soyez dans ce pays-là. Si j'avais le malheur d'être roi, j'aurais assurément le bonheur de vous prendre pour mon premier ministre, car vous êtes le seul qui me disiez la vérité. La plupart de ceux qui me font l'honneur de m'écrire ne me mandent que des bagatelles, ou des bruits populaires, ou des contradictions.

LETTRE ĀMCCC.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

5 juillet.

Je suis coupable envers vous, monsieur, et d'au-

tant plus coupable que, pensant absolument comme vous, je devais vous faire sur-le-champ mes remerciements, et vous envoyer ma profession de foi.

Oui, monsieur, j'aime mieux *le Tartufe* et *le Misanthrope* que les comédies nouvelles. Oui, j'ose préférer Racine à nos drames, et j'aime mieux *Roland* et *Armide* que certains opéra. Ce n'est pas parceque j'ai quatre-vingts ans que je pense ainsi; car j'avais le même mauvais goût à quinze, et probablement je mourrai dans mon péché. Je vois que, chez toutes les nations du monde, les beaux-arts n'ont qu'un temps de perfection; et, après le siécle du génie, tout dégénère à force d'esprit.

Je vous sais un très grand gré de combattre en faveur du bon goût; mais vous ne ramènerez pas au vin de Bourgogne des gens blasés qui s'enivrent de mauvaise eau-de-vie. Ceci soit dit entre nous, car il ne faut pas fâcher les ivrognes; ils n'entendent ni raison ni raillerie.

On dit que vous avez un drame qui s'appelle *le Vindicatif*[1]; mais il n'y avait qu'à jouer *Atrée*, c'est le plus grand vindicatif qu'on ait jamais connu.

Amusez-vous de ce qu'on vous donnera; le bon temps est passé, le meilleur vin est bu. Vous savez

[1] * Drame en cinq actes et en vers libres, par Gérard Dudoyer des Gastels, né à Chartres le 29 avril 1732, mort à Paris le 18 avril 1798. (L. D. B.)

sans doute que dans l'Évangile on donnait toujours le plus mauvais vin au dessert[1].

Pardonnez-moi encore une fois, monsieur, de vous écrire si tard. Je suis le plus négligent des hommes. J'égare tous mes papiers ; je suis comme le siécle, je ne sais ce que je fais; mais je sais bien ce que je dis en vous renouvelant tous les sentiments de ma très respectueuse estime.

LE VIEUX MALADE.

LETTRE ĀMCCCI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 juillet.

Mon cher ange, plus d'un personnage des tragédies de Corneille dit qu'il est pénétré à-la-fois de joie et de douleur; cela m'a paru autrefois une espéce de contradiction, ou du moins une idée un peu trop recherchée ; mais je sens qu'il peut y avoir du vrai dans le galimatias. Votre lettre du 25 juin me remplit de joie; mais voici mes douleurs.

J'ai entrepris un régime qui ne me permet pas la moindre fatigue; je suis de la plus extrême faiblesse; ma pauvre colonie exige ma présence réelle;

[1] * Aux noces de Cana. Évangile de saint Jean, ch. II, v. 10. (L. D. B.)

j'ai trois procès pour quelques arpents de terre : ma destinée est bien étrange. Je m'arrangeais, après vingt-cinq ans d'absence, pour me livrer à la félicité de me revoir entre mes deux anges ; et il m'est impossible de partir de plus de deux mois. Ce ne sera donc qu'en septembre que je pourrai goûter une joie pure.

Il faut encore vous dire que j'avais presque un engagement à Bordeaux, et qu'il m'aurait été impossible de le remplir. Vous savez bien que vous êtes ma première passion.

J'ai écrit à madame de Saint-Julien ; je lui ai dit combien j'étais touché de ses bontés, et je lui ai demandé bien pardon de n'en pas profiter ; je ne sais même si j'oserais, vers ce mois de septembre, prendre la liberté de loger dans un palais qui appartient en quelque sorte au clergé de France. Ne serait-ce point un sacrilége ?

Je n'ai point de nouvelles de notre ancien maître des jeux*. Comme tout le monde se mêle ici de prophétiser, on prophétise qu'il ne restera pas long-temps dans son gouvernement. Je conçois bien que son ancien ami [1], qui est, je crois, ac-

* M. le duc de Richelieu.

[1] * Le comte de Maurepas, que Louis XVI, à son avénement au trône, rappela le 20 mai au Conseil où il prit séance en qualité de ministre d'état. Créé chef du Conseil des finances le 16 mai 1776, Maurepas mourut le 21 novembre 1781. (L. D. B.)

tuellement à Marli, lui ferait, s'il le pouvait, donner le conseil d'aller prendre l'air de Richelieu.

Vous souvenez-vous que, sous la fin de la régence, tous les ministres jouaient aux lettres de cachet les uns contre les autres? Je pense qu'on sera plus réservé dans ce temps-ci. L'aurore de ce règne annonce le plus beau jour. On m'a envoyé de Paris une félicitation à M. Dorat sur sa terrible ode à l'honneur du Nouveau Règne.

> Puissent, mon cher Dorat, ces jours du nouveau règne,
> Plus heureux que tes vers, être plus longs encor!

Cela m'a paru bien joli; on ne peut pas dire à un homme plus délicatement qu'il est très ennuyeux.

Seriez-vous assez bon, assez aimable pour me dire des nouvelles du *Vindicatif*? Ce n'est pas trop un sujet de comédie: c'est peut-être quelque drame larmoyant. Molière n'aurait jamais choisi un tel sujet; l'*Atrée* de Crébillon pouvait très bien être intitulé *le Vindicatif*; mais il n'y a pas le mot pour rire dans cette pièce. Les genres me semblent un peu confondus; on ne sait plus où l'on en est. Plus on a d'esprit, moins on a de goût. Si vous n'étiez pas à Paris, je n'aimerais guère Paris.

Je me mets à l'ombre des ailes de mes anges, et cela très tendrement.

LETTRE ĀMCCCII.

A M. LE COMTE CAMPI,

A MODÈNE.

Monsieur, votre belle tragédie et la lettre dont vous m'avez honoré me sont parvenues, heureusement pour moi, dans un temps où je peux encore lire; car, lorsque l'hiver approche avec ses neiges, mes yeux de quatre-vingts ans me refusent le service. Agréez mes remerciements; vous devez avoir reçu ceux de toute l'Italie, dont vous augmentez la gloire.

Votre tragédie est conduite avec un grand art; et votre épisode d'Idolea me paraît supérieur à l'Aricie de l'admirable Racine; mais, ce qui est plus essentiel, votre pièce intéresse et fait couler des larmes. Une intrigue vraisemblable et bien suivie se fait approuver, le sentiment seul se rend maître du cœur:

« Et quocumquè volent animum auditoris agunto. »
Hor., *de Art. poet.*, v. 100.

Vous avez très heureusement imité Ovide dans les excuses que Biblis, amoureuse de son frère, cherche auprès des dieux :

« Dî melius, Dî nempe suas habuere sorores.

« Sic Saturnus Opim junctam sibi sanguine duxit,
« Oceanus Tethyn, Junonem rector Olympi :
« Sunt Superis sua jura. »

Met., IX, 497.

Si Biblis avait été Juive, elle aurait pu apporter l'exemple de Sara, qui était la sœur d'Abraham, son mari, à ce qu'elle dit. Elle se serait fondée sur le discours de Thamar, qui dit à son frère Amnon : Demandez-moi en mariage à mon père ; il ne vous refusera pas. Si elle avait été Italienne, elle aurait pu implorer votre proverbe : *La cugina non mancare, la sorella se.*

Mais la tragédie veut des passions, des remords, et des catastrophes sanglantes ; c'est en quoi, monsieur, vous avez très bien réussi. Je ne suis point surpris du nombre des sonnets faits à votre louange ; ce sont des fleurs qu'on jette par-tout sur votre passage. Pour nous autres Français, quand nous nous amusons à faire des tragédies, nous ne recueillons guère que des chardons : nos Cotins et nos Frérons s'en nourrissent, et en offrent à quiconque réussit.

J'ai l'honneur d'être avec la plus respectueuse estime, monsieur, etc.

LETTRE MMCCCIII.

A M. LE COMTE CAMPI.

A Fernei, 8 juillet.

« Nardi parvus onyx eliciet cadum. »
Hor., lib. IV, od. xii.

Le Dialogue de Pégase et du Vieillard m'a valu une lettre de vous, que je proposerais à tous les jeunes gens comme une leçon de raison et de goût. Il est d'une belle ame et d'un esprit juste de sentir de l'horreur et du mépris pour ce discours que Photin tient à Ptolémée dans *la Pharsale*, et que Corneille a si malheureusement imité dans sa tragédie de *Pompée*, si remplie de grandes beautés et de défauts insupportables.

Lucain tombe d'abord dans une faute, dans une contradiction que Corneille ne s'est point permise; c'est de dire que Ptolémée est un enfant plein d'innocence : *Puer est, innocua est ætas;* et de dire, quelques vers après, que Photin conseilla l'assassinat de Pompée en homme qui savait flatter les pervers, et qui connaissait les tyrans :

« Sed melior suadere malis et nosse tyrannos,
« Ausus Pompeium letho damnare Photinus. »
Lib. VIII, v. 482.

Mais j'ai toujours vu avec chagrin, et je l'ai dit har-

diment, que le Photin de Corneille débite plus de maximes de scélératesse que celui de Lucain; maximes cent fois plus dangereuses, quand elles sont récitées devant les princes avec toute la pompe et toute l'illusion du théâtre, que lorsqu'une lecture froide laisse à l'esprit la liberté d'en sentir l'atrocité.

Je ne m'en dédis point, je ne connais rien de si affreux que ces vers :

> Le droit des rois consiste à ne rien épargner;
> La timide équité détruit l'art de régner.
> Quand on craint d'être injuste, on a toujours à craindre;
> Et qui veut tout pouvoir doit oser tout enfreindre,
> Fuir comme un déshonneur la vertu qui le perd,
> Et voler sans scrupule au crime qui le sert.
>
> *Pompée*, act. I, sc. I.

Vous avez vu très judicieusement, monsieur, que non seulement ces maximes sont exécrables, et ne doivent être prononcées en aucun lieu du monde, mais qu'elles sont absurdes dans la circonstance où elles sont placées. Il ne s'agit pas du *droit des rois;* il est question de savoir si on recevra Pompée, ou si on le livrera à César. Il faut plaire au vainqueur; ce n'est pas là un droit des rois. Ptolémée est un vassal qui craint d'offenser César son maître.

J'ai exprimé sans ménagement mon horreur pour tous ces lieux communs de barbarie, qui

font frémir l'honnêteté et le sens commun. J'ai dit et j'ai dû dire combien sont horribles à-la-fois et ridicules ces autres vers que j'ai entendu réciter au théâtre :

> Chacun a ses vertus ainsi qu'il a ses dieux...
> Le sceptre absout toujours la main la plus coupable...
> Le crime n'est forfait que pour les malheureux...
> Oui, lorsque de nos soins la justice est l'objet,
> Elle y doit emprunter le secours du forfait.

On ne peut dire plus mal des choses plus odieuses : cependant il y a des gens d'assez mauvaise foi pour oser excuser ces horreurs ineptes. Point de mauvaise cause qui ne trouve un défenseur, et point de bonne qui n'ait un adversaire; mais à la longue le vrai l'emporte, sur-tout quand il est soutenu par des esprits tels que le vôtre.

Si rien n'est plus odieux aux honnêtes gens que ces scélérats de comédie qui parlent toujours de *crime,* qui crient que le *crime* est héroïque, que la *vengeance est divine,* qu'on s'immortalise par des *crimes,* rien n'est plus fade aussi que ces héroïnes qui nous rebattent les oreilles de leur vertu. C'est un grand art dans Racine que Néron ne dise jamais qu'il aime le *crime,* et que Junie ne se vante point *d'être vertueuse.*

Je vous demande bien pardon, monsieur, de vous dire des choses que vous paraissez savoir mieux que moi.

LETTRE ĀMCCCIV.

A MADAME D'ÉPINAI.

8 juillet.

Quoi, ma philosophe a été comme moi sur la frontière du néant, et je ne l'ai pas rencontrée! je n'ai point su qu'elle fût malade! Je ne doute pas que son ancien ami Esculape-Tronchin ne lui ait donné dans ce temps funeste des preuves de son amitié pour elle, et de son pouvoir sur la nature: si cela est, je l'en révèrerai davantage, quoiqu'il m'ait traité un peu rigoureusement.

Mes misérables quatre-vingts ans sont les très humbles serviteurs de vos étouffements et de vos enflures; et, sans ces quatre-vingts ans, je pourrais bien venir me mettre à côté de votre chaise longue.

J'ai reçu, il y a long-temps, des nouvelles d'un de vos philosophes, datées du pôle arctique; mais rien de l'autre, qui est encore en Hollande: je ne sais pas actuellement où est M. Grimm; on dit qu'il voyage avec MM. de Romanzow; il devrait bien leur faire prendre la route de Genève; il est bon que ceux qui sont nés pour être les soutiens du pouvoir absolu voient les républiques.

J'admire le roi de s'être rendu à la raison, et

d'avoir bravé les cris du préjugé et de la sottise; cela me donne grande opinion du siècle de Louis XVI. S'il continue, il ne sera plus question du siècle de Louis XIV. Je l'estime trop pour croire qu'il puisse faire tous les changements dont on nous menace. Il me semble qu'il est né prudent et ferme; il sera donc un grand et bon roi. Heureux ceux qui ont vingt ans comme lui, et qui goûteront long-temps les douceurs de son régne! Non moins heureux ceux qui sont auprès de votre chaise longue! Je suis fixé sur le bord du lac, et c'est de ma barque à Caron que je vous souhaite du fond de mon cœur la vie la plus longue et la plus heureuse.

Agréez, madame, mes très tendres respects, etc.

LETTRE ĀMCCCV.

A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

A Fernei, 10 juillet.

J'ai oublié, monsieur, de vous répondre sur le chapitre du *roué**, ou *rouable,* que vous croyez

* Du Barri, surnommé *le Roué:* on disait à Paris qu'après la mort de Louis XV, il s'était réfugié en Suisse sous le nom de Delille, qu'il aurait pu porter à cause de la terre de l'Ile-Jourdain qu'il avait escroquée, et que l'abbé Terrai lui rescroqua dès que Louis XV fut mort.

être à Lausanne, et y avoir pris votre nom. Il est vrai qu'il y avait un *roué* surnommé Delille. C'était un moine défroqué qui avait enlevé une fort jolie fille. Ses supérieurs couraient après lui pour le faire brûler : nous avons envoyé le moine et sa demoiselle en Russie.

L'autre moine dont vous me parlez, ou l'autre roué, comme il vous plaira, a passé quelque temps à Vevai sur le chemin du Valais. On le dit à présent en Italie. Voilà tout ce que je sais des anciens seigneurs de la Cour.

Il me semble qu'il n'y a rien de mieux à faire pour les Français que d'être doux, gais, et aimables. M. le duc d'Orléans donnait, il y a quelques années, des fêtes charmantes, et jouait parfaitement la comédie. M. de Maurepas était le premier homme du monde pour les parades ; il était célèbre pour ses bons mots. Tout cela est plus agréable que de se déchirer les oreilles, pour savoir si les assassins des Calas et des La Barre achéteront encore ou non le droit de nous juger.

Je vous demande en grace, monsieur, de me faire lire l'épître de M. de Rulhière; j'aime les bons vers autant que M. le comte de Provence[1], à qui je sais bon gré d'ailleurs de faire renaître le temps des anciens troubadours.

[1] * Qui depuis fut Louis XVIII. (L. D. B.)

Il me semble que je ne vous ai point assez dit combien je suis charmé de ces deux vers :

Puissent, mon cher Dorat, les jours du nouveau règne,
Plus heureux que tes vers, être plus longs encor!

Si ces deux vers ne sont pas de vous, il y a donc quelqu'un dans le monde qui vous vaut bien.

Madame Denis et moi nous souhaitons passionnément que votre régiment aille incessamment sur notre frontière.

Une très belle voix, que Dieu nous a envoyée dans nos déserts, nous a chanté des morceaux d'*Iphigénie* et d'*Orphée* qui nous ont fait un extrême plaisir.

LETTRE ĀMCCCVI.

A M. SUARD[1].

A Fernei, 16 juillet

J'ai, monsieur, plus d'un remerciement à vous faire. Je n'ose vous parler d'un portrait dans lequel je ne dois pas avoir l'impudence de me reconnaître ; mais, s'il était vrai que vous eussiez

[1] * Cette lettre est ici plus complète et plus correcte que dans les éditions précédentes. — J. B. Antoine Suard, né à Besançon le 15 janvier 1734, mort à Paris le 20 juillet 1817. Auteur de traductions et de notices élégantes. (L. D. B.)

voulu soutenir un pauvre vieillard, sur le bord de son tombeau, contre la sainte cabale qui ameute les Sabatier et les Clément, jugez quelle obligation vous aurait ce vieux bon homme, et comme il marcherait gaiement vers sa dernière heure!

C'est d'un plus grand bienfait que je voudrais vous rendre des actions de graces publiques. Savez-vous qu'un curé de votre pays et de mon voisinage a fait un assez gros livre pour prouver que je suis le plus religieux des hommes, et que j'ai eu bien de la peine à empêcher qu'il ne fût imprimé: tant la bonté extrême de cet honnête curé aurait fait rire la malignité humaine[1]!

Je vous dois cent fois plus de reconnaissance, et la saine partie de l'Académie, et la saine partie du public, en auront autant que moi pour votre très étonnant discours, pour cette vertu courageuse dont vous avez donné le premier* exemple, pour cette raison victorieuse avec laquelle vous avez confondu les ennemis de la raison. Le jour de votre réception sera une grande époque. Il y a si peu d'intervalle entre l'éloge de Fénélon, condamné par un arrêt du Conseil, et votre discours (condamné sans doute par le recteur Coger), que je suis encore tout stupéfié de votre intrépidité.

[1] * Cet alinéa n'avait encore été imprimé que par nos soins dans l'édition Perronneau. (L. D. B.)

* Var. Le précieux...

Il est vrai qu'elle est accompagnée d'une grande sagesse. Vous vous êtes couvert de l'égide de Minerve en frappant à droite et à gauche avec l'épée de Mars.

Je dois me taire sur ceux qui ont eu le malheur de retarder votre réception; j'en ai gémi pour eux. Je me flatte qu'ils verront combien ils avaient été trompés. Vous ne vous êtes vengé qu'en les éclairant; il faudra bien qu'ils pensent comme le public.

Voilà, Dieu merci, une nouvelle carrière ouverte; il faudra jeter dans le feu presque tous les discours précédents, qui n'ont été que de fades éloges en style académique.

Je vois enfin les véritables fruits de la philosophie, et je commence à croire que je mourrai content. J'ai craint pendant quelque temps qu'on ne rendît quelque arrêt pour supprimer le nom de philosophe dans la langue française; supprimez le nom d'hypocrite dans l'Académie, ou du moins que ceux qui le sont encore en rougissent, et qu'ils prennent les livrées de la raison, pour oser paraître devant les honnêtes gens.

Je vais relire votre discours pour la quatrième fois. Si mes quatre-vingts ans et mes maladies me permettaient de me remuer, je voudrais vous embrasser vous et vos amis.

Adieu, monsieur; point de formule gothique, de très, etc. Je suis votre redevable, etc.

LETTRE ĀMCCCVII.

A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

18 juillet.

Je suis confus, monsieur, et pénétré de reconnaissance. Ce n'est point par vanité que mon cœur est si sensible à tout ce que vous avez bien voulu dire en ma faveur, dans *le Mercure* de juillet; c'est qu'en effet rien n'est plus précieux pour moi qu'une pareille marque d'amitié. Ce qui ajoute encore à votre bienfait, c'est ce noble et juste mépris qu'il vous sied si bien de témoigner à ces petits regrattiers de la littérature, à cette canaille qui, en barbouillant du papier pour vivre, ose avoir de l'amour-propre, et qui juge avec tant d'insolence de ce qu'elle n'entend pas. Il est juste d'écarter à coups de fouet les chiens qui aboient sur notre passage.

J'aurais bien voulu lire *les Barmécides* de M. de La Harpe. Il est le seul qui approche du style de Racine, et même d'assez près; mais il a encore plus d'ennemis que n'en eut Racine. Dieu veuille qu'il trouve un Louis XIV! j'ai peur qu'il ne rencontre que des Pradons. Il a, de plus, un grand

malheur; c'est d'être né dans un siècle dégoûté, qui ne veut plus que des drames et des doubles croches, et qui au fond ne sait ce qu'il veut. Le public est à table depuis quatre-vingts ans; il boit enfin de mauvaise eau-de-vie sur la fin du repas.

Les hommes de génie peuvent dire, dans ce temps, qu'ils sont nés mal-à-propos. Ce n'est pas pour vous que je parle, ni pour d'Alembert; car vous êtes nés tous deux pour honorer votre siècle, et pour nous défaire de la multitude d'insectes qui bourdonnent, et qui voudraient piquer.

Je suis bien aise que l'insecte qui a voulu ressusciter le procès de M. de Morangiés ait été écrasé par la commission du Conseil; cet insecte était dangereux: il donnait au mensonge l'air de la vérité. J'ai lu une moitié de son mémoire, qu'on m'a envoyé: il faut que le rapporteur du Conseil ait un esprit bien fin et bien juste, pour avoir démêlé toutes les petites fourberies dont ce mémoire atroce fourmille. Il me semble que M. de Sartine est très outragé dans ce mémoire, sous le nom général de *la police*. Je ne sais rien de plus punissable.

On me console, en m'assurant que les assassins du chevalier de La Barre ne reviendront point pour être nos tyrans, en fesant semblant d'être les protecteurs du pauvre peuple, qui n'est que le sot peuple.

On parle de prochains changements dans le ministère; mais il est dit dans la sainte Écriture: *Nolite audire prophetas*[1].

Adieu, monsieur; conservez-moi des bontés qui font la consolation de ma vie.

LETTRE ĀMCCCVIII.

A M. L'ABBÉ DU VERNET,

A PARIS.

A Fernei, 24 juillet.

J'ai toujours aimé M. de La Condamine. Je vous prie, monsieur l'abbé, de l'en assurer et de le remercier de son *Catéchisme**. Vous pouvez aussi, monsieur, le bien assurer que je suis très fâché de savoir qu'il loge chez lui La Beaumelle, et qu'il donne à dîner à Fréron. Il y a de meilleures bonnes œuvres à faire. Ses vers ne sont pas d'un grand poëte; il n'en a jamais fait que pour s'amuser; mais ses sentiments sont ceux d'un honnête homme. Je l'ai toujours connu pour être de la communion des gens de bien. Je n'aime ni La

[1]* La *Bible* attaque souvent les prophètes. Voyez sur-tout *Deutéronome*, ch. XIII, v. 1, 2, 3; ch. XVIII, v. 20; — *Les Rois*, liv. III, ch. XXII, v. 8. (L. D. B.)

* *Le Catéchisme* et *le Chinois* étaient deux petits poëmes qui contenaient la profession de foi de M. de La Condamine.

Beaumelle, ni Fréron, qui m'a affligé quelquefois, et qui souvent m'a fait rire. Mais je crois, monsieur, avec vous et votre ami M. de La Condamine, qu'il existe un Dieu rémunérateur et punisseur, et qui, s'il se mêle des chenilles de nos vergers, rendra à mes ennemis selon leurs œuvres.

Je vous renvoie, monsieur, *le Chinois* de M. de La Condamine. Un jeune homme de beaucoup de talent, que je possède dans ma chartreuse, s'est amusé à rajuster et à raccourcir les habits de cet honnête Chinois; cela ne peut déplaire ni à Kien-long, son empereur, ni à son père, l'arpenteur du zodiaque, que j'aime toujours, malgré Fréron, La Beaumelle, et autres grands écrivains, qui font la gloire du régne de Louis XV.

LETTRE ĀMCCCIX.

A M. DE POMARET,

MINISTRE DU SAINT ÉVANGILE,

A GANGES.

26 juillet.

C'était, monsieur, un Montillet, archevêque d'Auch, qui, ayant appris qu'un grand nombre de vos réformés s'étaient assemblés extraordinairement le 4 de mai dans son diocèse, et avaient

transgressé la loi au point de prier Dieu publiquement pour la santé de Louis XV, déféra ce crime à Louis XVI.

Je donnai part à quelques uns de vos confrères du zéle qu'a témoigné ce digne prélat, possesseur d'ailleurs de cent mille écus de rente. Il est gouverné par une demi-douzaine de jésuites, qui ne sont pas aussi riches que lui, mais qui sont aussi saints et aussi sages.

Un marquis de Ganges, exempt des gardes du roi, est aujourd'hui à Fernei. Je voudrais bien qu'il vous y eût amené.

J'espère que, dans sept ou huit cents ans, les hommes ne se persécuteront plus pour savoir, « Utrùm chimæra bombinans in vacuo possit co-« medere secundas intentiones. » (RABELAIS.)

LETTRE ĀMCCCX.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

28 juillet.

Je n'ai point de thème aujourd'hui, madame; j'ai envie de vous écrire, et je n'ai rien à vous dire. Quand je vous aurai souhaité un bon estomac, de la dissipation, et de l'amusement, il en résultera seulement que je vous ai ennuyée.

Le conte que vous m'avez fait de ce nouveau

conseiller qui n'osait *copiner* avant que ses anciens *copinassent*, est un vieux conte que j'ai entendu faire avant que madame de Choiseul fût née.

J'ai un neveu qui est gros comme un muid, et qui est doyen des conseillers-clercs du nouveau Parlement : il faut me pardonner de prendre un peu le parti de sa compagnie. L'ancienne n'était guère plus savante, et était certainement plus tracassière. Si vous vous faites lire l'histoire, vous aurez remarqué que, depuis François Ier, le parlement de Paris a cru toujours ressembler au parlement d'Angleterre.

C'est précisément comme si un de nos consuls se croyait consul romain. Le monde a toujours été gouverné par des équivoques. Toutes nos querelles de religion ont eu des équivoques pour principe; c'est ce qui m'a fait souhaiter que la satire de Boileau sur les équivoques fût un peu meilleure.

Il me paraît que vous autres Parisiens vous allez voir une grande et paisible révolution dans votre gouvernement et dans votre musique. Louis XVI et Gluck vont faire de nouveaux Français.

M. de Lisle va à son régiment, et je n'aurai plus de nouvelles. Il avait une pitié charmante pour ma curiosité. Il me donnait des thèmes toutes les semaines; il égayait le sérieux de ma vie, car je suis très sérieux : je fais mes moissons,

je plante, je bâtis, j'établis une colonie qu'on va peut-être détruire : voilà des occupations graves.

Portez-vous bien, madame; ayez du plaisir, si vous pouvez : cela est bien plus important et beaucoup plus difficile. Je vous suis attaché depuis bien long-temps; mais à quoi cela sert-il? Je vous suis inutile, je suis vieux, je vais mourir. Adieu, madame; je vous aime comme si j'avais encore vingt ans à vivre gaiement avec vous.

LE VIEUX MALADE DE FERNEI.

LETTRE ĀMCCCXI.

A M. PERRONET [1].

Au château de Fernei, 28 juillet.

Vous me donnez, monsieur, une grande envie de prendre la poste pour venir voir le pont de Neuilli. Je partirais sur-le-champ, si mes quatre-vingts ans et mes maladies continuelles ne me retenaient. Il est triste de mourir sans avoir vu les monuments qui illustrent sa patrie. Je vous re-

[1] * Jean-Rodolphe Perronet, célèbre ingénieur des ponts-et-chaussées, né à Surène en 1708, mourut à Paris le 27 février 1794. Il attacha son nom aux plus importantes constructions, telles que le pont de Neuilli commencé en 1768 (premier exemple d'un pont horizontal) et décintré le 22 septembre 1772; le pont de Nemours, le pont Louis de XVI, modèle d'élégance, de commodité, et de solidité, etc. (L. D. B.)

mercie bien sensiblement d'avoir eu la bonté de me faire voir le dessin de ce bel ouvrage. Je ne doute pas que le roi n'emploie vos rares talents à de nouveaux chefs-d'œuvre qui immortaliseront son siècle et son régne. Je vous prie de me compter dans le grand nombre de vos admirateurs. Les estampes me paraissent dignes du pont. Vous m'avez pénétré de l'estime et de la reconnaissance sincère avec lesquelles j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

VOLTAIRE,
gentilhomme ordinaire du roi.

LETTRE ĀMCCCXII.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

29 juillet.

Je ne suis pas surpris que mon héros ne m'ait pas donné ses ordres; je me suis bien douté que ma petite demi-dormeuse, que j'appelle ma commode, et que j'avais fait faire exprès dans mon village, me serait inutile, sur-tout quand j'ai su qu'un voyageur très connu de mon héros était en Suisse. J'ai conclu que le ciel s'opposait à mon voyage de Bordeaux, et qu'il fallait que je mourusse dans mon trou.

O destinée! destinée! Les Turcs ont bien rai-

son de croire à la fatalité. Cependant mon héros, à ce qu'il me semble, a toujours maîtrisé assez cette destinée, et s'est toujours noblement tiré d'affaire. Que dire et que faire contre un homme qui a servi l'état soixante ans, et qui commença par être blessé au siége de Fribourg, si long-temps avant que la famille royale fût née? Ceux qui pourraient être jaloux de vous ont-ils pris Mahon, ont-ils fait passer l'armée anglaise sous les Fourches-Caudines? etc., etc.

Donc j'ai dit en moi-même : Il continuera à régner dans l'Aquitaine, sans y lire même les vers orduriers[1] du poëte Ausone, natif de Bordeaux, et consul romain; il y aura une meilleure troupe de comédiens qu'à Paris; il se réjouira, et il sera honoré. Il me semble qu'il y a des hommes qui ont acquis une telle considération, que la fortune ne peut leur faire aucun mal. Le nombre en est petit, et mon héros est assurément de ce nombre. Il m'aurait été bien doux de lui faire ma cour : j'en suis très indigne, je l'avoue. Je ne suis plus fait que pour être enterré. Vivez aussi long-temps qu'un doyen des maréchaux de France, qu'un doyen de l'Académie, un marguillier de paroisse peut vivre. Régnez dans votre ciel de Bordeaux. Les orages ne peuvent se former que sous vos

[1] * *Cento nuptialis*, composé pourtant avec des fragments ajustés de vers de Virgile, le plus réservé des poëtes. (L. D. B.)

pieds. On va chanter des *De profundis* à Saint-Denis; mais on se souviendra toujours que vous avez fait chanter des *Te Deum* à Notre-Dame.

Agréez mes tendres respects.

LETTRE ĀMCCCXIII.

A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Juillet.

Sire, il est vrai que les gobe-dieu pourront bien avoir du crédit en France; peut-être même l'aimable fille de celle qu'on prétend que vous appelez la *dévote* pourra contribuer plus que personne à affermir ce crédit si dangereux. Je n'ai pas assez exalté ce qui me reste d'ame pour lire couramment dans l'avenir; mais je crains tout. Les vieillards sont timides; il n'y aura que vous qui augmenterez de courage quand vous deviendrez vieux; mais aussi n'êtes-vous pas fait comme les autres hommes.

Celui dont votre majesté veut bien me parler avait, comme vous dites très bien, le défaut d'être roi. Il était, ainsi que tant d'autres, peu fait pour sa place, indifférent à tout, mais se piquant aisément dans les petites choses qui lui étaient personnelles; il ne m'avait jamais pu pardonner de l'avoir quitté pour un autre, qui était véritable-

ment roi; et moi, je n'avais jamais pu imaginer qu'il s'embarrassât si j'étais ou non sur la liste de ses domestiques. Je respecte sa mémoire, et je vous souhaite une vie qui soit juste le double de la sienne.

Si on fait à Morival la moindre difficulté, je le renverrai sur-le-champ à votre majesté; nos sous-tyrans welches étaient des monstres bien absurdes. Ce jeune homme, condamné à avoir le poing coupé, la langue arrachée, à être roué, à être jeté dans les flammes (comme s'il avait commis une douzaine de parricides), est le jeune homme le plus sage, le plus circonspect que j'aie jamais vu; il n'a d'un jeune officier que la bravoure; son éducation avait été très négligée, comme elle l'est dans toutes les petites villes de France : il apprend chez moi la géométrie, les fortifications, le dessin, sous un très bon maître, et je réponds à votre majesté qu'à son retour il sera en état de vous rendre de vrais services, et qu'il sera très digne de votre protection dans ce diable de grand art de Lucifer dont vous êtes le plus grand maître.

J'attends l'occasion de demander pour lui ce que l'humanité, la justice, et la raison, lui doivent; son père est gentilhomme, et président d'une sotte ville; son oncle est chevalier de Malte; son frère a sollicité la place de bailli de la noblesse, et aucun d'eux n'a osé parler pour lui.

Daignez voir, sire, si vous voudrez bien protéger, sans vous compromettre, ce brave et vertueux officier qui vous appartient; voulez-vous m'autoriser à dire qu'il est sous votre protection, et qu'on vous fera plaisir en le favorisant? Il me semble que cette tournure peut lui faire un grand bien sans exposer votre majesté au moindre dégoût.

J'avoue que si j'étais à la place de Morival, je me garderais bien de rien demander à des Welches; mais il y est forcé, il ne doit pas abandonner ses héritages. Je supplie votre majesté de me pardonner une importunité dont vous approuvez les motifs.

Je me mets à vos pieds avec le respect, l'attachement, et les regrets qui me suivront au tombeau.

LETTRE ĀMCCCXIV.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 30 juillet.

Je ne me hasarde pas encore à porter mon jugement sur Louis XVI : il faut avoir le temps de recueillir une suite de ses actions; il faut suivre ses démarches, et cela pendant quelques années. En se précipitant, en décidant à la hâte, on se trompe.

Vous, qui avez des liaisons en France, vous pouvez sa-

voir sur le sujet de la Cour des anecdotes que j'ignore. Si le parti de l'*inf...* * l'emporte sur celui de la philosophie, je plains les pauvres Welches; ils risqueront d'être gouvernés par quelque cafard en froc ou en soutane qui leur donnera la discipline d'une main, et les frappera du crucifix de l'autre. Si cela arrive, adieu les beaux-arts et les hautes sciences; la rouille de la superstition achèvera de perdre un peuple d'ailleurs aimable et né pour la société.

Mais il n'est pas sûr que cette triste folie religieuse secoue ses grelots sur le trône des Capets.

Laissez en paix les mânes de Louis XV. Il vous a exilé de son royaume, il m'a fait une guerre injuste : il est permis d'être sensible aux torts qu'on ressent, mais il faut savoir pardonner. La passion sombre et atrabilaire de la vengeance n'est pas convenable à des hommes qui n'ont qu'un moment d'existence. Nous devons réciproquement oublier nos sottises, et nous borner à jouir du bonheur que notre nature comporte.

Je contribuerai volontiers au bonheur du pauvre Morival si je le puis. Corriger les injustices et faire le bien sont les inclinations que tout honnête homme doit avoir dans le cœur. Cependant ne comptez que zéro le crédit que je puis avoir en France; je n'y connais personne. J'ai vu M. de Vergennes il y a vingt ans, comme il passait pour aller en Pologne, et ce n'en est pas assez pour s'assurer de son appui. Enfin vous en userez dans cette affaire comme vous le trouverez convenable au bien du jeune homme.

J'ai vu jouer Aufresne sur notre théâtre. Il a joué les rôles de Couci et de Mithridate. On m'a dit qu'il avait été à Fernei; aussitôt je l'ai fait venir pour l'interroger sur votre sujet; il m'a dit qu'il vous avait trouvé alité et urinant du sang. Ces paroles m'ont saisi; mais il ajouta que vous aviez déclamé quelques rôles avec lui, et je me suis rassuré.

* Si le parti de la superstition. (*Édit. de Berlin.*)

Tant que vous fulminerez avec tant de force contre cet art que vous appelez infernal, vous vivrez ; et je ne croirai votre fin prochaine que lorsque vous ne direz plus d'injures aux vengeurs de l'état, à des héros qui risquent leur santé, leurs membres, et leur vie, pour conserver celle de leurs concitoyens. Puisque nous vous perdrions si vous ne lâchiez de ces sarcasmes contre les guerriers, je vous accorde le privilége exclusif de vous égayer sur leur compte. Mais représentez-vous l'ennemi prêt à pénétrer aux environs de Fernei : ne regarderiez-vous comme votre dieu-sauveur le brave qui défendrait vos possessions, et qui écarterait cet ennemi de vos frontières ?

Je prévois votre réponse. Vous avancerez qu'il est juste de se défendre, mais qu'il ne faut attaquer personne. Exceptez donc les exécuteurs des volontés des princes de ce que peuvent avoir d'odieux les ordres que leurs souverains leur donnent. Si Turenne et Louvois ont mis le Palatinat en cendres, si le maréchal de Belle-Ile osa proposer de faire un désert de la Hesse, ces sortes de conseils sont l'opprobre éternel de la nation française, qui, quoique très polie, s'est quelquefois emportée à des atrocités dignes des nations les plus barbares.

Observez cependant que Louis XV rejeta la proposition du maréchal de Belle-Ile, et qu'en cela il se montra supérieur à Louis XIV.

Mais je ne sais où je m'égare. Est-ce à moi à suggérer des réflexions à ce philosophe solitaire qui de son cabinet fournit toute l'Europe de réflexions? Je vous abandonne à toutes celles que vous fournira votre esprit inépuisable. Il vous dira sans doute qu'autant vaut-il déclamer contre la neige et la grêle que contre la guerre; que ce sont des maux nécessaires, et qu'il n'est pas digne d'un philosophe d'entreprendre des choses inutiles.

On demande d'un médecin qu'il guérisse la fièvre, et non

qu'il fasse une satire contre elle. Avez-vous des remèdes, donnez-les-nous; n'en avez-vous point, compatissez à nos maux. Disons, comme l'ange Ituriel: Si tout n'est pas bien dans ce monde, tout est passable; et c'est à nous de nous contenter de notre sort.

En attendant, vos héros russes entassent victoires sur victoires sur les bords du Danube pour fléchir l'indocilité du sultan. Ils lisent vos libelles, et vont se battre. Et votre impératrice, comme vous l'appelez, a fait passer une nouvelle flotte dans la Méditerranée; et tandis que vous décriez cet art, que vous nommez infernal dans vos ouvrages, vingt de vos lettres m'encouragent à me mêler des troubles de l'Orient. Conciliez, si vous pouvez, ces contraires, et ayez la bonté de m'en envoyer la concordance.

Nous avons reçu ici les vers d'un soi-disant Russe à Ninon de Lenclos, *Pégase et le Vieillard*, et nous attendons *Louis XV aux Champs-Élysées*. Tout cela vient de la fabrique du patriarche de Fernei, auquel le philosophe de Sans-Souci souhaite longue vie, gaieté, et contentement. *Vale.*

FÉDÉRIC.

LETTRE ĀMCCCXV.

A M. DE RULHIÈRE.

8 auguste.

Je vous remercie, monsieur, de tout mon cœur. Placé entre votre Germanicus et votre Mécène, vous ne dédaignez pas même un vieux Allobroge qui ne se voit depuis plus de vingt ans qu'entre Zuingle et Calvin, et dont la mémoire n'est guère

à Paris qu'entre Fréron et l'abbé Sabotier. Cependant j'aime toujours les bons vers passionnément, comme si j'étais Français, comme si je soupais quelquefois entre vous et M. de Chamfort. Vous m'avez deux fois traité selon mon goût; la première, quand mon ami Thiriot m'envoya

« Auriez-vous par hasard connu feu monsieur d'Aube,
« Qu'une ardeur de dispute éveillait avant l'aube [1]? »

La seconde, quand vous m'avez gratifié vous-même de votre épître sur le grand art de savoir se passer de fortune :

Vous avez rendu respectables
Les bons vers et la pauvreté;
L'ignorance et la vanité
Osaient les croire méprisables.

Vous direz à présent comme Horace :

« Pauperies immunda *domûs* procul absit. Ego, utrum
« Nave ferar magnâ an parvâ, ferar unus et idem. »
Lib. II, ep. II, v. 199.

Votre épître est comme elle doit être, et la satire sur la Dispute était comme elle devait être. L'une était à la Boileau, et l'autre à la Chaulieu.

Il me semble qu'il se forme enfin un siécle : et, pour peu que Monsieur s'en mêle, le bon goût

[1] *Les Disputes*, satire ingénieuse, que Voltaire imprima dans son article DISPUTE du DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE. (L. D. B.)

subsistera en France. Je m'y intéresse comme si j'étais encore de ce monde. Je ressemble aux vieilles catins, qui ont toujours du goût pour leur premier métier.

Je ne savais pas que l'abbé Chappe eût été un philosophe si plaisant. J'ai son grand et gros livre, et j'ai pris son parti hardiment contre madame la princesse Sharkof, ou Sarrekof, car je ne prononce pas les noms russes si bien que vous. Cette dame est pour le moins aussi plaisante que l'abbé Chappe.

Le vieux malade de Fernei est pénétré pour vous de l'estime la plus vraie. Mais, puisque vous dites que vous êtes avec respect mon très humble serviteur, pardieu, je suis le vôtre avec plus de respect encore.

LETTRE ĀMCCCXVI.

A CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

9 auguste.

Madame, je suis positivement en disgrace à votre cour. Votre majesté impériale m'a planté là pour Diderot, ou pour Grimm, ou pour quelque autre favori : vous n'avez eu aucun égard pour

ma vieillesse; passe encore si votre majesté était une coquette française; mais comment une impératrice victorieuse et législatrice peut-elle être si volage?

Je me suis brouillé pour vous avec tous les Turcs, et même encore avec M. le marquis Pugastchew, et votre oubli est la récompense que j'en reçois. Voilà qui est fait, je n'aimerai plus d'impératrice de ma vie.

Je songe cependant que j'aurais bien pu mériter ma disgrace. Je suis un petit vieillard indiscret qui me suis laissé toucher par les prières d'un de vos sujets nommé Rose, Livonien de nation, marchand de profession, déiste de religion, qui est venu apprendre la langue française à Fernei; peut-être n'a-t-il pu mériter vos bontés que j'osais réclamer pour lui.

Je m'accuse encore de vous avoir ennuyée par le moyen d'un Français dont j'ai oublié le nom, qui se vantait de courir à Pétersbourg pour être utile à votre majesté, et qui, sans doute, a été fort inutile.

Enfin je me cherche des crimes pour justifier votre indifférence. Je vois bien qu'il n'y a point de passion qui ne finisse. Cette idée me ferait mourir de dépit, si je n'étais tout près de mourir de vieillesse.

Que votre majesté, madame, daigne donc re-

cevoir cette lettre comme ma dernière volonté, comme mon testament.

Signé votre admirateur, votre délaissé, votre vieux Russe de Fernei.

LETTRE ĀMCCCCXVII.

A M. L'ABBÉ DU VERNET.

A Fernei, le 9 auguste.

On m'a envoyé une épître qui commence par ce vers:

Bravo, messieurs, quatre contre un.

Je la crois de vous, monsieur, parcequ'il y a une foule de très jolis vers, pleins de facilité et de naturel. Je peux oublier les injures de ces pauvres gens; mais je me souviendrai toujours de vous avoir eu pour défenseur.

J'ai ouï dire que l'abbé Sabatier de Castres m'avait loué plus que je ne méritais dans une espèce de *Dictionnaire* que je ne connais point; mais qu'il avait bien réparé son erreur dans un autre livre intitulé *les Trois Siècles*. On m'a assuré que dans ce livre il avait la cruauté de m'accuser d'avoir écrit contre des vérités respectables. Voici, monsieur, ma réponse à cet abbé.

J'ai une analyse de Spinosa, faite par lui-même,

écrite tout entière de sa main, et adressée à feu Helvétius. J'ai aussi plusieurs pièces de vers de sa façon. Je ne crois pas que, dans notre langue, il y ait de plus mauvais vers et de plus mauvaise prose que ces ouvrages de M. l'abbé Sabatier; mais, en même temps, je puis vous assurer qu'il n'y a rien de plus effronté et de plus scandaleux.

Voilà pourtant l'homme qu'on a choisi pour m'accuser, moi et mes amis, d'avoir des sentiments suspects. Je prévois qu'on sera forcé d'instruire ses protecteurs de la turpitude et de la scélératesse de ce personnage. Ils ont trop de vertu pour soutenir le crime, et trop de raison pour excuser ce crime dénué de tous les talents. Il importe à la société de faire connaître des pervers qui n'ont rien d'utile ni d'agréable pour faire pardonner leurs iniquités. Il y a des ames honnêtes et sensibles comme la vôtre qui prendront soin d'éclairer le public sur ces amas d'atrocités si plates et si dégoûtantes. C'est tout ce que je puis vous dire aujourd'hui, en rendant hommage à votre vertu courageuse, qui a déja confondu l'imposture.

LETTRE ĀMCCCXVIII.

A M. MÉZIÈRE,

PEINTRE DES GOBELINS.

Au château de Fernei, 10 auguste.

J'ai reçu, monsieur, le chef-d'œuvre que vous m'avez envoyé[1]. On ne peut être ni plus indigne, ni plus reconnaissant de l'honneur que vous me faites. Je vois que le portrait est fait sur une médaille[2] frappée à Genève. Vous avez corrigé les défauts de cette médaille qui était très défectueuse. Il est impossible de retrouver à présent un seul de ces médaillons, le coin ayant été rompu par accident. La solitude où je vis, ma vieillesse et mes maladies, mais encore plus le peu de goût qu'on a pour les beaux-arts dans le pays où je suis, me font désespérer de trouver rien ici qui puisse vous être présenté. Il faudrait être dans le pays des Raphael et des Titien pour vous remercier dignement. J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, etc.

[1]* Tableau représentant l'Histoire qui arrête le Temps dans sa course. (L. D. B.)

[2]* Le médaillon de Voltaire qui se trouvait au fond du tableau. (L. D. B.)

LETTRE ĀMCCCCXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 auguste.

Mon cher ange, je vous écris de mon lit; c'est le pupitre des gens de quatre-vingts ans : c'est pour vous dire que je ne suis point surpris que madame d'Argental se fasse porter, et que monsieur votre frère ait eu la fièvre. Les chaleurs extrêmes qu'on doit éprouver au bord de la Seine, comme du lac de Genève, peuvent fort bien déranger le pouls et ôter les forces. Je n'ai pas celle de faire ce voyage, dont la seule idée me fesait sauter de joie. Quatre-vingts années de maladies presque continuelles ne permettent guère de se mettre en route dans la zone torride, et au mois d'octobre je serai dans la zone glaciale. Vous jugerez si je suis impotent, quand vous saurez qu'on a joué hier auprès de Genève *les Lois de Minos*, et que je n'ai pu m'y transporter. On me dit que cette rapsodie a été merveilleusement accueillie par des gens qui ne connaissaient autrefois que les psaumes de Marot, et qui passent aujourd'hui pour n'être savants que dans l'art de compter; mais depuis qu'ils ont profité des manœuvres de votre ministère des finances, au point de se faire

six ou sept millions de rentes sur le roi, ils se sont mis à aimer les vers français.

Je ne renonce point au projet d'obtenir du grand référendaire quelque ombre de justice pour un jeune et brave officier, le plus honnête et le plus sage du monde, que le roi de Prusse m'a confié depuis quatre mois. Il serait triste qu'un homme qui lui appartient restât condamné à avoir la main droite coupée, la langue arrachée, à être roué et brûlé pour n'avoir pas salué, chapeau bas, une procession de capucins pendant la pluie. Je ne puis attendre le sacre, qui est le temps des graces. Il faut que j'écrive bientôt, et que l'affaire soit faite ou manquée. Si je n'obtiens rien, je renverrai l'officier à son maître, qui n'en aura pas meilleure opinion de nous. Je dois avoir quelque espérance, s'il est vrai que le roi ait répondu à ceux qui lui disaient que M. Turgot est encyclopédiste : *Il est honnête homme, et cela me suffit.* Ces paroles n'annoncent pas un bigot gouverné par la prêtraille, elles manifestent une ame juste et ferme.

Je souhaite que *les Deux Reines* de Dorat réussissent autant que notre monarque.

J'ai quelque idée d'avoir vu une déclamation de collége, intitulée *Sophronie*, et de n'avoir pu en soutenir la lecture. Je n'ai point su le nom de l'auteur. Dieu me préserve de songer à faire l'his-

toire des papes! à moins qu'on ne m'assure vingt ans de vie pour courir sur la barque de saint Pierre, depuis ce renégat jusqu'au prudent Ganganelli. Quelle imagination! moi l'histoire des papes! à mon âge!

Je pense bien comme vous sur *Armide* et sur le quatrième acte de *Roland;* mais tant de gens disent que cette musique est du plain-chant, tant d'oreilles aiment le mérite de la difficulté surmontée, tant de langues crient, de Pétersbourg à Madrid, que nous n'avons pas de musique, que je n'ose me battre contre toute l'Europe. Cela n'appartenait qu'à Louis XIV et au roi de Prusse.

Adieu, mon cher ange. Dieu vous envoie des vents frais qui rendent des forces à madame d'Argental et à M. de Pont-de-Veile!

LETTRE ĀMCCCXX.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

12 auguste.

Ah! cette fois-ci, j'ai un thème, et mon thème, madame, est la révolution en ministres et en musique.

Je ne suis ni marin ni musicien. Je suis fâché que M. Turgot n'ait que le département de nos

vaisseaux et de nos colonies. Je ne le crois pas plus marin que moi; mais il m'a paru un excellent homme sur terre, plein d'une raison très éclairée, aimant la justice, comme les autres aiment leurs intérêts, et aimant la vérité presque autant que la justice.

Quant à la musique, j'avoue que je ferais un voyage à Paris pour entendre *Roland* et *Armide*, après vous avoir entendue parler; et la seule chose qui m'en empêche, c'est mon extrait baptistaire daté, dit-on, de l'an 1694, lequel extrait baptistaire est accompagné de recettes pour mes yeux, pour mes oreilles, et pour mes jambes, qui sont dans le plus mauvais état du monde.

Madame Denis, qui montre la musique à l'arrière-petite-nièce de Corneille, née chez nous, prétend que le chevalier Gluck module infiniment mieux que le chevalier Lulli, que Des Touches, et que Campra. Je veux l'en croire sur sa parole; car je me souviens que le roi de Prusse ne regardait la musique de Lulli que comme du plain-chant. On pense de même dans le reste de l'Europe, et j'en suis très fâché, car le récitatif de Lulli me paraît encore admirable. C'est une déclamation naturelle, remplie de sentiment, et parfaitement adaptée à notre langue; mais elle demande des acteurs. Cinna ne pouvait être joué que par Baron. Je n'en dirai pas autant des sym-

phonies de Lulli ; aucune n'approche seulement de l'ouverture du *Déserteur* [1].

Il faut songer que, quand le cardinal Mazarin fit venir chez nous l'opéra, nous n'avions que vingt-quatre violons discordants qui jouaient des sarabandes espagnoles. Nous sommes venus tard en tout genre. Il n'y a guère de nation qui ait plus de vivacité et moins d'invention que la nôtre.

Je souhaite, pour votre amusement, qu'on traduise incessamment, et bien, les deux gros volumes de *Lettres du comte de Chesterfield à son fils Philippe Stanhope.* Il y parle d'un très grand nombre de personnes que vous avez connues. Il y a beaucoup à apprendre ; et je ne sais si ce n'est pas le meilleur livre d'éducation qu'on ait jamais fait. Il y peint toutes les cours de l'Europe. Il veut que son fils cherche à plaire, et lui en donne des moyens qui valent peut-être ceux du grand Moncrif, qui sut plaire à une auguste reine de France. Il traite bien mal le maréchal de Richelieu, en avouant pourtant qu'il a su plaire. Il conseille à son fils d'être amoureux de madame du P....., et lui envoie le modèle d'une déclaration d'amour.

J'ai peur que ce livre ne soit traduit par quelque garçon de la boutique de Fréron votre ami, ou

[1] * Comédie en trois actes mêlée d'ariettes; paroles de Sedaine, musique de Monsigni. Cet opéra-comique fut joué en 1769.

(L. D. B.)

par quelque autre valet de libraire. Il faudrait un homme du monde qui voulût s'en donner la peine; mais on n'en permettra jamais le débit en France. Si j'étais à Paris, je vous lirais en français quelques unes de ces lettres, ayant l'anglais sous mes yeux; mais mon état ne me permet point Paris; et d'ailleurs j'ai eu l'insolence de créer une espèce de petite ville dans mon désert, et d'y établir des manufactures qui demandent ma présence et mes soins continuels. Mes travaux de campagne sont encore des chaînes que je ne puis rompre. Je me traîne en carrosse auprès de mes charrues; mes laboureurs n'exigent point que j'aie de la santé et de l'esprit, et que je leur fasse des vers pour être mis dans *le Mercure*.

Il me semble que quand Louis XIV prit en mains les rênes du gouvernement, on lui présentait de meilleurs vers que ceux dont on accable Louis XVI. Je le plaindrais fort, s'il était obligé de les lire.

Vous devez être instruite, madame, si M. le le duc de Choiseul a acheté en effet la charge de grand-chambellan de M. le duc de Bouillon. Il serait bon qu'un homme qui a tant d'élévation dans le caractère tînt toujours à la Cour par quelque grande place.

Je finis, faute de papier. Mille tendres respects.

LETTRE ĀMCCCXXI.

A M. MARIN.

16 auguste.

Vous avez fait, monsieur, bien de l'honneur à mes yeux de les croire capables de lire votre écriture. Non vraiment, je ne vous ai point cru à Lampedouse; mais j'étais, moi, sur les bords du Styx, où je suis très souvent.

Il me semble que Louis XVI et M. Gluck vont créer un nouveau siècle. C'est un Solon sous lequel nous aurons un Orphée, du moins à ce que disent tous les grands connaisseurs en politique et en musique. Pour moi, je ne verrai d'Orphée que dans le pays où il alla chercher sa femme:

« Tænarias etiam fauces, alta ostia Ditis,
« Et caligantem nigrâ formidine lucum. »

VIRG., *Georg.*, lib. IV, v. 467.

Si vous avez du temps à vous, mon cher correspondant, mandez-moi, je vous prie, comment sont reçus dans le public les deux discours de M. Suard et de M. Gresset; l'un très philosophique, et l'autre grammatical.

On me parle de la *Lettre d'un Théologien à l'abbé Sabotier*. Je l'ai lue; elle m'a inspiré de l'admira-

tion et de l'effroi. L'auteur* est sans doute un profond géomètre et un homme d'un esprit supérieur; mais c'est un Hercule qui s'amuse à écraser un scorpion à coups de massue. Je suis bien surpris qu'un homme de son mérite traite sérieusement un Sabotier; c'est une chose bien hardie d'ailleurs de donner tant de soufflets au clergé sur la joue de ce misérable polisson.

On me mande que l'ouvrage fait dans Paris un effet prodigieux : quelques personnes me l'attribuent, mais j'en suis incapable. Il y a trop longtemps que j'ai renoncé à la géométrie; et, de plus, je ne saurais approuver qu'on dise tant de mal des prêtres, sans aucun correctif. Il est très certain qu'il y a parmi eux de très belles ames, des évêques, des curés sages et charitables. Il ne faut jamais attaquer un corps tout entier, excepté les jésuites. En un mot, je suis fâché que, dans les premiers jours d'un nouveau règne, on ait fait un si bon et si dangereux ouvrage que le ministère sera probablement forcé de condamner, et qu'on pourrait bien déférer au Parlement.

Je vous prie de me dire aussi si vous êtes idolâtre d'*Orphée*, et si vous avez abjuré entièrement *Roland* et *Armide*.

Voilà donc l'Église grecque qui triomphe de

* M. le marquis de Condorcet.

l'Église turque! Catherine me l'avait bien prédit. Les Welches voient-ils clair enfin? Si Joseph avait voulu, ou plutôt s'il avait eu de l'argent, il n'y aurait plus de Turcs en Europe; la patrie de Sophocle, d'Euripide, et d'Anacréon serait libre.

LETTRE ĀMCCCXXII.

A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

16 auguste.

Sire, j'ai enfin proposé au chancelier de France de faire pour votre officier ce qu'il pourrait; je lui ai mandé que votre majesté daignait s'intéresser à ce jeune homme, qui mérite en effet votre protection par son extrême sagesse et par son application continuelle à tous les devoirs de son état, et sur-tout par la résolution inébranlable de vous servir toute sa vie.

Peut-être les formalités, qui semblent inventées pour retarder les affaires, pourront retenir Morival chez moi encore quelque temps; mais il se rendra à Vesel au moment que votre majesté l'ordonnera.

Vraiment, sire, je suis et j'ai toujours été de votre avis; vous me dites dans votre lettre du 30 juillet: « Représentez-vous l'ennemi prêt à péné-« trer aux environs de Fernei; ne regarderiez-

« vous pas comme votre sauveur le brave qui dé-
« fendrait vos possessions ? »

J'ai dit en médiocres vers, dans *la Tactique*, ce que vous dites en très bonne prose :

Eh quoi ! vous vous plaignez qu'on cherche à vous défendre?
Seriez-vous bien content qu'un Goth vînt mettre en cendre
Vos arbres, vos moissons, vos granges, vos châteaux?
Il vous faut de bons chiens pour garder vos troupeaux.
Il est, n'en doutez point, des guerres légitimes, etc.

Vous voyez, sire, que je pensais absolument comme certain héros du siècle. Madame Deshoulières a dit :

Faute de s'approcher et faute de s'entendre,
On est souvent brouillé pour rien.

D'ailleurs les pensées d'un pauvre philosophe enterré au pied des Alpes ne sont pas comme les pensées des maîtres de la terre. Ces philosophes vrais ou prétendus sont sans conséquence ; mais vous autres héros et souverains, quand vous avez mis quelque grande idée dans votre cervelle, la destinée des hommes en dépend.

Que je gémisse ou non de voir la patrie d'Homère en proie à des Turcs venus des bords de la mer d'Hircanie, que je vous prie d'avoir la bonté de les chasser et de mettre des Alcibiades en leur place, il n'en sera ni plus ni moins, et les Turcs n'en sauront rien. Mais qu'il vous prenne envie

d'étendre votre puissance vers l'orient ou vers l'occident, alors la chose devient sérieuse, et malheur à qui s'y opposerait!

L'épître à Ninon est réellement du comte de Schowalow, neveu du Schowalow dernier amant de l'impératrice Élisabeth : ce neveu a été élevé à Paris, et a d'ailleurs beaucoup d'esprit et beaucoup de goût. On ne s'attendait pas, il y a cinquante ans, qu'un jour un Russe ferait si bien des vers français; mais il a été prévenu par un roi du Nord qui lui a donné de grands exemples. Je ne connais point la satire intitulée *Louis XV aux Champs-Elysées,* et je ne crois pas qu'elle existe. Il paraît un recueil des lettres du feu milord Chesterfield à un fils bâtard qu'il aimait comme madame de Sévigné aimait sa fille.

Il est très souvent parlé de vous dans ces lettres; on vous y rend toute la justice que la postérité vous rendra.

Le suffrage du lord Chesterfield a un très grand poids, non seulement parcequ'il était d'une nation qui ne songe guère à flatter les rois, mais parceque de tous les Anglais c'est peut-être celui qui a écrit avec le plus de grace. Son admiration pour vous ne peut être suspecte : il ne se doutait pas que ses lettres seraient imprimées après sa mort et après celle de son bâtard. On les traduit en français en Hollande; ainsi votre majesté les verra bientôt.

Elle lira le seul Anglais qui ait jamais recommandé l'art de plaire comme le premier devoir de la vie.

Je me souviens toujours que ma plus grande passion a été de vous plaire : elle est actuellement de ne vous pas déplaire. Tout s'affaiblit avec l'âge; plus on sent sa misère, plus on est modeste. *Votre vieux admirateur.*

LETTRE MMCCCXXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Fernei, 17 auguste.

Ceci devient sérieux, mon cher ange. Vous connaissez sans doute la *Lettre d'un Théologien* à l'auteur du *Dictionnaire des trois Siècles;* c'est Hercule qui assomme à coups de massue un insecte, mais il frappe aussi sur toutes les têtes de l'hydre. On ne peut être ni plus éloquent ni plus maladroit. Cet ouvrage, aussi dangereux qu'admirable, armera sans doute tout le clergé. Il paraît tout juste dans le temps que j'écris à M. le chancelier pour l'affaire que vous savez. Pour comble de malheur, on m'impute cet écrit funeste, dans lequel il est question de moi presque à chaque page.

L'ouvrage est d'un homme qui a sans doute autant d'esprit que Pascal, et qui est aussi bon géo-

mètre. Il dit que d'Alembert « a résolu le premier, « d'une manière générale et satisfesante, le problème des cordes vibrantes ; et qu'il a inventé le « calcul des différences partielles. »

Je n'ai jamais lu ces cordes vibrantes ni ces différences partielles de M. d'Alembert. Il y a près de quarante ans que vous m'avez fait renoncer à la sécheresse des mathématiques.

Il est donc impossible que je sois l'auteur de cet écrit. J'aime les philosophes, mais je ne veux pas être leur bouc émissaire. Je ne veux ni de la gloire d'avoir fait la *Lettre du Théologien*, ni du châtiment qui la suivra.

J'admire seulement comme tous les événements de ce monde s'enchaînent, et comment un gueux comme Sabatier, un misérable connu pour avoir volé ses maîtres, un polisson payé par les Pompignan, devient le sujet ou d'une persécution ou d'une révolution.

Je mets peut-être trop d'importance à cette aventure. Je peux me tromper, et je le souhaite ; mais, si le gouvernement se mêle de cette affaire, il est juste que je me défende sans accuser personne.

Je ne sais actuellement où vous êtes, mon cher ange ; mais, si cette affaire fait autant de bruit qu'on le dit, si M. le chancelier en est instruit, s'il vous en parle, songez, je vous en prie, que je n'ai nulle part à la *Lettre du Théologien*, que je me suis

contenté de causer avec Pégase, et qu'il y aurait une injustice affreuse à me rendre responsable des témérités respectables de gens qui valent beaucoup mieux que moi. Je suis affligé qu'on ait gâté une si bonne cause, en la défendant avec tant d'esprit. Je vois la guerre déclarée, et la philosophie battue. Mon innocence et ma douleur sont telles, que je vous écris en droiture: Je vous demande en grace de me répondre le plus tôt que vous pourrez.

J'attends avec impatience des nouvelles de la santé de madame d'Argental et de monsieur votre frère.

LETTRE ĀMCCCXXIV.

A M. D'ALEMBERT.

17 auguste.

Mon très cher Bertrand, le discours de M. Suard est hardi, mais sage; il peut faire beaucoup de bien et nul mal.

S'il n'y avait pas dans la *Lettre d'un Théologien à Sabatier* *, une douzaine de traits sanglants et terribles, contre des gens puissants qui vont se venger, l'auteur de cette lettre, qui est assurément Pascal second du nom, serait le bienfaiteur de tous

* Par Condorcet.

les honnêtes gens ; mais voilà une guerre affreuse déclarée.

Si vous saviez ce qu'on entreprenait, ce qu'on demandait, ce qu'on était près d'obtenir, vous seriez fâché comme moi qu'on ait fait paraître si mal-à-propos un si excellent et si funeste ouvrage.

Vous savez qu'un nommé Chirol, autrefois domestique de Cramer, a reçu le manuscrit de Paris, qu'il l'a fait imprimer à Genève, qu'il a employé mon orthographe : il sait pourtant, aussi bien que vous, que je ne l'ai pas fait ; il l'avoue hautement, et il le dira juridiquement.

Les circonstances où cet admirable écrit paraît me mettent dans la nécessité de publier combien je suis incapable d'atteindre à ce genre d'éloquence. J'attends de la probité et de la candeur de l'auteur qu'il fera au moins comme Chirol, et qu'il ne me laissera pas accuser publiquement d'avoir rendu un si dangereux service à la raison. Il faut avoir cent mille hommes à ses ordres pour faire de tels écrits.

Coré et Dathan, ne faites pas de moi le bouc émissaire ; vous ne serez pas engloutis, mais ne perdez pas un innocent.

Il est bien étrange qu'un gueux comme Sabatier devienne le prétexte d'une persécution ou d'une révolution entière dans l'opinion des hommes.

LETTRE ĀMCCCXXV.

A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

20 auguste.

Mon cher prélat, avez-vous lu la *Lettre d'un Théologien à l'abbé Sabatier,* qui fait, dit-on, un très grand bruit dans Paris? Je l'ai lue; et j'ai vu avec douleur que l'auteur ou les auteurs vous rendent bien peu de justice. On y lit, page 35, que vous ne vous êtes fait connaître que par des bouffonneries ordurières : cela est faux; vous avez écrit des choses galantes avec beaucoup d'agrément, mais jamais d'obscènes.

L'auteur* a très bien fait, à mon gré, de tomber sur un vil scélérat tel que l'abbé Sabatier; mais il a très mal fait d'insulter des hommes qui méritent autant de considération que vous; il a beaucoup plus mal fait de parler du clergé avec tant d'indécence et de fureur; il a encore plus mal fait d'oser dire en France, page 82, que les rois tiennent leur autorité du peuple. On lui répondra que le roi

* On l'a attribuée à Condorcet; mais Voltaire, dans la lettre ĀMCCCXXIX, pour qu'on ne devinât pas le véritable auteur, semble à dessein en détourner le soupçon sur l'abbé Du Vernet, alors écrivain obscur et sans conséquence.

tient sa couronne de soixante-cinq rois ses ancêtres.

Il y a, dans cette brochure, des plaisanteries qui ont réussi, et, sur la fin, une violence qu'on appelle de l'éloquence; mais il y a une folie atroce à insulter cruellement tout le clergé de France à propos d'un abbé Sabatier. L'auteur prend ma défense; j'aime mieux être outragé que d'être ainsi défendu. Je suis très affligé qu'on ait fait un tel ouvrage. L'abbé Sabotier, au sortir des cachots de Strasbourg, méritait les galères. Ceux qui sont assez insensés pour rendre l'Église de France responsable des sottises de Sabotier méritent les Petites-Maisons: voilà ma façon de penser; elle est aussi inébranlable que mon amitié pour vous.

Adieu, mon très cher confrère; les horreurs de la littérature empoisonnent la fin de ma vie.

LETTRE AMCCCXXVI.

DE CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

Le 13-24 auguste.

Monsieur, quoique très plaisamment vous prétendiez être en disgrace à ma cour, je vous déclare que vous ne l'êtes point: je ne vous ai planté là ni pour Diderot, ni pour Grimm, ni pour tel autre favori. Je vous révère tout comme

par le passé; et, quoi qu'on vous dise de moi, je ne suis ni volage ni inconstante.

Le marquis de Pugastchew m'a donné du fil à retordre cette année; j'ai été obligée, pendant plus de six semaines, de m'occuper de cette affaire avec une attention non interrompue, et puis vous me grondez et me dites que de votre vie vous ne voulez plus aimer d'impératrice. Cependant il me semble que pour avoir fait une si jolie paix avec les Turcs, vos ennemis et les miens, je méritais de votre part quelque indulgence et point de haine.

Malgré mes occupations, je n'ai point oublié l'affaire de Rose le Livonien, votre protégé. Son sauf-conduit n'a pu être expédié à Lubeck comme vous le desiriez, parceque Rose, outre ses dettes, s'est sauvé de prison, et qu'il a emporté quelques milliers de roubles à différentes personnes : il serait remis tout de suite en prison, malgré les sauf-conduits, qui ne sont guère en usage chez nous. Je n'ai point reçu d'autres lettres depuis plusieurs mois que celle au sujet de ce Rose; et par conséquent je n'ai aucune connaissance du Français dont vous me parlez dans votre lettre du 9 de ce mois.

Mais en vérité, monsieur, j'aurais envie de me plaindre à mon tour des déclarations d'extinction de passion que vous me faites, si je ne voyais, à travers votre dépit, tout l'intérêt que l'amitié vous inspire encore pour moi.

Vivez, monsieur, et raccommodons-nous; car aussi bien il n'y a pas de quoi nous brouiller : j'espère bien que, dans un codicille en ma faveur, vous rétracterez ce prétendu testament si peu galant. Vous êtes bon Russe, et vous ne sauriez être l'ennemi de CATERINE.

LETTRE ĀMCCCXXVII.

A M. D'ALEMBERT.

27 auguste.

La femme du frère de feu Damilaville m'écrit, de Landernau en Basse-Bretagne, une lettre lamentable. Ils prétendent qu'on persécute en eux le philosophe qui est mort entre vos bras; ils disent que depuis sa mort on a toujours cherché à les dépouiller d'un emploi qui les fesait vivre, et qu'on vient enfin de le leur ôter. Ils imaginent que M. Turgot peut donner à ce frère de Damilaville une place de sous-commissaire de la marine. Ils paraissent réduits à la dernière misère, et ils ont des enfants.

C'est à mon cher Bertrand et à M. de Condorcet à voir s'ils peuvent obtenir cette place de sous-commissaire pour le frère d'un de leurs Ratons. Je ne connais point ce nouveau martyr, et je me trouve dans une situation qui me rend bien inutile aux fidéles et à moi-même. Je ne parle point cette fois-ci de la *Lettre du Théologien,* qu'on attribue à l'abbé Du Vernet, et que je n'impute à personne.

J'ai vu dans ma retraite un grand-vicaire de Toulouse qui m'a paru très instruit et très bien

intentionné. Il dit que nos ennemis sont plus acharnés que jamais. Dans la tempête adorez l'écho, disait Pythagore; et vous savez que cela veut dire : Tenez-vous à la campagne loin des méchants; mais aussi il est bien triste d'être loin de ses amis.

LETTRE ĀMCCCXXVIII.

A M. HENNIN,

RÉSIDENT DE FRANCE A GENÈVE.

A Fernei, 30 auguste.

Monsieur, un Claude Dufour et son associé, dont j'ignore le nom, implorent votre protection pour une affaire dont je ne sais rien du tout[1]. Ils disent qu'ils sont Français et bons catholiques; qu'ils ont été fourrés à Genève dans une prison huguenote pour du sel, et ils disent, d'après l'Évangile[2] : Si on prend notre sel, avec quoi salera-t-on?

Soit que ces pauvres diables soient salés ou dessalés, je vous renouvelle toujours à bon compte les sentiments d'attachement et de respect avec

[1] * C'était une affaire de contrebande. (L. D. B.)

[2] * C'est Jésus qui dit à ses auditeurs (Matthieu, ch. v, v. 13): « Vos estis sal terræ. Quod si sal evanuerit, in quo salietur? » (L. D. B.)

lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, VOLTAIRE.

LETTRE ĀMCCCXXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 septembre.

Mon cher ange, je suis toujours inquiet de la santé de madame d'Argental et de M. de Pont-de-Veile. Je vois, par votre lettre du 23 auguste, que ni vous ni le grand référendaire n'êtes pas devins, quelque esprit que vous ayez tous deux. Vous ne vous doutiez ni l'un ni l'autre du compliment qu'on devait lui faire le lendemain 24, jour de la Saint-Barthélemi. Je ne sais par quelle fatalité singulière j'ai la fièvre tous les ans ce jour-là.

Je crois bien qu'on n'a pas beaucoup parlé de la *Lettre du Théologien* dans tout le fracas des nouveaux changements qu'on a faits. Le bourdonnement des guêpes ne fait pas grand bruit au milieu des coups de tonnerre. Il est ridicule d'attribuer cette lettre à un Allemand nommé Paw, qui a écrit, dans un style obscur et entortillé, des conjectures hasardées sur les Américains et sur les Chinois. Vous savez que c'est l'abbé Du Vernet qui a tenu la plume, et qui sont ceux qui l'ont dirigée. Ils m'ont pris pour leur bouc émissaire, et

ils m'ont couronné de fleurs pour me sacrifier. Pour comble de douleur, vous sentez que je ne puis les nommer, et qu'il a fallu encore les ménager quand je leur ai fait les reproches qu'ils méritaient. Rien n'est plus triste, à mon sens, que d'être assassiné par ses amis, et d'être obligé de se taire.

Madame Du Deffand me mande qu'elle vous voit quelquefois. Je vous prie de lui faire connaître la vérité; elle sait la répandre et la rendre piquante.

Je me garderai bien de traîner mon cadavre à Paris parmi les factions qui le divisent. Je laisse à mes deux neveux de l'ancien et du nouveau Parlement le soin de débrouiller le chaos. Je crois savoir qu'on veut créer une nouvelle Compagnie composée des deux autres, et que ce projet n'est guère exécutable. J'entrevois qu'il ne serait ni honnête ni utile de sacrifier ceux qui ont servi le roi à ceux qui l'ont bravé. J'aperçois de tous côtés des embarras et des dangers; mais les choses s'arrangent presque toujours d'une manière que personne n'avait prévue, et rien de ce qui était vraisemblable n'arrive. Qui aurait imaginé la paix des Turcs et de ma Catau si prochaine?

M. Turgot passa quinze jours aux Délices il y a plusieurs années: mais M. Bertin y vint aussi, et ne m'a servi de rien. Si j'avais quelques jours de

vie encore à espérer, j'attendrais beaucoup de M. Turgot, non que je lui redemande l'argent que l'abbé Terrai m'a pris dans ma poche, mais j'espère sa protection pour les gens qui pensent, parcequ'il est lui-même un excellent penseur. Il a été élevé pour être prêtre, et il connaît trop bien les prêtres pour être leur dupe ou leur ami. Toutefois Antoine se ligua avec Lépide, qui était grand-pontife, sot, et fripon.

On me mande que le pontife Beaumont est exilé à Conflans; je crois bien qu'il est à Conflans pour radouber sa vessie; mais exilé, j'en doute. Je doute aussi que M. le duc de La Vrillière se soit enfin défait de sa charge de facteur des lettres de cachet.

Il y a quelque temps que M. le maréchal de Richelieu m'envoya un mémoire qui me paraît une lettre circulaire sur l'étrange procédé de sa folle cousine, très indigne petite-fille de madame de Sévigné. Je le crois plus affligé des aventures de la Cour que de celles de madame de Saint-Vincent.

Je vous trouve bien heureux d'être plein de sécurité au milieu de tant d'orages, et d'être un tranquille ambassadeur de famille. Je voudrais seulement que Parme fût un état plus considérable.

Écrivez-moi, je vous en prie, non pas comme ambassadeur, mais comme ami, soit par madame

Lobreau, soit par madame de Sauvigni, soit par Bacon, substitut du procureur-général, qui demeure à un ancien hôtel de Richelieu, place Royale.

Je crois que l'hippopotame[1] Quès-à-co* ne se chargera plus des lettres de personne. On dit qu'un abbé Aubert[2] est chargé de l'histoire appelée *Gazette,* attendu qu'il a fait des fables.

Je vous embrasse, mon cher ange, de mes mains maigres, et je soupire après des nouvelles de vos malades.

LETTRE ĀMCCCXXX.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Fernei, 7 septembre.

Jamais je n'ai eu plus de thèmes pour vous écrire, madame. Savez-vous que ce fut ce polisson de Vadé, auteur de quelques opéra de la Foire, qui, dans un cabaret à la Courtille, donna au feu roi le titre de *Bien-Aimé,* et qui en parfuma

[1]* Hippopotame : cheval *marin* ou plutôt cheval de rivière : jeu de mots pour désigner Marin. (L. D. B.)

* Sobriquet que Beaumarchais, dans ses mémoires, donne à Marin.

[2]* La *Gazette de France* venait d'être retirée à Marin : elle fut donnée à l'abbé Aubert, auteur d'un volume de fables fort médiocres. (L. D. B.)

tous les almanachs et toutes les affiches? Vous souvenez-vous que les cris des fanatiques et des parlementaires enflammèrent le cerveau du misérable Damiens, et assassinèrent le roi bien-aimé, par les mains de ce gueux aussi insensé que coupable? Vous voyez à présent la mémoire du roi bien-aimé poursuivie par ce même peuple qui était prêt à lui dresser des autels pour s'être séparé de madame de Châteauroux pendant quinze jours.

C'est ce peuple qui fait des neuvaines à Sainte-Geneviève, et qui se moque tous les ans de Jésus et de sa mère, dans des noëls remplis d'ordures. C'est le même qui fit la Fronde et la Saint-Barthélemi, et qui siffla long-temps *Britannicus*, *Armide*, et *Athalie*. Il n'y a peut-être rien de plus fou et de plus faible, après les Welches, que ceux qui veulent leur plaire.

Peut-être est-il étonnant qu'on veuille sacrifier le nouveau Parlement, qui n'a su qu'obéir au roi, à l'ancien, qui n'a su que le braver. Peut-être beaucoup d'honnêtes gens seraient-ils fâchés de revoir en place ceux qui ont assassiné, avec le poignard de la justice, le brave et malheureux comte de Lally, qui ont eu la lâcheté barbare de le conduire à la Grève dans un tombereau d'ordures, avec un bâillon à la bouche; ceux qui ont souillé leurs mains du sang d'un enfant de dix-sept ans en personne, et du sang d'un autre enfant de seize

ans en effigie, qui leur ont fait couper le poing, arracher la langue, qui les ont condamnés à la question ordinaire et extraordinaire, et à être brûlés à petit feu dans un bûcher composé de deux cordes de bois, le tout pour avoir passé dans la rue sans avoir salué une procession de capucins, et pour avoir récité l'*Ode à Priape* de Piron, lequel Piron avait, par parenthèse, douze cents livres de pension sur la cassette. Les gens qui sont occupés de la musique de Gluck et de leur souper ne songent pas à toutes ces horreurs; ils iraient gaiement à l'Opéra et à leurs petites maisons sur les cadavres de ceux qu'on égorgea les jours de la Saint-Barthélemi et de la bataille du faubourg Saint-Antoine.

Il y en a d'autres qui considèrent sérieusement tous ces évènements, et qui en gémissent. J'aime à rire tout comme un autre, et je n'ai que trop ri; mais j'aime aussi à pleurer sur Jérusalem. Je me console et je me rassure dans l'opinion que j'ai de M. de Maurepas et de M. Turgot. Ils ont tous deux beaucoup d'esprit, et sont sur-tout fort éloignés de l'esprit superstitieux et fanatique. M. de Maurepas, à l'âge de près de soixante-quatorze ans, ne doit et ne peut guère avoir d'autres passions que celle de signaler sa carrière par des exemples d'équité et de modération.

M. Turgot est né sage et juste; il est laborieux

et appliqué. Si quelqu'un peut rétablir les finances, c'est lui. Je suis à présent sous sa coupe. Je demandais au Conseil des finances des graces et des réglements pour une colonie d'étrangers que j'ai faits sujets du roi, et pour qui je bâtis de jolies maisons dans mon abominable trou de Fernei, que j'ai changé en une espéce de ville assez agréable. Si le Conseil veut favoriser cette colonie, j'aime mieux en avoir l'obligation à M. Turgot qu'à M. l'abbé Terrai. J'ai dépensé plus de quatre cent mille francs pour cet établissement, et je ne demande au roi, pour toute récompense, que la permission de faire entrer de l'argent dans son royaume: il en est assez sorti. Chacun a sa chimère; voilà la mienne. C'est ainsi que je radote à l'âge de quatre-vingts ans.

Je ne radote point quand je vous dis, madame, combien je vous aime, combien je vous regrette, et à quel point il m'est douloureux de finir mes jours sans vous revoir; mais, tout frivole que j'ai été, j'ai huit cents personnes à conduire et à soutenir. Je me trouve fondateur dans un pays sauvage; j'y ai changé la nature, et je ne peux m'absenter sans que tout retombe dans le chaos.

Quant à M. le duc et à madame la duchesse de Choiseul, je leur serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie avec respect, vénération, et reconnaissance.

Je vous fais là toute l'histoire de mon cœur, parcequ'il est à vous. Je crains pour la vie de Pont-de-Veile; son frère fait la consolation de la mienne.

L'affaire de M. le maréchal de Richelieu est désagréable; il sera forcé de faire condamner sa cousine, et de demander sa grace. Nous aurions de belles lettres de madame de Sévigné sur sa petite-fille, si madame de Sévigné vivait encore!

Adieu, madame; jouissez de tous les spectacles de la Cour et de la ville, et daignez quelquefois vous souvenir du vieux malade.

LETTRE ĀMCCCXXXI.

A M. D'ALEMBERT.

A Fernei, 10 septembre.

Mon cher philosophe, Cramer s'est avisé d'imprimer séparément cette petite diatribe *, qui était destinée à une nouvelle édition assez curieuse des *Questions sur l'Encyclopédie;* je vous l'envoie.

J'avais minuté deux lettres pour vous et pour M. de Condorcet; mais je ne vous les envoie point, parceque le roi de Prusse est en Silésie. Vous me direz: Quel rapport y a-t-il entre vos deux lettres, la Silésie, et le roi de Prusse? Vous le verrez quand

* Je pense qu'il s'agit du petit morceau intitulé *de l'Encyclopédie*, qui fait partie des MÉLANGES LITTÉRAIRES, année 1774.

vous les recevrez. Il s'agit d'une bonne œuvre. Puissé-je vivre assez long-temps pour la voir accomplie*!

LETTRE ĀMCCCXXXII.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

14 septembre.

Vous avez bien raison, monseigneur, de ne point faire juger la pièce provençale par le sot et tumultueux parterre de Paris. Les têtes welches sont à présent si exaltées, si absurdes, si folles, qu'il ne faut les laisser juger que leurs camarades les marionnettes des boulevards. Les romans les plus extravagants n'approchent pas des sottises qu'on débite. Je vous assure que quand Vadé, écrivain de la Foire, donna le nom de *Bien-Aimé* à Louis XV, dans un cabaret de la Courtille, et que tous les almanachs furent enluminés de ce titre (le tout pour avoir renvoyé madame de Châteauroux), Louis XV aurait fort bien fait de défendre, par un édit, qu'un si sot peuple lui donnât un si beau nom :

« Odi profanum vulgus. »

Hor., lib. III, od. I.

* C'était la révision du procès des jeunes gens d'Abbeville. M. de

Vous faites très bien de vous en tenir à poursuivre et à presser la sentence du Châtelet; ce n'est que dans des affaires un peu douteuses qu'on fait des mémoires. Celle-ci est si claire et si démontrée, qu'on l'affaiblirait en voulant la fortifier d'un factum d'avocat; et, puisque la folle de Provence n'ose pas faire un mémoire, je ne vois pas pourquoi vous vous abaisseriez à en produire un.

Les fausses nouvelles courent dans Paris avec tant de rapidité, et sont crues si universellement, que Le Kain écrivait ces jours passés, à un bateleur d'auprès de Genève, ces propres mots : « Le « calomniateur Maupeou est à la Bastille, et on « lui fait son procès criminel. » Cette belle nouvelle fut regardée dans tout Genève comme certaine. Le lendemain on disait que l'abbé Terrai serait infailliblement pendu, et que les Génevois y perdraient six ou sept millions de rentes qu'ils ont acquises fort adroitement sur les aides et gabelles de France. Cependant Génève est une ville beaucoup plus sage que Paris, et qui raisonne beaucoup mieux. Jugez donc, s'il suffit d'un faux bruit pour alarmer toute une ville où l'on pense, ce qui doit arriver dans une ville où

Voltaire espérait que le roi de Prusse, protecteur du jeune d'Étallonde, qu'il avait pris à son service, pourrait favoriser cette entreprise, et l'appuyer de son crédit.

l'on parle, et où l'on ne pense guère. Je conclus de tout cela que mon héros a raison en tout.

Je suis très fâché de la mort de Pont-de-Veile[1]. Quand la cabane de planches de mon voisin brûle, je dois prendre garde à ma cabane de paille.

Je pourrais très bien venir vous faire ma cour à Paris, rien ne m'en empêche que le triste état de ma santé. Pour écouter sa passion et faire un voyage, il faut commencer par être en vie.

Vous savez que je m'occupe, avant d'achever ma mort, à créer une habitation assez singulière, qui n'est ni ville, ni village, ni catholique, ni protestante, ni république, ni dépendante, ni tout-à-fait cité, ni tout-à-fait campagne. Tout ce que je crains, c'est qu'après moi cet ouvrage, qui m'a tant coûté, ne soit entièrement anéanti.

Je vous remercie très sensiblement de la bonté que vous avez de vouloir bien faire payer les artistes qui ont fourni la montre ornée de diamants pour les noces de monseigneur le comte d'Artois.

Je soupire toujours après le bonheur de vous voir et de vous faire ma cour tout indigne que j'en suis. Mon respectueux attachement pour vous est sans bornes.

[1] * Antoine de Fériol, comte de Pont-de-Veile ou Pont-de-Vêle, né le 1er octobre 1697, mourut le 3 septembre 1774. Auteur de quelques comédies, il avait réuni une nombreuse et précieuse collection de pièces de théâtre. Il était frère de M. d'Argental. (L. D. B.)

LETTRE ĀMCCCXXXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 septembre.

Mon cher ange, je ne m'attendais pas que votre frère passât avant moi. Je suis honteux d'être en vie, quand je songe à toutes les victimes qui tombent de tous côtés autour de moi. Mon cœur vous dit: Vivez long-temps, mon cher ange, vous et madame d'Argental; comme si la chose dépendait de vous. Nous sommes tous, dans ce monde, comme des prisonniers dans la petite cour d'une prison; chacun attend son tour d'être pendu, sans en savoir l'heure; et, quand cette heure vient, il se trouve qu'on a très inutilement vécu. Toutes les réflexions sont vaines, tous les raisonnements sur la nécessité et sur la misère humaine ne sont que des paroles perdues. Je regrette votre frère, et je vous aime de tout mon cœur; voilà tout ce que je puis vous dire.

Si vous avez le temps d'entendre parler des sottises des vivants, je vous dirai que votre protégé Le Kain a écrit à un Génevois ces belles paroles: « Le calomniateur Maupeou est à la Bas-« tille, et on lui fait son procès. » Cette nouvelle a été crue fermement dans tout Genève. Il n'y a

point de ville en Europe qui s'intéresse plus qu'elle à vos affaires de France, attendu qu'elle s'est acquis six ou sept millions de rentes sur le roi, par son habileté, tandis que les Welches vont à l'opéra-comique.

Personne n'a douté un moment que la nouvelle de Le Kain ne fût très vraie; il était réputé l'avoir apprise de tout le public : cependant elle est fausse. Mais j'ai grand intérêt de savoir si l'homme accusé d'avoir calomnié une personne très respectable et très aimable serait en effet coupable d'avoir trempé dans une intrigue qu'on lui impute. Vous pouvez me dire oui ou non, sans vous compromettre.

Je vous ai écrit par madame de Sauvigni; vous pouvez me dire un mot par M. Bacon, substitut de monsieur le procureur-général. Vous pouvez m'écrire des *on dit;* tout le monde écrit des *on dit;* cent mille lettres à la poste sont pleines de cent mille *on dit.* Où en serions-nous si on ne permettait pas les *on dit?* La société ne subsite que des *on dit.*

Je voudrais bien venir vous voir sans qu'on dît : Il est à Paris. Plus j'avance en âge, plus je dis :

Moins connu des mortels, je me cacherais mieux;
Je hais jusques aux soins dont m'honorent les dieux.

RACINE, *Phèdre*, act. V, sc. VII.

Mes anges, puissiez-vous conserver très long-temps votre santé, sans laquelle il n'y a rien!

Je suis bien sensible à l'attention que vous avez de me payer les neuf mille quatre cents livres; cela vient très à propos, car ma colonie me ruine. Je prendrai la liberté de tirer une lettre de change sur vous, puisque vous le permettez.

Adieu, mon cher ange; Paris est bien fou, et ce monde-ci bien misérable : c'est dommage qu'il n'y en ait pas d'autre.

LETTRE ĀMCCCXXXIV.

A M. LE CHEVALIER DE CUBIÈRES[1],

ÉCUYER DE MADAME LA COMTESSE D'ARTOIS.

A Fernei, 18 septembre.

Ce n'est pas ma faute, monsieur, si, étant affublé de quatre-vingts ans et de tous les accompagnements de cet âge, je ne vous ai pas remercié plus tôt de votre jolie lettre. Vous me parlez de vos deux maîtresses, une fille de quinze ans et la gloire : je vois que vous avez les faveurs de ces deux personnes. Je vous en félicite, et je garde les

[1] * Michel de Cubières, connu aussi sous les noms de Dorat-Cubières et de Palmezeaux, né le 27 septembre 1752, mort à Paris le 29 auguste 1820; auteur de comédies, de poésies légères, et d'autres opuscules médiocres. (L. D. B.)

manteaux. Jouissez long-temps, et agréez les respectueux sentiments du vieux malade.

LETTRE ĀMCCCXXXV.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

19 septembre.

Je vous envoie, mon cher ami, la publication de votre bonheur, faite hier authentiquement en présence des hommes et des anges. Je n'y étais pas, car, en qualité de vieux malade, j'étais dans mon lit lorsque le curé avertissait la paroisse que vous seriez incessamment dans le lit de mademoiselle Joli. Remplissez donc au plus vite cette auguste cérémonie, sous la main de la justice, dans le château de Sainte-Geneviève, et revenez au plus vite au château de Bijou avec madame de Florian. Il ne faut pas qu'elle arrive dans le joli jardin que vous avez planté, lorsque les arbres seront sans feuilles, et que vos fleurs seront mortes sous quatre pieds de neige.

Toutes vos lettres ont été portées à la grande et opulente ville de Genève; tous vos ordres ont été exécutés. Je suis fâché de tout ce que j'entrevois de loin dans Paris, et de tout ce que je prévois; mais votre présence et celle de madame de Florian me consoleront. Je vous remercie du mé-

moire de madame de Saint-Vincent: il n'est pas trop bien fait; mais on ne pouvait pas le bien faire. Ou je me trompe, ou ce procès ne sera pas jugé sitôt.

Je vous embrasse bien tendrement. Nous attendons votre retour à Fernei avec grande impatience; mais nous sentons combien le séjour où vous êtes doit avoir de charmes pour vous.

LETTRE ĀMCCCXXXVI.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 19 septembre.

Le chancelier de France est culbuté, à ce que disent les nouvelles publiques; il faudra recourir à un autre protecteur, si vous voulez servir Morival. On dit que l'ancien Parlement va revenir; mais je ne me mêle pas des parlements, et je m'en repose sur la prudence du seizième des Louis, qui saura mieux que moi ce qu'un Louis doit faire.

Je rends justice à vos beaux vers sur la *Tactique,* comme aux injures élégantes qui, selon vous, sont des louanges. Et, quant à ce que vous ajoutez sur la guerre, je vous assure que personne n'en veut en Europe, et que si vous pouviez vous en rapporter au témoignage de votre impératrice de Russie comme à celui de l'impératrice-reine, elles attesteraient toutes deux que sans moi il y aurait eu un embrasement général en Europe, et même deux. J'ai fait l'office de capucin, j'ai éteint les flammes.

En voilà assez pour les affaires de Pologne: je pourrais plaider cette cause devant tous les tribunaux de la terre,

assuré de la gagner. Cependant je garde le silence sur des événements si récents, dont il y aurait de l'indiscrétion à parler.

Votre lettre m'est parvenue à mon retour de la Silésie, où j'ai vu le comte Hoditz [1], auparavant si gai, à présent triste et mélancolique. Il ne peut pardonner à la nature les infirmités qui l'incommodent, et qui sont une suite nécessaire de l'âge. Je lui ai adressé cette épître, sur laquelle vous jetterez un coup d'œil, si vous le voulez. Elle ne vaut pas celle de Ninon; mais je soupçonne fort que le rabot de Voltaire a passé sur cette dernière. J'ai vu beaucoup de Russes, mais aucun qui s'expliquât aussi bien, ou qui eût ce tour de gaieté dont cette épître est animée.

Vous vous contentez, dites-vous, qu'on ne vous haïsse point; et je ne saurais m'empêcher de vous aimer, malgré vos petites infidélités. Après votre mort, personne ne vous remplacera : c'en sera fait en France de la belle littérature. Ma dernière passion sera celle des lettres : je vois avec douleur leur dépérissement, soit faute de génie, ou corruption de goût; ce qui paraît gagner le dessus. Dans quelques siècles d'ici, on traduira les bons auteurs du temps de Louis XIV comme on traduit ceux du temps de Périclès et d'Auguste. Je me trouve heureux d'être venu au monde dans un temps où j'ai pu jouir des derniers auteurs qui ont rendu ce beau siècle si fameux. Ceux qui viendront après nous naîtront avec moins d'enthousiasme pour les chefs-d'œuvre de l'esprit humain, parceque le temps de l'effer-

[1]* Comte allemand, remarquable par ses goûts singuliers, né vers 1716, mort en 1778 à Potsdam, où Frédéric son ami lui avait donné un asile. Il s'était ruiné après avoir, vers 1740, créé à Roswalde, en Moravie, un élysée charmant, une sorte de Tempé. Frédéric lui adressa une épître qui commence ainsi :

O singulier Hodiz....

(L. D. B.)

vescence est passé : il se borne aux premiers progrès, qui sont suivis de la satiété et du goût des nouveautés bonnes ou mauvaises.

Vivez donc autant que cela sera possible, et soutenez sur vos épaules voûtées, comme un autre Atlas, l'honneur des lettres et de l'esprit humain. Ce sont les vœux que le philosophe de Sans-Souci fait pour le patriarche de Fernei.

FÉDÉRIC.

LETTRE ĀMCCCXXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Fernei, 23 septembre.

Mon cher ange, j'ai profité de la permission que vous m'avez donnée. On viendra chez vous vous présenter le billet de neuf mille quatre cents livres, avec un petit écrit de ma main au bas, par lequel je dis que, le billet étant de dix mille francs, vous en avez payé six cents livres.

Ainsi je vous supplie de vouloir bien ordonner que l'on compte au porteur neuf mille quatre cents livres, dont je crois qu'il faudra que le porteur vous donne un reçu.

Les affaires publiques seront un peu plus difficiles à arranger. Je suis comme tout le monde, j'attends beaucoup de M. Turgot. Jamais homme n'est venu au ministère mieux annoncé par la voix publique. Il est certain qu'il a fait beaucoup de

bien dans son intendance. « Quia super pauca fuisti « fidelis, super multa te constituam. » (MATTH., XXV, 23.)

Je ne lui demanderai qu'un peu de protection pour ma colonie. J'ai bâti Carthage; mais, si on veut mettre des impôts sur Carthage, elle périra, et certainement sa petite existence n'était pas inutile au royaume.

J'ai toujours chez moi le jeune et très estimable infortuné[1] dont je vous avais parlé, et pour qui M. le chancelier semblait prendre quelque intérêt. J'ose espérer que, quand il en sera temps, M. le garde des sceaux ne lui refusera pas la faveur qu'il demande, et cette faveur me paraît de la plus étroite justice.

Les intérêts de ma colonie et de ce jeune homme m'occupent tellement, et ma mauvaise santé me rend si faible, que j'ai un peu ralenti de mon ardeur pour ces belles-lettres qui m'ont fait une illusion si longue, et qui m'ont souvent consolé dans mes afflictions.

Je me flatte que madame d'Argental a tous les soins possibles de sa santé, dans son bel appartement, dont elle ne sort guère, et dans lequel j'aurais bien voulu vous faire ma cour.

Vous pourriez bien me dire en général, sans

[1] * D'Étallonde de Morival. (L. D. B.)

entrer dans aucun détail, si l'homme dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre a été en effet assez abandonné de Dieu et du bon sens, pour faire l'énorme sottise qu'on lui a imputée.

Le vieux malade, mon cher ange, se cache toujours dans son trou, à l'ombre de vos ailes.

LETTRE ĀMCCCXXXVIII.

A M. D'ALEMBERT.

28 septembre.

O Bertrands! Bertrands! Raton a été près (je crois) de mourir de douleur et de vieillesse dans sa gouttière, à cent lieues de vous. Ne dites point qu'on ne m'attribuait pas à Compiégne la *Lettre du Théologien;* on avait l'injustice de me l'imputer. Sans M. le chancelier, qui, dans tous les temps, a eu pour moi une extrême bienveillance, j'étais perdu, grace à un prêtre de cour. D'ailleurs l'abbé de Voisenon, mon ami depuis quarante ans, très injustement outragé dans cet ouvrage, puisqu'il n'a jamais rimé d'ordures, m'a mis dans la douloureuse nécessité de me justifier auprès de lui. Enfin, pour achever mon malheur, on avait envoyé ce fatal écrit de Paris à Genève; c'était assurément trop prodiguer son éloquence contre un malheureux comme Sabotier.

J'ai vu à Fernei un grand-vicaire de Toulouse qui m'a dit que son archevêque avait chassé ce Sabotier parcequ'il volait dans les poches, et que sa langue, sa plume, et ses mains, sont également criminelles. Voilà donc nos ennemis.

Quoique je miaule toujours un peu contre vous, je vous confie une affaire plus intéressante, et je la mets sous votre protection.

Je ne crois pas que vous soyez pour le nouveau plus que pour l'ancien; mais j'ai des neveux dans le nouveau qui frémissent encore, comme vous et moi, qu'un bœuf-tigre et consorts aient fait couper le poing et la langue, élevé un grand bûcher de deux voies de bois à un petit-fils d'un lieutenant-général, âgé de dix-huit ans, et au fils d'un président, âgé de dix-sept, le tout pour n'avoir pas salué une procession de capucins, et pour avoir récité l'ode de Piron, à qui, par parenthèse, le feu roi fesait une pension de douze cents livres sur sa cassette pour cette ode.

Le chevalier de La Barre subit son horrible supplice en personne, et le fils du président d'Étallonde fut exécuté en effigie sous les yeux de son père, qui demanda aussitôt pour lui la confiscation du bien que le jeune homme tenait de sa mère. Il garda ce bien, et n'a jamais assisté son fils. Il y a de belles ames!

Ce martyr alla se faire soldat à Vesel.

Rose et Fabert ont ainsi commencé.
VOLTAIRE, *l'Enfant prodigue*, act. IV, sc. III.

Le roi de Prusse lui a donné une sous-lieutenance, et me l'a envoyé au mois d'avril dernier. Vous saurez que ce jeune homme est le plus sage, le plus doux, le plus circonspect que j'aie jamais vu; ce qui prouve qu'il ne faut jamais couper la langue et le poing aux enfants, ni leur donner la question ordinaire et extraordinaire, ni les brûler à petit feu, parceque, après tout, ils peuvent se corriger.

Je voulais d'abord lui faire obtenir sa grace par la protection du feu roi, et même de madame Du Barri; le roi mourut au mois de mai, et madame Du Barri alla au Pont-aux-Dames.

Je m'adressai, au commencement du mois d'auguste (que les barbares nomment août), à M. le chancelier de Maupeou, qui me promit la grace, qui arrangea tout pour favoriser pleinement d'Étallonde, et aussitôt il est parti pour Roncherolles[1].

Comme je vais partir bientôt pour l'autre monde, je vous lègue d'Étallonde, mais sous le plus grand secret, parceque, si vous parlez, on me déterrera pour me brûler avec lui.

[1] * Roncherolles-en-Brai, arrondissement de Neuchâtel-en-Brai, département de la Seine-Inférieure. (L. D. B.)

Pouvez-vous faire réussir cette affaire, et secourir l'humanité contre les cannibales? la philosophie peut-elle réparer les maux affreux qu'a faits la superstition? Je vous enverrai le précis de ce que demande le jeune d'Étallonde. Cette bonne œuvre est au-dessus de celle que je vous proposais pour le frère de Protagoras-Damilaville.

Je vais écrire au roi de Prusse. Il m'avait donné permission de dire qu'on lui ferait plaisir de rendre justice à son officier. Je vais lui écrire que c'est vous qui êtes le protecteur de cet infortuné, et que je le supplie de vous adresser un certificat signé et scellé de lui, qui dépose de la sagesse et de la bonne conduite de d'Étallonde. S'il vous envoie ce certificat, l'un des deux Bertrands est en droit de le montrer au ministre des affaires étrangères, et de le presser de faire plaisir à un monarque dont quelque jour on pourrait avoir besoin. M. Turgot vous appuiera de tout son pouvoir, et M. de Miroménil ne refusera pas de condescendre aux volontés de deux ministres qui demanderont la chose du monde la plus juste, et même la plus honorable, l'expiation du crime abominable des Pilate d'Abbeville.

Bertrands, Bertrands, cette négociation est digne de vous et de votre courage.

Voilà, mon digne philosophe, ce que je vous

écrivais. Vous attendrez *mollia fandi tempora*[1]. Je garderai chez moi l'officier du roi de Prusse, et je vous le résignerai par mon testament.

Je viens de lire le chef-d'œuvre de M. Turgot, du 13 de septembre*; il me semble que voilà de nouveaux cieux et une nouvelle terre.

Vivez, instruisez, faites du bien; ceci est pour vous et pour M. de Condorcet.

LETTRE ĀMCCCXXXIX.

A CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Fernei, ce 6 octobre.

MADAME,

> L'amour fit le serment, l'amour l'a violé.
>
> RACINE, *Bajazet*, act. III, sc. v.

Je pardonne à votre majesté impériale, et je rentre dans vos chaînes. Ni le Grand-Turc ni moi nous ne gagnerions rien à être en colère contre vous; mais je mettrais, si j'osais, une condition au pardon que j'accorde si bénignement à votre

1 « Et quæ mollissima fandi
« Tempora. »
VIRG., *Æneid.*, lib. IV, v. 293.
(L. D. B.)

* C'était l'édit qui permettait le libre commerce des blés.

majesté ; ce serait de savoir si le marquis de Pugatschew est agent ou instrument. Je n'ai pas l'impertinence de vous demander son secret ; je ne crois pas le marquis instrument d'Achmet IV, qui choisissait si mal les siens, et qui probablement n'avait rien de bon à choisir. Pugatschew ne servait pas le pape Ganganelli, qui est allé trouver saint Pierre avec un passe-port de saint Ignace. Il n'était aux gages ni du roi de la Chine, ni du roi de Perse, ni du Grand-Mogol. Je dirais donc avec circonspection à ce Pugatschew : Monsieur, êtes-vous maître ou valet? agissez-vous pour votre compte ou pour celui d'un autre? Je ne vous demande pas qui vous emploie, mais seulement si vous êtes employé : quoi qu'il en soit, monsieur le marquis, j'estime que vous finirez par être pendu : vous le méritez bien ; car vous êtes non seulement coupable envers mon auguste impératrice, qui vous ferait peut-être grace, mais vous l'êtes envers tout l'empire, qui ne vous pardonnera pas. Laissez-moi maintenant reprendre le fil de mon discours avec votre souveraine.

Madame, quoi, dans le temps que vous êtes occupée du sultan, du grand-visir, de son armée détruite, de vos triomphes, de votre paix si glorieuse et si utile, de vos grands établissements, et même de Pugatschew, vous baissez les yeux sur le Livonien Rose! vous avez deviné que c'est un

escroc, un fripon! Votre majesté clairvoyante a très bien deviné, et j'étais un imbécile de m'être laissé séduire par sa face rebondie.

Je ne puis, cette année, grossir la foule des Européans et des Asiatiques qui viennent contempler l'admirable autocratrice, victorieuse, pacificatrice, législatrice. La saison est trop avancée; mais je demande à votre majesté la permission de venir me mettre à ses pieds l'année prochaine, ou dans deux ans ou dans dix. Pourquoi n'aurais-je pas le plaisir de me faire enterrer dans quelque coin de Pétersbourg, d'où je pusse vous voir passer et repasser sous vos arcs de triomphe, couronnée de lauriers et d'oliviers?

En attendant, je me mets à vos pieds, de mon trou de Fernei, en regardant votre portrait avec des yeux toujours étonnés et un cœur toujours plein de transport. *Le vieux malade.*

LETTRE ĀMCCCXL.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 8 octobre.

Les négociations de la paix de Westphalie n'ont pas coûté plus de peine à Claude d'Avaux, comte de Mesme, et au fameux Oxenstiern, qu'il ne vous en coûte à solliciter la grace de Jacques-Marie Bertrand d'Étallonde à la cour de

France. Votre négociation éprouve tous les contre-temps possibles. Voilà un chancelier sans chancellerie qui vous devient inutile, un nouveau venu que peut-être vous ne connaissez pas, et qu'il faudra prévenir par quelques vers flatteurs avant d'entamer l'affaire de Jacques-Marie; enfin un témoignage que vous me demandez, et qui n'est pas selon le style de la chancellerie.

On prétend qu'un attestat de l'officier-général dans le régiment où il sert est suffisant, et que les princes ne doivent pas s'abaisser à demander grace à d'autres princes pour ceux qui les servent, ou il faut en faire une affaire ministérielle. Volà ce qu'on dit.

Pour moi, qui ne suis exercé ni en style de chancellerie, ni profondément instruit du *punctilio*, je me bornerai à envoyer le témoignage du général à M. d'Alembert, et je ferai écrire à mon ministre à Paris qu'il dise un mot en faveur du jeune homme au nouveau chancelier.

Si les anciens usages barbares prévalent contre les bonnes intentions de François-Marie Arouet de Voltaire et de son associé Mons de Sans-Souci, il faudra s'en consoler, car ce n'est pas une raison pour que nous déclarions la guerre à la France. Le proverbe dit: Il faut vivre et laisser vivre. C'est ainsi que pense votre impératrice: elle se contente d'avoir humilié la Porte; elle est trop grande pour écraser ses ennemis. La Grèce deviendra ce qu'elle pourra; les anciens Grecs sont ressuscités en France. Vous tirez votre origine de la colonie de Marseille; cette nouvelle patrie des arts nous dédommage de celle qui n'existe plus.

Le destin des choses humaines est de changer : la Grèce et l'Égypte sont barbares à leur tour, mais la France, l'Angleterre, et l'Allemagne, qui commence à s'éclairer, nous dédommagent bien du Péloponèse. Les marais de Rome ont inondé les jardins de Lucullus; peut-être que dans quelques siècles d'ici il faudra puiser les belles connaissances

chez les Russes. Tout est possible, et ce qui n'est pas peut arriver ensuite *.

Je fais des voeux pour que l'Être des êtres prolonge les jours de votre ame charitable; qu'il vous conserve long-temps pour la consolation des malheureux, et pour la satisfaction de l'humble philosophe de Sans-Souci. *Vale.*

FÉDÉRIC.

LETTRE MMCCCXLI.

A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

10 octobre.

Je ne suis absolument content, mon cher confrère, ni de votre dernière lettre sur le prétendu théologien, ni de celle que M. le maréchal de Richelieu m'écrit à ce sujet.

La *Lettre d'un Théologien* à l'auteur du *Dictionnaire des trois Siècles* est plus répandue que vous ne pensez. On en a fait une nouvelle édition. Tous les journaux en parlent, excepté la *Gazette de Paris*. Je vous envoie l'extrait qui s'en trouve dans la *Gazette universelle de Littérature* qui se fait aux Deux-Ponts, et qui a un grand cours dans toute l'Europe.

* Vous n'avez donc point fait *Louis XV aux Champs-Élysées*? Cela m'a encouragé à traiter ce sujet dans le goût de Lucien. Vous trouverez peut-être que j'abuse de mon loisir; mais cela m'amuse et ne fait de mal à personne. (*Édit. de Berlin.*)

Vous ne devez pas douter qu'un ouvrage dans lequel on parle si hardiment de tant d'hommes en place, et où il est question de tant de gens de lettres connus, ne soit très recherché au milieu même des cabales et des intrigues qui divisent la France sur des objets plus considérables. L'auteur a tort de daigner raisonner et plaisanter avec un coquin aussi méprisable que l'abbé Sabatier ; mais enfin il y parle de presque tous les hommes de ce siècle qui ont de la réputation, de M. d'Alembert, de l'abbé de Chaulieu, de Pope, de vous, de cent personnes qui sont sous les yeux du public. Vous devez sentir qu'il doit être lu.

Puisque vous savez qu'il est de M. l'abbé Du Vernet, ami de plusieurs académiciens, vous pouvez savoir aussi que le même abbé Du Vernet donne tous les mois, dans le *Journal encyclopédique,* un mémoire contre l'infame auteur des *Trois Siècles;* mais aussi vous avez trop de raison, trop d'esprit, et trop d'équité, pour ne pas sentir qu'il est impossible que j'aie la moindre part à cet ouvrage. Il faudrait que je fusse un monstre et un fat pour dire du mal de vous, et pour célébrer mes louanges.

Il y a, à la fin de cet ouvrage, une satire sanglante de tout le clergé, que je trouve très condamnable. Il ne faut jamais outrager un corps, et sur-tout le premier du royaume. On peut s'élever

contre des abus, mais on doit toujours respecter le premier des ordres de l'état.

Je ne puis me plaindre de ce que M. l'abbé Du Vernet a dit de moi, je ne puis condamner ce qu'il dit de M. d'Alembert; mais je désapprouve hautement ce qu'il dit de vous, non seulement parceque je vous suis attaché depuis quarante ans, mais parcequ'il est faux que vous ayez jamais écrit les ordures qu'on vous reproche. Je suis votre ami, je le suis de M. d'Alembert, et vous me devez la même justice que je vous rends.

Si on m'avait consulté, cet ouvrage aurait été plus circonspect, et n'aurait point compromis des personnes que j'honore. Il y a quelques anecdotes très fausses que j'aurais relevées.

C'est une cruauté insupportable de m'avoir soupçonné un moment d'avoir part à cette brochure; et vous ne sauriez croire à quel point j'ai été affligé que vous ayez pu hésiter sur mes sentiments pour vous, que j'ai manifestés dans toutes les occasions de ma vie. Je n'ai jamais succombé sous mes ennemis, et je n'ai jamais manqué à mes amis.

Comptez sur mon cœur, qui n'est point desséché par la vieillesse comme mon esprit.

LETTRE ĀMCCCXLII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 octobre.

Mon cher ange, vous êtes trop bon ; vous venez à mon secours dans un temps bien critique pour moi. Malgré les bontés de M. Turgot, sur lesquelles j'ai toujours compté, les commis de la nouvelle ferme du marc d'or sont venus effaroucher la colonie que j'ai établie avec tant de frais, et cent pères de famille sont près de m'abandonner. La mort de Laleu a mis au jour ma misère. J'ai vu, entre autres mortifications, que M. le maréchal de Richelieu me devait près de cinq années d'une rente que je croyais payée, et que toutes mes affaires sont dérangées. Ce n'est pas ce désordre qui me ferait aller à Paris, c'est la consolation de vous revoir, et d'oublier auprès de vous toutes les afflictions qui fondent sur moi ; mais j'ai quatre-vingts ans, et je souffre vingt-quatre heures par jour. Le mal me cloue; voilà mon état : il faut faire contre fortune et nature bon cœur.

J'ai toujours chez moi une jeune victime de la superstition des cannibales. J'attends un certificat du roi son maître, qui m'a envoyé ce pauvre

jeune homme. Ce certificat me serait très nécessaire, mais j'ai peur qu'il ne veuille pas se compromettre.

Mon gros petit-neveu d'Hornoi me mande qu'un de ses confrères, son ami, et ami intime du grand référendaire, pourrait servir beaucoup dans cette affaire; je voudrais, mon cher ange, que vous pussiez voir d'Hornoi. La proposition qu'on sera obligé de faire sera bien délicate : car ce jeune homme, plein d'honneur et de courage, ne veut point subir l'humiliation d'aller se mettre à genoux pour entérinement; et, sans cet entérinement, les lettres de grace ne sont point valables. Il faudrait donc exprimer dans les lettres, « qu'at-« tendu son service auprès du roi son maître, on « lui accorde tout le temps nécessaire pour faire « entériner ces lettres. »

Ce serait une dérogation aux usages de la chancellerie très difficile à obtenir. Son souverain m'a mandé « qu'en dernier lieu il a empêché une « guerre qui allait embraser l'Europe. » Si cela est, le ministère sera bien aise de favoriser un de ses officiers; mais enfin qui peut y compter? Tout cela est bien étrange. Ma correspondance assez vive avec ce souverain est plus étrange encore, et vous êtes témoin à Paris de choses beaucoup plus étranges. J'attends donc; mais on meurt en attendant. Qu'il serait doux, avant ce moment,

de venir tout courbé, tout ratatiné, sans dents et sans oreilles, revoir encore avec mes faibles yeux, celui à qui je suis attaché depuis soixante-dix ans, et de me mettre aux pieds de madame d'Argental!

LETTRE ĀMCCCXLIII.

A CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Fernei, 19 octobre.

Madame, mon impertinence ne fatigue pas aujourd'hui votre majesté impériale pour la large face du Livonien Rose, ni pour celle de l'avocat Duménil, qui voulait vous aider à faire des lois *par le conseil de son parrain.* Il s'agit aujourd'hui d'un jeune gentilhomme, bon géomètre, bon ingénieur, ayant des mœurs et du courage; il se nomme de Murnan : sa famille est de la province où je suis. Il est fortement recommandé à M. Euler, que vous honorez de votre protection. Tous ses maîtres rendent de lui le témoignage le plus avantageux.

Votre majesté ne doit point être surprise qu'il desire passionnément d'entrer à votre service. Tout ce qui doit affliger ce jeune officier, c'est que vous ayez sitôt accordé la paix au sultan; car il

aurait bien voulu lever le plan de Constantinople, et contrecarrer le chevalier de Tott.

Il ne m'appartient pas d'oser vous présenter personne; mais enfin votre majesté ne peut m'empêcher d'être très jaloux de tous ceux qui ont vingt-cinq ans, qui peuvent aller sur la Néva et sur le Bosphore, qui peuvent vous servir de la tête et de la main, et qui seront prédestinés, si, par hasard, ils sont tués à votre service. Il est bien dur de vivre au coin de son feu en pareil cas.

Je me mets tristement aux pieds de votre majesté impériale, comme un vieux Suisse inutile.

LETTRE ĀMCCCXLIV.

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

De Fernei, 19 octobre.

Monsieur le prince, le mourant de Fernei n'a pu faire sa cour comme il aurait voulu à madame la comtesse de Mérode; il a même été privé de l'honneur d'assister à son souper et à sa toilette. Voilà ce que c'est que d'avoir quatre-vingts ans. Si quelque chose pouvait me consoler dans mon triste état, ce serait le joli ouvrage dont vous m'avez honoré; il est fait par un homme plein d'esprit et de goût. Il a presque ranimé mon ancienne passion pour un art dont j'ai été si long-

temps idolâtre. J'ai été charmé d'y retrouver le mot *achève* de La Motte. J'étais à côté de lui à la première représentation de la pièce; il ne s'en était point déclaré l'auteur : je lui dis à ce mot : Il n'y a plus de secret, elle est de vous.

Je crois avoir deviné de même à plusieurs traits l'auteur des *Lettres à Eugénie*.

Je viens de lire la *Lettre au prince de Lichtenstein*; je ne connais rien du tout à l'art des généraux de l'Empire. J'aimais mieux autrefois celui de mademoiselle Gaussin; mais cette lettre me paraît un chef-d'œuvre en son genre. Je souhaite que de long-temps vous ne soyez à portée d'exercer un art si fatal, et que vous louez si bien.

Agréez, M. le prince, avec votre bonté ordinaire, le respect infini du vieux malade.

LETTRE ĀMCCCXLV.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 20 octobre.

L'art de vous autres grands poëtes
Rehausse les petits objets :
De secs et décharnés squelettes,
Maniés par vos mains adroites,
Deviennent charnus et replets.
Voltaire et sa grace efficace
M'égaleront avec Horace,

Si son génie en fait les frais.
Mais un vieux rimailleur tudesque
Qui, dans l'école soldatesque
Nourri depuis ses jeunes ans,
A passé chez les vétérans,
Sans se guinder avec Racine
Au haut de la double colline,
Ne doit qu'arpenter ses vieux camps.

Suffit que le ciel m'ait fait naître
Dans cet âge où j'ai pu connaître
Tant de chef-d'œuvres immortels
Auxquels vous avez donné l'être,
Qui mériteraient des autels,
Si dans ce temps de petitesse
On pensait comme à Rome, en Grèce,
Où tout respirait la grandeur.

Mais notre siècle dégénère;
Les lettres sont sans protecteur.
Quand on aura perdu Voltaire,
Adieu, beaux-arts, sacré vallon!
Et vous, Virgile et Cicéron,
Vous irez avec lui sous terre.

Vous avez parlé de l'art des rois, et vous avez équitablement jugé les morts. Pour les vivants, cela est plus difficile, parceque tout ne se sait pas, et une seule circonstance connue oblige quelquefois d'applaudir à ce qu'on avait condamné auparavant. On a condamné Louis XIV de son vivant, de ce qu'il avait entrepris la guerre de la succession; à présent on lui rend justice: et tout juge impartial doit avouer que c'aurait été lâcheté de sa part de ne pas accepter le testament du roi d'Espagne. Tout homme fait des fautes, et par conséquent les princes. Mais le vrai sage des stoïciens et le prince parfait n'ont jamais existé et n'existeront jamais.

Les princes comme Charles-le-Téméraire, Louis XI, Alexandre VI, Ludovic Sforze, sont les fléaux de leurs peuples et de l'humanité : ces sortes de princes n'existent pas actuellement dans notre Europe. Nous avons deux rois fous à lier *, nombre de souverains faibles, mais non pas des monstres comme aux quatorzième et quinzième siècles. La faiblesse est un défaut incorrigible; il faut s'en prendre à la nature et non pas à la personne. Je conviens qu'on fait du mal par faiblesse; mais, dans tout pays où la succession au trône est établie, c'est une suite nécessaire qu'il y ait de ces sortes d'êtres à la tête des nations, parceque aucune famille quelconque n'a fourni une suite non interrompue de grands hommes. Croyez que tous les établissements humains ne parviendront jamais à la perfection. Il faut se contenter de l'*à-peu-près*, et ne pas déclamer violemment contre les abus irremédiables.

Je viens à présent à votre Morival. J'ai chargé le ministre que j'ai en France d'intercéder pour lui, sans trop compter sur le crédit que je puis avoir à cette cour. Des attestations de la vie d'un suppliant se produisent dans des causes judiciaires; elles seraient déplacées dans des négociations, où l'on suppose toujours, comme de raison, que le souverain qui fait agir son ministre n'emploierait pas son intercession pour un misérable. Cependant, pour vous complaire, j'ai envoyé un petit attestat, signé par le commandant de Vesel, à d'Alembert, qui en pourra faire un usage convenable.

Pour votre pouls intermittent, il ne m'étonne pas : à la suite d'une longue vie, les veines commencent à s'ossifier, et il faut du temps pour que cela gagne la veine cave; ce qui nous donne encore quelques années de répit. Vous vi-

* Ces mots, *deux rois fous à lier*, ne sont pas dans l'édition de Berlin.

vrez encore, et peut-être m'enterrerez-vous. Des corps qui, comme le mien, ont été abymés par des fatigues, ne résistent pas aussi long-temps que ceux qui par une vie réglée ont été ménagés et conservés. C'est le moindre de mes embarras, car, dès que le mouvement de la machine s'arrête, il est égal d'avoir vécu six siècles ou six jours. Il est plus important d'avoir bien vécu, et de n'avoir aucun reproche considérable à se faire.

Voilà ma confession; et je me flatte que le patriarche de Fernei me donnera l'absolution *in articulo mortis*. Je lui souhaite longue vie, santé, et prospérité; et, pour mon agrément, puisse sa veine demeurer intarissable! *Vale.*

FÉDÉRIC.

LETTRE ĀMCCCXLVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 octobre.

Mon cher ange, vos lettres attendrissent mon cœur et le déchirent en deux. J'avais fait faire, au commencement de l'été une petite voiture que j'appelais ma commode, et non pas ma dormeuse. Je cours toujours en idée, de mon beau plateau entre le noir mont Jura et les effroyables Alpes, pour venir me mettre à l'ombre de vos ailes dans votre superbe cabinet qui donne sur les Tuileries. La nature et la destinée enchaînent mon petit corps, quand mon ame vole à vous. Je ne puis vous exprimer ma situation;

il faudrait que j'assemblasse des médecins, des notaires, des procureurs, des maçons, des charpentiers, des laboureurs, des horlogers, qui vous prouveraient, papier sur table, l'impossibilité physique de sortir de mon trou. Vous êtes un ange bien consolateur, un vrai paraclet, de vous être adressé à madame la duchesse d'Enville pour mon jeune homme, qui brave chez moi, depuis six mois, ses anciens assassins. Vous entreprenez sa guérison; vous êtes le bon Samaritain, vous secourez celui que les pharisiens ont assassiné. Son maître m'a toujours mandé qu'il désespérait du succès; et moi j'en suis sûr, si vous vous en mêlez avec madame la duchesse d'Enville. Je sens bien qu'il faut attendre; mais, pendant qu'on attend, tout change, et on meurt à la peine. Cependant attendons. J'obtiendrai aisément que votre protégé reste encore six mois chez moi. Si je meurs, je vous le léguerai par mon testament.

Avez-vous dit à madame d'Enville que cette victime des pharisiens était chez moi? sait-elle que c'est par bonté pour moi autant que par principe d'humanité et de justice, que vous lui avez recommandé cette affaire? dois-je lui écrire pour la remercier et pour mettre à ses pieds moi et mon jeune homme?

J'ai peine à me retenir quand je vous parle de cette horrible aventure. Elle donne envie de

tremper sa plume dans du sang plutôt que dans de l'encre.

Vous poussez encore vos bontés jusqu'à vous intéresser pour ma colonie. Florian l'embellit en y amenant une troisième femme qu'il a épousée chez madame de Sauvigni. Je lui ai bâti une petite maison qui ressemble comme deux gouttes d'eau à un pavillon de Marly, à cela près qu'il est plus joli et plus frais. Nous avons quatre ou cinq maisons dans ce goût. Nous élevons une petite descendante de Corneille, âgée de dix ans, que nous avons vue naître. Nous sommes occupés à encourager cinq ou six cents artistes qui seront très utiles, si M. Turgot les soutient, et qui, à la lettre, me réduiront à la mendicité, s'il les abandonne.

Voilà mon état à quatre-vingts ans, sans avoir exagéré d'un seul mot dans ma lettre.

M. Turgot ne m'a point écrit, mais il a écrit à une autre personne qu'à ma considération il venait de faire du bien à un frère de feu Damilaville. Il m'a fait dire aussi qu'il avait entre les mains la requête de ma colonie, et je vois qu'il daigne y songer, puisqu'elle n'est pas encore dévorée par les fermiers ou directeurs. On nous laisse tranquilles jusqu'à présent. J'attendrai le résultat de ses bontés.

Je présume que vous verrez M. Turgot à Fon-

tainebleau, et que vous pourrez, mon cher ange, lui dire en général quelques mots qui réveilleront son attention pour un établissement digne en effet d'être protégé par lui.

Voilà deux ministres qui sont venus tous deux chez moi : l'un est M. Bertin ; l'autre, M. Turgot. Puissent-ils s'en ressouvenir, non pas pour favoriser ma personne, mais pour le bien de la chose! elle en vaut la peine, quoique ce ne soit qu'un point sur la carte.

Je suis persuadé que vous êtes bien avec M. de Maurepas. Vous avez des droits à son amitié, et encore plus à son estime. Je ne crois pas que ma liaison indispensable avec un homme auquel je suis attaché depuis cinquante années, et dont il n'était pas l'ami intime, lui ait donné pour moi une haine bien marquée. Je ne crois pas non plus qu'il me favorise beaucoup; vous ne croyez pas aussi qu'il ait pour moi la plus vive tendresse. Je présume seulement qu'il a de trop grandes affaires, et qu'il a l'ame trop noble pour ne pas me laisser mourir en paix.

Me voilà, mon cher ange, à l'âge de quatre-vingts ans, un peu perclus, un peu sourd, un peu aveugle, assez embarrassé dans mes affaires, n'ayant du gouvernement qu'un carré de parchemin, ne demandant rien pour moi, ne desirant rien que de vous voir; vous souhaitant, à vous et

à madame d'Argental, santé et amusement, mettant toujours ma frêle existence à l'ombre de vos ailes, vous respectant de toutes mes forces, vous aimant de tout mon cœur.

Croiriez-vous que je viens de recevoir des vers français d'un fils du comte de Romanzof, vainqueur des Turcs, et que parmi ces vers il y en a de très beaux, remplis sur-tout de la philosophie la plus hardie, et telle qu'elle convient à un homme qui ne craint ni le mufti ni le pape? Cela me confirme dans l'opinion que j'ai toujours eue qu'Attila était un homme très aimable et un fort joli poëte.

LETTRE ĀMCCCXLVII.

A M. VERNES,

A GENÈVE.

28 octobre.

Le petit ouvrage en vers du jeune comte de Romanzof est un *Dialogue entre Dieu et le père Hayer, récollet*, l'un des auteurs du *Journal chrétien*.

Hayer prêche à Dieu l'intolérance; Dieu lui répond qu'il n'a point de bastille, et qu'il ne signe jamais de lettres de cachet. Hayer lui dit:

Ciel! que viens-je d'entendre! Ah! ah! je le vois bien,
Que vous-même, Seigneur, vous ne valez plus rien.

Je ne crois pas que Palard soit fort au fait des affaires de Rome. Il faut croire plutôt un ancien ami du pape (frère François) qui dit avoir entendu de sa bouche : *Io moro; so perchè moro; so da che moro : basta cosi.*

Frère François, confident et domestique de Ganganelli, est mort de la même maladie que son maître.

Le vieux malade fait mille compliments à monsieur Vernes.

LETTRE ĀMCCCXLVIII.

A M. D'ALEMBERT.

29 octobre.

Mon cher et grand philosophe, je vous ai légué d'Étallonde, comme je ne sais quel Grec * donna en mourant sa fille à marier à je ne sais quel autre Grec. Il s'agit de voir si on peut obtenir en France la grace d'un brave officier prussien, accusé d'avoir chanté, à l'âge de seize ans, une vieille chanson de corps-de-garde, et d'avoir récité l'*Ode à Priape* de Piron, connu par cette seule ode à la Cour, et récompensé par une pension du roi de douze cents livres sur la cassette. Certainement le

* Eudamidas.

poing coupé, la langue arrachée, la torture ordinaire et extraordinaire, la roue et le bûcher, n'étaient pas en raison directe du crime.

J'avais supplié le roi de Prusse de vous envoyer ou un passe-port pour d'Étallonde, dit Morival, ou une attestation de son général, qui servira de ce qu'elle pourra. Il me mande qu'il vous l'envoie, et peut-être avez-vous déja reçu cette pancarte. Vous en ferez, après la Saint-Martin, l'usage que votre bienfesance et votre sagesse vous conseilleront; rien ne presse. Ce jeune homme reste toujours chez moi, et madame Denis le gardera, si je meurs avant que son affaire soit consommée.

Le roi de Prusse me dit qu'il charge son ministre de recommander d'Étallonde au garde des sceaux. Madame la duchesse d'Enville a déja disposé M. de Miroménil à être favorable à d'Étallonde. Nous avons, dans l'ancien Parlement et dans le nouveau, des homme sages et justes, qui m'ont donné parole de faire réparer, autant qu'il sera en eux, l'arrêt des cannibales qui d'un trait de plume ont assassiné La Barre en personne, et d'Étallonde en peinture, arrêt qui, par parenthèse, ne passa que de deux voix *.

Il reste à voir s'il faut, ou qu'il fasse juger son procès, ou qu'il demande des lettres honteuses de grace. Je suis absolument pour la révision,

* J'avais cru et j'avais dit de cinq.

parceque j'ai vu les charges : une grace n'est que l'aveu d'un crime. Il serait bien beau à la philosophie de forcer l'ancienne magistrature à expier ses atrocités, ou d'obtenir de la pauvre nouvelle troupe une réparation solennelle des infamies punissables de l'autre *tripot*. Ce problème des deux corps est aussi digne d'être résolu par vous que le problème des trois corps.

Nous en parlerons dans quelque temps. Je recommande aux deux Bertrands cette bonne œuvre ; Raton mourant n'est plus bon à rien.

Ne voyez-vous pas quelquefois M. d'Argental ? il connaît cette affaire, il a un grand zéle.

Tout cela n'est pas trop académique, mais cela est humain et digne de vous. Ce n'est plus Damilaville *minor* dont je vous parle ; j'espère qu'il ne vous importunera plus.

Adieu, digne homme.

N. B. Un fils du comte de Romanzof vient de faire des vers français, dont quelques uns sont encore plus étonnants que ceux du comte de Schowalow. C'est un dialogue entre Dieu et le révérend père Hayer, auteur du *Journal chrétien*. Dieu lui recommande la tolérance. Hayer lui répond :

Ciel ! que viens-je d'entendre ! Ah ! ah ! je le vois bien,
Que vous-même, Seigneur, vous ne valez plus rien.

Tout n'est pas de cette force.

LETTRE ĀMCCCXLIX.

DE CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

Le 22 octobre-2 novembre.

Volontiers, monsieur, je satisferai votre curiosité sur le compte de Pugatschew : ce me sera d'autant plus aisé qu'il y a un mois qu'il est pris, ou, pour parler plus exactement, qu'il a été lié et garrotté par ses propres gens dans la plaine inhabitée entre le Volga et le Jaïck, où il avait été chassé par les troupes envoyées contre eux de toutes parts. Privés de nourriture et de moyens pour se ravitailler, ses compagnons, excédés d'ailleurs des cruautés qu'il commettait, et espérant obtenir leur pardon, le livrèrent au commandant de la forteresse du Jaïck, qui l'envoya à Sinbirsk au général comte Panin. Il est présentement en chemin pour être conduit à Moscou. Amené devant le comte Panin, il avoua naïvement, dans son premier interrogatoire, qu'il était Cosaque du Don, nomma l'endroit de sa naissance, dit qu'il était marié à la fille d'un Cosaque du Don, qu'il avait trois enfants, que dans ces troubles il avait épousé une autre femme, que ses frères et ses neveux servaient dans la première armée, que lui-même avait servi, les deux premières campagnes, contre la Porte, etc., etc.

Comme le général Panin a beaucoup de Cosaques du Don avec lui, et que les troupes de cette nation n'ont jamais mordu à l'hameçon de ce brigand, tout ceci fut bientôt vérifié par les compatriotes de Pugatschew. Il ne sait ni lire ni écrire, mais c'est un homme extrêmement hardi et déterminé. Jusqu'ici il n'y a pas la moindre trace qu'il ait

été l'instrument de quelque puissance, ni qu'il ait suivi l'inspiration de qui que ce soit. Il est à supposer que M. Pugatschew est maître brigand, et non valet d'ame qui vive.

Je crois qu'après Tamerlan, il n'y en a guère eu qui ait plus détruit l'espèce humaine. D'abord il fesait pendre, sans rémission ni autre forme de procès, toutes les races nobles, hommes, femmes, et enfants, tous les officiers, tous les soldats qu'il pouvait attraper : nul endroit où il a passé n'a été épargné : il pillait et saccageait ceux mêmes qui, pour éviter ses cruautés, cherchaient à se le rendre favorable par une bonne réception : personne n'était devant lui à l'abri du pillage, de la violence, et du meurtre.

Mais ce qui montre bien jusqu'où l'homme se flatte, c'est qu'il ose concevoir quelque espérance. Il s'imagine qu'à cause de son courage je pourrais lui faire grace, et qu'il ferait oublier ses crimes passés par ses services futurs. S'il n'avait offensé que moi, son raisonnement pourrait être juste, et je lui pardonnerais ; mais cette cause est celle de l'empire, qui a ses lois.

Vous voyez par-là, monsieur, que Duménil, avocat, dont je n'ai jamais entendu parler, malgré les avis de son parrain, est venu trop tard pour législater. M. La Rivière même, qui nous supposait, il y a six ans, marcher à quatre pattes, et qui très poliment s'était donné la peine de venir de la Martinique pour nous dresser sur nos pieds de derrière, n'était plus à temps.

Quant au baisemain des prêtres sur lequel vous me questionnez, je vous dirai que c'est un usage de l'Église grecque, établi, je pense, presque avec elle. Depuis dix ou douze ans les prêtres commencent à retirer leurs mains, les uns par politesse, les autres par humilité. Ainsi ne vous gendarmez pas trop contre un ancien usage qui s'abolit peu à peu.

Je ne sais pas aussi si vous trouveriez beaucoup à me gronder sur ce que, dès ma quatorzième année, je me suis conformée à cet usage établi. En tout cas, je ne serais pas la seule qui mériterais de l'être. Si vous venez ici, et si vous vous y faites prêtre, je vous demanderai votre bénédiction; et quand vous me l'aurez donnée, je baiserai de bon cœur cette main qui a écrit tant de belles choses et tant de vérités utiles. Mais pour que vous sachiez où me trouver, je vous avertis que cet hiver je m'en vais à Moscou. Adieu; portez-vous bien. CATERINE.

LETTRE ĀMCCCL.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

4 novembre.

J'ai eu, il est vrai, mon cher marquis, l'honneur de recevoir madame Amelot; mais je n'ai point eu celui de souper avec elle. Je ne jouis plus d'aucun plaisir; je fais quelquefois un petit effort quand il me vient des dames de Paris, pour me souvenir qu'il faut tâcher de les amuser un petit moment, après quoi je m'enfuis. On me dit qu'on est bien aise de me trouver en bonne santé; je réponds que je me meurs; on me réplique: J'en suis bien aise. Si je pouvais remuer, est-ce que je ne serais pas à Paris? est-ce que je ne viendrais pas les soirs me mettre entre vous et mes anges? abandonnerais-je toutes mes affaires que trente ans d'absence ont mises dans un état déplorable? ne

viendrais-je pas entendre *Orphée*[1], qu'on préfère à la musique de Rameau? ne viendrais-je pas voir tous les embellissements et toutes les nouveautés de Paris? Il faut qu'un mourant sache se tenir discrètement à sa place.

Je ne sais si vous connaissez Texier : il nous a joué, avec quelques amis, de petites comédies en proverbe, qui m'auraient fait mourir de rire, si je ne mourais pas de la colique.

Jouissez de la vie, mon cher marquis, et de tous les riens de ce monde.

LETTRE ĀMCCCLI.

A M. D'ALEMBERT.

7 novembre.

Mon digne philosophe, aussi humain que sage, je viens encore de recevoir une lettre du roi de Prusse sur l'affaire de ce jeune homme. « J'ai « chargé, dit-il, le ministre que j'ai en France, « d'intercéder pour lui, sans trop compter sur le « crédit que je puis avoir à cette cour*. » Et moi, j'y compte beaucoup, et encore plus sur votre humanité et sur votre sagesse.

Vous savez bien qu'il ne sera pas à propos

[1] La musique de Gluck pour l'opéra d'*Orphée*. (L. D. B.)

* Voyez la lettre ĀMCCCXLV.

qu'une certaine canaille sache que c'est vous qui protégez un infortuné, livré à la fureur des hypocrites et des fanatiques. Je ne saurais trop vous répéter combien ce jeune homme mérite vos bontés. Il apprend à force son métier d'ingénieur; il est parvenu, en très peu de temps, à lever des plans, et à dessiner parfaitement. Il se rendra très utile dans le service où il est. Rien ne presse encore pour son affaire; il faut voir auparavant à quel parlement il devra s'adresser. Mon avis est toujours qu'il demande à faire juger son procès. Je n'aime point qu'on demande grace quand on doit demander justice. Je m'en rapporterai à votre opinion et à celle de M. le marquis de Condorcet. C'est à des philosophes tels que vous deux à détruire l'œuvre infernale du fanatisme, et à venger l'humanité, sans vous compromettre.

Si nous ne réussissons pas, je me flatte que le roi de Prusse n'en sera que plus déterminé à favoriser un bon sujet, et qu'il l'avancera d'autant plus qu'il sera secrétement offensé du peu d'égard qu'on aura eu pour sa recommandation.

Le ministère d'ailleurs paraît trop sage pour refuser à un roi tel que celui de Prusse une petite satisfaction qui n'intéresse en rien la politique.

Il est vrai, mon cher ami, que M. le maréchal de Richelieu ne m'a point payé depuis cinq ans la rente qu'il me doit; mais je n'impute cette né-

gligence qu'à ses grandes affaires, et non pas à un manque de bonne volonté. Cinquante ans d'intimité sont une chose si respectable, que je ne crois pas devoir me plaindre. Je me flatte que lui et d'autres grands seigneurs, entre les mains de qui j'avais mis ma fortune, ne me laisseront pas mourir sans me mettre en état d'achever ce que j'ai commencé pour ce jeune homme si malheureux.

J'ai lu les mémoires de madame de Saint-Vincent et du major. Il me paraît clair qu'on a fait de faux billets. Cette affaire est très grave pour madame de Saint-Vincent, et très triste pour M. de Richelieu.

Adieu, mon cher ami; les pattes toutes brûlées et toutes retirées du pauvre Raton embrassent les mains des heureux Bertrands.

LETTRE ĀMCCCLII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 novembre.

En lisant votre lettre du 30 d'octobre, mon cher ange, je suis prêt à voler vers vous ; mais donnez-moi des ailes. Mes plus fortes chaînes sont celles qui me retiennent dans mon lit, où je ne dors

point. Je suis près de ma salle à manger, où je ne mange point; je vois mon jardin, où je ne me proméne point; j'ai autour de moi dés sociétés dont je ne jouis point; j'ai la passion la plus forte de venir au coin de votre feu, et ce n'est qu'une passion très malheureuse.

Je suis pénétré de tout ce que vous daignez faire pour mon jeune homme. Son souverain m'écrit qu'il l'a recommandé à son ministre, et je compte sur vous plus que sur tous les ministres du monde. J'écrirai bien certainement à madame la duchesse d'Enville et à madame Du Deffand. Heureusement rien ne presse encore; nous aurons tout le temps de nous déterminer ou à demander une grace, ce qui me paraît très triste et très honteux, ou à soutenir le procès, ce qui me paraît noble et convenable. Linguet, qui dans cette affaire donna un mémoire pour plusieurs accusés, pourrait être consulté; mais il s'est brouillé bien indiscrétement avec M. d'Alembert. Mon neveu d'Hornoi n'est que médiocrement au fait de la procédure. J'en ai une entre les mains, mais j'ignore si elle est complète. Tout ce que je sais bien certainement, c'est qu'il n'y a qu'un seul témoin d'un délit un peu grave; que ce témoin n'est pas oculaire; que ce témoin était un enfant intimidé, que son enfance même a fait mettre hors de cour. Linguet, qui est du pays, pourrait seul donner des indications. Est-il encore

avocat, reprendra-t-il cette profession sous l'ancien Parlement? Attendons, encore une fois; mais on meurt à force d'attendre.

S'il s'agissait des Sirven, des Calas, des Montbailli, je paraîtrais bien hardiment, je soulèverais le ciel et la terre; mais ici le ciel et la terre seraient contre moi. Je dois me taire, je dois travailler fortement, et me cacher soigneusement.

Je suppose que cette affaire irait aux chambres assemblées, attendu que votre protégé est gentilhomme. Je suppose encore qu'il faudrait des lettres d'attribution du garde-des-sceaux au Parlement, pour ne point passer par la juridiction d'une petite ville subalterne, remplie d'animosité, de haine de familles, de superstition, et sur-tout d'ignorance.

Je suppose encore que ces lettres d'attribution ne seraient pas difficiles à obtenir, puisque l'affaire a été jugée en dernier ressort par le Parlement, et qu'il ne s'agit que de purger une contumace à ce Parlement même; mais il s'agit de purger cette contumace après le temps prescrit par les ordonnances, et c'est sur quoi il faut des lettres du grand sceau.

Toutes les affaires sont épineuses, et celle-ci plus qu'une autre. Je demande à la nature un peu de force pour ne pas succomber dans le travail que cette entreprise m'imposera. Mon repos est

troublé par plus d'un orage, comme ma santé est exterminée par plus d'une maladie.

Je me mets à l'ombre de vos ailes, mes divins anges, désespéré de n'y être que de loin. Je peux mourir à la peine, mes derniers sentiments seront pour vous.

LETTRE ĀMCCCLIII.

A M. DE CHAMFORT.

A Fernei, 16 novembre.

Monsieur, quand M. de La Harpe m'envoya son bel *Éloge de La Fontaine,* qui n'a point eu le prix, je lui mandai qu'il fallait que celui qui l'a emporté fût le discours le plus parfait qu'on eût vu dans toutes les Académies de ce monde. Votre ouvrage m'a prouvé que je ne me suis pas trompé. Je bénis Dieu, dans ma décrépitude, de voir qu'il y ait aujourd'hui des genres dans lesquels on est bien au-dessus du grand siècle de Louis XIV; ces genres ne sont pas en grand nombre, et c'est ce qui redouble l'obligation que je vous ai. Je vous remercie, du fond de mon cœur usé, de tous les plaisirs nouveaux que votre ouvrage m'a donnés; tout ce que je peux vous dire, c'est que La Fontaine n'aurait jamais pu parler d'Ésope et de Phèdre aussi bien que vous parlez de lui.

A propos, monsieur, vous me reprochez, mais avec votre politesse et vos graces ordinaires, d'avoir dit que La Fontaine n'était pas assez peintre. Il me souvient, en effet, d'avoir dit autrefois qu'il n'était pas un peintre aussi fécond, aussi varié, aussi animé que l'Arioste, et c'était à propos de *Joconde;* j'avoue mon hérésie au plus aimable prêtre de notre église.

Vous me faites sentir plus que jamais combien La Fontaine est charmant dans ses bonnes fables; je dis dans les bonnes, car les mauvaises sont bien mauvaises; mais que l'Arioste est supérieur à lui et à tout ce qui m'a jamais charmé, par la fécondité de son génie inventif, par la profusion de ses images, par la profonde connaissance du cœur humain, sans faire jamais le docteur par ces railleries[1] si naturelles dont il assaisonne les choses les plus terribles! J'y trouve toute la grande poésie d'Homère avec plus de variété, toute l'imagination des *Mille et une Nuits,* la sensibilité de Tibulle, les plaisanteries de Plaute, toujours le merveilleux et le simple. Les exordes de tous ses chants sont d'une morale si vraie et si enjouée! N'êtes-vous pas étonné qu'il ait pu faire un poëme de plus de quarante mille vers, dans lequel il n'y a pas un morceau ennuyeux, et pas une ligne qui pèche contre la

[1] * On avait imprimé Criailleries avant que j'eusse rectifié cette erreur dans l'édition Perronneau, en 1821. (L. D. B.)

langue, pas un tour forcé, pas un mot impropre? et encore ce poëme est tout en stances.

Je vous avoue que cet Arioste est mon homme, ou plutôt un dieu, comme disent messieurs de Florence, *il divin' Ariosto.* Pardonnez-moi ma folie. La Fontaine est un charmant enfant que j'aime de tout mon cœur; mais laissez-moi en extase devant *messer Lodovico,* qui d'ailleurs a fait des épîtres comparables à celles d'Horace. *Multæ sunt mansiones in domo patris mei*[1]. Il y a plusieurs places dans la maison de mon père. Vous occupez une de ces places. Continuez, monsieur; réhabilitez notre siècle; je le quitte sans regret. Ayez sur-tout grand soin de votre santé. Je sais ce que c'est que d'avoir été quatre-vingt et un ans malade.

Agréez, monsieur, l'estime sincère et les respects du vieux bon homme V.

Je suis toujours très fâché de mourir sans vous avoir vu.

[1]* « In domo patris mei mansiones multæ sunt. » (Évangile de saint Jean, ch. XIV, v. 2.) (L. D. B.)

LETTRE MMMMCCCLIV.

A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Fernei, 17 novembre.

Sire, quelques petits avant-coureurs que la nature envoie quelquefois aux gens de quatre-vingt et un ans ne m'ont pas permis de vous remercier plus tôt d'une lettre charmante, remplie des plus jolis vers que vous ayez jamais faits; ni roi, ni homme ne vous ressemble : je ne suis pas assurément en état de vous rendre vers pour vers.

Muses, que je me sens confondre!
Vous daignez encor m'inspirer
L'esprit qu'il faut pour l'admirer,
Mais non celui de lui répondre.

Je puis du moins répondre à votre majesté que mon cœur est pénétré des bontés que vous daignez témoigner pour ce pauvre Morival. Je voudrais qu'il pût, au milieu de nos neiges, lever le plan du pays que vous lui avez permis d'habiter; votre majesté verrait combien il s'est formé en très peu de temps dans un art nécessaire aux bons officiers, et très rare, dont il n'avait pas la plus légère connaissance; vous serez touché de sa reconnaissance et du zèle avec lequel il consacre ses jours à votre service. Son extrême sagesse m'é-

tonne toujours : on a dessein de faire revoir son procès, qu'on ne lui a fait que par contumace : ce parti me paraît plus convenable et plus noble que celui de demander grace; car enfin grace suppose crime, et assurément il n'est point criminel, on n'a rien prouvé contre lui. Cela demandera un peu de temps, et il se peut très bien que je meure avant que l'affaire soit finie; mais j'ai légué cet infortuné à M. d'Alembert, qui réussira mieux que je n'aurais pu faire.

J'ose croire qu'il ne serait peut-être pas de votre dignité qu'un de vos officiers restât avec le désagrément d'une condamnation qui a toujours dans le public quelque chose d'humiliant, quelque injuste qu'elle puisse être. En vérité c'est une de vos belles actions de protéger un jeune homme si estimable et si infortuné : vous secourrez à-la-fois l'innocence et la raison; vous apprendrez aux Welches à détester le fanatisme, comme vous leur avez appris le métier de la guerre, supposé qu'ils l'aient appris. Vous avez toutes les sortes de gloire; c'en est une bien grande de protéger l'innocence à trois cents lieues de chez soi.

Daignez agréer, sire, le respect, la reconnaissance, l'attachement d'un vieillard qui mourra avec ces sentiments.

LETTRE ĀMCCCLV.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 18 novembre.

Ne me parlez point de l'Élysée. Puisque Louis XV y est, qu'il y demeure. Vous n'y trouveriez que des jaloux: Homère, Virgile, Sophocle, Euripide, Thucydide, Démosthène, et Cicéron, tous ces gens ne vous verraient arriver qu'à contre-cœur, au lieu qu'en restant chez nous, vous pouvez conserver une place que personne ne vous dispute, et qui vous est due à bon droit. Un homme qui s'est rendu immortel n'est plus assujetti à la condition du reste des hommes: ainsi vous vous êtes acquis un privilége exclusif.

Cependant, comme je vous vois fort occupé du sort de ce pauvre d'Étallonde, je vous envoie une lettre de Paris qui donne quelque espérance. Vous y verrez les termes dans lesquels le garde-des-sceaux s'exprime, et vous verrez en même temps que M. de Vergennes se prête à la justification de l'innocence. Cette affaire sera suivie par M. de Goltz; j'espère à présent que ce ne sera pas en vain, et que Voltaire, le promoteur de cette œuvre pie, en recevra les remerciements de d'Étallonde, et les miens.

Si je ne vous croyais pas immortel, je consentirais volontiers à ce que d'Étallonde restât jusqu'à la fin de son affaire chez votre niéce; mais j'espère que ce sera vous qui le congédierez.

Votre lettre m'a affligé. Je ne saurais m'accoutumer à vous perdre tout-à-fait, et il me semble qu'il manquerait quelque chose à notre Europe si elle était privée de Voltaire.

Que votre pouls inégal ne vous inquiète pas : j'en ai parlé à un fameux médecin anglais qui se trouve actuellement ici : il traite la chose de bagatelle, et dit que vous pouvez vivre encore long-temps. Comme mes vœux s'accordent avec ses décisions, vous voulez bien ne pas m'ôter l'espérance, qui était le dernier ingrédient de la boîte de Pandore.

C'est dans ces sentiments que le philosophe de Sans-Souci fait mille vœux à Apollon, comme à son fils Esculape, pour la conservation du patriarche de Fernei. FÉDÉRIC.

LETTRE ĀMCCCLVI.

A M. D'HORNOI.

A Fernei, 20 novembre.

Vous êtes, mon cher ami, un très bon rapporteur, et vous seriez un excellent avocat-général. Ce n'est pas une petite affaire de rédiger neuf édits qu'on a entendu lire rapidement. Je crois en général que les neuf édits seront très bien reçus du public, et même de votre compagnie.

Vous voilà rendu aux vœux de tout Paris. Vous voilà dans votre place, et c'est le point principal. Vous serez toujours le boulevart de la France contre les entreprises de Rome. Vous donnerez la régence du royaume dans les occasions qui, Dieu merci, ne se présenteront de plus de cent ans. Enfin vous n'avez d'autre contrainte que celle de ne point faire de mal dans quelques circon-

stances délicates où vous en pourriez faire. Il est si beau, à mon gré, de rendre la justice; c'est une fonction si noble, si difficile, et si respectable par ses difficultés mêmes, que ce n'est point l'acheter trop cher par quelques légères privations.

Je vous remercie, mon cher ami, de votre beau rapport; je ne vous importunerai pas encore de l'affaire de notre jeune homme, pour laquelle vous vous intéressez. Il continue à nous plaire à tous : sa modestie et sa sagesse ne se démentent point.

M. Turgot, qui a couché huit ou dix jours aux Délices, il y a bien long-temps, voudra bien lui accorder sa protection. Nous en trouverons beaucoup à la Cour; mais vous nous serez plus nécessaire que personne dans votre corps. Je voudrais pouvoir le mener moi-même à Paris, et venir vous embrasser; mais quatre-vingts ans et mes maladies me retiennent. Je vois la mort de bien près; mais je vous avoue que je serais fâché de mourir sans avoir pu rendre à ce jeune infortuné les services que l'humanité lui doit. J'ai quelques pièces du procès, mais je ne les ai pas toutes. Je les demande, je les attends de sa famille. Réservez-moi votre appui et vos soins généreux pour le temps où il faudra qu'il se présente. Son souverain a écrit pour le faire recommander par le

ministre qu'il a en France. J'espère que la meilleure recommandation sera dans les pièces du procès. Alors il faudra, je crois, des lettres d'attribution au Parlement pour le juger : sinon il faudrait des lettres de grace, ce que je n'aime point du tout, parceque grace constate crime.

Adieu, mon cher ami; vous allez juger, Paris va se réjouir, et je vais souffrir. Je vous embrasse très tendrement; votre paresseuse tante en fait autant.

LETTRE ĀMCCCLVII.

A M. D'ALEMBERT.

A Fernei, 21 novembre.

Messieurs les deux Ajax, qui combattez pour la raison et l'humanité, voici le fait.

Je vous écrivis, au commencement du mois, une lettre très intéressante pour des cœurs comme les vôtres, et dans laquelle je vous priais hardiment de vous adresser à M. Turgot, parcequ'il est juste et humain.

Un M. Bacon, ci-devant substitut du ci-devant procureur-général, M. de Fleuri, était en possession de se charger de toutes mes lettres, que je lui envoyais sous l'enveloppe de monsieur le procureur-général, et qu'il fesait passer fidèlement à

leurs adresses. Ma lettre arriva tout juste dans le temps du voyage de M. de Fleuri à Maubeuge. Elle est probablement sous le scellé avec ses autres papiers. Voici, autant qu'il m'en souvient, ce qu'elle contenait à-peu-près.

Je vous disais que le jeune gentilhomme d'Abbeville, nommé d'Étallonde, ayant été condamné, à l'âge d'environ seïze ans, avec le chevalier de La Barre, à la question ordinaire et extraordinaire, au supplice de la langue arrachée avec des tenailles, de la main coupée, et du reste du corps jeté vivant dans le feu, comme accusé d'avoir mis son chapeau devant des capucins pendant la pluie, d'avoir chanté une mauvaise chanson, faite il y a cent ans, et d'avoir récité à deux autres jeunes gens l'*Ode à Priape* de Piron, pour laquelle ce Piron avait obtenu une pension de douze cents francs sur la cassette; que ce jeune d'Étallonde, dis-je, avait prévenu, par une prompte fuite, l'exécution de sa sentence; que, mourant de faim, il s'était fait soldat à Vesel dans les troupes du roi de Prusse; qu'en ayant été informé par un officier prussien qui vint chez moi, et ayant su que c'était un enfant de très bonnes mœurs, et qui remplissait tous ses tristes devoirs, je pris la liberté d'en instruire le roi son maître, qui voulut bien le faire officier sur-le-champ.

Je vous disais que le roi de Prusse avait eu la

bonté de me l'envoyer, et de lui accorder un congé beaucoup plus long qu'il ne les donne ordinairement.

Je vous certifiais qu'il étudiait chez moi les mathématiques, qu'il apprenait les fortifications, qu'il levait déja des plans avec une facilité et une propreté singulières; que sa sagesse, sa circonspection, son assiduité au travail, et son extrême politesse, lui avaient gagné les cœurs de tous ceux qui sont à Fernei, et le nombre n'en est pas petit.

Je vous avouais avec douleur que son père, président d'Abbeville, avait obtenu la confiscation du bien que cet enfant avait de sa mère, et ne lui en fesait pas la plus légère part.

Je vous parlais du dessein de cet infortuné si estimable d'obtenir en France sa réhabilitation, moins pour jouir de son bien, qui est très peu de chose, que pour se laver d'un arrêt que le sot peuple appelle un opprobre, et qui n'est un opprobre que pour ses juges.

Je vous disais que j'avais une partie de la procédure, mais qu'il fallait que je l'eusse tout entière; que cette abominable affaire n'avait été que l'effet d'une tracasserie de province entre un dévot d'Abbeville et madame de Brou, abbesse de Willoncourt, près d'Abbeville, tante de M. le chevalier de La Barre.

Je répondais que d'Étallonde n'était point chargé dans la partie du procès criminel qui m'a été remise.

Je vous exposais mon idée d'obtenir des lettres d'attribution au parlement de Paris, pour juger en premier et dernier ressort ce procès aussi exécrable que ridicule. Je pensais et je pense qu'il vaut mieux purger la contumace au Parlement que de demander des lettres de grace, parceque grace suppose crime, et que certainement ce jeune homme d'un rare mérite, brave officier, et de mœurs irréprochables, n'a point commis de crime.

Enfin je vous priais d'implorer pour lui la protection de M. Turgot, dans un moment de loisir, s'il peut en avoir; mais je ne pouvais ni ne voulais rien hasarder avant d'avoir vu toute la procédure que j'attends avec impatience.

Voilà donc tout ce que je vous mandais, et probablement ce que vous n'avez pas reçu. Si ma lettre a été saisie dans les papiers de M. Joly de Fleuri, je ne vois pas qu'il y ait un grand risque. On saura seulement que M. d'Alembert et M. le marquis de Condorcet ont pitié d'un infortuné innocent. On verra qu'il faut proportionner les peines aux délits, et qu'il y a eu parmi nous des hommes beaucoup plus absurdes et beaucoup plus cruels que les cannibales.

Plus je fais mon examen de conscience, et moins je me souviens d'avoir mis dans ma lettre un seul trait qui pût compromettre personne. J'espère que celle-ci sera plus heureuse.

Je supplie M. d'Alembert de garder l'attestation que le roi de Prusse lui a envoyée en faveur de d'Étallonde, dit Morival, officier dans le régiment d'Eickmann, à Vesel. Je le supplie de ne point faire agir le ministre du roi de Prusse avant que nous sachions quelle route nous devons tenir. Mais ce qui est très essentiel, et ce qui est bien dans le caractère de M. d'Alembert, c'est qu'il emploie toute la supériorité de son esprit à rendre cette affaire aussi intéressante pour le roi de Prusse qu'elle l'est pour nous. Il faut que ce prince y mette son honneur. Dès qu'il a fait une démarche, il ne doit pas reculer. Il a assez affligé l'humanité ; il faut qu'il la console. Il avait pris d'abord la chose un peu légèrement et en roi ; je veux qu'il la consomme en philosophe et en homme sensible, d'une manière ou d'une autre. Je lui écris dans cette idée. M. d'Alembert fera beaucoup mieux et beaucoup plus que moi.

Raton met ses vieilles petites pattes entre les mains habiles des deux Bertrands ; il remet tout à leur généreuse amitié.

LETTRE MMCCCLVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 novembre.

Mon cher ange, il faut premièrement que madame d'Argental affermisse sa santé contre la rigueur de l'hiver; pour moi, je ne sors de ma chambre de quatre mois. Tout ce que je crains, c'est de mourir avant que l'affaire du jeune homme si digne de vos bontés soit entamée. Il faut avoir toutes les pièces du procès, sans en excepter une, après quoi on prendra le parti que votre prudence et celle des autres sages jugeront le plus convenable.

J'écris à madame la duchesse d'Enville. Je vous prie de lui demander à voir ma lettre, et de me dire si la vivacité de ma jeunesse ne m'a pas emporté un peu trop loin. Elle pardonnera sans doute à un cœur sensible, aussi pénétré de sa générosité que des abominables horreurs dont je lui parle.

Je vais écrire à madame Du Deffand; j'écrirai aussi à M. de Goltz. M. de Condorcet dit qu'il aura les piéces à Paris. Je fais mille efforts pour les avoir d'Abbeville; ce que j'en ai n'est pas suffisant, et on ne peut rien basarder sans ce préalable.

M. Turgot nous protégera, et certainement nous ne le compromettrons point. J'aimerais mieux mourir (et ce n'est pas coucher gros) que d'abuser de son nom et de ses bontés; il doit en être bien persuadé; et, quand mon cher ange le verra, il le confirmera dans cette sécurité.

Si vous me demandez ce que je fais dans les intervalles que me laisse cette épineuse et exécrable affaire, vous le saurez bientôt, mon cher ange, et vous verrez ce que peut encore un jeune homme de quatre-vingt et un ans, quand il veut vous amuser et vous plaire.

Je ne sais si d'Hornoi, dans ces commencements, aura le temps de prendre des mesures avec vous pour la résurrection de notre jeune homme. Rien ne presse encore; il faut attendre que la procédure arrive. Vous croyez bien que je ne paraîtrai pas m'en mêler; mes services secrets sont nécessaires; mais mon nom est à craindre.

Je voudrais bien que vous pussiez rencontrer M. le marquis de Condorcet, et causer avec lui sur cet événement infernal.

Quoi qu'il arrive, cette entreprise coûtera beaucoup et a déja coûté, mais on ne peut mieux employer son argent. Vous m'avez mis, par votre attention charmante, en état de faire ce que l'humanité exige de moi. Plût à Dieu que M. le maréchal de Richelieu voulût en user comme vous! Il

me doit beaucoup. Son intendant me mande que l'affaire de madame de Saint-Vincent l'empêche de me soulager. Cette affaire est bien désagréable; il valait mieux peut-être s'accommoder avec la famille pour quelque argent, ce qui eût été très facile, que de s'exposer, à soixante-dix-huit ans, aux discours de tout Paris et de l'Europe, et surtout de plusieurs gens de lettres très accrédités qui se plaignent de lui, et qui ne pardonnent point: cela me fâche. Le marquis de Vence l'appelle dans ses lettres l'antique Alcibiade; c'est un nom que je lui avais donné dans mes goguettes, quand il n'était point antique. Le sarcasme retombe un peu sur moi, et cela me fâche encore.

Les enquêtes de Paris sont fâchées aussi; mais la grand'chambre doit être bien aise. Le Grand-Conseil me paraît demander de petites modifications nécessaires. Je me trouve entre mon neveu Mignot et mon neveu d'Hornoi. Je les aime tous deux, parcequ'ils ont tous deux l'ame très honnête. J'aime la besogne de M. de Maurepas, dans cet arrangement difficile. Il a rempli les vœux du public, et, en rétablissant le Parlement, il n'a donné aucune atteinte à l'autorité royale. Voilà certainement l'aurore d'un beau règne. M. de Maurepas commence mieux que le cardinal de Fleuri; c'est qu'il a plus d'esprit, qu'il est plus gai, et qu'il n'est point prêtre.

On dit que Henri IV va paraître à-la-fois à la Comédie italienne et à la française comme sur le Pont-Neuf. La nation sera toujours très drôle, et il est bon de lui laisser en cela ses coudées franches.

Adieu, mon très cher ange; le grand point est que madame d'Argental se porte bien. Je fais mille vœux pour sa santé; mais à quoi les vœux d'un blaireau des Alpes peuvent-ils servir? Ceux de l'univers entier ne servent pas d'un clou à soufflet.

LETTRE ĀMCCCLIX.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

24 novembre.

J'ai encore cette fois-ci, madame, un bon thème pour vous écrire. Ce thème n'est ni le Parlement, ni le Grand-Conseil, ni la conduite noble et sage du ministère dans cette affaire épineuse; ce thème n'est point *Orphée* ou *Azolan*, et les doubles croches de la musique nouvelle. Ce n'est point Henri IV qui va paraître, dit-on, à la Comédie française et à l'italienne, comme sur le Pont-Neuf, au milieu de son peuple. Je souhaite qu'il y paraisse avec beaucoup d'esprit, car il en avait; il fesait de ces reparties que la postérité n'oubliera jamais; et sans doute on ne fera point dire à Henri IV des

choses communes. Mon thème n'est pas le sacre du roi à Reims, car il est né tout sacré, et il n'a pas besoin d'être oint pour être très cher à toute la nation. Mon thème n'est point non plus mon départ pour Paris, pour venir vous voir et vous entendre, attendu que je ne puis sortir de mon lit avec mes quatre-vingt et un ans, douze pieds de neige, et perdant mes yeux et mes oreilles. Je voudrais vous demander si vous serez assez heureuse cet hiver pour jouir de la société de madame la duchesse de Choiseul.

Mais le principal sujet de ma lettre est de vous remercier, du fond de mon cœur et de toutes mes forces (si j'ai des forces), de l'humanité et de la bonté avec laquelle vous êtes entrée dans l'affaire dont M. d'Argental vous a parlé. Il me mande que vous voulez bien la solliciter auprès de madame la duchesse d'Enville. Je sais qu'elle n'attend pas qu'on la prie, quand il s'agit de faire du bien; c'est l'ame la plus genéreuse et la plus noble qui soit au monde. Les éloges que vous donnez à sa belle action, madame, seront sa récompense; car il en faut pour la vertu.

L'affaire qu'elle protége ne peut être encore sur le tapis. Il y faut bien des préliminaires. Vous savez que dans ce monde-ci le mal arrive toujours à bride abattue; le bien marche à pied et est boiteux des deux jambes. Ce qu'on demande est assuré-

ment de la plus grande justice; mais cela ne suffit pas. Comme justice a besoin d'aide, je n'en connais point de plus puissante que celle de madame la duchesse d'Enville. L'affaire intéresse, ce me semble, toutes les familles. Il n'y a point de père et de mère dont les fils ne puissent être exposés à la même aventure. Ces folies passagères, qu'on doit ignorer, arrivent tous les ans dans les régiments, dans toutes les garnisons. Vous savez de quoi il s'agit. Le jeune homme pour qui on s'emploie est entièrement innocent. Il est vrai que je suis un peu récusable, et que je passe pour être bien indulgent sur ces intérêts; mais qui ne l'est pas aujourd'hui? Ce siècle s'est un peu formé : on ne pense plus comme on pensait au douzième siècle, ou plutôt, comme on ne pensait pas.

Au reste, vous croyez bien que je ne paraîtrai point dans cette affaire, il ne m'appartient pas de m'en mêler. Je ne vous écris, madame, que pour vous remercier clandestinement, et pour vous dire que, de près ou de loin, je vous serai dévoué jusqu'au dernier moment de ma vie avec l'attachement le plus tendre et le plus respectueux.

LETTRE ĀMCCCLX.

A MADAME LA DUCHESSE D'ENVILLE.

26 novembre.

Madame, j'ai appris par M. d'Argental l'action généreuse que vous daignez faire, et je n'en ai point été surpris : il n'est pas dans votre nature d'agir autrement. Vous rendez un service nouveau à l'innocence et à l'humanité entière. Pour moi, je dois me taire, me cacher, et vous admirer.

J'attends les papiers nécessaires. J'en ai assez pour être convaincu de la frivolité et du ridicule des accusations. Le jugement atroce qui ne passa que de deux voix est mille fois pire que celui des Calas. Il n'y avait pas certainement de quoi fouetter un page. Il est bien vrai qu'on n'avait pas ôté de loin son chapeau à des capucins, qu'on avait récité devant une seule personne les litanies de Rabelais, dédiées à un cardinal et imprimées avec privilége du roi. Il est vrai qu'on avait chanté une mauvaise chanson de corps-de-garde, faite il y a cent ans : il est vrai encore qu'on avait récité l'*Ode à Priape* de Piron, que vous ne connaissez pas, madame, et pour laquelle le feu roi avait donné à Piron une pension de quinze cents livres sur sa cassette.

Il n'y avait pas là de quoi condamner deux jeunes gentilshommes, d'environ dix-sept ans, au plus épouvantable des supplices, de quoi leur faire subir la question ordinaire et extraordinaire, de quoi leur couper la main qui n'avait pas ôté le chapeau devant des capucins pendant la pluie, de quoi leur arracher la langue avec des tenailles, de quoi jeter leurs corps, tout vivants, dans les flammes.

Un seul homme détermina les juges à être assassins et cannibales, afin de passer pour chrétiens*.

Je ne doute pas, madame, que vous ne fassiez entendre enfin la pitié, la raison, l'humanité, la justice; tout cela est digne de vous, tout sera votre ouvrage.

Je suis persuadé que vous toucherez M. le comte de Maurepas. Il a l'ame noble et grande, comme vous; il saura bien faire réussir une si juste entreprise, sans se compromettre. On n'abusera point de vos bontés; on ne fera aucune démarche avant d'avoir toutes les pièces nécessaires.

Je me jette à vos pieds au nom de l'humanité.

* M. Pasquier.

LETTRE ĀMCCCLXI.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Le 2 décembre.

Vous me donnez, madame, une rude commission. Tout le monde fait aisément des noëls malins, parceque tout le monde les aime; mais on n'a jamais fait de noëls galants à la louange de personne, pas même à celle de la sainte Famille, dont tous les chrétiens sont convenus de se moquer à la fin de décembre. Cependant, pour satisfaire à votre étrange empressement, j'ai invoqué l'ombre de l'abbé Pellegrin; tenez, voilà des couplets qu'elle vous envoie. Elle vous recommande de taire l'auteur, non pas, hélas! *par les yeux de votre tête*[1], mais par toute l'amitié, par le tendre attachement que le vieux Pellegrin a pour vous.

NOELS POUR UN SOUPER[2].

Jésus dans sa cabane
Voyant venir Choiseul,
Malgré le bœuf et l'âne,

[1] * Madame Du Deffand était aveugle. (L. D. B.)

[2] * Ce noël doit se chanter sur l'air fameux :

Tous les bourgeois de Châtre, etc.

(L. D. B.)

Lui fesant grand accueil,
Dit : « Je fais avec toi
Un pacte de famille ;
Tu sais garder ta foi ;
Et moi,
Je ne quitterai pas
Tes pas,
Pour chercher une fille. »

Quand madame sa femme
Vint baiser le bambin,
Marie au fond de l'ame
Eut un peu de chagrin ;
Cette bonne lui dit :
« J'ai quelque jalousie.
Lorsque le Saint-Esprit
Me prit,
Vous n'étiez donc pas là,
Là, là ;
Il vous aurait choisie. »

L'enfant, dans l'écurie,
D'un œil peu satisfait
Voyait Marthe et Marie,
Et sainte Élisabeth,
Et ses parents sans nom,
Et Joseph le beau-père ;
Mais en voyant Grammont,
Poupon,
Tu criais : « Celle-là,
Papa,
Est ma sœur ou ma mère. »

Quand on aura chanté ces trois plats couplets, on pourra chanter en chœur celui-ci, qui n'est pas moins plat :

Laissez paître vos bêtes [1],
Vous, messieurs, qui ne l'êtes pas ;
A nos petites fêtes
Ne vous ennuyez pas.
Votre château
Est grand et beau,
Mais à Paris
Toujours chéris,
Faut-il ailleurs
Gagner des cœurs ?
Laissez paître vos bêtes,
Vous, messieurs, qui ne l'êtes pas, etc.

LETTRE ĀMCCCLXII.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

5 décembre.

L'ombre de l'abbé Pellegrin m'est encore apparue cette nuit, et m'a donné les deux couplets suivants, sur l'air : *Or dites-nous, Marie :*

Trois rois dans la cuisine
Vinrent de l'Orient ;
Une étoile divine
Marchait toujours devant.
Cette étoile nouvelle
Les fit très mal loger ;
Joseph et sa pucelle
N'avaient rien à manger.

[1] * Ce vers est le premier d'un vieux noël. (L. D. B.)

Hélas ! mes pauvres sires,
Pourquoi voyagez-vous ?
Restez dans vos empires,
Ou soupez avec nous.
Si la cour vous ennuie,
Voyez-nous quelquefois ;
La bonne compagnie
Doit toujours plaire aux rois.

Mon cher abbé, lui ai-je dit, je reconnais bien, à votre style, l'auteur de ces fameux noëls :

Lisez la loi et les prophètes,
Profitez de ce qu'ils ont dit.
Quand on a perdu Jésus-Christ,
Adieu paniers, vendanges sont faites.

Mais, après tout, vos couplets pour le souper de saint Joseph peuvent passer, parceque la bonne compagnie dont vous me parlez, et que vous ne connaissez guère, est indulgente. S'il y a quelque allusion dans les couplets de vos noëls, cette allusion ne peut être qu'agréable pour les intéressés, et ne peut choquer personne, pas même la sainte Vierge et son mari, qui ne se sont jamais piqués d'avoir à Bethléem le cuisinier du président Hénault. Mais sur-tout ne montrez pas vos noëls à l'ingénieux Fréron, qui a les petites entrées chez madame la marquise Du Deffand, et qui ne manquerait pas de dire beaucoup de mal de son cuisinier et de son feseur de noëls, quoiqu'il

ne se connaisse ni en bonne chère ni en bons vers.

LETTRE ĀMCCCLXIII.

A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Fernei, 7 décembre.

Sire, vous faites une action bien digne de vous, en daignant protéger votre officier d'Étallonde. J'ose toujours assurer votre majesté qu'il en est bien digne : son éducation avait été très négligée par son père, sot et dur président de province, qui destinait son fils à être prêtre; il ne savait pas seulement l'arithmétique quand il est venu chez moi : il est consommé actuellement dans la géométrie pratique et dans les fortifications.

Je prends la liberté d'envoyer à votre majesté par les chariots de poste, dans une longue boîte de fer-blanc, les plans qu'il vient de dessiner de tout le pays qui est entre les Alpes et le mont Jura, le long du lac de Genève. J'y joins même un plan des jardins de Fernei qui ne sert qu'à montrer avec quelle facilité et quelle propreté surprenante il dessine. J'ose vous répondre qu'il sera un des meilleurs ingénieurs de vos armées. Il ne respire qu'après le bonheur de vivre et de

mourir à votre service. Il n'a et n'aura jamais d'autre patrie que vos états, et d'autre maître que vous. Il vous regarde avec raison comme son bienfaiteur, et, j'ose le dire, comme son père.

Il écrit aujourd'hui à votre ambassadeur; mais il attend les pièces de son abominable procès, sans lesquelles on ne peut rien faire : il est moins instruit que personne de tout ce qui s'est fait pendant son absence, car il partit dès le premier moment que l'affaire commença à éclater. Tout ce qu'il sait, c'est qu'elle fut l'effet d'une tracasserie de province et d'une inimitié de famille. Un de ses infames juges, qui mourut il y a deux ans, se fit traîner avant sa mort chez un vieux gentilhomme, oncle d'Étallonde et chevalier de Saint-Louis; il lui demanda publiquement pardon de son exécrable injustice; mais son repentir ne nous suffit pas, il nous faut les pièces du procès. Nous les attendons depuis quatre mois. Rien n'est si aisé que d'être condamné à mort, et rien de si difficile que de connaître seulement pourquoi on a été condamné. Telle est notre jurisprudence barbare. Ce procès est plus odieux encore que celui des Calas.

Vous souvenez-vous, sire, d'une petite pièce charmante que vous daignâtes m'envoyer, il y a plus de quinze ans, dans laquelle vous peigniez si bien

Ce peuple sot et volage[1],
Aussi vaillant au pillage
Que lâche dans les combats *?

Vous savez que ce peuple de Welches a maintenant pour son Végèce un de vos officiers subalternes**, dont on dit que vous fesiez peu de cas, et qui change toute la tactique en France; de sorte que l'on ne sait plus où l'on en est. L'Europe n'est plus au temps des Condé et des Turenne, mais elle est au temps des Frédéric. Si jamais, par hasard, vous assiégiez Abbeville, je vous réponds que d'Étallonde vous servirait bien.

Ma santé décline furieusement; j'ai grand'peur de ne pas vivre assez long-temps pour voir finir son affaire; mais elle finira bien sans moi, votre nom suffira; il ne me restera d'autre regret que de ne pas mourir auprès de votre majesté.

Je me mets à vos pieds avec le plus profond respect et la plus tendre reconnaissance.

[1] * Au lieu de ce vers, on lit dans la *Biographie* de Voltaire, page 106, où nous avons rapporté ce fragment:

Je vois leur vil assemblage...

(L. D. B.)

* Cette pièce fut faite dans le temps des vexations exercées par des troupes légères dans quelques cantons des états du roi de Prusse; vexations que la déroute de Rosbach suivit de près.

** Le baron de Pirsch.

LETTRE ĀMCCCLXIV.

A M. LE BARON DE GOLTZ,

MINISTRE DU ROI DE PRUSSE, A PARIS.

7 décembre.

Monsieur, j'ai reçu de sa majesté le roi de Prusse une lettre pleine de bontés pour le sieur de Morival, un de ses officiers. Il joint à cette lettre celle que vous lui avez écrite le 6 de novembre. Je vois avec quelle générosité vous voulez bien protéger ce jeune gentilhomme. Il est assurément bien digne de ce que vous daignez faire pour lui; il est plein de courage, de prudence, et de vertu. Son unique ambition est de vivre et de mourir dans votre service.

Vous savez, monsieur, son horrible aventure; c'est un assassinat juridique, pire que celui des Calas. Plus ce jugement est atroce, plus on cache les pièces du procès. On nous fait espérer pourtant qu'enfin nous les obtiendrons. Alors nous nous jetterons entre vos bras; et je me flatte que le nom du roi votre maître suffira, avec vos bons offices, pour obtenir la justice qu'on demande. S'il nous était possible de retirer du greffe ces malheureux parchemins, nous pourrions alors vous conjurer d'engager M. le comte de Vergen-

nes à demander la communication de ces pièces à M. le garde-des-sceaux, et nous saurions enfin précisément ce que nous devons demander. Heureusement rien ne presse encore. Le jeune homme s'occupe à mériter les bonnes graces du roi, en apprenant les fortifications et l'art du génie. Il y fait des progrès étonnants ; il a levé des cartes de tout un pays avec une facilité surprenante. Je les envoie au roi par cet ordinaire.

J'ose ajouter, monsieur, que, si ce jeune homme est assez heureux pour vous être présenté, vous trouverez qu'il mérite les obligations qu'il vous a. Je joins mon extrême reconnaissance à la sienne.

LETTRE ĀMCCCLXV.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

8 décembre.

NOELS SUR L'AIR : *Or dites-nous, Marie.*

Il devait venir boire
Un jour à Saint-Joseph ;
Mais au bord de la Loire
Il prit sa route en bref :
Tous les cœurs le suivirent,
Car il les avait tous ;
En soupirant ils dirent :
Nous partons avec vous.

On pleurait en silence,

Quand femme et sœur partit;
Plus de chant, plus de danse,
Et sur-tout plus d'esprit :
Les voilà qui reviennent,
Tout change en un moment;
Que tous nos maux obtiennent
Un pareil changement.

AIR : *Joseph est bien marié.*

Rions tous en ce séjour,
On ne rit guère à la cour.
Goûtons le bon temps si rare
Que cette cour nous prépare :
On dit qu'il revient ce temps
Où tous les cœurs sont contents.

Aurore des jours heureux,
Répandez de nouveaux feux.
Le bonheur qui nous enchante
Se flétrit s'il ne s'augmente.
Il faut toujours ajouter
Aux biens qu'on a pu goûter.

On pourrait chanter ensuite :

Laissez paître vos bêtes,
Vous, messieurs, qui ne l'êtes pas;
A nos petites fêtes
Ne vous ennuyez pas.
Votre château, etc.

Quand on commande un pet-en-l'air à sa couturière, on lui dit bien intelligiblement comment on veut qu'il soit fait. Il fallait dire qu'on ne vou-

lait dans des noëls ni crèche, ni Jésus, ni Marie, quoique tout cela soit essentiel. On doit savoir qu'en chansons, *hors de l'Église point de salut*. Personne ne pouvait deviner ce qu'on demandait. Les femmes sont despotiques, mais elles devraient au moins expliquer leurs volontés. Ces couplets-ci ne valent pas les premiers, il s'en faut bien. Cela ressemble à une fête de Vaux, mais cela est assez bon pour un piano-forte, qui est un instrument de chaudronnier en comparaison du clavecin. Au reste, il ne faut pas s'imaginer que tous les sujets soient propres pour ces petits airs, ni qu'on puisse deviner à cent lieues l'à-propos du moment, surtout quand on a sur les bras l'affaire la plus cruelle, auprès de laquelle toutes les tracasseries de Cour sont des roses.

LETTRE ĀMCCCLXVI.

A M. LE COMTE DE MEDINI,

AUTEUR D'UNE TRADUCTION DE LA HENRIADE,

EN VERS ITALIENS.

9 décembre.

Monsieur, je n'ose pas vous remercier dans votre belle langue, à laquelle vous prêtez de nouveaux charmes. D'ailleurs, ayant presque perdu

la vue à l'âge de quatre-vingt et un ans, je ne puis que dicter dans ma langue française, qui est une des filles de la vôtre. Nous n'avons commencé à parler et à écrire qu'après le siècle immortel que vous appelez le *cinquecento:* je crois être dans ce *cinquecento,* en lisant l'ouvrage dont vous m'avez honoré. Votre poëme n'est pas une traduction, dont il n'a ni la roideur, ni la faiblesse: il est écrit d'un bout à l'autre avec cette élégance facile qui n'appartient qu'au génie. Je suis persuadé qu'en lisant votre *Henriade* et la mienne, on croira que je suis le traducteur.

Un mérite qui m'étonne encore plus, et dont je crois notre langue peu capable, c'est que tout votre poëme est composé en stances pareilles à celles de l'inimitable Ariosto, et du grand Tasso, son digne disciple. Je voudrais que ma langue française pût avoir cette flexibilité et cette fécondité. Elle y parviendra peut-être un jour, puisqu'elle est devenue assez maniable pour rendre les beautés de Virgile sous la plume de M. de Lille; mais nous n'avons pas les mêmes secours que vous. Il vous est permis de raccourcir ou d'alonger les mots selon le besoin : les inversions sont chez vous d'un grand usage. Votre poésie est une danse libre dans laquelle toutes les attitudes sont agréables, et nous dansons avec des fers aux pieds et aux mains : voilà pourquoi plusieurs de nos

écrivains ont essayé de faire des poëmes en prose: c'est avouer sa faiblesse, et non pas vaincre la difficulté.

Quoi qu'il en soit, je vous remercie, monsieur, de m'avoir embelli en me surpassant. Je n'ai plus qu'un souhait à faire, c'est que vous puissiez passer par les climats que j'habite, lorsque vous irez revoir Mantoue, la patrie de Virgile, notre prédécesseur et notre maître. Ce serait une grande consolation pour moi d'avoir l'honneur de vous voir dans ma retraite, et de me féliciter avec vous que vous ayez éternisé en vers italiens un poëme français qui n'est fondé que sur la raison et sur l'horreur de la superstition et du fanatisme. Je n'ai pu m'aider de la fable, comme ont fait souvent l'Arioste et le Tasse. La sévérité et la sagesse de notre siècle ne le permettaient pas. Quiconque tentera parmi nous d'abuser de leur exemple, en mêlant les fables anciennes ou tirées des anciennes à des vérités sérieuses et intéressantes, ne fera jamais qu'un monstre.

LETTRE ĀMCCCLXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 décembre.

Mon très cher ange, pourquoi ne suis-je pas

auprès de vous? pourquoi suis-je dans mon lit, entre le mont Jura et les Alpes? Hélas! vous voyez tout tomber à vos côtés. Restez, vivez, jouissez d'une santé qui est le fruit de votre sagesse et de votre tempérance. M. de Thibouville a le bonheur de vous tenir compagnie, et moi je suis à plus de cent lieues de vous. Je n'ai jamais senti si cruellement le triste état où je suis réduit. Est-il possible qu'en étant près de perdre pour jamais ce que vous avez perdu, vous ayez pu penser au jeune homme qui est si digne de votre protection, et même à ma colonie?

Vous êtes si occupé de faire du bien, que vous ne pouviez vous empêcher de m'en parler dans le temps même où votre cœur était tout entier à vos douleurs et à vos regrets. Restez-vous dans votre belle maison? pourrai-je enfin vous y voir à la fin de mars? car il m'est absolument impossible de remuer de tout l'hiver. Mais vivrai-je jusqu'à la fin de mars? et qui peut compter sur un seul jour?

S'il y a des consolations pour moi, je m'en donne une; c'est de travailler à un ouvrage singulier que je fais principalement pour mériter votre suffrage et pour amuser quelques uns de vos moments. Je vous l'enverrai dans six semaines. Je m'imagine que ce sera une petite diversion pour vous. Cette idée adoucit mes peines; ma-

dame Denis sent avec moi toutes les vôtres. Nous vous plaignons, nous parlons de vous sans cesse. M. de Florian entre vivement dans tous nos sentiments; M. et madame Dupuits les partagent. Notre petit officier prussien, très français, très sensible, pénétré de ce que vous avez daigné faire pour lui, s'intéresse à vous comme s'il avait le bonheur de vous connaître : la reconnaissance est sa principale vertu. Non, mon cher ange, je n'ai jamais connu de jeune homme plus estimable de tout point; et des monstres ont osé... Cette image affreuse me persécute jour et nuit. Je l'écarte pour remplir mon cœur uniquement de vous, pour vous dire que vous êtes ma consolation, et que je suis désespéré de ne pouvoir dans ce moment venir contribuer à la vôtre. Vivez, mon cher ange.

LETTRE ĀMCCCLXVIII.

A M. D'ALEMBERT.

9 décembre.

Le vieux malade a reçu une lettre du 1er de décembre de M. Bertrand, le secrétaire des sciences, et une du 3 de décembre de l'autre secrétaire. Il n'importe à qui des deux Bertrands bienfesants le Raton aux pattes roussies écrive.

Tout ira bien, encore une fois, et rien ne presse. Il faut laisser passer le froid mortel que nous éprouvons. Nous sommes entourés de neiges et de glaces, et persécutés d'uu vent du nord qui nous met en Sibérie. Nous ne nous occupons, au coin du feu, qu'à rendre grace aux deux sages et généreux Bertrands; mais voyez ce que c'est que de nous! voyez, mon très cher sage, dans quelle prodigieuse erreur vous êtes tombé; dans quel tome des *Mille et une Nuits* avez-vous pris *que je parais avoir envie d'employer dans cette affaire le crédit* d'un de nos académiciens? il faudrait que la tête m'eût tourné, pour que j'eusse une telle envie. Je vous ai mandé que je devais respecter une ancienne liaison et d'anciens bons offices; mais certainement il n'a jamais été ni dans ma pensée ni au bout de ma plume que j'eusse dessein de me servir de lui dans notre affaire. Je me flatte qu'avec votre secours et celui de l'autre Bertrand elle réussira d'une manière ou d'autre. Nous ne mettrons dans la confidence que les personnes qui y sont déja. Nous ne compromettrons qui que ce puisse être. On ne rejettera sûrement pas la demande d'un grand prince. Madame la duchesse d'Enville nous appuiera de toute la chaleur qu'elle met dans sa profession de faire du bien.

J'ignore lequel des deux Bertrands a le bonheur d'être lié avec elle. Peut-être ont-ils tous deux cet

avantage, tant mieux. Il faut que tous les honnêtes gens se tiennent bien serrés par la main. Ce que j'aime de madame la duchesse d'Enville, c'est qu'elle a un peu d'enthousiasme dans sa vertu courageuse. Je suis comme cet autre qui disait, à ce qu'on prétend, qu'il n'aimait pas les tièdes, et qu'il les vomissait de sa bouche. L'expression n'est ni noble ni juste; mais cela lui arrive souvent.

La personne qui veut bien avoir la bonté de vous faire parvenir la lettre de Raton, a bien autre chose à faire qu'à la lire. Il a un furieux fardeau à porter; mais il le portera toujours heureusement; ou je me trompe fort*.

Philosophez, réjouissez-vous, aimez-moi comme je vous aime. RATON.

LETTRE ĀMCCCLXIX.

A M. VASSELIER.

A Fernei, 9 décembre.

Je plaindrais messieurs de Lyon, si le froid y était aussi violent qu'à Fernei. On dit que *la Bataille d'Ivri*[1] n'a pas trop bien réussi aux Italiens.

* C'était Turgot.

[1] * *Henri IV, ou la Bataille d'Ivri,* drame lyrique en trois actes, musique de Martini. 1774, in-8°. Joué avec quelque succès. La manière dont Henri IV est travesti dans cette pièce fit donner le sur-

Je voudrais que *Henri IV*, aux Français, eût un peu plus d'esprit. On dit qu'il est fort plaisant chez Nicolet; mais j'aime encore mieux le cheval de bronze

Je recommande à vos bontés les lettres ci-jointes, et une petite boîte de la colonie pour Grenoble. J'ai reçu celle que vous avez bien voulu m'adresser.

Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher ami.

LETTRE AMCCCLXX.

A M. L'ÉPINE,

HORLOGER DU ROI.

9 décembre.

Je ne manquerai pas, monsieur, de vous rendre le petit service que vous me demandez, si je suis en vie quand je vous reverrai. La manière dont la chose se traitera dépendra un peu du triste état de ma santé, et des intérêts de ma famille, que mon grand âge m'oblige d'avoir principalement en vue.

En attendant, il est très essentiel que vous demandiez une audience à M. de Fargès, maître des

nom de Ravaillac II à l'auteur qui est Barnabé Farmain de Rozoi, né à Paris en 1745, guillotiné le 29 auguste 1792. (L. D. B.)

requêtes ou conseiller d'état, à qui M. le contrôleur-général a renvoyé la connaissance entière des affaires qui concernent la colonie de Fernei. C'est à M. de Fargès uniquement que vous devez vous adresser. Il faut le voir; vous lui donnerez un mémoire s'il vous en demande un. Vous lui direz dans quel état florissant j'ai mis cette colonie. Il sentira bien de quelle utilité elle est au royaume, puisque vous y avez vous-même un comptoir. Il est certain que, si on favorise cet établissement, on y pourra faire bientôt un commerce de plus d'un million par an. Mais tout est perdu si on nous abandonne. Je ne parle point de quatre cent mille francs qu'il m'en a coûté pour bâtir des maisons, et pour faire une ville très jolie d'un des plus malheureux hameaux qui fût en France. Je puis perdre quatre cent mille francs, mais il me restera la consolation d'avoir travaillé pendant quelques années pour l'avantage de ma patrie et de la vôtre.

Si vous voyez M. votre beau-frère, je vous prie de lui dire combien je me suis intéressé à lui, et à quel point je l'estime.

LETTRE MMCCCLXXI.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 10 décembre.

Non, vous ne mourrez pas de sitôt: vous prenez les suites de l'âge pour des avant-coureurs de la mort. Cette mort viendra à la fin; mais ce feu divin que Prométhée déroba aux cieux, et qui vous remplit, vous soutiendra et vous conservera encore long-temps.

« Il faut, monseigneur, que vos sermons baissent (disait « Gil Blas à l'archevêque de Tolède) pour qu'on présage vo- « tre décadence[1]. » Jusqu'à présent vos sermons ne baissent pas. Récemment j'en ai lu deux, l'un à l'évêque de Sénez[2], l'autre à l'abbé Sabatier[3], qui marquaient de la vigueur et de la force d'esprit. Cet esprit tient au genre nerveux et à la finesse des sucs qui se distillent et se préparent pour le cerveau. Tant que cette élaboration se fait bien, la machine ne menace pas ruine.

Vous vivrez, et vous verrez la fin du procès de Morival. J'aurais sans doute dû penser plus tôt à lui, mais la multitude et la diversité des affaires m'en ont empêché. Je vous ai de l'obligation de m'en avoir fait souvenir. Peut-être ce délai de dix ans ne nuira pas à nos sollicitations: nous trouverons les esprits moins échauffés, par conséquent plus raisonnables. Peut-être alors y aura-t-il de bonnes ames qui

[1] * Gil Blas, liv. VII, ch. IV. (L. D. B.)

[2] * *Au R. P. en Dieu messire Jean de Beauvais.* FACÉTIES. (L. D. B.)

[3] * *Dialogue de Pégase et du Vieillard.* Notes. POÉSIES, tome II. (L. D. B.)

rougiront de cet exemple de barbarie au dix-huitième siécle, et qui tâcheront d'effacer cette flétrissure en fesant dépersécuter le compagnon du malheureux La Barre.

Vous serez l'auteur de cette bonne action. Je m'associerai toujours de grand cœur à ceux qui me fourniront l'occasion de soutenir l'innocence et de délivrer les opprimés. C'est un devoir de tout souverain d'en user ainsi chez lui, et selon les cas il peut en user quelquefois de même en d'autre pays, sur-tout s'il mesure ses démarches selon les règles de la prudence.

Le crime d'avoir brisé un crucifix et d'avoir chanté des chansons libertines ne perdrait pas de réputation chez des hérétiques comme nous un officier, si d'ailleurs il a du mérite. Les sentences du Parlement ne pourraient lui nuire non plus, car c'est le véritable crime qui diffame, et non pas la punition, lorsqu'elle est injuste. Il faudra voir si le vieux Parlement réhabilité voudra *obtempérer* aux insinuations de M. de Vergennes.

Ce ministre, qui a résidé long-temps en pays étranger, a entendu le cri public de l'Europe à l'occasion de ce massacre de La Barre; il en a honte, et il tâchera de réparer en cette affaire ce qui est réparable. Mais le Parlement peut-être ne sera pas docile; ainsi je ne réponds encore de rien.

Prenez bien soin de votre santé pendant le froid rigoureux qui commence à se faire sentir, et comptez que le philosophe de Sans-Souci s'intéresse plus que personne à la conservation du patriarche de Fernei. *Vale.*

FÉDÉRIC.

LETTRE ĀMCCCLXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 décembre.

Je suis honteux, mon cher ange, et je me reproche bien de vous parler d'autre chose que de votre situation, de votre douleur, et des tristes détails qui doivent vous occuper; mais peut-être que le mémoire que je vous envoie, et que M. le marquis de Villevieille doit vous faire remettre, sera pour vous une diversion intéressante. Vous serez étonné, indigné, et animé en le lisant. Vous encouragerez M. de Goltz, à qui j'ai écrit. Vous pourrez lui faire lire ce mémoire, qui doit faire le même effet sur son esprit que sur le vôtre et sur le mien. J'en fais tenir une copie à mon neveu d'Hornoi, et une autre à M. le marquis de Condorcet. Nous avons tout le temps de prendre nos mesures. J'ose être sûr du succès, quand vous aurez le temps de recommander cette affaire si digne de vos bontés, et si intéressante pour l'humanité entière. Je crains de vous presser, et que vous ne pensiez que je vous presse. Je crains que vous ne quittiez vos propres affaires pour celle-ci. Gardez-vous-en bien; réservez-la pour un moment de loisir.

Je vous adore, mon cher ange.

LETTRE ĀMCCCLXXIII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Fernei, 12 décembre.

Mes neiges, monsieur, mes quatre-vingts ans, et mes douleurs continuelles, ne m'ont pas permis de vous parler plus tôt de vos plaisirs. Le récit que vous m'en faites m'a bien consolé. Je vois que les talents se sont rassemblés chez vous. Jouissez long-temps d'une vie si dignement occupée. Vous êtes dans un beau climat, et je suis actuellement en Laponie. Le hameau que vous avez vu est devenu une jolie petite ville; mais il y fait froid comme à Archangel.

Il est bien triste, je vous l'ai dit plus d'une fois, que les gens qui pensent de même ne demeurent pas dans les mêmes lieux. Quelques maisons que j'ai bâties dans ma colonie sont habitées par des personnes dignes de vous connaître. Elles me font sentir tout ce que j'ai perdu par votre éloignement. Vous avez fait une plus grande perte, en n'ayant plus M. Turgot pour intendant; mais la France y a gagné. Vous avez la consolation de voir les commencements d'un règne juste et heureux.

Messieurs vos enfants ont les plus belles espé-

rances, et feront la consolation de votre vie. Je vais bientôt finir la mienne, mais ce sera en vous aimant.

LETTRE ĀMCCCLXXIV.

A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Fernei, 13 décembre.

Sire, pendant que votre officier de Fernei dessine des montagnes et fait des plans de fortifications, le vieillard de Fernei se jette à vos pieds, et envoie à votre majesté les charges énoncées contre cet officier dans le procès criminel aussi absurde qu'exécrable intenté contre lui. Ce procès est beaucoup plus atroce que celui des Calas, et rend la nation plus odieuse; car du moins les infames juges des Calas pouvaient dire qu'ils s'étaient trompés, et qu'ils avaient cru venger la nature; mais les singes en robes noires qui ont osé juger d'Étallonde sans l'entendre, et même sans entendre le procès, n'ont voulu venger que la plus sotte des superstitions, et se sont conduits contre les lois aussi bien que contre le sens commun.

Ce mot de *religion*, dont on s'est servi pour condamner l'innocence au plus horrible supplice, fesait une grande impression sur l'esprit du feu roi de France; il croyait s'attacher le clergé par ce

seul mot; et même à la mort du dauphin, son fils, il écrivit ou on lui fit écrire une lettre circulaire dans laquelle il disait qu'il n'aimait son fils que parcequ'il avait beaucoup de religion. Voilà ce qui a causé la mort du chevalier de La Barre et la condamnation de votre officier d'Étallonde. Il est à vous pour jamais, et soyez très sûr qu'il est digne de vous appartenir.

Je ne doute pas que votre ambassadeur à Paris ne continue à le recommander fortement, et je vous demande en grace d'échauffer son zèle sur cette affaire quand vous lui écrirez. On vous respecte, on ménagera un militaire qui vous appartient et qui n'a de roi que vous.

Je ne crois pas qu'on soit fort de vos amis, mais on peut présumer qu'on aura un jour besoin d'en être : et enfin je ne connais point de pays au monde où votre nom ne soit très puissant. Il m'est sacré; je mourrai en le prononçant.

J'ose me flatter que votre majesté voudra bien me laisser d'Étallonde Morival jusqu'à ce que le respect qu'on vous doit termine heureusement cette affaire affreuse.

LETTRE ĀMCCCLXXV.

A M. LE COMTE DE LEWENHAUPT.

Fernei, 15 décembre.

Je vois que les plaisirs de Paris vous consolent un peu du malheur de la guerre, que vous êtes obligé de faire. Vous n'entendez parler que de Henri IV, comme à Stockholm il n'était question que du grand Gustave; mais je suis sûr qu'on n'a point joué le grand Gustave aux marionnettes. Chaque peuple habille ses héros à la mode de son pays. Je me souviens que, dans mon enfance, Henri IV et le duc de Sulli étaient connus à peine. Il y a trois choses dont les Parisiens n'ont entendu parler[1] que vers l'an 1730: Henri IV, la gravitation, et l'inoculation. Nous venons un peu tard en tout genre; mais aujourd'hui nous n'avons rien à regretter dans l'aurore du régne le plus sage et le plus heureux. On dit sur-tout que nous avons un ministre des finances aussi sage que Sulli, et aussi éclairé que Colbert. Ces finances sont le fondement de tout, dans les empires comme dans les familles. C'est pour de l'argent que l'on fait la guerre et qu'on plaide. Nous avons une lettre de

[1] Grace à Voltaire. (L. D. B.)

l'empereur Adrien, dans laquelle il dit qu'il est en peine de savoir qui aime plus l'argent ou des prêtres de Sérapis, ou de ceux des Juifs, ou de ceux des chrétiens. Ceux qui vous font un procès paraissent l'aimer beaucoup. J'ai consumé tout le mien à établir à Fernei une assez grande colonie. J'ai changé le plus vilain des hameaux en une petite ville assez jolie où il y a déja cinq carrosses. Je voudrais avoir encore l'honneur de vous y recevoir, lorsque vous retournerez dans vos terres.

LE VIEUX MALADE DE FERNEI.

LETTRE ĀMCCCLXXVI.

A CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Fernei, 16 décembre.

Madame, c'était donc un diable d'homme que ce marquis de Pugatschew? et il faut que le divan soit bien bête pour ne lui avoir pas envoyé quelque argent. Il ne savait donc pas plus écrire que Gengis-kan et Tamerlan? Il y a eu même, dit-on, des gens qui ont fondé des religions sans pouvoir seulement signer leur nom. Tout cela n'est pas à l'honneur de la nature humaine: ce qui lui fait honneur, c'est votre magnanimité. Votre majesté impériale donne de grands exemples qui sont déja

suivis par le prince votre fils. Il vient de donner une pension à un jeune homme de mes amis nommé M. de La Harpe, qu'il ne connaît que par son mérite trop méconnu en France. De tels bienfaits, répandus à propos, enflent la bouche de la Renommée, et passent à la postérité.

Je crois que votre majesté, qui sait lire et écrire, va reprendre le bel ouvrage de sa législation, quoiqu'elle n'ait plus auprès d'elle le pauvre Solon nommé La Rivière*, qui était venu vous donner des leçons, et qu'elle n'ait pas encore pour premier ministre cet avocat sans cause nommé Duménil, qui vient enseigner la coutume de Paris à Pétersbourg de la part de son parrain.

Vous serez réduite à donner des lois sans le se-

* Au moment où Catherine II résolut de donner un nouveau code à son vaste empire, elle demanda au prince de Gallitzin, son ministre à Paris, s'il ne pourrait pas lui procurer le secours d'un homme digne de confiance en ce genre de connaissances. Le prince proposa Mercier de La Rivière, dont il fit un grand éloge; le marché fut conclu et ratifié, à condition que Mercier de La Rivière se rendrait auprès de l'impératrice avant l'époque pour laquelle elle avait convoqué à Moscou les députés de toutes les provinces de l'empire. M. de La Rivière n'arriva à Saint-Pétersbourg que sept ou huit jours après le départ de l'impératrice; Catherine fut mécontente: M. de La Rivière ne la vit qu'une fois après son retour de Moscou, et il se décida bientôt à demander l'agrément de sa majesté pour revenir en France. M. de La Rivière fut très fâché de ce voyage. Il se plaignit hautement et avec énergie, et de la souveraine, et de ses ministres, et du pays. (Voyez *les Souvenirs de M. Thiébault;* Paris, 1804, in-8°, tome III, pag. 147 et suiv., cités par M. Boissonade.)

cours de ces deux grands personnages; mais je vous conjure, madame, d'insérer dans votre code une loi expresse qui n'accorde la permission de baiser les mains des prêtres qu'à leurs maîtresses. Il est vrai que Jésus-Christ se laisse baiser les jambes par Madeleine, mais ni nos prêtres ni les vôtres n'ont rien de commun avec Jésus-Christ.

J'avoue qu'en Italie et en Espagne les dames baisent la main d'un jacobin ou d'un cordelier, et que ces marauds-là prennent beaucoup de liberté avec nos femmes. Je voudrais que les dames de Pétersbourg fussent un peu plus fières. Si j'étais femme à Pétersbourg, jeune et jolie, je ne baiserais que les mains de vos braves officiers qui ont fait fuir les Turcs sur terre et sur mer, et ils me baiseraient tout ce qu'ils voudraient. Jamais on ne pourrait me résoudre à baiser la main d'un moine, qui est souvent très malpropre. Je veux consulter sur cette grande question le parrain du sieur Duménil.

En attendant, madame, permettez-moi de baiser la statue de Pierre-le-Grand, et le bas de la robe de Catherine plus grande. Je sais qu'elle a une main plus belle que celle de tous les prêtres de son empire; mais je n'ose baiser que ses pieds, qui sont aussi blancs que les neiges de son pays.

Je la supplie de daigner conserver un peu de bonté pour le vieux radoteur des Alpes.

LETTRE ĀMCCCLXXVII.

A M. DE LA LANDE.

19 décembre.

Je commence, monsieur, par vous remercier de tout mon cœur des volumes d'astronomie* que vous voulez bien me promettre. Il est vrai que je suis presque aveugle l'hiver, et que je ne suis pas fait pour les observations; mais je vous dirai avec Keill :

« Thus we from heaven remote to heaven shall move
« With strength of mind, and tread the abyss above. »

J'ai Keill et Gregory, il ne me manque que vous. Je n'aurais pas abandonné ce genre d'étude, si j'avais pu me flatter d'y réussir comme vous. A propos d'astronomie, vous m'avouerez que si on a admiré les orreris d'Angleterre**, qui ne sont qu'une misérable petite copie du grand spectacle de la nature, on doit, à plus forte raison, admirer l'original; et que Platon n'était pas un sot, lorsqu'en méprisant et en détestant toutes les superstitions

* *Astronomie*, en 3 vol. in-4°, par M. de La Lande.

** Espèce de planétaire ou de machine qui représente les mouvements des planètes.

des hommes, il avouait qu'il existe un éternel Géomètre.

Je ne m'étonne point que des fripons engraissés de notre sang se déclarent contre M. Turgot, qui veut le conserver dans nos veines; et que, lorsqu'on nous saigne, ce soit pour l'état et non pour des financiers. M. Turgot est d'ailleurs le protecteur de tous les arts, et il l'est en connaissance de cause. C'est un esprit supérieur et une très belle ame. Malheur à la France s'il quittait son poste!

S'il m'est permis, à mon âge, de m'intéresser aux affaires de ce monde, je dois être bien content que M. de Baquencourt soit notre intendant. C'est lui qui fut le rapporteur, aux requêtes de l'hôtel, de l'abominable procès des Calas; c'est lui qui entraîna toutes les voix, et qui vengea la nature humaine, autant qu'il le pouvait, de l'absurde barbarie des Pilate de Toulouse.

J'aime fort sainte Geneviéve; mais je voudrais qu'on bâtit une belle salle pour saint Racine, saint Corneille, et saint Molière.

A l'égard de saint Henri IV, qu'on voulut assassiner tant de fois; que Grégoire XIII déclara génération bâtarde et détestable, et à qui le pape Clément VIII donna le fouet sur les fesses des cardinaux Du Perron et d'Ossat; contre lequel les Fréron de ce temps-là écrivirent des volumes d'injures; qu'on tua enfin dans son carrosse au mi-

lieu de ses amis; à l'égard, dis-je, de ce Henri IV, qu'on ne connaît bien que depuis une trentaine d'années, ce n'est pas aux marionnettes qu'il faudrait l'adorer*, mais dans la cathédrale de Paris.

Adieu, monsieur; les habitants de mon désert desirent passionnément d'avoir l'honneur de vous revoir, quand vous reviendrez dans notre voisinage. Conservez vos bontés pour le vieux malade qui vous est tendrement attaché.

LETTRE ĀMCCCLXXVIII.

A M. AUDIBERT,

A MARSEILLE.

A Fernei, 19 décembre.

Si vous avez, monsieur, connu le froid à Marseille au mois de novembre, vous devez actuellement avoir trop chaud. Voilà comme la nature est faite. Il y a autant de variation dans les têtes de Paris que nous en éprouvons dans les saisons. Vous savez à présent, ou vous saurez bientôt, avec quelle reconnaissance le Parlement fait des remontrances au roi contre l'édit qui l'a ressuscité.

J'apprends qu'il y a une forte cabale de quelques financiers contre M. Turgot. Cela seul ferait

* On jouait alors *Henri IV* sur plusieurs théâtres de Paris.

son éloge, et ne causera pas sa perte. La France serait trop à plaindre, si un homme d'un mérite et d'une vertu si rares cessait d'être à la tête des affaires.

Vous avez eu la bonté, monsieur, de me faire toucher quelquefois un peu d'argent, je vous demande aujourd'hui une autre grace; elle est un peu plus considérable : c'est de me conserver la vie en m'envoyant un petit quartaut du meilleur vin de Frontignan. Ne le dites pas à ceux qui me paient des rentes viagères. Ce sera une petite extrême-onction que vous aurez la bonté de me donner. Je vous ferai tenir l'argent par Lyon ou par Genève, comme il vous plaira. Si vous me refusez, je suis homme à venir chercher moi-même du vin muscat à Marseille, car je ne puis plus tenir aux neiges du mont Jura.

Agréez, monsieur, les sincères remerciements, etc.

LETTRE ĀMCCCLXXIX.

A MADAME DE SAUVIGNI.

A Fernei, 21 décembre.

Je commence, madame, par vous dire que M. de Sauvigni étant fait ministre d'état après avoir été

fait premier président, sans avoir jamais sollicité aucune de ces dignités, me paraît comblé de gloire. Vous avez la vôtre à part, et vous savez combien je m'intéresse à l'une et à l'autre. Cette gloire est sans atteinte; mais j'ai peur que votre repos ne soit un peu troublé par la lettre de M. du Gard d'Esschichens, et par la conduite de monsieur votre frère.

Vous me demandez qui est M. du Gard : c'est le fils d'un gentilhomme qui se réfugia en Suisse avec tant d'autres à la révocation de l'édit de Nantes, et qui acheta la terre d'Esschichens, dans le pays de Vaud. Il jouit d'une fortune honnête; il est père de famille, et n'est pas sans considération dans son pays. Il passe pour être un peu violent; il a un fils qui est, je crois, officier dans un régiment suisse.

M. Durey a été souvent très bien reçu dans le château d'Esschichens, et y a mené sa fille. Il a persuadé toute la maison de l'injustice avec laquelle il a été traité en France : il y a excité une grande compassion pour lui, mais en a tiré peu de secours.

Je ne suis pas étonné que ses plaintes aient fait quelque impression sur cette famille, puisqu'elles en avaient fait une très grande chez moi avant que je fusse informé de la vérité.

Si vous répondez à M. d'Esschichens, madame,

je me fie à votre circonspection et à la dignité de votre caractère. Vous ne vous compromettrez point. Si vous ne lui écrivez pas, ou si vous voulez attendre, on pourra lui faire dire que vous êtes malade. Je ne crois pas que M. Tronchin ait avec lui la moindre liaison. M. d'Esschichens m'a écrit quelquefois d'une manière très obligeante, et je suis entièrement à vos ordres.

Ma plus grande inquiétude est que M. Durey n'ait persuadé, dans le pays de Vaud, que sa fille ne s'était retirée à Lausanne que dans la crainte d'une lettre de cachet que vous pourriez obtenir contre elle. Cette idée était d'autant plus injuste, que, dans ce temps-là même, vous aviez la générosité de faire une pension de cinq cents livres à cette personne.

Le voyage de cette fille à Lyon, son retour à Genève et à Lausanne, ont achevé de la perdre. L'éclat de sa grossesse et de ses couches a comblé son malheur. Elle s'était saisie des hardes de son père, et c'est en partie pour reprendre ses effets que M. Durey alla en dernier lieu à Lausanne. Il se raccommoda avec sa fille, qui ensuite se réfugia en Savoie, menant toujours son enfant avec elle. Cette pauvre créature est actuellement dans la misère : elle couche tantôt à Genève, tantôt à Fernei, chez une ancienne maîtresse de son père, mariée dans Fernei même. Je ne l'ai point vue, et

je ne la verrai point. Je lui ai fait donner quatre louis d'or : je ne puis me charger d'elle. Les dépenses énormes que l'établissement de ma colonie m'a coûté ne me permettent pas de faire davantage pour des personnes dont la conduite est si déplorable.

Je ne vous cèle point, madame, que je suis très affligé de toutes les faiblesses dont j'ai été témoin, et de tous les mensonges qu'on m'a faits pendant des années entières. Je vous plaindrais beaucoup, si je ne connaissais la fermeté de votre caractère et la sagesse de votre conduite.

A l'égard de M. Durey, j'ignore s'il s'est en effet abaissé jusqu'à prendre des écoliers à Lausanne. Il s'était avili bien davantage en Hollande et en Angleterre. Il écrivait, il n'y a pas long-temps, qu'il avait quatre à cinq écoliers; mais on dit qu'il n'en a jamais eu aucun; et je pense, avec M. de Florian, qu'il n'a jamais eu besoin de cette indigne ressource, puisqu'il touche deux mille six ou sept cents livres par an, et qu'avec cette somme il pourrait s'entretenir modestement lui et sa fille, jusqu'à ce que ses affaires et sa tête fussent dans un meilleur état, supposé qu'elles puissent se rétablir.

Je vous épargne, madame, une infinité de petits détails. C'est un très grand malheur d'avoir un tel frère, qui a certainement besoin d'être tou-

jours conduit, et qui quelquefois ne veut pas l'être.

M. de Florian a dû vous donner quelques autres petits éclaircissements. Je jouis de sa société et de celle de madame sa femme, autant que ma malheureuse santé peut me le permettre. L'état de madame de Florian est très singulier et très inégal; heureusement elle est bien conformée; elle est grande et forte; elle soutient ses maux avec courage. Vous connaissez le chirurgien Cabanis, qui a une très grande expérience, et qui joint la connaissance de la médecine à l'art de la chirurgie. Il paraît peu inquiet de l'état étonnant de madame de Florian.

Ayez grand soin de votre santé, madame: jouissez de ce bien, que je n'ai jamais connu, et conservez-moi vos bontés, dont je connais assurément tout le prix. Je vous suis attaché avec l'estime la plus respectueuse, et permettez-moi de dire la plus tendre, etc.

LETTRE ĀMCCCLXXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 décembre.

Mon cher ange, vous passez bien rapidement par de tristes épreuves. Votre lettre, que la dou-

leur a écrite, pénètre mon cœur. Je savais bien que M. de Felino était un homme d'un rare mérite; mais j'ignorais que vous fussiez lié avec lui d'une amitié si tendre. La mort vous a donc tout enlevé, frère, femme, amis. Je vous vois presque seul; je ne suis pas fait assurément pour remplir ce vide effroyable. Je partirais sur-le-champ, si j'avais la force de me traîner. Que je volerais vite vers vous! que je partagerais tous vos sentiments! Je ne voudrais exister dans un coin de Paris que pour être uniquement à vos ordres. Mon cher ange, vous êtes malheureux par votre cœur. Votre douleur même porte avec elle la plus flatteuse des consolations, le secret témoignage de ne souffrir que parceque vous avez une belle ame. Pour moi, je souffre de la tête aux pieds dans mon pauvre corps, et mon esprit est à la torture par ma situation, par le combat continuel entre le desir de venir me jeter entre vos bras, et l'impuissance actuelle de m'y rendre.

Occupez-vous beaucoup, mon cher ange; je ne connais que ce remède dans l'état où vous êtes; je suis malade dans mon lit, à quatre-vingts ans passés, au milieu des neiges; je m'occupe, et cela seul me fait vivre.

Je vous enverrai, au mois de janvier, un petit résultat d'une partie de mes occupations. J'ose penser qu'il vous amusera vous et M. de Thibou-

ville, qui vous tient, je crois, compagnie. Mais vous avez des soins plus importants qui font diversion à vos chagrins; votre place même est pour vous une nécessité de vous distraire. Vous avez M. le duc de Prâlin qui a besoin de vous autant que vous avez besoin de lui, et à qui je vous prie de présenter mon respectueux et tendre attachement. D'ailleurs y a-t-il quelqu'un dans la bonne compagnie de Paris qui n'ambitionne le bonheur de vivre avec vous?

J'ose compter, parmi les objets qui pourron occuper votre ame noble et sensible, l'affaire du jeune homme pour qui vous prenez un si juste intérêt. J'ignore si vous voyez quelquefois madame la duchesse d'Enville. Je suis pénétré de ses bontés. Elle me parle d'une grace, c'était en effet à quoi se bornait d'abord le très estimable infortuné qu'elle daigne protéger; mais je ne veux point de grace, je veux absolument justice, et une justice complète. Je n'ai qu'un seul coaccusé à craindre et à diriger; mais c'est un imbécile timide, qui d'ailleurs est à cent cinquante lieues de moi. Ce pauvre garçon est le seul obstacle qui m'arrête. J'entrerai avec vous dans tous ces détails, quand vous serez un peu plus en état de vous y prêter, et quand il sera temps de purger la contumace: ce sera alors l'affaire la plus simple, la plus aisée, et la plus prompte, comme la plus

juste. C'est au Parlement même qu'elle doit être jugée, et mon neveu d'Hornoi peut y servir plus que tous les ministres et que toute la Cour. Tout cela demande un peu de temps; je crois même que le Parlement a maintenant des affaires plus pressées. Nous verrons bientôt si ses remontrances plairont fort à la Cour: nous verrons si on sera content que le premier effet des graces infinies du roi ait été de s'en plaindre.

Mon très cher ange, je mets toutes vos douleurs avec les miennes dans mon cœur. Ce cœur est en pièces, les pièces sont à vous. Je vous embrasse de mes très faibles bras.

LETTRE ĀMCCCLXXXI.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Berlin, le 28 décembre.

Non, vous ne mourrez point; je n'y puis consentir.

Vous vivrez, et vous verrez la fin du procès de d'Étallonde; mais je ne garantirai pas qu'ils le jugent *. Si cependant cet ancien Parlement ne veut pas déshonorer son rétablissement, il doit prononcer en faveur de l'innocence, et d'Étallonde vous aura la double obligation d'avoir rétabli sa mémoire, sa fortune, et de lui avoir fourni par le moyen de l'instruction de quoi former et perfectionner ses talents.

* Qu'il le gagne. (*Édit. de Berlin.*)

Je vous remercie des dessins que vous m'envoyez, surtout de celui de votre jardin, pour me faire une idée des lieux que votre beau génie rend célèbres, et que vous habitez.

Vous me parlez d'un jeune homme* qui a été page chez moi, qui a quitté le service pour aller en France, où, pour trouver protection, il a épousé, je crois, une parente de la Du Barri. Si Louis XV n'était pas mort, il aurait joué un rôle subalterne dans ce royaume; mais actuellement il a beaucoup perdu : il est fort éventé; et je doute qu'il se soutienne à la longue. Avec une bonne dose d'effronterie, il s'est annoncé comme homme à talents; on l'en a cru d'abord sur sa parole. Il lui faut une quinzaine de printemps pour qu'il parvienne à maturité; il se peut alors qu'il devienne quelque chose.

Les siècles où les nations produisent des Turenne, des Condé, des Bossuet, des Bayle, et des Corneille, ne se suivent pas de proche en proche : tels furent ceux des Périclès, des Cicéron, des Louis XIV. Il faut que tout prépare les esprits à cette effervescence. Il semble que ce soit un effort de la nature, qui se repose après avoir prodigué tout à-la-fois sa fécondité et son abondance. Point de souverain qui puisse contribuer à l'avénement d'une époque aussi brillante. Il faut que la nature place les génies de telle sorte, que ceux qui les ont reçus puissent les employer dans la place qu'ils auront à occuper dans le monde. Et souvent les génies déplacés sont comme des semences étouffées qui ne produisent rien.

Dans tout pays où le culte de Plutus l'emporte sur celui de Minerve, il faut s'attendre à trouver des bourses enflées et des têtes vides. L'honnête médiocrité convient le mieux aux états : les richesses y portent la mollesse et la corrup-

* Le baron de Pirsch.

tion : non pas qu'une république comme celle de Sparte puisse subsister de nos jours; mais, en prenant un juste milieu entre le besoin et le superflu, le caractère national conserve quelque chose de plus mâle, de plus propre à l'application, au travail, et à tout ce qui élève l'ame. Les grands biens font ou des ladres ou des prodigues.

Vous me comparerez peut-être au renard de La Fontaine, qui trouvait trop aigres les raisins auxquels il ne pouvait atteindre. Non, ce n'est pas cela, mais * des réflexions que la connaissance de l'histoire et ma propre expérience me fournissent. Vous m'objecterez que les Anglais sont opulents et qu'ils ont produit de grands hommes. J'en conviens; mais les insulaires ont en général un autre caractère que ceux du continent; et les mœurs anglaises sont moins molles que celles des autres Européens. Leur genre de gouvernement diffère encore du nôtre; et tout cela joint ensemble forme d'autres combinaisons; sans mettre en considération que ce peuple étant marin par état doit avoir des mœurs plus dures que ce qui se voit chez nous autres animaux terrestres.

Ne vous étonnez pas de la tournure de cette lettre : l'âge amène les réflexions, et le métier que je fais m'oblige de les étendre le plus qu'il m'est possible.

Cependant toutes ces réflexions me ramènent à faire des vœux pour votre conservation. Vous êtes le dernier rejeton du siècle de Louis XIV, et si nous vous perdons, il ne reste en vérité rien de saillant dans la littérature de toute l'Europe. Je souhaite que vous m'enterriez : car, après votre mort **, *nihil est.*

C'est avec ces sentiments que le philosophe de Sans-Souci salue le patriarche de Fernei. *Vale.* FÉDÉRIC.

* C'est le fruit des réflexions. (*Édit. de Berlin.*)

** Car après la mort. (*Édit. de Berlin.*)

Je viens de recevoir les dessins de d'Étalonde, et j'ai examiné Fernei avec autant de soin que j'en aurais mis à examiner Charlottenbourg, et cela par l'unique raison que vous l'habitez.

LETTRE ĀMCCCLXXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 décembre.

Ah! mon cher ange, mon cher ange! il faut que je vous gronde. M. de Thibouville, M. de Chabanon, madame Du Deffand, m'apprennent que je viens vous voir au printemps. Oui, j'y veux venir, mais....

Je n'y vais que pour vous, cher ange que vous êtes; je ne puis me montrer à d'autres qu'à vous. Je suis sourd et aveugle, ou à-peu-près. Je passe les trois quarts de la journée dans mon lit, et le reste au coin du feu. Il faut que j'aie toujours sur la tête un gros bonnet, sans quoi ma cervelle est percée à jour. Je prends médecine environ trois fois par semaine; j'articule très difficilement, n'ayant pas, Dieu merci, plus de dents que je n'ai d'yeux et d'oreilles.

Jugez, après ce beau portrait, qui est très fidèle, si je suis en état d'aller à Paris *in fiocchi*. Je ne pourrais me dispenser d'aller à l'Académie, et je mourrais de froid à la première séance.

Pourrais-je fermer ma porte, n'ayant point de portier, à toute la racaille des polissons soi-disant gens de lettres, qui auraient la sotte curiosité de venir voir mon squelette? et puis si je m'avisais, à l'âge de quatre-vingt et un ans, de mourir dans votre ville de Paris, figurez-vous quel embarras, quelles scènes et quel ridicule! Je suis un rat de campagne qui ne peut subsister à Paris que dans quelque trou bien inconnu; je n'en sortirais pas dans le peu de séjour que j'y ferais. Je n'y verrais que deux ou trois de vos amis, après qu'ils auraient prêté serment de ne point déceler le rat de campagne aux chats de Paris. J'arriverais sous le nom d'une de mes masures appelée terre; de sorte qu'on ne pourrait m'accuser d'avoir menti, si j'avais le malheur insupportable d'être reconnu.

Gardez-vous donc bien, mon cher ange, d'autoriser ce bruit affreux que je viens vous voir au printemps. Dites qu'il n'en est rien, et je vais mander bien expressément qu'il n'en est rien.

Cependant consolez-vous de vos pertes, jouissez de vos nouveaux amis, de votre considération, de votre fortune, de votre santé, de tout ce qui peut rendre la vie supportable. Vous êtes bien heureux de pouvoir aller au spectacle; c'est une consolation que tous vos vieux magistrats se refusent, je ne sais pourquoi; c'était celle de Cicéron et de Démosthène. Notre parterre de la comédie

n'est rempli que de clercs de procureurs et de garçons perruquiers; nos loges sont parées de femmes qui ne savent jamais de quoi il s'agit, à moins qu'on ne parle d'amour. Les pièces ne valent pas grand'chose; mais je n'en connais pas de bonne depuis Racine; et, avant lui, il n'y a qu'une quinzaine de belles scènes, tout au plus; mais je ne veux pas ici faire une dissertation.

Mon jeune homme m'occupe beaucoup. Si je puis parvenir seulement à écarter un témoin imbécile et très dangereux, je suis sûr qu'il gagnera son procès tout d'une voix. Il faudrait un avocat au Conseil bien philosophe, bien généreux, bien discret, qui prît la chose à cœur, et qui signât une requête au garde-des-sceaux, pour obtenir la liberté de se mettre en prison, et de se faire pendre, si le cas y échoit. Ces lettres du sceau, après les cinq ans de contumace, ne se refusent jamais. Laissons passer les fadeurs du jour de l'an et le tumulte du carnaval, après quoi nous verrons à qui appartiendra la tête de cet officier. Son maître commence à prendre la chose fort à cœur, mais non pas si chaudement que moi. Je regarde son procès comme la chose la plus importante, et qui peut avoir les suites les plus heureuses; mais il faut que d'Hornoi m'aide. Ce sera à lui de disposer les choses de façon que rien ne traîne, et que ce ne soit qu'une affaire de forme. Je vais travailler

de mon côté à écarter ce sot témoin, seul obstacle qui m'embarrasse; si je ne réussis pas dans cette entreprise très sérieuse, je parviendrai du moins à procurer quelque fortune à cet officier auprès de son maître. Les Fréron et les Sabotier ne m'empêcheront pas de faire du bien tant que je vivrai.

Adieu, mon cher ange; amusez-vous, secouez-vous, occupez-vous, aimez toujours un peu le plus vieux, sans contredit, de tous vos serviteurs, qui vous aimera tendrement tant qu'il aura un souffle de vie.

LETTRE ĀMCCCLXXXIII.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

31 décembre.

Je passe, madame, des noëls* aux jérémiades; c'est le sort de la plupart des hommes, et tel a toujours été le mien.

C'est l'affaire dont vous avez parlé à madame la duchesse de La Rochefoucauld qui occupe actuellement ma vieille tête et mon jeune cœur. Il est difficile d'en venir à bout, quand on est dans son lit au milieu des neiges, à cent lieues des endroits où l'on devrait être.

* Voyez plus haut, lettres ĀMCCCLXI, ĀMCCCLXII et ĀMCCCLXV, les noëls pour madame de Choiseul.

Je suis déchiré en ayant continuellement sous mes yeux un jeune homme, plein de sagesse et de talents, condamné à une multitude de supplices tels qu'on ne les inflige pas aux parricides, le tout pour avoir chanté dans son enfance une chanson du Pont-Neuf.

Quand je songe que cette abominable aventure, pire mille fois que celle des Calas, n'a été que l'effet d'une tracasserie entre madame de B.... [1], abbesse dans Abbeville, et un cuistre de juge subalterne, j'ai assurément raison d'être Jérémie. Il me semble que la retraite rend les passions plus vives et plus profondes. La vie de Paris éparpille toutes les idées: on oublie tout; on s'amuse un moment de tout dans cette grande lanterne magique, où toutes les figures passent rapidement comme des ombres; mais, dans la solitude, on s'acharne sur ses sentiments.

Savez-vous bien que Pythagore, qui n'était pas un sot, et qui a mis toute sa philosophie en logogryphes, dit dans un de ses préceptes: *Ne mangez pas votre cœur?* C'est un grand mot: pour moi, je voudrais manger le cœur des assassins juridiques du chevalier de La Barre; mais j'adore le cœur de madame la duchesse de La Rochefoucauld: je ne l'appelle point madame d'Enville. Ce nom de La

[1] * Madame Feydeau de Brou, abbesse de Willoncourt, à Abbeville. (L. D. B.)

Rochefoucauld m'est cher depuis qu'un de ses ancêtres fut égorgé à la Saint-Barthélemi; à cette Saint-Barthélemi, madame, après laquelle Catherine de Médicis donna un beau bal à toute la cour.

Je ne sais ce que c'est que la brochure de soixante-trois pages : sur quoi roule-t-elle? il faut qu'elle soit bien bonne, puisque vous dites que vous consentiriez à en être soupçonnée.

Il n'y a pas d'apparence que j'aille à Paris au printemps. Songez-vous bien qu'il y a quatre grands mois d'ici à la fin d'avril? Je ne compte plus que sur quelques heures. Si vous aviez des yeux, vous ririez bien de ma figure de quatre-vingt et un ans; elle n'est assurément ni transportable ni montrable.

Je vous aime de tout mon cœur : mais à quoi cela sert-il? Prenez, je vous en prie, le peu d'ame qui me reste, et, quand vous l'aurez mise à vos pieds, ayez la bonté de la mettre aux pieds de l'ame de madame la duchesse de La Rochefoucauld. J'ai eu l'honneur de voir quelquefois son fils; il m'a paru digne de son nom.

LETTRE ĀMCCCLXXXIV.

A M. DE CHABANON.

31 décembre.

Bonsoir, mon bon ami, mon frère en Apollon;
Vous savez si mon cœur vous estime et vous aime.

Je vous parodie mal, mon frère; mais je vous dis bonsoir, parcequ'en effet je me sens sur la fin de la journée de la vie. Je vous remercie du petit élixir que vous m'avez envoyé; il me ranime un peu; mais ce n'est que pour un moment et je vais retomber. J'ai passé des jours charmants avec vous; j'avais espéré qu'au printemps je pourrais avoir le bonheur de vous revoir encore; je me flattais trop. Tout m'avertit que les hôtels garnis de Paris sont pour moi des châteaux en Espagne. J'ai travaillé jusqu'à mes derniers jours; cela m'a valu des ennemis, mais aussi cela m'a valu votre amitié; ainsi je n'ai point à me plaindre. Vous êtes occupé à consoler M. d'Argental de ses pertes; je le tiens moins à plaindre, puisqu'il a un ami tel que vous. Buvez tous deux à ma santé, portez-vous bien, amusez-vous avec la poésie et la musique. Soyez aussi heureux que la pauvre espèce humaine le comporte. Mes compliments à messieurs vos frères. Madame Denis vous fait les

siens. Je vous donne ma bénédiction le plus tendrement du monde.

LETTRE ĀMCCCLXXXV.

A M. DE MALESHERBES[1].

Fernei, 1er janvier 1775.

Monsieur, je vous remercie du fond de mon cœur, non seulement de me faire l'honneur d'être un de mes confrères[2], mais d'avoir la bonté de m'en donner part. Je ne suis que *vox clamantis*[3], ou plutôt *expirantis in deserto;* je ne pouvais finir plus heureusement que par la consolation que je reçois.

Il est vrai qu'il y a quelqu'un qui a été autrefois très fâché contre des chirurgiens qui avaient déchiqueté un chevalier[4] de Malte de ma connaissance, et le fils d'un président[5] devenu de-

[1]* Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes, né à Paris le 6 décembre 1721, guillotiné à Paris avec madame de Rosambo, sa fille, et plusieurs autres de ses parents, le 22 avril 1794. Il fut un des défenseurs de Louis XVI en 1793. Homme de lettres, homme de bien, il a laissé quelques bons écrits et le souvenir de bonnes actions. (L. D. B.)

[2]* Malesherbes fut reçu à l'Académie française en janvier 1775. (L. D. B.)

[3]* Évangile de saint Luc, ch. III, v. 4. (L. D. B.)

[4]* Le chevalier de La Barre. (Clog.)

[5]* *D'Étallonde* de Morival, fils du président de l'élection, à Abbeville. (Clog.)

puis mon ami intime; mais celui qui cria avec toute l'Europe contre ces chirurgiens se flatte que vous prenez plutôt le parti des malades que celui des opérateurs.

Pour moi toujours vénérant votre nom et votre mérite, j'ai l'honneur d'être avec autant de sincérité que de respect, monsieur, etc.

LETTRE ĀMCCCLXXXVI.

A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

2 janvier.

Sire, je mets aux pieds de votre majesté, pour ses étrennes, un plan de citadelle inventé et dessiné par d'Étallonde Morival, qui n'avait jamais su dessiner lorsqu'il vint chez moi; ses progrès tiennent du prodige, et par conséquent ses talents ne doivent être employés que pour votre service; il a appris ce qu'il faut précisément de mathématiques pour être utile. Tout le reste est une charlatanerie ridicule, admirée des ignorants: la quadrature d'une courbe n'est bonne à rien; et l'idée d'aller mal mesurer un degré du méridien, pour savoir si le pôle est alongé de quatre ou cinq lieues, est une idée si romanesque, que toutes les mesures ont été différentes dans tous les pays. Un bon ingénieur vaut mieux

que tous ces calculateurs de fadaises difficiles. Je suis près de ma fin, et je vous dis la vérité. Hélas! vous savez trop bien, et l'Europe le sait, ce que c'était qu'un géomètre chimérique et calomniateur. Je mourrai le cœur percé du mal qu'il m'a fait en m'éloignant de vous.

Souffrez au moins que je meure consolé par les bontés que vous avez et que vous aurez pour d'Étallonde Morival; c'est un gentilhomme plein d'honneur et de sagesse, qui n'a point rougi d'être soldat pendant trois ans, qui a été fait officier par votre majesté, qui est votre ouvrage, qui vous consacre sa vie. Il parle allemand comme s'il était né dans vos états; il est assidu, discret, appliqué; il écrit très bien et vite; il pourrait vous servir de secrétaire, s'il vous en fallait un; permettez qu'il travaille dans ma maison à se rendre digne de vous servir, jusqu'à ce que son affaire se décide, soit que je vive, soit que je meure. Il écrit très bien, il a des lettres, il est bon à tout; ni moi, ni M. d'Alembert, ni aucun de mes amis, ne voulons de grace pour ce brave gentilhomme; une grace est trop honteuse: daignez, sire, prolonger son congé; il partira au moment que vous l'ordonnerez. Votre protection, vos bontés, seront la condamnation de ses assassins: le grand Julien l'eût protégé; les Cyrille et les Grégoire de Nazianze l'eussent assassiné. Que n'avez-vous pu

entreprendre ce qu'entreprit Julien ! vous l'auriez achevé. Mais au moins vous consolez l'innocence. Je vous souhaite les années des premiers rois d'Égypte ; votre nom est plus illustre que le leur.

LETTRE MMCCCLXXXVII.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Berlin, le 5 janvier.

Tout ce qui regarde le procès de d'Étallonde a été envoyé à Paris. Je doute cependant que votre Parlement réintégré veuille *obtempérer* pour justifier l'innocence. L'opiniâtreté d'une grande compagnie et cent formalités inutiles feront que d'Étallonde continuera d'être opprimé; et s'il était en France, je ne jurerais pas qu'on ne le fît encore brûler à petit feu.

Si Louis XV a eu du faible pour le clergé, cela paraît tout simple. Il a été élevé par des prêtres dans la superstition la plus stupide, et environné toute sa vie de personnes ou dévotes, ou trop bons courtisans, pour choquer ses préjugés. Combien de fois ne lui a-t-on pas dit : Sire, Dieu vous a placé sur le trône pour protéger l'Église ; le glaive qu'il vous a donné en main est pour la défendre ! Vous ne portez le nom de *très chrétien* que pour être le fléau de l'hérésie et et de l'incrédulité. L'Église est le vrai soutien du trône ; ses prêtres sont les organes divins qui prêchent la soumission aux peuples ; ils tiennent les consciences en leurs mains ; vous êtes plus maître de vos sujets par leur voix que par vos armées, etc.

Qu'on répète souvent de tels discours à un homme qui

vit dans la dissipation, et qui n'emploie pas un seul moment de sa vie à réfléchir, il les croira, et agira en conséquence. C'était le cas de Louis XV. Je le plains sans le condamner. Le pauvre d'Étallonde en souffre, et je prévois que je serai son seul refuge.

On a fait votre buste à la manufacture de porcelaine : je sais qu'il mériterait d'être d'une matière moins périssable. Vous voyez cependant, par l'empressement qu'on a de posséder votre ressemblance, combien votre réputation s'accroît. Voici un de ces bustes qui vous ressemblaient autrefois, et peut-être encore.

Je vous le répète, vivez, conservez vos vieux jours; et si la vie vous est indifférente, songez au moins que votre existence ne l'est point au philosophe de Sans-Souci. *Vale.*

FÉDÉRIC.

LETTRE ĀMCCCLXXXVIII.

DE CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Czarskozélo, le 29 décembre-9 janvier.

Monsieur, je réponds aujourd'hui à deux de vos lettres. Celle du 19 octobre m'est parvenue par le sieur Murnan, que vous en aviez chargé; votre recommandation l'a fait recevoir à mon service comme vous l'avez desiré, quoique la guerre soit finie.

Le marquis de Pugatschew, dont vous me parlez encore dans votre lettre du 16 décembre, a vécu en scélérat et va finir en lâche. Il a paru si timide et si faible dans sa prison, qu'on a été obligé de le préparer à sa sentence avec précaution, crainte qu'il ne mourût de peur sur-le-champ.

Dans quelques jours d'ici je pars pour Moscou. C'est là que je reprendrai le grand ouvrage de la législation, privée à la vérité des secours de Solon-La-Rivière, et de la coutume de l'avocat Duménil, dont jusqu'ici je n'ai point entendu parler. Je serais bien aise cependant de faire la connaissance de son parrain; peut-être me fournirait-il un projet pour abolir entièrement l'usage du baisemain des prêtres, contre lequel vous plaidez avec force. Quand vous aurez consulté ce parrain, vous voudrez bien me communiquer son avis; en attendant, vous permettrez que l'ancienne coutume tombe d'elle-même tout doucement.

Quatre de mes frégates sont arrivées de l'Archipel à Constantinople; l'une d'elles a passé dans la mer Noire pour se rendre dans notre port de Kersch, sans que ce phénomène, le premier, je pense, depuis que le monde existe, ait été précédé d'une comète. Le parrain de M. Duménil sait-il cela? et qu'en dit-il?

Il ne sera peut-être pas fâché d'apprendre un trait de politesse de la part de mon bon frère et ami sultan Abdhul-Achmet, qui, voyant passer mes frégates du fond de son harem, leur envoya une chaloupe pour les avertir qu'il y avait beaucoup de pierres sous l'eau dans tel endroit du canal, et qu'ils eussent à prendre garde que le courant ne les entraînât de ce côté-là; cela est humain, cela est poli.

Soyez assuré, monsieur, que mes sentiments pour vous sont toujours les mêmes, et que je suis très sensible et très reconnaissante pour tout ce que vous me dites d'agréable, etc. CATERINE.

LETTRE AMCCCLXXXIX.

A M. CHRISTIN,

AVOCAT A SAINT-CLAUDE.

Le 9 janvier.

Celui qui a l'impertinence de vivre encore dans Fernei, accablé de maladies, celui qui ne cessera jamais de vous aimer tant qu'il respirera, celui qui s'intéresse plus que jamais aux esclaves que vous allez rendre libres, celui qui espère faire encore ses pâques une fois avec vous avant de mourir, vous embrasse très tendrement, mon cher ami, vous et toute votre famille.

Vous savez, sans doute, que, quelqu'un ayant dit devant le roi que M. Turgot n'allait jamais à la messe, M. de Maurepas a répliqué qu'en récompense M. l'abbé Terrai y allait tous les jours.

LETTRE AMCCCXC.

A M. MARET.

A Fernei, 13 janvier.

Le vieillard de Fernei, monsieur, rendra bientôt un compte fidèle à M. Le Goux[1] des justes

[1] * Le Goux de Gerland était mort à Dijon le 17 mars 1774. (Clog.)

honneurs qu'on a rendus à sa mémoire. La bonté que vous avez eue de m'envoyer son éloge[1] a été pour moi une grande consolation. Agréez mes très sensibles remerciements. Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien présenter mon profond respect à l'Académie, et mon regret de mourir sans avoir pu profiter de ses séances et de ses instructions.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments les plus respectueux, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

LETTRE ĀMCCCXCI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 janvier.

Mon cher ange, je sens la grandeur de vos pertes, et je sens aussi que, dans mon misérable état, je ne peux être au nombre de ceux qui, par leur présence, par leur assiduité, et par leur zéle, sont à portée de verser quelque consolation dans votre belle ame. Il est certain que, si je puis avoir au printemps un peu de force, et si je suis sûr d'être entièrement ignoré, je viendrai me jeter entre vos bras. Ne pourriez-vous point trouver

[1] * Par Hugues Maret auquel cette lettre est adressée. (L. D. B.)

quelque façon de me mettre à portée de venir vivre quelque temps pour vous seul, avant que je meure? Si, par exemple, M. le duc de Prâlin allait à Prâlin au printemps; si vous y alliez passer une quinzaine de jours; s'il voulait avoir la bonté de me donner une chambre bien chaude dans ce château que j'ai habité si long-temps, je viendrais vous y trouver et jouir de vos bontés et des siennes, sans être tenté d'entrer dans Paris. J'abandonnerais volontiers pour vous ma colonie, qui demande mes soins continuels du soir au matin: vous seriez ma consolation, beaucoup plus que je ne serais la vôtre; car vous avez perdu la plupart de vos amis, et j'ai perdu les trois quarts de moi-même.

Si je ne puis vous apporter mon douloureux et triste individu, accablé par la vieillesse, et n'ayant que la mort en perspective, je vous enverrai du moins trois ou quatre petits enfants que j'ai faits en dernier lieu pour vous amuser. J'ai grand'peur qu'ils ne me survivent pas; mais, en y travaillant, je vous avais toujours devant les yeux. Je me disais toujours: Cela pourra-t-il plaire à M. d'Argental? Il faut savoir à présent comment je pourrai vous faire tenir cette petite famille. N'avez-vous point, vous et M. de Thibouville, quelque ami contre-signant? pourrais-je envoyer trois exemplaires à M. le duc de Prâlin? J'attends sur cela

vos ordres. Vous autres gens de Paris, vous n'êtes nullement exacts en correspondance. Par exemple M. de Thibouville m'avait écrit qu'il avait envoyé chez le banquier Tourton pour une chaîne de montre, et il se trouve aujourd'hui que c'est chez le banquier Germani. Pourvu qu'on sorte de chez soi à l'heure des spectacles, il semble que toutes les affaires du monde soient faites.

Je demande pardon à M. de Thibouville de cette observation.

Ce qui regarde mon jeune Prussien est plus sérieux. Le roi de Prusse commence à sentir tout son mérite; et, en effet, les progrès que cet officier a faits chez moi dans l'art du génie et du dessin sont étonnants. J'ai senti tous les inconvénients de purger sa contumace. J'ai prié, il y a long-temps, M. d'Hornoi d'abandonner la lecture de l'énorme fatras qu'il a entre les mains. Il faudrait commencer par prouver démonstrativement que ce procès abominable n'a été entamé que par une cabale contre madame de Brou, abbesse de Willoncourt; il faudrait prouver que des témoins ont été subornés: un tel procès durerait quatre ou cinq ans, épuiserait les bourses des plaideurs et la patience des juges, et je mourrais de décrépitude avant qu'on obtînt quelque arrêt qui mît au moins les choses en régle.

La révision des Calas a duré trois années; celle

des Sirven en a duré sept, et je serai mort probablement dans six mois.

Nous nous bornons pour le présent à demander un sauf-conduit pour une année. J'envoie le modèle du sauf-conduit à madame la duchesse d'Enville et à M. l'ambassadeur de Prusse; ce modèle doit être présenté et réformé. C'est, ce me semble, M. le comte de Vergennes qui doit le signer puisqu'il est adressé à un étranger qui est réputé être actuellement de service à Vesel. J'ai joint à ce modèle réformable de sauf-conduit un petit bout de requête aussi réformable. On pourra mettre aisément le tout dans la forme usitée au bureau des affaires étrangères.

Je vous supplie donc, mon très cher ange, de voir ces papiers chez madame la duchesse d'Enville, et de nous aider de vos conseils et de vos bons offices. Il me semble que ce sauf-conduit, motivé par le dessein apparent de venir purger sa contumace, ne peut être refusé, et que c'est presque une chose de droit. Je me flatte que M. le comte de Maurepas, persuadé par les justes raisons de madame la duchesse d'Enville, engagera M. le comte de Vergennes à donner le sauf-conduit le plus favorable. Ce jeune homme assurément mérite mieux que cette petite grace; mais enfin c'est toujours beaucoup si nous l'obtenons. Nous aurons du moins après cela le temps de pré-

senter une requête au roi, qui pourra couvrir les juges et les témoins d'un opprobre éternel, si cette requête est assez intéressante et assez bien faite pour aller à la postérité, et pour effrayer les fanatiques à venir.

Cette affaire, mon cher ange, est, après vous, ma grande passion. C'est en me dévouant pour venger l'innocence que je veux finir ma carrière. Daignez m'aider dans le dernier de mes travaux.

LETTRE ĀMCCCXCII.

A M. DIONIS DU SÉJOUR[1],

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

QUI LUI AVAIT ENVOYÉ SON ESSAI SUR LES COMÈTES.

A Fernei, 18 janvier.

Monsieur, je vous remercie, avec beaucoup de sensibilité et un peu de honte de l'utile et beau présent que vous daignez me faire. Je ressemble assez à ce vieux animal de basse-cour à qui on donna un diamant; la pauvre bête répondit qu'il ne lui fallait qu'un grain de millet.

Autrefois, monsieur, j'aurais pu suivre vos

[1]* Né à Paris le 11 janvier 1734, mort près de Fontainebleau le 22 auguste 1794; auteur de divers ouvrages savants, entre autres de l'*Essai sur les Comètes* de 837 à 1774. Paris, 1775, in-4°.

(L. D. B.)

calculs; mais à quatre-vingt et un ans, accablé de maladies, je ne puis guère m'en tenir qu'à vos résultats. Je les trouve si probables, que je ne compte pas après vous. Je suis très persuadé qu'aucune comète ne peut prendre aucune planète en flanc. Vous décidez un grand procès; vous donnez un arrêt par lequel le genre humain conservera long-temps son héritage; reste à savoir si l'héritage en vaut la peine.

Je ne crois pas non plus que nous acquérions jamais un nouveau satellite, qui serait, ce me semble, un domestique fort importun, et qui troublerait furieusement les services que nous rend celui que nous avons depuis si long-temps.

Pour les Arcadiens, qui se croyaient plus anciens que la lune, il me semble qu'ils ressemblaient à ces rois d'Orient qui s'intitulaient *cousins du soleil.* Je veux croire que ces messieurs d'Arcadie avaient inventé la musique :

« Soli cantare periti
« Arcades. »

VIRG., ecl. X.

Mais ces bonnes gens n'apprirent que fort tard à manger du gland, et il est dit qu'ils se nourrirent d'herbe pendant des siècles.

Vous en savez, Newton et vous, un peu plus que ces Arcades, et que toute l'antiquité ensemble.

Je souhaite que Newton ait raison, quand il soupçonne qu'il y a des comètes qui tombent dans le soleil pour le nourrir, comme on jette des bûches dans un feu qui pourrait s'éteindre. Newton croyait aux causes finales, j'ose y croire comme lui; car enfin la lumière sert à nos yeux, et nos yeux semblent faits pour elle. Toute la nature n'est que mathématique. Vous la voyez tout entière avec les yeux de l'esprit; et moi, qui ai perdu les miens, je m'en rapporte entièrement à vous.

J'ai l'honneur d'être, avec l'estime que je vous dois, et avec une respectueuse reconnaissance, monsieur, votre, etc.

LETTRE ĀMCCCXCIII.

A M. DE LA CROIX,

AVOCAT,

QUI LUI AVAIT ENVOYÉ PLUSIEURS DE SES MÉMOIRES.

A Fernei, 21 janvier.

Il semble, monsieur, qu'en adoucissant les maux de ma vieillesse, et en consolant ma solitude par la lecture de vos agréables ouvrages, vous ayez voulu me priver du plaisir de vous en remercier. Vous ne m'avez point donné votre

adresse. Il y a plusieurs personnes à Paris qui portent votre nom, quoiqu'il n'y ait que vous qui le rendiez célèbre.

Je hasarde mes remerciements chez votre libraire. Il a imprimé peu de mémoires aussi bien faits. Ceux pour la Rosière sont les premiers, je crois, qui aient introduit les graces dans l'éloquence du barreau. Celui de Delpech me semble disputer les probabilités avec beaucoup de vraisemblance; car les hommes ne peuvent juger que par les probabilités. La certitude n'est guère faite pour eux, et voilà pourquoi j'ai toujours pensé que notre code criminel est aussi absurde que barbare. Il n'y a guère de tribunal en France qui n'ait rendu des jugements affreux et iniques, pour avoir mal raisonné, plutôt que pour avoir eu l'intention de condamner l'innocence.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime et la reconnaissance que je vous dois, monsieur, votre, etc.

LETTRE ĀMCCCXCIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 janvier.

Mon cher ange, quand vous m'aurez donné une adresse, je vous enverrai quelque chose pour

vous amuser ou pour vous ennuyer. En attendant, voici le projet de la petite pancarte que nous demandons à M. de Vergennes. Nous ne voulons aucune autre grace pour le présent. Nous vous supplions, avec la plus vive instance, de nous appuyer auprès de madame la duchesse d'Enville. Dites-lui, je vous en conjure, que nous n'aurions voulu implorer que ses bontés. Nous n'attendons rien que de la générosité de son cœur; mais nous n'avons pu nous empêcher de donner part de nos demandes au ministre du roi de Prusse, parcequ'il a un ordre exprès du roi son maître de solliciter en faveur de notre infortuné jeune homme. Mais c'est sur madame d'Enville que nous fondons toutes nos espérances; et c'est vous, mon cher ange, qui nous avez ouvert cette voie du salut. Consommez votre ouvrage; tâchez de nous faire avoir un sauf-conduit bien honorable, et qui ne soit pas dans la forme commune. Puissé-je vous amener mon très estimable infortuné, qui est sans doute actuellement à Vesel, comme saint François-Xavier était en deux lieux à-la-fois, et comme cela est très commun parmi nous! Après cela nous verrons à loisir s'il est permis à un juge de village de solliciter pendant trois mois de faux témoignages pour perdre des jeunes gens de seize à dix-sept ans, parcequ'ils étaient parents de madame de Brou, abbesse de Willoncourt, et que

cette abbesse n'avait pas voulu donner une pensionnaire de son couvent, très riche, au fils de ce vilain juge, en mariage.

Nous verrons s'il est permis à ce détestable juge de choisir pour assesseur un marchand de bois, reconnu pour fripon, condamné comme tel par des sentences des consuls, qui a été autrefois procureur, et qui n'a jamais été gradué.

Nous verrons s'il est loyal à trois misérables de cette espèce de faire à trois enfants un procès criminel de six mille pages, et de finir par donner la question ordinaire et extraordinaire à ces enfants, par leur arracher la langue avec des tenailles, par leur couper le poing sur un poteau, par les jeter tout vivants dans un bûcher composé de deux voies de bois de compte et de deux voies de fagots à doubles liens.

Nous verrons si Pasquier, petit-fils d'un crieur du Châtelet, s'est immortalisé en rapportant au Parlement ce procès de six mille pages, pendant que le premier président dormait.

Nous verrons si *le bien jugé,* qui n'a passé que de deux voix, n'est pas le plus infernalement mal jugé.

Nous aurons, je l'espère, des preuves évidentes de tout ce que je vous dis, et nous les mettrons sous les yeux du roi et de l'Europe entière; mais commençons par notre sauf-conduit. Je ne puis

rien, je ne veux rien, j'abandonne tout sans ce préalable; je veux finir par-là ma carrière. Ne croyez, ne consultez aucun bavard d'avocat, qui vous cite Papon et Loysel, comme si Papon et Loysel avaient été des rois législateurs. Ne consultez, mon cher ange, que votre raison et votre cœur.

Dites, je vous en conjure, à M. de Condorcet, tout ce qui est dans ma lettre

C'est pour le coup que je me mets à l'ombre de vos ailes, et que j'y veux mourir.

LETTRE ĀMCCCXCV.

A M. LE CHEVALIER DE FLORIAN[1].

A Fernei, 22 janvier.

Le vieux malade de Fernei remercie bien sensiblement M. de Florianet; il l'embrasse de tout son cœur; il lui écrit sur ce petit papier imperceptible pour épargner à un jeune officier, très médiocrement payé, un port de lettre considérable.

M. de Florianet a eu bien des tantes, mais il

[1] * Jean-Paul Claris de Florian, que par amitié Voltaire appelait Florianet, était né au château de Florian, près de Sauve, dans les Basses-Cévennes le 6 mars 1755; il mourut à Sceaux le 13 septembre 1794. Tout le monde a lu sa *Galatée*, son *Estelle*, et sur-tout ses fables charmantes, les meilleures que l'on ait faites depuis La Fontaine. En 1782, il obtint à l'Académie le prix de poésie pour le petit poëme de *Voltaire et le Serf du Jura*. (L. D. B.)

n'en a point eu de plus aimable que celle d'aujourd'hui. Il verra, quand il sera à Fernei, une sœur de sa nouvelle tante, âgée d'environ seize ans, et qui serait très digne de commettre un inceste avec M. de Florianet, si elle n'était pas retenue par son extrême pudeur. Il est vrai que cette pudibonde demoiselle va rarement à la messe, parcequ'elle s'y ennuie, et qu'elle n'entend pas encore le latin; mais vous la corrigerez, et vous pourriez bien abandonner pour elle mademoiselle Dupuits, qui vous aimait si tendrement et si violemment. Le nez de mademoiselle Dupuits ne se réforme point encore, mais ses doigts acquièrent une souplesse merveilleuse au clavecin.

Voilà tout ce que je puis vous mander de votre famille, dont j'ai l'honneur d'être un peu par ricochet. Je vous donne ma bénédiction *in quantùm possum et in quantùm indiges.*

LETTRE ĀMCCCXCVI.

A M. LE BARON DE CONSTANT DE REBECQUE.

25 janvier.

Le moribond de quatre-vingt et un ans est dans son lit, monsieur, tout comme vous l'avez vu; mais, avant de mourir, il vous enverra ce *Don Pèdre* qui est d'un jeune homme : vous vous en

apercevrez bien à son style, qui n'est pas encore formé.

J'ai eu le bonheur de voir au chevet de mon lit monsieur votre fils. Il me paraît plus formé que l'auteur de *Don Pèdre;* il est très aimable, et digne de vous.

Je vous remercie infiniment des deux jeunes gens condamnés à rendre un crucifix de grand chemin pour en avoir brisé un autre; rien n'est plus juste. Vous me donnez envie de connaître M. le bailli de Rue*. On y va un peu plus vertement chez les Welches; on inflige la peine des parricides. C'est une autre espéce de justice qui est toute divine: car un crucifix de bois étant Dieu, et Dieu étant notre père, il est clair que celui qui a cassé la tête au crucifix a cassé la tête à son père; donc le supplice des parricides lui est dû très légitimement.

Je mourrai en admirant cette jurisprudence, mais en vous aimant.

LETTRE ĀMCCCXCVII.

A MADAME DE SAUVIGNI.

A Fernci, 25 janvier.

Vous ne sauriez croire, madame, quel plaisir

* M. d'Alt.

vous m'avez fait, en voulant bien m'envoyer le mémoire de M. Gerbier. Je m'intéresse à sa gloire, et je ne vois pas comment on pourrait l'attaquer après la lecture d'un tel écrit. Il est sage et vigoureux; il ne court point après l'esprit; il ne court qu'après la vérité; il la saisit avec la vraie éloquence, qui n'est pas celle des jeux de mots. J'ai été fort aise de ne point trouver là le verbiage éternel du barreau. La plupart des avocats parlent toujours comme *l'Intimé*.

Je viens de recevoir, madame, une lettre de M. le maréchal de Richelieu ; il n'est pas homme à verbiage. Il a la bonté de me promettre les petits paiements que ma situation très embarrassante me forçait de lui demander. Je me trouvais tellement pressé que j'avais osé vous importuner de mes misérables affaires; j'en suis bien honteux : mais je me voyais noyé, et je m'adressais à sainte Geneviève. Je suis actuellement dans mon lit, pendant que M. et madame de Florian dînent chez votre ami M. Tronchin.

Madame de Florian est plus aimable que jamais. Elle soutient son état avec esprit, avec dignité, et avec grace. Cabanis la dirige; il est au fait des maladies des dames plus que personne. Elle s'est accoutumée à notre solitude philosophique et à notre vilain climat; rien n'a paru la dégoûter; cela est d'un bien bon esprit. On voit bien par qui elle

a été élevée. Elle a une sœur de quinze à seize ans, dont je voudrais bien être le précepteur; mais elle n'en a pas besoin, et on n'éléve pas les filles quand on a quatre-vingt et un ans.

J'ai vu la comédie italienne du *Conclave;* il n'y a ni gaieté ni esprit; mais c'est toujours beaucoup qu'on se moque du conclave à Rome.

Agréez toujours, madame, le tendre respect du vieux malade de Fernei.

LETTRE ĀMCCCXCVIII.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Fernei, 25 janvier.

Pardon, madame, pour Gluck ou pour le chevalier Gluck. Je croyais vous avoir mandé qu'une dame qui est assez belle, et qui a une voix approchante de celle de mademoiselle Lemaure, m'avait chanté un récitatif mesuré de ce réformateur, et qu'elle m'avait fait un très grand plaisir, quoique je sois aussi sourd qu'aveugle quand les neiges viennent blanchir les Alpes et le mont Jura.

Je vous demande pardon d'avoir eu du plaisir, et d'en avoir eu par un Gluck. Il se peut que j'aie eu tort; il se peut aussi que les autres morceaux de ce Gluck ne soient pas de la même beauté. De plus, je sens bien qu'il entre un peu de fantai-

sie dans ce qu'on appelle goût en fait de musique. J'aime encore les beaux morceaux de Lulli, malgré tous les Gluck du monde.

Mais venons, je vous en prie, à l'affaire que vous voulez bien protéger. Je me suis mis aux pieds de madame la duchesse d'Enville; je ne compte que sur elle; je n'aurai d'obligation qu'à elle. Nous demandons un sauf-conduit, et rien autre chose; mais, comme ces sauf-conduits se donnent par M. de Vergennes aux affaires étrangères, il a fallu absolument commencer par avoir un congé du roi de Prusse, et en donner part à son ambassadeur, d'autant plus que le roi de Prusse lui-même a recommandé vivement mon jeune homme à ce ministre.

Nous attendons de la protection de madame la duchesse d'Enville que nous obtiendrons, en termes honorables, ce sauf-conduit si nécessaire; le temps fera le reste. Ce sera peut-être une chose aussi curieuse qu'affreuse de voir comment un petit juge de province, voulant perdre madame de Brou, abbesse de Willoncourt, suborna des faux témoins, et nomma, pour juger avec lui, un procureur devenu marchand de bois et de vin, condamné aux consuls pour des friponneries.

C'est ce cabaretier qui condamna, lui troisième, deux enfants innocents au supplice des parricides. On ne le croirait pas; vous ne m'en croirez

pas vous-même, en vous fesant lire ma lettre; cependant rien n'est plus vrai.

Cette étrange sentence fut confirmée au parlement de Paris, à la pluralité des voix. Il y avait six mille pages de procédures à lire : il fallait, ce jour-là, écrire aux *classes*, et minuter des remontrances. On ne peut pas songer à tout. On se dépêcha de dire que le marchand de bois avait *bien jugé;* et ces deux mots suffirent pour briser les os de ces deux enfants, pour leur arracher la langue avec des tenailles, pour leur couper la main droite, pour jeter leur corps tout vivant dans un feu composé de deux voies de bois et de deux charrettes de fagots. L'un subit ce martyre en personne, l'autre en effigie; mais le temps vient où le sang innocent crie [1] vengeance.

Cet exécrable assassinat est plus horrible que celui des Calas, car les juges des Calas s'étaient trompés sur les apparences, et avaient été coupables de bonne foi; mais ceux d'Abbeville ne se trompèrent pas; ils virent leur crime, et ils le commirent. Je crois vous avoir déja dit, madame, à-peu-près ce que je vous dis aujourd'hui; mais je suis si plein que je répète.

[1] * Allusion à la brochure que Voltaire avait publiée sous le nom d'Étallonde de Morival, et qui a pour titre *le Cri du sang innocent, au roi très chrétien en son Conseil*. POLITIQUE ET LÉGISLATION, tome II. (L. D. B.)

Mon grand malheur est que je désespère de vivre assez long-temps pour venir à bout de mon entreprise; mais je l'aurai du moins mise en bon train. Les parties intéressées achèveront ce que j'ai commencé.

Pour écarter l'horreur de ces idées, je vous demande comment je pourrais m'y prendre pour vous faire tenir un chiffon qui vous ennuiera peut-être. Il est dédié à un homme que vous n'aimez point, à ce qu'on dit; c'est M. d'Alembert: mais vous pardonnerez sans doute à un académicien qui dédie un ouvrage à l'Académie, sous le nom de son secrétaire. Si vous ne l'aimez pas, vous l'estimez; et il vous le rend au centuple.

Moi je vous estime et je vous aime de toutes les forces de ce qu'on appelle mon ame.

LETTRE ĀMCCCXCIX.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Fernei, 25 janvier.

Pardonnez-moi, je vous en supplie, de vous avoir importuné si indiscrétement; mais en vérité, monseigneur, pouvais-je imaginer que les préliminaires de cette maudite affaire avec madame de Saint-Vincent vous coûteraient quarante mille

livres? La justice, dit-on, devait se rendre gratis avant la renaissance des anciens parlements. Quel gratis que quarante mille francs d'entrée de jeu, et cela parceque l'on a voulu vous voler!

Ce n'était qu'à la dernière extrémité que j'avais recours à vos bontés, ayant mis presque tout mon bien sur M. le duc de Wurtemberg, sur M. le duc de Bouillon et sur le roi, et n'étant payé de personne; ayant eu l'impertinence de bâtir une espéce de jolie petite ville, et étant accablé par les demandes continuelles de trente manufacturiers qu'il faut soutenir. Ma tête, qui n'est pas plus grosse que rien, ne pouvait porter tous ces fardeaux, et j'étais au désespoir, lequel désespoir était encore augmenté par la mort du notaire Laleu, qui, par quelques avances, m'empêchait de me jeter par la fenêtre.

J'ai bien mal pris mon temps auprès de vous, je l'avoue; mais votre indulgence me rassure.

Je vois bien de la fermentation à Paris, malgré la musique de Gluck, et malgré les comédies que donne *Henri IV* au Théâtre-Français, au Théâtre-Italien, et aux Marionnettes. Vous êtes accoutumé depuis long-temps aux changements de scènes; mais la véritable gloire, les grands services rendus, et un peu de philosophie, sont une bonne égide contre tous les coups de la fortune. Vous êtes actuellement comme les évêques qui se dis-

pensent de la résidence pour venir plaider à Paris. Je suis persuadé que, si au lieu de dépenser quarante mille francs, et peut-être quatre-vingt mille, pour faire condamner une catin friponne, vous lui aviez donné dix mille francs d'aumône, elle vous aurait demandé pardon à genoux et par écrit; mais il n'est plus temps, il faut poursuivre cette détestable affaire, qui vous coûtera plus qu'elle ne vaut.

J'aime mieux les canons de Fontenoi, les fourches de Closter-Sévern, Minorque, et Gênes; ce sont là vos vrais billets au porteur.

Si vous aviez le temps de vous amuser ou de vous ennuyer, je pourrais bien vous envoyer quelque chose dans peu de jours; ce serait la lie de mon vin. Il vous paraîtra peut-être plat ou aigre; et d'ailleurs je tremble toujours de prendre mal mon temps.

Agréez, je vous en conjure, mon très tendre respect, en quelque temps que ce puisse être.

LETTRE ĀMCCCC.

A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Janvier.

Sire, je reçois dans ce moment le buste de ce

vieillard en porcelaine. Je m'écrie, en voyant l'inscription*, dont je suis si indigne :

Les rois de France et d'Angleterre
Peuvent de rubans bleus parer leurs courtisans;
Mais il est un roi sur la terre
Qui fait de plus nobles présents.
Je dis à ce héros, dont la main souveraine
Me donne l'immortalité :
Vous m'accordez, grand homme, avec trop de bonté,
Des terres dans votre domaine [1].

A propos d'immortalité, on vient de faire une magnifique édition de la Vie d'un de vos admirateurs [2], qui a marché dans une partie de cette carrière de la gloire que vous avez parcourue dans tous les sens. Il y a un volume tout entier de plans de batailles, de campements et de marches, et de toutes les actions où il s'était trouvé dès l'âge de douze ans. Les cartes sont très fidèles et très bien dessinées : quoique en qualité de poltron je déteste cordialement la guerre, cependant j'avoue à votre majesté que je desirerais avec passion que votre majesté permît de dessiner vos batailles ; j'ose vous dire que personne n'y serait plus propre que d'Étallonde Morival. C'est une chose étonnante que

* *Immortali.* Ce buste fut conservé par madame la marquise de Villette.

1 * C'est à tort qu'on avait détaché ces quatre derniers vers pour les insérer dans les Poésies mêlées. (L. D. B.)

2 * Le maréchal de Saxe. — C'est l'ouvrage du baron d'Espagnac dont il a été question précédemment. (L. D. B.)

la célérité, la précision, et la bonté de ses dessins. Il semble qu'il ait été vingt ans ingénieur.

Puisque j'ai commencé, sire, à vous parler de lui, je continuerai à prendre cette liberté; mon cœur est pénétré des bontés dont vous l'honorez; le moment approche où il espère s'en servir. Mais aussi le congé que votre majesté lui accorde va expirer au mois de mars. Il abandonnera sans doute toutes ses espérances pour voler à son devoir, c'est son dessein. Je vous implore pour lui et malgré lui. Accordez-nous encore six mois. Je n'ose renouveler ma prière de l'honorer du titre de votre ingénieur et de lieutenant ou de capitaine; tout ce que je sais, c'est qu'une victime des prêtres peut être immolée, et qu'un homme à vous sera respecté. Vous ne vous bornez pas à donner l'immortalité, vous donnez des sauvegardes dans cette vie. Je passerai le reste de la mienne à remercier, à relire Marc-Aurèle Julien Frédéric, héros de la guerre et de la philosophie.

Le vieux malade de Fernei.

LETTRE ĀMCCCCI.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 27 janvier.

J'étais préparé à tout, excepté de recevoir par votre lettre

un plan de cet art digne des cannibales et des anthropophages. Morival me revient comme Alexandre : ce dernier était disciple d'Aristote, et le premier l'est de Voltaire; et, quoique sous l'école des plus grands philosophes, tous deux auront quitté Uranie pour Bellone. Mais il faut espérer que Morival n'aura pas le goût des conquêtes à cet excès où le poussa Alexandre.

Cet officier peut rester chez vous tant que vous le jugerez convenable pour ses intérêts, quoique, à vue de pays, son procès puisse bien traîner au moins une année. On me mande que des formalités importantes exigent ces délais, et que ce n'est qu'à force de patience qu'on parvient à perdre un procès au parlement de Paris. J'apprends ces belles choses avec étonnement, et sans y comprendre le moindre mot.

Vous avez raison de trouver la géométrie pratique préférable à la transcendante. L'une est utile et nécessaire, l'autre n'est qu'un luxe de l'esprit. Cependant ces sublimes abstractions font honneur à l'esprit humain ; et il me semble que les génies qui les cultivent se dépouillent de la matière autant qu'il est en eux, et s'élèvent dans une région supérieure à nos sens. J'honore le génie dans toutes les routes qu'il se fraie; et quoiqu'un géomètre soit un sage dont je n'entends pas la langue, je me plains de mon ignorance, et je ne l'en estime pas moins.

Ce Maupertuis, que vous haïssez encore, avait de bonnes qualités; son ame était honnête; il avait des talents et de belles connaissances; il était brusque, j'en conviens; et c'est ce qui vous a brouillés ensemble. Je ne sais par quelle fatalité il arrive que jamais deux Français ne sont amis dans les pays étrangers. Des millions se souffrent les uns les autres dans leur patrie; mais tout change dès qu'ils ont franchi les Pyrénées, le Rhin, ou les Alpes. Enfin il est bien temps d'oublier les fautes quand ceux qui les ont

commises n'existent plus. Vous ne reverrez Maupertuis qu'à la vallée de Josaphat, où rien ne vous presse d'arriver.

Jouissez long-temps encore de votre gloire dans ce monde-ci, où vous triomphez de la rivalité et de l'envie : de votre couchant répandez ces rayons de goût et de génie que vous seul pouvez transmettre du beau siècle de Louis XIV, auquel vous tenez de si près; répandez ces rayons sur la littérature, empêchez-la de dégénérer; et, s'il se peut, tâchez de réveiller le goût des sciences et des lettres, qui me paraît passer de mode et se perdre.

Voilà ce que j'attends encore de vous. Votre carrière surpassera celle de Fontenelle, car vous avez trop d'ame pour mourir sitôt. Nous avons ici milord Maréchal, âgé de quatre-vingt-cinq ans, aussi frais, aux jambes près, qu'un jeune homme : nous avons Poellnitz, qui ne lui cède pas, et qui compte bien encore sur dix années de vie. Pourquoi l'auteur de *la Henriade*, de *Mérope*, de *Sémiramis*, etc., etc., n'irait-il pas aussi loin? Beaucoup d'huile dans la lampe en fait durer la lumière : eh! qui en eut plus que vous? Enfin Apollon m'a révélé que nous vous garderons encore long-temps. Je lui ai fait mon humble prière, et lui ai dit : O seule divinité que j'implore! conservez à votre fils de Fernei de longues années pour l'avantage des lettres et la satisfaction de l'ermite de Sans-Souci! *Vale.* FÉDÉRIC.

LETTRE ĀMCCCCII.

A M. D'ALEMBERT.

28 janvier.

Le jeune écolier qui vous adresse ce chiffon, mon cher philosophe, craint beaucoup de vous

ennuyer. Cependant il y a dans ce fatras une petite pointe de vérité et de philosophie qui pourra obtenir votre indulgence pour mon jeune étourdi.

Il se sert d'abord de la permission que lui a donnée M. de Rosni-Colbert-Turgot de lui adresser de petits paquets pour vous et pour M. de Condorcet.

N. B. Je crois avoir découvert les manœuvres infernales dont se servit un dévot pour perdre madame l'abbesse de Willoncourt, le chevalier de La Barre, et d'Étallonde. Si je vis encore six mois, nous verrons beau jeu.

LETTRE ĀMCCCCIII.

A MADAME D'ÉPINAI.

A Fernei, 28 janvier.

La fille de l'arrière-petite-fille du grand Corneille, madame, lit les *Conversations d'Émilie*[1]. Elle s'écrie à chaque page : Ah ! la bonne maman ! la digne maman[2] ! Et moi je me dis tout bas :

[1] * Madame d'Épinai avait fait imprimer en 1774 (Paris, 2 vol. in-12) cette production morale, très estimée, qui a eu un grand nombre d'éditions, et qui reçut le prix d'utilité de l'Académie française, le 16 janvier 1783, trois mois avant la mort de l'auteur. (L. D. B.)

[2] * On sait que madame d'Épinai avait composé ces Conversa-

Pourquoi ne puis-je être aux pieds de l'auteur! pourquoi mes quatre-vingt et un ans me privent-ils du bonheur de la voir et de l'entendre! pourquoi me faut-il finir ma vie si loin d'elle! Ah! mademoiselle de Belzunce, que vous êtes heureuse!

Je ne sais où est M. Grimm. S'il est à Paris, il vous fait sa cour sans doute, et je vous demande votre protection, madame, pour qu'il se souvienne de moi.

Vous datez de votre grabat. Il y a trois mois que je ne suis sorti du mien. Je suppose que votre joli grabat est vers la place de Vendôme; c'est là que j'adresse mes très sincères remerciements et mes très humbles respects.

LETTRE ĀMCCCCIV.

A MADAME LA DUCHESSE D'ENVILLE.

Janvier.

Madame, je me jette à vos pieds cette fois-ci bien sérieusement, et je vous conjure d'achever, par votre protection, de rendre la vie et l'honneur au plus innocent, au plus sage, au plus modeste et plus malheureux gentilhomme de France.

tions pour l'éducation de sa petite-fille, la jeune comtesse Émilie de Belzunce. (L. D. B.)

Il ne s'agit plus actuellement d'aucune formalité de loi, ni d'aucune lettre en chancellerie. Il demande au roi un sauf-conduit d'une année, comme vous le verrez par les petits papiers ci-joints. Il lui faudra en effet une année entière au moins pour débrouiller tout le chaos de cette abominable aventure; et le roi son maître voudra bien me le confier encore, supposé que je vive.

Ce n'est point à moi à prévoir s'il cherchera à entrer dans le service de France, ou s'il restera à celui du roi de Prusse. Tout ce que je sais, c'est qu'il est un très bon officier et un bon ingénieur. Il est supposé résider à Vesel, et il ne peut se montrer en France qu'avec un sauf-conduit. Nous en demandons un qui soit à-peu-près suivant le modéle que nous présentons.

Cette petite grace, qui ne tire à aucune conséquence, dépend entièrement du ministre des affaires étrangères; et je suis bien sûr que ce ministre fera tout ce que M. le comte de Maurepas voudra.

Daignez donc, madame, en parler à M. de Maurepas quand vous le verrez. Permettez qu'on mette cette bonne action dans la liste de celles que vous faites tous les jours, quoique cette liste soit un peu longue.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect et la plus vive reconnaissance, madame, etc.

LETTRE ĀMCCCCV.

A M. LE BARON DE GOLTZ.

Janvier.

Monsieur, le roi de Prusse continue à honorer de sa protection M. d'Étallonde, et nous comptons sur la vôtre. Il ne nous faut actuellement qu'un sauf-conduit à-peu-près tel que nous osons en présenter le modéle. Une grace si légère ne peut se refuser, et M. d'Étallonde en a un besoin essentiel pour aller lui-même dans sa ville rechercher les piéces essentielles qui lui manquent. Elles démontreront son innocence et les manœuvres infernales dont on s'est servi pour faire condamner deux jeunes gentilshommes, pleins de mérite, à des supplices plus horribles que ceux dont on punit les parricides.

Nous avons déja six mille pages de la procédure, et cela ne suffit pas, à beaucoup près. Vous auriez gagné quatre ou cinq batailles en bien moins de temps que cet exécrable procès n'a été jugé.

Le sauf-conduit dépend de M. le comte de Vergennes. M. le comte de Maurepas a trop de grandeur d'ame et trop de bonté pour s'y opposer. Vous aurez, monsieur, la satisfaction d'avoir con-

servé la vie, l'honneur, et la fortune à un jeune gentilhomme digne de servir sous vous.

J'ai l'honneur d'être, avec respect et reconnaissance, monsieur, de votre excellence, etc.

LETTRE ĀMCCCCVI.

A M. LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULD [1].

Février.

Monseigneur, je vous conjure, sans préambule, de vous joindre à madame la duchesse votre mère pour une très bonne action. Je ne connais pas de meilleur moyen de vous plaire. Vous verrez, par un petit papier que j'ai l'honneur de lui envoyer, qu'il n'est question que de rendre l'honneur, la fortune, et la vie, par cinq ou six mots, à un jeune gentilhomme plein de mérite. La chose dépend de M. Vergennes, qui ne refusera rien à M. le comte de Maurepas, et M. de Maurepas vous refusera encore moins.

Si l'aventure du chevalier de La Barre vous a fait frémier d'horreur, la protection que vous et

[1] * Louis-Alexandre de La Rochefoucauyld, pair de France avant la révolution dont il fut un des plus sages zélateurs; membre de l'Assemblée constituante; massacré à Gisors le 14 septembre 1792, à l'âge de soixante ans environ et non pas de quatre-vingt-trois comme on l'a imprimé. Ce fut une des victimes les plus regrettables de cette sanglante époque. (L. D. B.)

madame la duchesse d'Enville donnerez à son ami infortuné nous fera verser des larmes de joie.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, monseigneur, etc.

LETTRE ĀMCCCCVII.

A M. LE BARON D'ESPAGNAC.

De Fernei, le 1er février [1].

Je vous fais mille remerciements, monsieur, d'avoir bien voulu écouter ma prière de permettre qu'on imprimât votre excellente *Histoire du maréchal de Saxe* avec des plans de batailles et de marches.

Vous poussez la bonté jusqu'à daigner enrichir ma bibliothèque de cet ouvrage, qui sera éternellement cher à tous les Français, et qui est l'instruction de tous les gens de guerre.

Je ne suis pas du métier, mais je le respecte infiniment, quand c'est un officier-général tel que vous qui en donne des leçons.

[1] * La première édition de l'*Histoire de Maurice, comte de Saxe*, parut à la fin de 1773, en 2 vol. in-8°. (Voyez la *Correspondance de Grimm*, vol. III, pag. 6, IIe part.); mais la deuxième édition, 3 vol. in-4°, fut publiée en 1775; c'est de celle-ci qu'il s'agit dans cette lettre. — Voyez l'*Encyclopédie* (Histoire), vol V, 1re, part., pag. 11, art. *Saxe*. (CLOG.)

J'ai l'honneur d'être, avec respect et reconnaissance, votre dévoué serviteur, DE VOLTAIRE.

LETTRE MMCCCCVIII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

1er février.

C'est bien vous, madame, qui êtes ma patronne et ma véritable protectrice. Ma dernière volonté est de me jeter à vos pieds; mais ce ne peut être que de mon lit à la bride de votre cheval; et il y a cent vingt-cinq lieues entre lui et moi.

J'ai l'honneur de vous envoyer, par la voie que vous m'avez indiquée, le dernier radotage de ma vieillesse, et je vous supplie de ne le pas lire; car, vivant ou mourant, je ne veux pas vous ennuyer. Je ne pense plus guère; mais mes dernières pensées seront pour vous, avec la plus respectueuse et la plus tendre reconnaissance.

LE VIEUX MALADE ET RADOTEUR DE FERNEI.

LETTRE MMCCCCIX.

A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Fernei, 4 février.

Sire, pendant que d'Étallonde Morival vous

construit des citadelles sur le papier et les assiége, pendant qu'il dessine des montagnes, des vallées, des lacs, le vieux malade de Fernei s'est avisé de faire une tragédie qu'il prend la liberté de mettre aux pieds de votre majesté. Il vous supplie de ne la pas lire, parcequ'elle n'en vaut pas la peine; mais daignez du moins jeter un petit coup d'œil sur un petit *Voyage de la Raison et de la Vérité,* et sur une note de *la Tactique,* dans laquelle l'éditeur a mis je ne sais quoi qui vous regarde.

Pardonnez-lui sa hardiesse, car il faut bien que Julien Marc-Aurèle permette de dire ce qu'on pense.

Nous touchons au temps où il faut que l'affaire de d'Étallonde Morival s'éclaircisse; il compte écrire dans quelque temps ou au chancelier de France, ou au roi de France lui-même. Votre majesté lui permettra-t-elle de prendre le titre de votre ingénieur? J'ose vous assurer qu'il est digne de l'être.

Permettriez-vous aussi qu'il fût lieutenant au lieu d'être sous-lieutenant? l'honneur de vous appartenir n'est pas une vanité; c'est une gloire qui en impose, et qui peut le faire respecter des Welches.

Il ne fera partir sa lettre qu'après que je l'aurai mise sous vos yeux et que vous l'aurez approuvée. Vous serez étonné de cette affaire, qui est, comme

je vous l'ai déja dit, cent fois pire que celle des Calas. Vous y verrez un jeune gentilhomme innocent, condamné au supplice des parricides par trois juges de province, dont l'un était un ennemi déclaré, et l'autre, un cabaretier, marchand de cochons, autrefois procureur, et qui n'avait jamais fait le métier d'avocat; j'ignore le troisième. Cette épouvantable et absurde welcherie sera démontrée; et si cet écrit simple, modeste, et vrai, est approuvé de votre majesté, il tiendra lieu de tout ce que nous pourrions demander.

J'attends vos ordres sur cet objet, comme la plus grande faveur qui puisse consoler ma vieillesse et me faire attendre gaiement la mort.

Agréez, sire, mon respect, mon admiration, mon dévouement, mon regret de finir ma carrière hors de vos états.

LETTRE ĀMCCCCX.

A M. DE LA LANDE.

A Fernei, 6 février.

« En tibi norma poli et divæ libramina molis;
« Computus en Jovis, etc. »

Voilà, monsieur, ce que Halley disait à Newton, et ce que je vous dis.

Je reçus hier le plus beau présent qu'on m'ait

jamais fait. J'ai passé tout un jour et presque toute une nuit à lire le premier volume, et j'ai entamé le second.

C'est, je crois, la première fois qu'on a lu tout de suite un livre d'astronomie. Vous avez trouvé le secret de rendre la vérité aussi intéressante qu'un roman.

Je vous demanderais pourtant grace pour Alexandre, à qui vous reprochez d'avoir été effrayé d'une éclipse de lune, avant la bataille d'Arbelles. Plutarque ne lui impute pas tant de faiblesse et tant d'ignorance.

Quinte-Curce dit au contraire que l'armée (qui n'était pas composée de philosophes) fut prête à se soulever contre Alexandre, *jam pro seditione res erat*[1]. Le roi fit rassurer ses soldats par les mages égyptiens qu'il avait auprès de lui, et marcha aux ennemis immédiatement après l'éclipse.

Comment en effet le disciple d'Aristote aurait-il ignoré la cause de ce phénomène si ordinaire, et comment Alexandre aurait-il connu la terreur?

Après avoir demandé grace pour ce prince, je ne vous la demanderai pas pour les pères de l'Église, qui ont nié les antipodes; je ne la demanderai pas pour l'ami Pluche, qui va toujours chercher dans la langue hébraïque (qu'il ne sa-

[1] * QUINTE-CURCE, liv. IV, ch. X. (L. D. B.)

vait pas) les raisons des choses qui n'ont jamais existé.

J'aimerai sur-tout bien mieux me confirmer avec vous dans le système démontré par Newton, que d'attribuer aux anciens, quels qu'ils soient, des connaissances astronomiques dont ils n'ont jamais eu que des soupçons très vagues.

Enfin, monsieur, je trouve dans votre livre de quoi m'instruire et me plaire à tout moment. J'ai presque oublié en le lisant tous les maux dont je suis accablé. Je serai bientôt privé pour jamais de ce grand spectacle du ciel, qui est actuellement couvert de brouillards, du moins dans notre pays. Il fait plus beau sans doute sur les bords du Nil et sur ceux de l'Euphrate que dans le voisinage du lac de Genève. Il y a trois mois que je suis dans mon lit; et, sans vous, je n'aurais renouvelé connaissance avec aucune planète.

Vous aviez daigné me promettre que vous honoreriez Fernei d'un obélisque et d'une méridienne. Je ne crois pas vivre assez pour entreprendre cet ouvrage; je me bornerai, cette année, à bâtir des granges de ce que vous appelez *pizai*[1] (si je ne me trompe).

[1] * Le pizai (pisé) est une terre argileuse, battue entre des planches, et dont on fait des maisons dans la Bresse. — M. Cointereau, professeur d'architecture rurale à Sainte-Périnne de Chaillot, a publié plusieurs brochures sur le pisé qu'il a justement recommandé. (L. D. B.)

Si vous aviez un moment à vous, je vous supplierais de me dire à qui je dois m'adresser pour avoir un bon ouvrier avec lequel je ferais mon marché.

Je vous demande bien pardon de cette importunité.

Je ne sais pas comment j'ose vous parler des choses terrestres, après tout ce que je viens de lire.

Agréez, je vous prie, monsieur, la reconnaissance et la respectueuse estime de votre, etc.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

Permettez-moi de présenter mes respects à monsieur et à madame de Maron *.

LETTRE ĀMCCCCXI.

A M. D'ALEMBERT.

8 février.

Un secrétaire de l'Académie devrait bien avoir ses ports francs. Je suis persuadé, mon cher et

* Madame de Maron, baronne de Meillonnaz, qui demeure à Bourg en Bresse, a fait huit tragédies de quinze à dix-huit cents vers chacune, et deux comédies en vers. M. de Voltaire, qui en a vu quelques unes, leur a donné des applaudissements. La modestie de l'auteur l'a empêchée de les publier, ainsi qu'un grand nombre de lettres que M. de Voltaire lui avait adressées, et qu'elle n'a point voulu communiquer par le même motif. (*Note de M. de La Lande.*)

vrai philosophe, qu'il vous en coûte par an, en lettres inutiles, beaucoup plus que votre secrétariat ne vous rapporte. Cependant il faut que je vous mande, par la poste, que je suis très en peine d'un ministre à qui j'ai adressé quatre paquets de rogatons pour vous, parmi lesquels rogatons il y a quelques marrons de Raton pour les Bertrands.

Je m'aperçois, par une lettre de M. de Condorcet, que ni vous ni lui n'avez reçu aucun de ces rogatons académiques. Cependant la première chose qu'avait faite le ministre était de me dire: Envoyez-moi tous les marrons pour les Bertrands, et je les leur ferai tenir. Je vois que vous ne tenez rien, et que vous n'avez pas perdu grand'chose.

Dites donc à M. de Condorcet qu'il aille à l'office, et qu'il se fasse rendre son plat et le vôtre; car, lorsque je brûle mes pattes pour vous, je veux du moins que vous mangiez un peu de mon plat.

Je ne doute pas que vous n'ayez écrit à Luc beaucoup de bien de mon jeune homme, que vous ne connaissez pas, et que vous aimeriez si vous le connaissiez; car il est devenu un très bon géomètre praticien; et c'est assurément tout ce qu'il faut dans son métier. On n'ouvre point une tranchée, on ne bat point en brèche avec des x x. Le maréchal de Vauban n'aurait pas résolu le problème des trois corps; mais Euler conduirait peut-être fort mal un siége.

Ut ut est, je ne quitte pas prise : j'écris lettre sur lettre à son maître Luc. Je ne démordrai de mon entreprise qu'en mourant. Vous me direz que je mourrai bientôt; cela est vrai : donc il faut se hâter; cela est conséquent.

Raton vous embrasse bien vivement, bien tendrement, du fond de son trou et du milieu de ses neiges.

LETTRE ĀMCCCCXII.

A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

11 février.

Sire, vous m'accablez des bienfaits les plus flatteurs : votre majesté change en beaux jours les dernières misères de ma vie. Elle daigne me promettre son portrait; elle orne une de ses lettres des meilleurs vers qu'elle ait jamais faits depuis le temps où elle disait :

Et, quoique admirateur d'Alexandre et d'Alcide,
J'eusse aimé mieux pourtant les vertus d'Aristide.

Enfin elle accorde sa protection à l'innocence opprimée de Morival : ajoutez à tout cela que Voiture n'écrivait pas si bien que vous, à beaucoup près; et cependant vous faites faire tous les jours la parade à deux cent mille hommes.

Quel est cet étonnant Protée ?
On disait qu'il tenait la lyre d'Apollon ;
On accourt pour l'entendre, on s'en flatte ; mais non :
Il porte du dieu Mars l'armure ensanglantée.
Voyons donc ce héros. Point du tout : c'est Platon,
C'est Lucien, c'est Cicéron ;
Et, s'il avait voulu, ce serait Épicure.
Dites-moi donc votre secret ;
On veut faire votre portrait :
Qu'on peigne toute la nature.

Je viens enfin de recevoir des instructions très sûres sur la singulière catastrophe de votre protégé. Ce serait en vérité une scène d'Arlequin, si ce n'était pas une scène de cannibales : c'est le comble du ridicule et de l'horreur. Rien n'est plus welche.

Non, sire, je ne sortirai point de mon lit à l'âge de quatre-vingt-deux ans pour aller à Versailles. Je jurai de n'y aller jamais, le jour que je reçus à Potsdam la lettre du ministre, M. de Puisieux, qui me manda que je ne pouvais garder ni ma place d'historiographe ni ma pension. Je mourrai au pied des Alpes ; j'aurais mieux aimé mourir aux vôtres.

A l'égard de votre protégé, je ne comprends pas la rage qu'il a de s'avilir par une grace : le mot infame de *grace* n'est fait que pour les criminels. Le bien dont il peut hériter sera peu de chose, et certainement ses talents et sa sagesse

suffiront dans votre service. Croyez, sire, que votre majesté n'aura guère un officier plus attaché à ses devoirs, ni d'ingénieur plus intelligent. Il a trouvé parmi mes paperasses quelques indications sur une de vos victoires; il en a fait un plan régulier : vous verrez par-là, sire, si ce jeune homme entend son métier, et s'il mérite votre protection.

Je le garderai, puisque votre majesté le permet, jusqu'à ce qu'il soit entièrement perfectionné dans son art. Je ne l'oublierai point à ma mort, mais à l'égard de la *grace*, je n'en veux pas plus que de la grace de Molina et de Jansénius. Je n'avilirai jamais ainsi un de vos officiers, digne de vous servir. Si on veut lui signer une justification honorable, à la bonne heure. Tout le reste me paraît honteux.

Je mourrai avec ces sentiments, et sur-tout avec le regret de n'avoir pas achevé ma vie auprès du plus grand homme de l'Europe, que j'ose aimer autant qu'admirer.

LETTRE MMCCCCXIII.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 12 février.

Votre muse est dans son printemps,
Elle en a la fraîcheur, les graces;

Et les hivers, les froides glaces,
N'ont point fané les fleurs qui font ses ornements.

Ma muse sent le poids des ans;
Apollon me dédaigne; une lourde Minerve,
A force d'animer ma verve,
En tire des accords faibles et languissants.

Pour vous le dieu du jour, Apollon votre père,
Vous obombra de ses rayons;
De ce feu pur, élémentaire,
Dont l'ardeur vous soutient en toutes les saisons.

Le feu que jadis Prométhée
Ravit au souverain des dieux,
Ce mobile divin dont l'ame est excitée,
M'abandonne, et s'élance aux cieux.

Le génie éleva votre vol au Parnasse:
Au chantre de Henri-le-Grand,
Au-dessus d'Homère et d'Horace,
Les muses et les dieux assignèrent le rang.

Mars, auquel je vouai ma jeunesse imprudente,
M'éblouit par l'éclat de ses brillants héros;
Mais, usé par ses durs travaux,
Je vieillis avant mon attente.

Quand nos foudres d'airain répandent la terreur,
Que la mort suit de près le tonnerre qui gronde,
Héros de la Raison, vous écrasez l'Erreur,
Et vos chants consolent le monde.

Un guerrier vieillissant, fût-il même Annibal,
En paix voit sa gloire éclipsée:
Ainsi qu'une lame cassée,
On le laisse rouiller au fond d'un arsenal.

Si le Destin jaloux n'eût terminé son rôle,

On aurait vu le Tasse, en dépit des censeurs,
Triompher dans ce Capitole
Où jadis les Romains couronnaient les vainqueurs.

Mais quel spectacle, ô ciel! je vois pâlir l'Envie;
Furieuse, elle entend, chez les Sybaritains,
Que la voix de votre patrie
Vous rappelle à grands cris des monts helvétiens.

Hâtez vos pas, volez au Louvre :
Je vois d'ici la pompe et le jour solennel
Où la main de Louis vous couvre,
Aux vœux de ses sujets, d'un laurier immortel.

Je compte de recevoir bientôt de vos lettres datées de Paris. Croyez-moi, il vaut mieux faire le voyage de Versailles que celui de la vallée de Josaphat. Mais voici une seconde lettre qui me survient; on me demande de quel officier elle est : c'est, dis-je, du lieutenant-général Voltaire, qui m'envoie quelque plan de son invention. Vous passerez pour l'émule de Vauban; dans la suite on construira des bastions, des ravelins, et des contre-gardes *à la Voltaire*, et l'on attaquera les places selon votre méthode.

Pour le pauvre d'Étallonde, je n'augure pas bien de son affaire, à moins que votre séjour à Paris, et le talent de persuader, que vous possédez si supérieurement, n'encouragent quelques ames vertueuses à vous assister. Mais le Parlement ne voudra pas *obtempérer :* revêche à l'égard de son réinstituteur Maurepas, que ne sera-t-il pas envers vous!

Je viens de lire votre traduction du Tasse, qu'un heureux hasard a fait tomber en mes mains. Si Boileau avait vu cette traduction, il aurait adouci la sentence rigoureuse qu'il prononça contre le Tasse. Vous avez même conservé les paragraphes qui répondent aux stances de l'original. A présent l'Europe ne produit rien; il semble qu'elle se re-

pose, après avoir fourni de si abondantes moissons les siècles passés. Il paraît une tragédie de Dorat[1] : le sujet m'a paru fort embrouillé. L'intérêt partagé entre trois personnes, et les passions n'étant qu'ébauchées, m'ont laissé froid à la lecture. Peut-être l'art des comédiens supplée-t-il à ces défauts, et que l'impression en est différente au spectacle. Pepin, votre maire du palais, en est le héros; il y a des situations susceptibles de pathétique; elles ne sont pas naturellement amenées; et il me semble que le poëte manque de chaleur. Vous nous avez gâtés; quand on est accoutumé à vos ouvrages, on se révolte contre ceux qui n'ont ni les mêmes beautés, ni les mêmes agréments. Après cet aveu, que je fais au nom de l'Europe, jugez combien je m'intéresse à votre conservation, et combien le philosophe de Sans-Souci souhaite de bénédictions à l'Épictète de Fernei. *Vale.*

FÉDÉRIC.*

LETTRE ĀMCCCCXIV.

A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Fernei, 15 février.

Sire, je ne suis point étonné que le grand baron de Poellnitz se porte bien à l'âge de quatre-vingt-huit ans; il est grand, bien fait, bien constitué. Alexandre, qui était très bien constitué aussi, et

[1]* *Adélaïde de Hongrie*, jouée au mois de juillet 1774, et imprimée la même année. (L. D. B.)

* *P. S.* Vous voulez avoir mon vieux portrait? Je l'ai commandé incessamment pour vous satisfaire; c'est cependant ce que je puis vous envoyer de plus mauvais de ce pays. (*Édit. de Berlin.*)

très bien pris dans sa taille, mourut à trente ans, après avoir seulement remporté trois victoires; mais c'est qu'il n'était pas sobre, et qu'il s'était mis à être ivrogne.

Quand je le loue d'avoir gagné des batailles en jouant de la flûte, comme Achille, ce n'est pas que je n'aie toujours la guerre en horreur ; et certainement j'irais vivre chez les quakers en Pensylvanie, si la guerre était par-tout ailleurs.

Je ne sais si votre majesté a vu un petit livre qu'on débite publiquement à Paris, intitulé *le Partage de la Pologne*[1], en sept dialogues, entre le roi de Prusse, l'impératrice-reine, et l'impératrice russe. On le dit traduit de l'anglais; il n'a pourtant point l'air d'une traduction. Le fond de cet ouvrage est sûrement composé par un de ces Polonais qui sont à Paris. Il y a beaucoup d'esprit, quelquefois de la finesse, et souvent des injures atroces. Ce serait bien le cas de faire paraître certain poëme épique que vous eûtes la bonté de m'envoyer il y a deux ans. Si vous savez vaincre et vous arrondir, vous savez aussi vous moquer des gens mieux que personne. Le neveu de Constantin, qui a ri et qui a fait rire aux dépens des Césars, n'entendait pas la raillerie aussi bien que vous.

[1] * Attribué au comte de Mirabeau, quoi qu'en dise ci-après le roi de Prusse. (L. D. B.)

Je suis très maltraité dans les sept dialogues ; je n'ai pas cent soixante mille hommes pour répondre; et votre majesté me dira que je veux me mettre à l'abri sous votre égide. Mais, en vérité, je me tiens tout glorieux de souffrir pour votre cause.

Je fus attrapé comme un sot quand je crus bonnement, avant la guerre des Turcs, que l'impératrice de Russie s'entendait avec le roi de Pologne pour faire rendre justice aux dissidents, et pour établir seulement la liberté de conscience. Vous autres rois, vous nous en donnez bien à garder; vous êtes comme les dieux d'Homère, qui font servir les hommes à leurs desseins, sans que ces pauvres gens s'en doutent.

Quoi qu'il en soit, il y a des choses horribles dans ces sept dialogues qui courent le monde.

A l'égard de d'Étalonde Morival, qui ne s'ocupe à présent que de contrescarpes et de tranchées, je remercie votre majesté de vouloir bien me le laisser encore quelque temps. Il n'en deviendra que meilleur meurtrier, meilleur canonnier, meilleur ingénieur, et il vous servira avec un zéle inaltérable dans toutes les journées de Rosbach qui se présenteront.

J'espère envoyer à votre majesté, dans quelques mois, un petit précis de son aventure welche; vous en serez bien étonné. Je souhaiterais qu'il ne plaidât que devant votre tribunal. C'est une chose

bien extraordinaire que la nation welche ! Peut-on réunir tant de superstition et tant de philosophie, tant d'atrocité et tant de gaieté, tant de crimes et tant de vertus, tant d'esprit et tant de bêtise? Et cependant cela joue encore un rôle dans l'Europe! Il ne faudrait qu'un Louvois et qu'un Colbert pour rendre ce rôle passable; mais Colbert, Louvois, et Turenne, ne valent pas celui dont le nom commence par une F, et qui n'aime pas qu'on lui donne de l'encens par le nez.

En toute humilité, et avec les mêmes sentiments que j'avais il y a environ quarante ans.

Le vieux malade de Fernei.

LETTRE ĀMCCCCXV.

A M. HENNIN,

RÉSIDENT DE FRANCE A GENÈVE.

A Fernei, dimanche au soir, 19 février.

Monsieur, deux frères, nommés Bertholet, qui exercent la profession d'horlogers à Fernei, et qui sont de très honnêtes gens, se plaignent d'avoir été insultés à Genève, et outrageusement battus aujourd'hui, à la porte de Cornevin, par plusieurs Génevois, parmi lesquels ils en connaissent quelques uns. Votre cocher était présent à ce guet-apens. Ils réclament votre bonté, en cas qu'ils

puissent obtenir quelque justice. Ils me demandent ma recommandation auprès de vous. Je ne crois pas qu'ils en aient besoin, mais je saisis cette occasion pour vous renouveler tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, VOLTAIRE.

LETTRE MMCCCCXVI.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Le 23 février.

Aucun monarque de l'Europe n'est en état de me faire nn don comme celui que je viens de recevoir de votre part. Que de choses charmantes contenues dans ce volume! Et quel vieillard, quel esprit pour les composer! Vous êtes immortel, j'en conviens; moi qui ne crois pas trop à un être distinct du corps, qu'on appelle *ame*, vous me forceriez d'y croire : toutefois serez-vous le seul des êtres pensants qui ait conservé à quatre-vingts ans cette force, cette vigueur d'esprit, cet enjouement, et ces graces qui ne respirent plus que dans vos ouvrages. Je vous en félicite; et j'implore la nature universelle qu'elle daigne conserver long-temps ce réservoir de pensées heureuses dans lequel elle s'est complu.

Je trouve d'Étallonde bien heureux de se trouver à la source d'où nous viennent tant de chefs-d'œuvre; il peut prendre hardiment quel titre il trouvera le plus convenable pour l'aider à sauver les débris de sa fortune. D'Alembert me mande que la robe ne marche qu'à pas comptés, et qu'il faut des années pour réparer des injustices d'un

moment : si cela est, il faudra se munir de patience, à moins que vous n'alliez à Paris, comme tout le monde le dit, et qu'à force d'employer les grands talents que la nature vous a octroyés, vous ne parveniez à sauver l'innocence opprimée. Cela fournira le sujet d'une tragédie larmoyante; la scène sera à Fernei. Un malheureux, qui manque de protecteurs, y sera appelé par un sage . il sera étonné de trouver plus de secours chez un étranger que chez ses parents. Le philosophe de Fernei, par humanité, travaillera si efficacement pour lui, que Louis XVI dira : Puisqu'un sage le protége, il faut qu'il soit innocent; et il lui enverra sa grace. Une arrière-cousine, dont Étallonde était amoureux, sera chargée de la lui apporter; elle arrivera au dernier acte. Le philosophe humain célèbrera les noces, et tous les conviés feront l'éloge de la bienfesance de cet homme divin, auquel d'Étallonde érigera un autel, comme à son dieu secourable.

Ce sujet entre des mains habiles pourrait produire beaucoup d'intérêt, et fournir des scènes touchantes et attendrissantes. Mais ce n'est pas à moi d'envoyer des sujets à celui qui posséde un trésor d'imagination, et qui, comme Jupiter, accouche par la tête de déesses armées de toutes piéces. Enfin, quelque part que vous soyez, soit à Fernei, soit à Versailles, n'oubliez pas le solitaire de Sans-Souci, qui vous sera toujours redevable du beau don que vous lui avez fait. *Vale.* FÉDÉRIC.

LETTRE ĀMCCCCXVII.

A M. D'ALEMBERT.

26 février.

Cher seigneur et maître, cher Bertrand, il y a

long-temps que je n'ai pu vous dire combien je vous aime, combien je vous suis obligé d'avoir écrit en faveur de mon jeune homme. J'ai été très malade, je le suis encore, et je crois que je pourrai bientôt laisser une place vacante dans l'Académie, que vous rendez si respectable. On dit que vous avez *élogié* l'abbé de Saint-Pierre *: c'est l'expression des gazettes de Berne, ma voisine. On dit que le prédicateur est fort au-dessus de son saint, et que votre discours est charmant. Vraiment je le crois bien. Vraiment vous avez ressuscité notre Académie; elle était morte sans vous. Voilà bientôt, ce me semble, le temps de se passer des docteurs de Sorbonne, qui ne sont pas faits pour juger de la prose et des vers.

Croyez-vous que ce fût aussi le temps de donner pour sujet des prix, non des éloges, dans lesquels il y a toujours de la déclamation, de l'exagération, et qui par-là ne passeront jamais à la postérité; mais des discours tels que vous en savez faire, des jugements sur les grands hommes, à la manière de Plutarque? Rien ne serait, ce me semble, plus instructif; rien ne formerait plus le jugement et le goût de nos jeunes écrivains.

Je vous envoie la seconde édition de *Don Pèdre*, que je reçois dans le moment. Je vous prie de je-

* Le 16 février 1775, d'Alembert avait lu à l'Académie française l'*Éloge de l'abbé de Saint-Pierre*.

ter un coup d'œil sur la note qui est à la fin de *la Tactique.* Elle ne corrigera personne sur la rage de faire la guerre; mais pourrons-nous corriger les monstres qui assassinent gravement l'innocence en temps de paix?

Le pauvre Raton vous embrasse comme il peut avec ses misérables pattes.

LETTRE ĀMCCCCXVIII.

A M. DE MALESHERBES.

Fernei, 26 février.

Monsieur, un vieillard qui n'en peut plus à repris un peu de vie en recevant votre excellent discours. J'admire la générosité de votre cœur, autant que votre éloquence; car je suppose que c'est de vos bontés que je tiens ce chef-d'œuvre. Je vois que vous m'avez pardonné d'avoir été d'une opinion qui n'était pas la vôtre; vous avez senti combien je devais être affligé autrefois, et combien même je le suis encore, et je le serai jusqu'au dernier moment de ma vie, d'une cruauté inutile dont on ne peut se souvenir qu'avec horreur. Vous avez été plus sage que moi; vous avez séparé cette barbarie des services rendus par ceux qui l'ont commise, et moi j'ai tout confondu. Voilà comme les passions sont faites. Mes plus grandes

passions aujourd'hui sont la reconnaissance que je vous dois, monsieur, et le regret de n'avoir pu vous entendre.

Je mets à vos pieds l'ouvrage d'un jeune homme qui m'avait d'abord donné quelques espérances; mais il n'a pas tenu ce qu'il promettait.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE ĀMCCCCXIX.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

27 février.

J'ai été très mal, madame, depuis près d'un mois. Je le suis encore, et je ne sais pas trop comment je suis en vie. Je crois qu'il est arrivé la même chose à *Don Pèdre* qu'à moi; cependant je vous en envoie une seconde édition, parceque j'apprends, dans mon lit, qu'il n'y a plus d'exemplaires de la première à Genève. Tout est allé, je crois, à Paris. Vous recevrez probablement l'exemplaire de l'édition nouvelle par M. d'Ogni.

Je vous conseille de ne vous jamais faire lire de vers; car, outre qu'on en est fort las, ils sont trop difficiles à lire. Vous trouverez mieux votre compte avec de la prose. Je vous prie même de lire une note qui se trouve à la fin de *la Tactique** dans le

* Voyez tome XVI.

même recueil. Elle est assez intéressante pour ceux qui n'aiment pas qu'on égorge le genre humain pour de l'argent.

Le nombre infini de maladies qui nous tuent est assez grand ; et notre vie est assez courte pour qu'on puisse se passer du fléau de la guerre.

Je finirai bientôt ma carrière au coin de mon feu. Étendez la vôtre, madame, aussi loin que vous le pourrez; jouissez de tous les plaisirs que votre triste état vous permet. Le mot de plaisir est bien fort, j'aurais dû dire consolations, et même consolations passagères; car il n'en reste rien, lorsqu'au sortir d'un grand souper on se retrouve avec soi-même, et qu'on passe la nuit à se rappeler en vain ses premiers beaux jours. Tout est vanité, disait l'autre[1]. Eh! plût à Dieu que tout ne fût que vanité! mais la plupart du temps tout est souffrance. J'en suis bien fâché; mais rien n'est plus vrai.

Ma lettre est un peu de Jérémie; j'aimerais mieux être Anacréon. Je vous prie de me pardonner mes lamentations, et de croire que le bon homme Jérémie, au milieu de ses montagnes, vous est aussi tendrement attaché que s'il avait le bonheur de vous voir tous les jours.

LE VIEUX MALADE DE FERNEI.

[1] * SALOMON, *Ecclésiaste*, ch. I, v. 2. (L. D. B.)

LETTRE ĀMCCCCXX.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 28 février.

L'esprit républicain, l'esprit d'égalité,
Respire dans les cœurs des grands et du vulgaire;
Le mérite éclatant blesse leur vanité :
Sa splendeur, qui les désespère,
Redouble leur obscurité :
Aussi l'Envie usa des lois du despotisme.
Athènes, le berceau des sciences, des arts,
Bannit du ban de l'ostracisme
Les plus chers nourrissons de Mercure et de Mars.
Le besoin qu'on eut d'eux, leurs revers, leur absence,
Les firent bientôt regretter.
Le peuple, plein de bienveillance,
Pour hâter leur rappel eût voulu tout tenter.
Quiconque fièrement sur son siècle s'élève
Peut s'encenser lui-même et jouir d'un beau rêve.
Mais bientôt les vapeurs des malins envieux,
Les sucs empoisonnés, obscurcissent les cieux,
Et sur lui le nuage crève.

Condé fut à Vincenne, au Havre, détenu;
Eugène fut chassé; des Français méconnu,
Bayle, chez le Batave, enfin trouve un asile;
L'émule généreux d'Homère et de Virgile,
Dont le nom illustra tous ses concitoyens,
Transporta ses foyers chez les Helvétiens.
Ame de demi-dieu, de la gloire enflammée,
Si vous voulez jouir de votre renommée [1],

[1] Ces deux vers, qui manquaient dans les éditions françaises,

Passez, si vous pouvez, du vieux Nestor les ans;
Les mâles efforts du génie
Vous serviront peu, si le temps
Ne vous fait survivre à l'Envie.
Ainsi l'univers enchanté
De Voltaire à Berlin court acheter le buste;
Et, s'il jouit vivant de l'immortalité,
Disons que le public est juste.

Ce n'est point un conte; on se déchire à la fabrique de porcelaine pour avoir votre buste : on en achève moins qu'on n'en demande. Le bon sens de nos Germains veut des impressions fortes; mais, quand ils les ont reçues, elles sont durables.

L'ouvrage dont vous me parlez, du maréchal de Saxe, m'est connu; et j'ai écrit pour en avoir un exemplaire. Les faits sont récents et connus; il n'y a que les cartes qui intéressent, parceque le terrain est l'échiquier de nous autres anthropophages, et que c'est lui qui décide de l'habileté ou de l'ignorance de ceux qui l'ont occupé.

Cette partie de ma lettre est pour le lieutenant-général Voltaire, qui m'entendra bien : le reste est pour le patriarche de Fernei, pour le philosophe humain, qui protége d'Étallonde, et qui veut à toute force casser l'arrêt de l'*inf*...*. Je ne refuserai aucun titre à d'Étallonde, si, par cette voie, je peux le sauver : ainsi qu'il s'en donne tel qu'il jugera le plus propre pour son avantage.

Vous me croyez plus vain que je ne le suis. Depuis la guerre, je n'ai pensé ni à plan, ni à batailles, ni à toutes les choses qui se sont passées. Il faut penser à l'avenir, et

ont été fournis par l'édition des Œuvres de Frédéric, donnée à Berlin. (L. D. B.)

* Et qui veut à toute force casser un arrêt atroce (*Édit. de Berlin.*)

oublier le passé, car celui-là reste tel qu'il est; mais il y a bien des mesures à prendre pour l'avenir.

Ce discours sent un peu le jeune homme : songez pourtant que les états sont immortels, et que ceux qui sont à leur tête ne doivent pas vieillir, tant qu'ils les gouvernent.

Si vous allez à Versailles, d'Étallonde est sauvé : si votre santé ne vous permet pas d'entreprendre ce voyage, je n'augure aucune issue heureuse de son procès. Vous avez, à la vérité, quelques philosophes en France, mais les superstitieux font le grand nombre, ils étouffent les autres. Nos prêtres allemands, catholiques et huguenots, ne connaissent que l'intérêt; chez les Français, c'est le fanatisme qui les domine. On ne ramène pas ces têtes chaudes : ils mettent de l'honneur à délirer *, et l'innocence demeure opprimée. Le vieux Parlement, rebelle à celui qui l'a réintégré, sera-t-il souple à la raison pure, agissant d'ailleurs d'une manière si opposée à ses devoirs et à ses véritables intérêts?

Mais qui pensera à d'Étallonde quand il s'agit de remettre en vogue le pourpoint de Henri IV! Il faut changer sa garde-robe, faire emplette d'étoffes, et employer l'habileté des tailleurs pour être à la mode. Cet objet est bien plus important que celui d'un procès jugé. Hors quelques parents, toute la France ignore qu'un citoyen nommé d'Étallonde s'est échappé aux punitions injustes et cruelles qu'on lui avait infligées, et qui n'étaient point proportionnées au délit, qui n'était proprement qu'une polissonnerie.

Je salue le patriarche de Fernei; je lui souhaite longue vie. J'ai lu sa nouvelle tragédie, qui n'est point mauvaise du tout. Je hasarderais quelques petites remarques d'un ignorant; mais ne pouvant pas dire comme le Corrége :

* A leur délire. (*Édit. de Berlin.*)

Son pittor anche io! je garde le silence, en vous priant de ne point oublier le philosophe de Sans-Souci. *Vale.* Fédéric.

LETTRE ĀMCCCCXXI.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 2 mars.

Le baron de Poellnitz n'est pas le seul octogénaire qui vive ici, et qui se porte bien : il y a le vieux Lecointe, dont peut-être vous vous ressouviendrez, qui a dix ans de plus que Poellnitz : le bon milord Maréchal approche du même âge, et l'on trouve encore de la gaieté et du sel attique dans sa conversation. Vous avez plus de ce feu élémentaire ou céleste que tous ceux que je viens de nommer : c'est ce feu, cet esprit* que les Grecs appelaient πνεῦμα, qui fait durer notre frêle machine.

Vos derniers ouvrages, dont je vous remercie encore, ne se ressentent point de la décrépitude : tant que votre esprit conservera cette force et cette gaieté, votre corps ne périclitera point**.

Vous me parlez de dialogues polonais qui me sont inconnus; tout ce qu'il y a d'injures dans ces dialogues sera des Sarmates; le très *fin*, des Welches qui les protégent. Je pense sur ces satires comme Épictète : « Si l'on dit du mal « de toi et qu'il soit véritable, corrige-toi; si ce sont des « mensonges, ris-en. » J'ai appris, avec l'âge, à devenir bon cheval de poste; je fais ma station, et ne m'embarrasse pas des roquets qui aboient en chemin. Je me garde encore da-

* Que les Latins appelaient *anima*. (*Édit. de Berlin.*)

** Tant que votre esprit conservera...., il ne périclitera point. (*Édit. de Berlin.*)

vantage de faire imprimer mes billevesées; je ne fais de vers que pour m'amuser. Il faut être ou Boileau, ou Racine, ou Voltaire, pour transmettre ses ouvrages à la postérité; et je n'ai pas leurs talents. Ce qu'on a imprimé de mes balivernes n'aurait jamais paru de mon consentement. Dans le temps où c'était la mode de s'acharner sur moi, on m'a volé ces manuscrits, et on les a fait imprimer le moment même où ils auraient pu me nuire. Il est permis de se délasser et de s'amuser avec la littérature, mais il ne faut pas accabler le public de ses fadaises.

Ce poëme des *Confédérés*[1], dont vous me parlez, je l'ai fait pour me désennuyer. J'étais alité de la goutte, et c'était pour moi une agréable distraction. Mais dans cet ouvrage il est question de bien des personnes qui vivent encore, et je ne dois ni ne veux choquer personne.

La diéte de Pologne tire vers sa fin : on termine actuellement l'affaire des dissidents. L'impératrice de Russie ne vous a point trompé; ils auront pleine satisfaction, et l'impératrice en aura tout l'honneur. Cette princesse trouvera plus de facilité à rendre les Polonais tolérants, que vous et moi à rendre votre Parlement juste et humain.

Vous me faites l'énumération des contradictions que vous trouvez dans le caractère de vos compatriotes : je conviens qu'elles y sont. Cependant, pour être équitable, il faut avouer que les mêmes contradictions se rencontrent chez tous les peuples. Chez nos bons Germains elles ne sont pas si saillantes, parceque leur tempérament est plus flegmatique; mais chez les Français, plus vifs et plus fougueux, ces contradictions sont plus marquées: d'autant plus respectables sont pour eux ces précepteurs du genre humain, qui tâchent de tourner ce feu vers la bienveillance, l'hu-

[1] * Poëme héroï-comique, en vers de dix syllabes, qui n'est ni héroïque ni gai. (L. D. B.)

manité, la tolérance, et toutes les vertus. Je connais un de ces sages qui, bien loin d'ici, habite, dit-on, Fernei; je ne cesse de lui souhaiter mille bénédictions, et toutes les prospérités dont nôtre espèce est susceptible. *Vale.* FÉDÉRIC.

LETTRE ĀMCCCCXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 mars.

Pardon, mon cher ange; ce n'est pas ma faute si j'ai tâté un peu de l'agonie aux approches de l'équinoxe, selon ma louable coutume. J'ai été bien sot quand j'ai cru être au moment où je ne vous reverrais plus. Je ne veux pas perdre l'espérance, qui est toujours au fond de ma boîte de Pandore.

J'avais fait relier une nouvelle édition de *Don Pèdre* et compagnie pour M. de Thibouville; je ne sais plus comment faire pour la lui envoyer. Il y a long-temps qu'elle est toute prête. Est-il possible qu'il n'ait pas un contre-seing de quelque intendant des postes à son service? Ces pauvres Parisiens ne s'avisent jamais de rien. Je prends le parti de la lui envoyer par la diligence de Lyon, empaillée comme un pâté.

Le Kain a mandé qu'il avait une vieille *Ériphile* de moi; c'est une esquisse assez mauvaise

de la *Sémiramis*. Il serait ridicule que ce croquis parût, et il n'est pas moins à craindre qu'il ne paraisse.

Je me flatte que mon cher ange me sauvera de cette petite honte.

Il faut que je vous conte que j'avais envoyé un vaisseau dans l'Inde, avec quelques associés; le tonnerre est tombé sur notre vaisseau, et a tout fracassé. J'ai, Dieu merci, un anti-tonnerre[1] à Fernei dans mon jardin. Vous savez que cela s'appelle un conducteur; avec cette précaution on n'a rien à craindre sur terre. C'en serait trop d'avoir à-la-fois affaire au tonnerre sur la mer des Indes et dans mon parterre: les dévots se moqueraient trop de moi.

Je conseille à Beaumarchais de faire jouer ses *Factums*, si son *Barbier* ne réussit pas.

Adieu, mon cher ange; je n'en peux plus: permettez que je vous embrasse bien tendrement avec le peu de force qui me reste.

[1] * On dit aujourd'hui un paratonnerre, comme parapluie, paragrêle, etc. (L. D. B.)

LETTRE ĀMCCCCXXIII.

A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

10 mars.

J'apprends, monsieur, que vous faites à M. de Châteaubrun l'honneur de lui succéder. S'il ne s'était pas pressé de vous céder sa place, je vous aurais demandé la préférence. J'ai été si malade depuis près de deux mois, que j'ai cru que je le gagnerais de vitesse, et alors je me serais recommandé à vos bontés. L'Académie me devient plus chère que jamais.

Je ne sais si vous avez reçu, monsieur, une petite édition de cette esquisse de *Don Pèdre*, qu'un Génevois devait mettre de ma part à vos pieds. S'il ne vous l'a pas remise, voudriez-vous avoir la bonté de me dire comment je pourrais m'y prendre pour vous rendre cet hommage que mon état très douloureux m'empêche de vous présenter moi-même? Pardonnez à ma terre épuisée si elle ne porte pas de meilleurs fruits. Rien ne serait plus propre à me rajeunir que de venir vous faire ma cour, de vous entendre à votre réception, et de partager l'honneur que vous nous faites.

S'il est vrai que *la Raison*[1] ait passé par Paris,

[1]* L'*Éloge de la Raison* que Voltaire publia à la fin de 1774. (L. D. B.)

dans ses petits voyages, elle doit y rester pour vivre avec l'auteur de *la Félicité publique*. Ce n'est pas une médiocre consolation pour moi de voir mon opinion sur cet ouvrage si bien confirmée. M. de Malesherbes a dit que ce livre était digne de votre grand-père; et moi j'ai l'insolence de vous dire que votre grand-père, tout votre grand-père qu'il est, en était incapable, malgré son génie et son éloquence. Je pensai ainsi, lorsque j'ignorais que *la Félicité* venait de vous. Je n'ai jamais changé d'avis, et certainement je n'en changerai pas.

La Raison et *la Vérité* sa fille se recommandent à vos bontés; et moi chétif, qui voudrais bien être de la famille, je me mets à vos pieds.

LE VIEUX MALADE DE FERNEI.

LETTRE ĀMCCCCXXIV.

A M. LE BARON D'ESPAGNAC.

Fernei, le 10 mars.

Tous les plans[1] dont vous avez gratifié le public sont d'une exactitude dont personne n'avait encore approché: vous représentez les positions des

[1] * Il s'agit dans cette lettre de la deuxième édition de l'*Histoire de Maurice, comte de Saxe*, 3 vol. in-8°, 1775. La première édition, en 2 vol. in-8°, parut en novembre ou décembre 1773. (CLOG.)

armées, avant et après, comme dans l'action même. Votre livre sera à jamais l'instruction des officiers, et c'est assurément un des plus beaux monuments du siècle.

Pardonnez-moi ces éloges, puisque c'est la vérité qui les dicte.

J'ai l'honneur d'être, avec la reconnaissance et l'estime la plus respectueuse, votre dévoué serviteur, DE VOLTAIRE.

LETTRE ĀMCCCCXXV.

A M. LE PRÉSIDENT D'ALCO.

A Fernei, 10 mars.

Une longue maladie que j'ai crue mortelle, jointe à quatre-vingt et un ans, qui sont encore plus mortels, ne m'a pas permis de vous remercier plus tôt des vers charmants et de la prose très intéressante que j'ai reçus de vous. Je vois par votre style combien vous avez de mérite, et je ne suis point étonné que ce mérite vous ait fait des jaloux. On dit que l'envie est bonne à quelque chose; on met sa force à l'écraser, et cela même fait croître les talents. Je vous souhaite toujours beaucoup de mieux. Le premier qui dit, il y a dix ou douze mille ans, qu'il valait mieux faire envie que pitié était un très bon philosophe. Vous ne m'inspirez,

monsieur, d'autre sentiment que celui de la respectueuse estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE ĀMCCCCXXVI.

A M. BOURGELAT.

A Fernei, 18 mars.

Mes maladies continuelles, monsieur, m'ont empêché de vous remercier plus tôt du mémoire utile et digne de vous, que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Il y a quatre-vingt et un ans que je souffre et que je vois tout souffrir et mourir autour de moi. Tout faible que je suis, l'agriculture est toujours mon occupation. J'étais étonné qu'avant vous les bêtes à cornes ne fussent que du ressort des bouchers, et que les chevaux n'eussent pour leurs Hippocrates que des maréchaux ferrants. Les vrais secours manquent dans les pays les plus policés. Vous avez seul mis fin à cet opprobre si pernicieux.

Les animaux, nos confrères, méritaient un peu plus de soin, sur-tout depuis que le Seigneur fit un pacte avec eux, immédiatement après le déluge. Nous les traitons, malgré ce pacte, avec presque autant d'inhumanité que les Russes, les Polonais, et

les moines de Franche-Comté, traitent leurs paysans, et que les commis des fermes traitent ceux qui vont acheter une poignée de sel ailleurs que chez eux.

Je voudrais qu'on cherchât des préservatifs contre les maladies contagieuses de nos bestiaux, dans le temps qu'ils sont en bonne santé, afin de les essayer quand ils sont malades. On pourrait alors, sur une centaine de bœufs attaqués, éprouver une douzaine de remèdes différents, et on pourrait raisonnablement espérer que de ces remèdes il y en aurait quelques uns qui réussiraient.

Il y a, dans le moment présent, une maladie contagieuse en Savoie, à une lieue de chez moi. Mon préservatif est de n'avoir aucune communication avec les pestiférés; de tenir mes bœufs dans la plus grande propreté, dans de vastes écuries bien aérées, et de leur donner des nourritures saines.

La dureté du climat que j'habite entre quarante lieues de montagnes glacées d'un côté et le mont Jura de l'autre m'a obligé de prendre pour moi-même des précautions qu'on n'a point en Sibérie. Je me prive de la communication avec l'air extérieur pendant six mois de l'année. Je brûle des parfums dans ma maison et dans mes écuries; je me fais un climat particulier, et c'est par-là que je suis parvenu à une assez grande vieillesse, mal-

gré le tempérament le plus faible et les assauts réitérés de la nature.

Le grand malheur des paysans est d'être imbéciles, et un autre malheur est d'être trop négligés : on ne songe à eux que quand la peste les dévaste eux et leurs troupeaux ; mais, pourvu qu'il y ait de jolies filles d'opéra à Paris, tout va bien. Je vous serai très obligé, monsieur, de vouloir bien me continuer vos bontés, quand vous communiquerez au public des connaissances dont il pourra profiter.

LETTRE ĀMCCCCXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 mars.

Mon cher ange, le vieux malade avertit qu'il y a un paquet d'une nouvelle édition, arrivé depuis long-temps par la diligence, ou par la poste, à l'adresse de M. de Thibouville. Il doit l'avoir reçu ou l'envoyer chercher.

Je suis bien vieux, je l'avoue ; mais j'ai plus tôt fait une tragédie que des arrangements pour la faire parvenir à Paris. Il y a quatre éditions de *Don Pèdre*, dont deux que je ne connais pas. Cela pourrait prouver qu'il y a encore des gens qui aiment les vers passablement faits, et que l'univers

entier n'est pas uniquement asservi aux doubles croches.

Le rôle de Léonore plaît à toutes les dames de province; mais ces dames ne disposent pas des suffrages de Paris. Linguet, dans une de ses feuilles, a eu la témérité de comparer la scène de don Pèdre et de Guesclin à celle de Sertorius et de Pompée; mais on ferait très mal de jouer cette pièce au *tripot* de Paris, qu'on appelait autrefois le Théâtre-Français. Il faudrait un Baron et une Le Couvreur avec Le Kain. Ce n'est pas là une pièce de spectacle et d'attitude; et vous n'avez précisément que Le Kain dans Paris.

L'affaire de mon jeune homme me tient bien davantage au cœur. Je suis très content de la manière dont le roi son maître en use. J'ai découvert des choses affreuses, infames, exécrables, qui feront dresser les cheveux à la tête de tous ceux qui ont encore des cheveux. L'aventure des Calas est une légère injustice et une petite méprise pardonnable, en comparaison des manœuvres infernales dont j'ai la preuve en main, et que nous ne produirons qu'avec la discrétion la plus convenable, et une simplicité qui n'offensera aucun magistrat, mais qui touchera tous les cœurs, et sur-tout ceux comme le vôtre. Je crois que je ne finirai que par prendre le public pour juge. Le jeune homme, qui est une des plus sages têtes que j'aie jamais con-

nues, fera son mémoire lui-même. Il ne parlera point comme les avocats éloquents, qui *invoquent* une loi et un témoignage, qui apportent des raisons *victorieuses,* qui parlent de l'ordre moral et politique, et de *l'ordre des avocats,* et qui l'emportent de beaucoup sur maître Petit-Jean : mais il convaincra tous les esprits par le récit simple de la vérité, qui a été jusqu'ici entièrement ignorée.

Adieu, mon cher ange; mon triste état m'empêche de relire ma lettre.

LETTRE ĀMCCCCXXVIII.

A M. DE VAINES,

PREMIER COMMIS DES FINANCES.

A Fernei, par Lyon, 18 mars.

Vous me faites, monsieur, un présent qui m'est bien cher. J'avais déja le portrait de M. Turgot; mais j'ai fait encadrer celui que je tiens de vos bontés, et je l'ai mis au chevet de mon lit, à cause des vers de M. de La Harpe. Non seulement ces vers sont bons, mais ils sont vrais, ce qui arrive fort rarement à messieurs les contrôleurs-généraux. J'ai placé cette estampe vis-à-vis de celle de Jean Causeur. Ce n'est pas que Jean Causeur vaille M. Turgot; mais c'est qu'on l'a gravé à l'âge de cent trente ans. Quoique je me sois confiné au

pied des Alpes, entre la Savoie et la Suisse, j'aime encore assez la France pour souhaiter que M. Turgot vive autant que Jean Causeur.

Je vous sais bien bon gré, monsieur, de cultiver les belles-lettres, qui sont d'ordinaire l'opposé de votre administration. L'agriculture, dont je fais profession, n'y est pas si contraire; mais l'aridité des calculs est presque toujours l'ennemie mortelle de la littérature. Heureux les esprits bien faits, qui touchent à-la-fois à ces deux bouts!

Je vous remercie de vos bontés. J'ai l'honneur d'être, avec l'estime la plus respectueuse, monsieur, votre, etc.

LETTRE ĀMCCCCXXIX.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

20 mars.

Je ne vous dirai pas ce que j'ai dit à M. d'Argental. Il y a quatre éditions de *Don Pèdre,* de ce jeune homme, en quinze jours; mais Dieu me préserve qu'il y eût une seule représentation! Je vous répète que, si le seul Le Kain peut jouer le rôle de Guesclin, il n'y a jamais eu que mademoiselle Le Couvreur qui pût faire valoir Léonore, et que le seul Baron était fait pour don Pèdre. Vous n'avez au Théâtre-Français que des

marionnettes, et dans Paris, que des cabales. Mes anges! mes pauvres anges! le bon temps est passé: vous avez quarante journaux, et pas un bon ouvrage; la barbarie est venue à force d'esprit. Que Dieu ait pitié des Welches! mais aimez toujours le vieux malade, qui vous aime, et plaignez un siècle où l'opéra-comique l'emporte sur *Armide* et sur *Phèdre*. Vous vivez au milieu d'une nation égarée, qui est à table depuis quatre-vingts ans, et qui demande sur la fin du repas de mauvaises liqueurs, après avoir bu au premier service d'excellent vin de Bourgogne.

Pour le vieux malade, il ne boit plus que de la tisane.

LETTRE ĀMCCCCXXX.

A M. LE COMTE DE TRESSAN,

LIEUTENANT-GÉNÉRAL DES ARMÉES DU ROI.

22 mars.

Je viens de recevoir, monsieur, l'épître de votre prétendu chevalier de Morton, qui est aussi inconnu de moi et de Genève que ses vers, quoique le titre porte, *imprimé à Genève*. Je vois bien que cette brochure est de quelqu'un qui me fait l'honneur de vouloir imiter mon style, et qui se

cache sous ma chétive bannière. C'est un homme cependant qui a beaucoup d'esprit, et même de talent.

Mais comment avez-vous pu imaginer un moment que cette épître fût de moi? Comment aurais-je pu vous parler des soupers de l'Épicure-Stanislas, qui ne soupait jamais, et qui laissa longtemps sa petite cour sans souper? Personne, vous le savez, ne ressemblait moins à Épicure. M. le chevalier vous dit que ces soupers *pullulaient* dans les cours de l'Europe; car *ils pullulaient* ne peut se rapporter qu'aux soupers prétendus, à moins que ce mot ne se rapporte à vos vers dont l'auteur parle plus haut. Si jamais vous rencontrez le chevalier de Morton, dites-lui qu'il faut écrire avec netteté, et bien savoir le français avant de faire des vers dans notre langue. Avertissez-le que ni ses vers ni ses soupers ne pullulent. Persuadez-le bien que *des feux follets d'un instinct perverti dont on est fier* forment le galimatias le plus absurde.

Que veut dire *déchirer l'enveloppe des infiniment petits?* Comment *dissèque*-t-on un amas de fourmis? qu'est-ce qu'un *critique à la toise?* qu'est-ce qu'un homme qui *monte* un microscope, et qui, le vers suivant, *monte* sur des tréteaux? Pouvez-vous supporter ces vers:

En vain au Capitole un pontife ennemi
Sonnerait le tocsin de Saint-Barthélemi.

Louis voulut régner, il ne se trompa guères :
Un prince avec les arts mène un peuple en lisières.

N'avez-vous pas senti l'incorrection qui défigure continuellement cet ouvrage? Ce n'est qu'un tissu d'idées incohérentes et mal digérées, exprimées souvent en solécismes, ou en termes obscurs pires que des solécismes.

Il y a de beaux vers détachés. On ne peut qu'applaudir à ceux-ci :

Le philosophe est seul, et l'imposteur fait secte.
Il prouva, quoi qu'en dît la Sorbonne offensée,
Que le burin des sens grave en nous la pensée.

Je vois là de l'esprit, de la raison, de l'imagination dans l'expression, et de la clarté sans laquelle on ne peut jamais bien écrire. Mais, monsieur, quelques vers bien frappés ne suffisent pas. Si Boileau n'avait que de ces beautés isolées, il ne serait pas le premier de nos auteurs classiques. Il faut que le fil d'une logique secrète conduise l'auteur à chaque pas; que toutes les idées soient liées naturellement, et naissent les unes des autres; qu'il n'y ait pas une seule phrase obscure; que le mot propre soit toujours employé; que la rime ne coûte jamais rien au sens, ni le sens à la rime. Et quand on a observé toutes ces règles indispensables, on n'a encore rien fait, si le poëme n'a pas cette facilité et cet agrément qui ne se définissent

point, et qui frappent le lecteur le plus ignorant, sans qu'il sache pourquoi.

J'ai dit souvent que la meilleure manière de juger des vers, c'est de les tourner en prose en les débarrassant seulement de la rime; alors on les voit dans toute leur turpitude.

Les hommes, cher Tressan, sont des machines étranges,
Lorsque fiers des feux follets d'un instinct perverti,
Ils vont persécutant l'écrivain sans partisans,
Et qui veut réparer les ruines de leur raison.
Sans doute tu les connais, et leurs travers
Ont souvent égayé tes vers du sel d'Aristophane.

Vous découvrez d'un coup d'œil toutes les impropriétés de ces expressions, et l'incohérence des idées; la rime ne vous fait plus illusion.

« Scribendi rectè sapere est et principium et fons. »
HOR., *de Art. poet.*

Examinez, je vous en prie, avec attention ces vers-ci :

Le philosophe est seul, et l'imposteur fait secte.
Aisément à ce trait chacun peut distinguer
Le vrai roi du tyran qui veut nous subjuguer.
Non, ne distinguons rien, nous dira la Sorbonne,
Nous sommes dans l'état le seul corps qui raisonne.

Quel rapport, s'il vous plaît, ces vers peuvent-ils avoir les uns aux autres? quel sens peuvent-ils

renfermer? est-ce le philosophe qui est roi, parcequ'il est seul? est-ce l'imposteur qui est tyran? Pourquoi la Sorbonne dit-elle : Ne distinguons rien? cela est-il clair? cela est-il net? Tout vers, toute phrase qui a besoin d'explication, ne mérite pas qu'on l'explique. Un auteur est plein de sa pensée; il la rime comme il peut; il s'entend, et il croit se faire entendre. Il ne songe pas qu'un mot hors de sa place, ou un mot impropre, peut rendre son discours impertinent, quelque ingénieux qu'il puisse être.

Je réussirais peut-être plus mal que l'auteur, si je vous écrivais une épître en vers; mais du moins je ne souffrirai pas qu'on m'attribue celle-ci; et je vous prierai très instamment de publier mon sentiment toutes les fois qu'on vous parlera de cette piéce, supposé qu'on vous en parle jamais.

Enfin, voudriez-vous qu'ayant fait cette satire d'écolier, où tant de gens sont insultés, et où l'Alexandre, le Solon de Berlin est mis à côté de Vanini, j'eusse été assez bête pour la faire imprimer sous le titre de *Genève?* c'eût été la signer, et m'exposer de gaieté de cœur, à mon âge de quatre-vingt et un ans. L'auteur m'expose en effet; et sa manœuvre est bien imprudente, ou bien cruelle.

Passe encore que l'avocat Marchand se soit avisé

de faire imprimer mon testament. Je pardonne même aux imbéciles qui ont publié ma profession de foi, et qui m'ont fait dire élégamment que je crois *en Père, Fils, et Saint-Esprit;* mais je ne puis pardonner à votre Morton qui nous compromet tous deux si mal-à-propos.

Je pourrais insister sur l'indécence d'imprimer sans votre consentement un ouvrage qui vous est adressé. C'est manquer aux premiers devoirs de la société ; et permettez-moi de vous dire que vous vous êtes manqué à vous-même en répondant à une telle lettre.

L'amitié dont vous voulez m'honorer depuis si long-temps me met en droit de vous dire toutes ces vérités. Mais celle dont je suis le plus certain, c'est que je vous serai attaché pour le reste de ma languissante et trop longue vie avec la tendresse la plus respectueuse.

LETTRE ĀMCCCCXXXI.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

25 mars.

Vous êtes pair du royaume, monseigneur le maréchal ; et, quoique vous ayez fait le métier de Mars plus que celui de Bartole, vous devez sa-

voir les lois mieux que moi, supposé qu'il y ait des lois en France, et que tout ne soit pas livré à la chicane et à la fantaisie du moment.

Je conviens que votre affaire est désagréable et importune, mais elle n'est que cela. Il faut être enragé pour feindre de n'être pas convaincu de la vérité de tout ce que votre avocat allégue. Il est vrai qu'il faut trop de contention d'esprit pour démêler ces preuves. La clarté dans les affaires est le premier devoir auquel il faut s'attacher, en quelque genre que ce puisse être.

Au reste, quelque avocat que vous eussiez choisi, il me paraît impossible qu'on rende jamais votre affaire douteuse. Il est démontré qu'on vous a volé, et que, pour vous voler, on a été faussaire.

Je ne vois dans tout cela qu'un seul petit désagrément, c'est la bonté dont madame de Saint-Vincent se vante que vous l'avez honorée en passant, quoiqu'elle ne soit ni assez jeune ni assez jolie pour mériter tant de politesse; mais cette condescendance que vous avez eue pour elle ne mérite qu'une chanson, et des faussaires voleurs méritent un peu mieux.

Je vous avouerai que tout ce procès me fait moins de peine que votre situation présente; mais vous avez de la sagesse et de la fermeté, vous connaissez les hommes, vous avez de grandes digni-

tés, de très beaux établissements, et sur-tout de la gloire, que rien ne pourra vous ôter.

Je suis forcé de m'occuper à présent d'une affaire mille fois plus cruelle et plus affreuse, qui n'a pas la même célébrité que la vôtre, parce-qu'elle ne concerne pas des gentilshommes d'un rang aussi élevé que vous; mais elle est par elle-même ce que je connais de plus flétrissant pour la France, et de plus abominable après la boucherie des chevaliers du Temple, et après la Saint-Barthélemi. Il y a des horreurs qui sont ignorées dans Paris, où l'on ne s'occupe que de frivolités, de mensonges, de calomnies, de tracasseries, et d'opéra-comiques; tout le reste est étranger aux Parisiens. Si on apprenait à dix heures du matin que la moitié du globe a péri, on irait à cinq heures au spectacle, et on arrangerait un souper.

Vous savez très bien que les hommes ne méritent pas qu'on recherche leur suffrage; cependant on a la faiblesse de le desirer, ce suffrage qui n'est que du vent. L'essentiel est d'être bien avec soi-même, et de regarder le public comme des chiens qui tantôt nous mordent et tantôt nous lèchent.

Je vous écris toute cette vaine morale de mon lit, où je suis confiné depuis long-temps. Jouissez du bonheur inestimable d'avoir conservé votre santé à soixante-dix-huit ans. Songez à tout ce que

vous avez vu mourir autour de vous; vous êtes en tous sens supérieur aux autres hommes.

Conservez-moi vos bontés pour les deux ou trois minutes que j'ai encore à vivre, c'est-à-dire à souffrir.

LETTRE ĀMCCCCXXXII.

A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

25 mars.

Vous m'avez écrit, monsieur, des choses bien plaisantes. Je reçois souvent de gros paquets de livres nouveaux; je les jette dans le feu, et je lis vos lettres pour me consoler. Il me paraît que vous voyez le monde, et que vous le peignez tel qu'il est, c'est-à-dire en ridicule. Je suis bien malade; mais, si vous voulez que je meure gaiement, faites-moi la grace de m'écrire lorsque vous trouverez le genre humain bien impertinent, et que vous aurez du loisir pour vous en moquer.

J'ai été sur le point d'aller trouver mes deux confrères, Dupré de Saint-Maur et Châteaubrun. Les préparatifs de ce voyage, qui n'a pas eu lieu, ne m'ont pas permis de vous écrire. J'imagine que je dois à votre lettre le petit répit que j'ai obtenu. Vous avez adouci tous mes maux. J'ai beaucoup

d'obligation à monsieur l'abbé, qui porte votre nom, d'avoir dit :

Choiseul est agricole, et Voltaire est fermier.

Il semble, par ce vers, que je sois le fermier de M. le duc de Choiseul. Plût à Dieu que je le fusse ! je lui rendrais bon compte ; je ne le tromperais pas comme quelques uns peut-être l'ont pu tromper. J'aurais le bonheur de le voir et de l'entendre. Je tiens la condition de son fermier pour une des meilleures de ce monde, et je l'aimerais beaucoup mieux que celle de fermier-général. Vous avez un sort bien supérieur à ces deux fermes : vous êtes son ami et vous méritez de l'être.

Je vous remercie bien, monsieur, de m'avoir envoyé le dernier mémoire de M. le comte de Guines. Il semble que les mémoires signés Tort soient des armes parlantes. Jamais aucun tort ne m'a paru plus évident. J'ai la vanité de croire que Dieu m'avait fait pour être avocat. Je vois que, dans toutes les affaires, il y a un centre, un point principal contre lequel toutes les chicanes doivent échouer. C'est sur ce principe que j'osai me mêler des procès criminels, affreux et absurdes, intentés contre les Calas, les Sirven, Montbailli, contre M. de Morangiés.

Je tiens la cause de M. le maréchal de Richelieu pour infaillible, par le même principe. Je crois

même qu'il est impossible à ses ennemis de penser autrement. Je suis persuadé que, si les juges se trompent si souvent, c'est que les formes ne leur permettent guère de peser les probabilités. Ils opposent une loi équivoque à une autre loi équivoque, tandis qu'il faudrait opposer raison à raison, et vraisemblance à vraisemblance. Tout procès est un problème; il faut avoir l'esprit un peu géométrique pour le résoudre.

La mort est un problème aussi, je le résoudrai bientôt; mais il m'est démontré qu'en attendant je vous serai attaché, monsieur, avec la plus vive reconnaissance.

Vous m'en avez écrit de bonnes, mais vous, qui parlez, avez-vous lu le livre de Necker*? et si vous l'avez lu, l'avez-vous entendu tout courant?

LETTRE ĀMCCCCXXXIII.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 26 mars.

Non, vous n'entendrez plus les aigres sifflements
Des monstres que nourrit l'Envie :
J'étouffe leurs cris discordants
Par l'éloge de votre vie **.
J'irai vous cueillir de ma main

* Contre la liberté du commerce des blés.

** *Éloge de Voltaire* par le roi de Prusse.

Des fleurs dans les bosquets de Flore,
Pour en parsemer le chemin
Que l'aveugle arrêt du Destin
Veut bien vous réserver encore.
Vous avez charmé mon loisir;
J'ai pu vous voir et vous entendre :
Tous vos vers sont à moi, car j'ai su les apprendre.
D'un cœur reconnaissant le plus ardent desir
Est, qu'ayant par vos soins reçu tant de plaisir,
Je puisse à mon tour vous en rendre.

Le pauvre Protée, dont vous faites l'éloge, n'est qu'un *dilettante*, espèce de gens qu'on appelle ainsi en Italie, amateurs des arts et des sciences, n'en possédant que la superficie; mais qui pourtant sont rangés dans une classe supérieure à ceux qui sont totalement ignorants.

Je me suis enfin procuré les sept dialogues, et j'en ai approfondi toute l'histoire. L'auteur de cet ouvrage est un Anglais, nommé Lindsey, théologien de profession, et précepteur du jeune prince Poniatowski, neveu du roi de Pologne. C'est à l'instigation des Czartorinski, oncles du roi, qu'il a composé sa satire en anglais.

L'ouvrage achevé, on s'est aperçu que personne ne l'entendrait en Pologne, s'il n'était traduit en français; ce qui fut exécuté tout de suite. Mais comme le traducteur n'était pas habile, on envoya les dialogues à un certain Gérard à Dantzick, qui pour lors y était consul de France, et qui à présent est commis de bureau aux affaires étrangères, auprès de M. de Vergennes. Ce Gérard, qui a de l'esprit, mais qui me fait l'honneur de me haïr cordialement, a retouché ces dialogues, et les a mis dans l'état où on les a vus paraître. J'en ai beaucoup ri; il y a par-ci par-là des grossièretés et des platitudes insipides, mais il y a des traits de bonne plaisanterie. Je n'irai point ferrailler à coups de plume contre ce sycophante. Il faut s'en tenir à ce que disait le

cardinal Mazarin [1] : « Laissons chanter les Français, pourvu « qu'ils nous laissent faire. »

Je reviens au pauvre d'Étallonde, dont l'affaire ne m'a pas l'air de tourner avantageusement : comme je lui ai procuré son premier asile, je serai sa dernière ressource. Un ingénieur formé sous les yeux de Voltaire est un phénix à mes yeux. Pour cette bataille dont il a tracé le plan, il y a si long-temps qu'elle s'est donnée qu'à peine je m'en ressouviens. D'Étallonde pourra vous servir à conduire les travaux au siége de l'*inf...**, à former les batteries, des balistes, et des catapultes, pour faire écrouler entièrement la tour de la superstition, dernier asile des vieilles femmes et des tonsurés.

Je vois que vous préférez le séjour de Fernei à celui de Versailles : vous le pouvez faire sans risque. Les distinctions que vous pourriez recevoir de votre ingrate patrie tourneraient plus à son honneur qu'au vôtre. Vous ne recevrez pas l'immortalité comme un don ; vous vous l'êtes donnée vous-même.

Les bonnes intentions de la reine de France font cependant son éloge : il est beau qu'une jeune princesse pense à réparer les torts d'une nation dont elle occupe le trône, sur-tout qu'elle rende justice au mérite éclatant.

Ce portrait que vous avez voulu avoir, et qui est plus propre à déparer qu'à orner un appartement, vous le recevrez par Michelet. Je voulais qu'on lui mît un habit d'anachorète ; cela n'a pas été exécuté. Si ce portrait pouvait parler, il vous dirait que personne ne vous souhaite plus de bénédictions ni ne s'intéresse plus à votre conservation que le philosophe de Sans-Souci. *Vale.* FÉDÉRIC.

[1] * Francesi cantano?... Bene! bene! Pagheranno. (L. D. B.)

* Au siége de ***. (*Édit. de Berlin.*)

LETTRE ĀMCCCCXXXIV.

A M. LE PRINCE DE BELOWSELKI.

A Fernei, 27 mars.

Monsieur, un vieillard de quatre-vingt et un ans, accablé de maladies cruelles, a senti quelques adoucissements à ses maux, en recevant la lettre charmante en prose et en vers, dont vous l'avez honoré, dans une langue qui n'est point la vôtre, et dans laquelle vous écrivez mieux que tous les jeunes gens de notre Cour. Je viendrais vous en remercier à Genève, si mes souffrances me le permettaient, et si elles ne me privaient pas de toute société.

J'ai dit tout bas, en lisant vos vers :

Dans des climats glacés Ovide vit un jour
Une fille du tendre Orphée;
D'un beau feu leur ame échauffée
Fit des chansons, des vers, et sur-tout fit l'amour.
Les dieux bénirent leur tendresse,
Il en naquit un fils orné de leurs talents ;
Vous en êtes issu; connaissez vos parents
Et tous vos titres de noblesse.

Agréez, monsieur le prince, le respect du vieillard de Fernei.

LETTRE ĀMCCCCXXXV.

A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Fernei, le 28 mars.

Sire, toutes les fois que j'écris à votre majesté sur des affaires un peu sérieuses, je tremble comme nos régiments à Rosbach. Mais votre bonté et votre magnanimité me rassurent.

Je vous supplie de daigner lire dans un de vos moments de loisir, si vous en avez, le Mémoire de d'Étallonde : il est entièrement fondé sur les pièces originales qu'on nous cachait, et qui nous sont enfin parvenues. Vous verrez dans cette affaire, pire que celle des Calas et des Sirven, à quel point les Welches sont quelquefois frivoles et atroces : vous y verrez à-la-fois l'imbécillité du Pierrot de la Foire, et la barbarie de la Saint-Barthélemi. Ce n'est pas que la bonne compagnie de Paris ne soit infiniment estimable ; mais souvent ceux qu'on appelle magistrats sont l'opposé de la bonne compagnie.

J'ose croire que la lecture de ce mémoire vous fera frémir d'horreur. Nous avons résolu d'envoyer ce mémoire non seulement aux avocats de Paris, mais à tous les jurisconsultes de l'Europe. Notre dessein est de nous en tenir à leur décision.

D'Étallonde ayant pris, avec votre permission, le titre de votre aide-de-camp et de votre ingénieur, ne doit ni demander grace à un garde-des-sceaux, ni s'avilir jusqu'à se mettre en prison pour faire casser son arrêt.

Si vous daignez seulement nous faire avoir l'avis de votre chancelier, ou celui d'un de vos premiers juges, cette décision, jointe à celle que nous espérons avoir à Naples, à Milan, et à Londres, sera assez authentique pour ne faire retomber l'opprobre de l'horrible jugement contre d'Étallonde et le chevalier de La Barre que sur les assassins qui les ont condamnés. C'est une nouvelle manière de demander justice; mais si votre majesté l'approuve, je la crois très bonne et très efficace. Elle pourra mettre un frein à nos Welches cannibales, qui se font un jeu de la vie des hommes. Peut-être n'y a-t-il point actuellement d'affaire en Europe plus digne de votre protection. C'est à Marc-Aurèle de donner des leçons à des barbares.

Dès que nous aurons la décision des avocats de Paris, jointe au jugement des premiers jurisconsultes d'Allemagne et d'Italie, et peut-être de Rome même, je rendrai d'Étallonde à votre majesté. Il est digne de la servir, et il n'attend que ce moment pour se remettre à un devoir qui lui est cher.

Pour moi, j'attendrai la mort sans aucune peine, si je peux réussir dans cette juste entreprise, et je

mourrai heureux, si votre majesté me conserve ses bontés.

LETTRE ĀMCCCCXXXVI.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

30 mars.

J'ai pu vous dire, madame : *J'ai été très mal, je le suis encore,*

1° Parceque la chose est vraie;

2° Parceque l'expression est très conforme, autant qu'il m'en souvient, à nos décisions académiques. Ce *le* signifie évidemment : Je suis très mal encore. Ce *le* signifie toujours la chose dont on vient de parler. C'est comme quand on vous dit : Êtes-vous enrhumées, mesdames? elles doivent répondre : Nous le sommes, ou : Nous ne le sommes pas. Il serait ridicule qu'elles répondissent : Nous les sommes, ou : Nous ne les sommes pas.

Ce *le* est un neutre en cette occasion, comme disent les doctes. Il n'en est pas de même quand on vous demande : Êtes-vous les personnes que je vis hier à la comédie du *Barbier de Séville*, dans la première loge? Vous devez répondre alors : Nous les sommes, parceque vous devez indiquer ces personnes dont on vous parle.

Êtes-vous chrétienne? Je le suis. Êtes-vous la juive qui fut menée hier à l'inquisition? Je la suis. La raison en est évidente. Êtes-vous chrétienne? Je suis cela. Êtes-vous la juive d'hier, etc.? Je suis elle.

Voilà bien du pédantisme, madame; mais vous me l'avez demandé: et vous ferez de moi tout ce que vous voudrez, excepté de me faire venir à Paris. Mon imagination m'y promène quelquefois, parceque vous y êtes; mais la raison me dit que je dois achever ma vie à Fernei. Il faut se cacher au monde, quand on a perdu la moitié de son corps et de son ame, et laisser la place à la jeunesse. Il y a et il y aura toujours à Paris beaucoup de jeunes gens qui font et qui feront très joliment des vers; mais ce n'est pas assez de les faire bons, il leur faut un je ne sais quoi qui force à les retenir par cœur, ou à les relire malgré qu'on en ait, sans quoi cent mille bons vers sont de la peine perdue.

Je suis indigné, depuis quelques années, de la prose de Paris, et sur-tout de la prose des avocats, qui parlent presque tous comme maître Petit-Jean. Les factums contre M. de Guines et contre M. de Richelieu m'ont paru le comble de l'absurdité. Celui de M. de Richelieu était un peu ennuyeux, mais au moins il était fort raisonnable.

J'espère que quand mon jeune homme sera obligé d'en faire un, il pourra être assez intéres-

sant; mais probablement cette pièce de théâtre ne se jouera pas sitôt.

Adieu, madame; dissipez-vous, soupez, mais sur-tout digérez, dormez, vivez avec le monde, dont vous ferez toujours le charme. Daignez me conserver toujours un peu d'amitié; cela console à cent lieues.

LETTRE ĀMCCCCXXXVII.

A M. DE LA HARPE.

31 mars.

Je ne croyais pas, mon cher successeur, que De Belloi fût mourant, lorsque je l'ai presque associé avec vous; mais je crois avoir bien fait sentir la prodigieuse différence que je mets entre vous et lui. C'est l'impératrice de Russie qui me mandait que, de tous les auteurs français de ce temps-ci, vous étiez presque le seul qu'elle entendît couramment; et qu'il y avait deux langues en France, dont l'une était la vôtre, et l'autre était celle du galimatias. Vous voyez bien qu'à la longue le vrai mérite perce, et que le galimatias tombe.

Vous voilà, à la fin, à votre place, malgré la canaille des Fréron, des Clément, et des Sabatier. Vous avez de la gloire et un commencement de fortune. On dira de vous comme à Tibulle :

« Gratia, fama, valetudo contingit abundè,
« Et mundus victus, non deficiente crumenâ. »
HOR., lib. I, ep. IV, v. 10.

Connaissez-vous M. De Vaines, premier commis ou chef des bureaux de celui qui pense et qui permet qu'on pense? Pourriez-vous m'envoyer par lui *Menzicof,* afin que je ne meure pas sans avoir eu cette consolation? Je vous avertis que mon heure arrive, et que, quand même je serais à l'agonie, je sentirai le mérite de la pièce tout aussi bien que la famille royale. Soyez très sûr que vous ne risquez rien, qu'on vous la renverra sans tarder, et sans abuser de la confidence. C'est une bonne action que vous devez faire; il faut avoir pitié des mourants.

Je sais bien qu'il n'y a d'acteurs à la Comédie que Le Kain; mais je sais bien aussi que, si vous faites des vers comme Racine, vous déclamez comme lui. Je me souviendrai toujours du *le voici,* et de la façon dont vous récitâtes tout le reste.

Pour Corneille, il récitait ses vers comme il les fesait: tantôt ampoulé, tantôt à faire rire.

Vous formerez des acteurs et des actrices; c'est un point important pour le parterre: cela subjugue.

Le chiffon dont vous me parlez, intitulé *Don Pèdre,* n'a jamais été fait pour être joué. Il était

fait pour une centaine de vers qu'on a retranchés, et pour certaines gens un peu dangereux dont on parlait avec une liberté helvétique. Ce changement gâte tout, énerve tout, et il n'y a pas grand mal. Il y en aurait eu beaucoup si on n'avait pas été obligé, à quatre-vingt et un ans, de sacrifier à cette sotte vertu qu'on appelle prudence : le vieillard a mis un bâillon à l'homme de vingt ans.

Allons, courage, mon cher ami ; vous êtes dans la force de votre génie. Je vous dirai toujours :

« Macte *animo*, *generose* puer ; sic itur ad astra. »
VIRG., *Æn.*, lib. IX, v. 641.

Je n'en peux plus, mais vous me ranimez.

LETTRE ĀMCCCCXXXVIII.

A M. PARMENTIER [1].

A Fernei, 1er avril [2].

J'ai reçu, monsieur, les deux excellents mé-

[1]* Antoine-Augustin Parmentier, né à Montdidier le 17 auguste 1737, mort à Paris le 17 décembre 1813. Agronome et économiste distingué, il publia, entre autres ouvrages, 1° le *Mémoire sur les plantes alimentaires*, en 1772. Paris, in-12. 2° l'*Examen chimique des pommes de terre dans lequel on traite des parties constituantes du froment et du riz*. Paris, 1773, in-12. (L. D. B.)

[2]* Je n'ai pas vu l'original de cette lettre; mais j'en ai lu des copies qui portent la date du 11 avril. (L. D. B.)

moires que vous avez bien voulu m'envoyer, l'un sur les pommes de terre, desiré du gouvernement; l'autre sur les végétaux nourrissants, couronné par l'Académie de Besançon. Si j'ai tardé un peu à vous remercier, c'est que je ne mangerai plus de pommes de terre dont j'ai fait du pain très savoureux, mêlé avec moitié de farine de froment, et dont j'ai fait manger à mes agriculteurs dans un temps de disette, avec le plus grand succès. Mes quatre-vingt et un ans surchargés de maladies ne me permettent pas d'être bien exact à répondre; je n'en suis pas moins sensible à votre mérite, à l'utilité de vos recherches, et au plaisir que vous m'avez fait.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, etc.

LETTRE ĀMCCCCXXXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 avril.

Mon cher ange, je commence par vous envoyer une lettre de madame de Luchet, qui vous mettra bien mieux au fait de vos dix mille livres, que je ne pourrais faire.

Vous verrez ensuite comme la calomnie me poursuit jusqu'au dernier de mes jours.

Il y a donc des gens assez barbares pour avoir dit que je me porte bien ! Je suis à-peu-près comme cette madame de Moncu[1], qui écrivait : « Moncu « est un assez vilain trou, mais on se divertit quel- « quefois dans le voisinage. »

Il est vrai que M. de Florian, qui a une charmante petite maison dans Fernei, donna il y a quelque temps un grand souper à madame de Luchet, où elle joua une où deux scènes de proverbes; mais assurément je n'y étais pas. Je ne mange plus avec personne; je ne sors de ma chambre que quand il y a un rayon de soleil. J'attends doucement la mort, et je remercie, comme Épictéte, l'Être des êtres de m'avoir fait jouir pendant quatre-vingt et un ans du beau spectacle de la nature. J'ai abandonné totalement *Don Pèdre* et *Du Guesclin*. Je n'avais jamais fait cette tragédie pour être jouée, mais seulement pour y fourrer soixante ou quatre-vingts vers que j'ai ensuite très prudemment retranchés. Il me suffit que ce petit ouvrage ne soit pas méprisé par les gens qui pensent.

A l'égard de notre jeune homme, pour qui vous avez tant de bonté, je voudrais seulement que vous pussiez aller lire, chez M. de Beaumont, la consultation que M. d'Hornoi a dû lui remettre. Il n'y a pas pour une demi-heure de lecture.

[1] * Ou Montcucq. (L. D. B.)

Vous y verrez des horreurs et des bêtises des prétendus juges d'Abbeville, toutes prouvées légalement, papier sur table; toutes pires que les abominations du jugement des Calas et des Sirven, et dont on s'est bien donné de garde de laisser échapper un mot dans la procédure, qui non seulement est nulle, mais qui est très punissable. Nous ne voulons sur cela que le sentiment des avocats de Paris, auquel nous joindrons celui des jurisconsultes de l'Europe, depuis Moscou jusqu'à Milan : cela nous suffira. Nous ne voulons ni ester à droit, ni demander grace. Nous avons obtenu la dignité d'aide-de-camp d'un roi qui est le premier général de l'Europe, et le poste de son ingénieur. Il ne convient pas à un homme de cet état de s'avilir pour obtenir en France le droit de jouir un jour d'une légitime de cadet de Normandie, qui ne vaut pas la peine qu'on y pense. Je vous réponds qu'il ne manquera point; mais la consultation des avocats nous est absolument nécessaire.

Échauffez sur cela, je vous en prie, M. d'Hornoi et M. de Beaumont; qu'ils écrivent seulement au bas de notre mémoire que, les choses supposées comme nous les avançons, la procédure est nulle, et que nous sommes en droit de demander la révision. Je vais écrire à mon petit gros neveu.

Je vous embrasse, mon cher ange, avec l'amitié la plus respectueuse, la plus tendre, et la plus vieille.

LETTRE ĀMCCCCXL.

A M. D'ALEMBERT.

8 avril.

RATON A MM. BERTRANDS.

Raton a reçu la petite histoire de Jean-Vincent-Antoine*, et remercie MM. Bertrands.

Mais Raton est désespéré qu'on lui impute pour la troisième fois, depuis si peu de temps, des marrons qu'il n'a jamais tirés du feu, et qui peuvent causer de terribles indigestions.

La dernière aventure du chevalier de Morton et du comte de Tressan est aussi ridicule que dangereuse. Il est bien indécent que ce chevalier de Morton veuille se cacher visiblement sous la fourrure du vieux Raton. Il est bien mal informé, quand il parle des petits soupers d'Épicure-Stanislas, qui ne soupa jamais, et qui empêcha longtemps ses commensaux de souper.

Il est bien extraordinaire que le comte de Tressan ait attribué cette pièce à Raton, et lui ait répondu en conséquence avec des notes.

* Voyez la lettre ĀMCCCCXI.

Le grand référendaire, dont Raton a un besoin extrême dans le moment présent, doit réprouver cette brochure, et être très piqué contre l'auteur indiscret. Les pastophores vont s'assembler, et tout est à craindre. Cette saillie, très mal placée dans le temps où nous sommes, peut sur-tout faire un tort irréparable au jeune homme à qui MM. Bertrands s'intéressent. Raton est très affligé, et a grande raison de l'être.

On aurait bien dû empêcher M. de Tressan de faire une si dangereuse équipée. On est obligé de suspendre tout dans l'affaire de notre jeune ingénieur, devenu aide-de-camp du roi son maître. Il faut se taire pendant quelque temps; mais sur-tout il est absolument nécessaire de rendre justice à Raton, et de ne lui point imputer un ouvrage si mal conçu, si mal rimé, dans lequel il y a quelques beaux vers, à la vérité, mais qui sont absolument hors de saison, et qui ne peuvent que gâter des affaires très sérieuses.

Raton prie instamment MM. Bertrands de détourner de lui un calice si amer; ses vieilles pattes sont assez brûlées. Ils sont conjurés de ne pas faire brûler le reste de son maigre corps. Sa nièce est très mal, et lui aussi; il faut qu'il meure en paix.

LETTRE ĀMCCCCXLI.

A M. LAUS DE BOISSI *.

A Fernei, 14 avril.

Je vous dois, monsieur, des éloges et des remerciements, et je me serais acquitté de ces deux devoirs plus tôt que je ne fais, si une maladie très dangereuse que ma nièce a essuyée pendant un mois entier dans notre ermitage n'avait pas demandé tous mes soins et tout mon temps. Je sens vivement tout ce que je vous dois. La vieillesse peut ôter les talents, mais elle laisse au cœur la sensibilité.

Je crois que vous avez rendu service à tous les honnêtes gens, en fesant connaître un malhonnête homme qui s'est fait secrétaire d'une cabale infame d'hypocrites, et qui, après avoir commenté Spinosa, est devenu valet de prêtre pour de l'argent. Votre ouvrage est celui de la vertu qui écrase la friponnerie.

* Laus de Boissi avait envoyé à Voltaire une seconde édition de sa *Critique des trois Siècles*.

LETTRE ĀMCCCCXLII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 avril.

Mon cher ange, je reçois votre lettre du 10 d'avril. Madame de Luchet n'est plus que garde-malade: vous l'avez vue marquise très plaisante et très amusante; mais les mines de son mari ont un peu alongé la sienne. Ce mari est, à la vérité, un homme de condition, plus marquis que le marquis de.....; mais il a bien plus mal fait ses affaires que...... Il est actuellement à Chambéri, et ni lui ni sa femme ne m'ont pleinement instruit de leur désastre. Il y a dans toutes les confessions un péché qu'on n'avoue pas.

J'avais cru long-temps que la maladie de madame Denis n'était qu'un rhume ordinaire; nous n'avons été détrompés que depuis le premier jour d'avril. La maladie a été depuis ce temps-là très sérieuse et très inquiétante jusqu'au 16. Je ne commence à être un peu rassuré que d'aujourd'hui; nous avons été dans des transes continuelles. Malheureusement je ne suis bon à rien avec mes quatre-vingt et un ans et ma constitution déplorable; je ne suis qu'un vieux malade qui en garde un autre, et qui s'acquitte fort mal

de cette fonction. Jugez si je suis en état de courir après une soixantaine de vers épars dans une vieille copie mise dès long-temps au rebut et à moitié brûlée; *altri tempi, altre cure.* La tête me tourne, mon cher ange, de l'affaire de notre jeune homme; il est plus sage que moi; il est tranquille sur son sort, et moi je m'en meurs.

Il y a peut-être quelque légère différence entre son mémoire et l'extrait de M. d'Hornoi. Je lui mande qu'il peut aisément corriger ces petites erreurs en deux traits de plume; mais nous ne fondons point du tout notre consultation sur des interrogatoires faits par des scélérats à des enfants intimidés. Nous la fondons principalement sur l'illégalité punissable avec laquelle un procureur, marchand de cochons, soi-disant avocat, et déclaré non admissible en cette qualité par un acte juridique de tous les avocats du siége, a osé se porter pour juge dans une affaire criminelle, et verser le sang innocent de la manière la plus barbare. Voilà notre grief, ou plutôt le crime que nous dénonçons, et dont nous n'avons que trop de preuves. Pourquoi s'attacher à des minuties, quand il s'agit d'un objet aussi important?

Ce fait ne se trouve certainement pas dans l'énorme procédure dont M. d'Hornoi a bien voulu faire l'extrait. Il a lu cet extrait à M. le garde-des-sceaux; mais il ne lui a point parlé du

seul objet principal dont il s'agit; et voilà ce qui arrive dans presque toutes les affaires.

Nous venons de découvrir un mémoire fait en 1766, pour trois coaccusés dans cet infame procès criminel; mémoire qui ne fut malheureusement imprimé avec la consultation des avocats que quelque temps après l'arrêt du Parlement. La consultation est signée par huit avocats, Cellier, d'Outremont, Muyart de Vouglans, Gerbier, Timberg, Benoît, Turpin, Linguet.

Les moyens de nullité sont très bien discutés dans le mémoire et dans la consultation. C'est dans ce mémoire, pages 16 et 17, qu'il est dit expressément *que la compagnie des avocats d'Abbeville s'est opposée, par un acte juridique, à la réception* de notre prétendu avocat, prétendu juge, réellement procureur, et marchand de cochons et de bœufs.

C'est là qu'il est dit que des sentences des consuls d'Abbeville enjoignent à ce procureur marchand, à ce juge aussi infame que barbare, de produire ses livres de comptes.

Y a-t-il rien de plus monstrueux, mon cher ange? y a-t-il rien qui doive plus exciter l'indignation du roi et de son garde-des-sceaux? faut-il chercher d'autres preuves de l'injustice la plus horrible, et d'un assassinat plus prémédité? pourquoi n'en a-t-on pas parlé à M. de Miroménil?

hélas! c'était la seule chose qu'il lui fallait dire. N'est-il pas palpable que ce misérable marchand de bestiaux n'avait été choisi pour assassiner juridiquement d'Étallonde et La Barre que par la vengeance du conseiller nommé Saucourt, qui voulait perdre, à quelque prix que ce fût, des enfants innocents, et se venger sur eux de trois procès que les pères de ces enfants et madame Feydeau de Brou lui avaient fait perdre?

Ce sang innocent crie, mon cher ange; et moi, je crie aussi, et je crierai jusqu'à ma mort. Je crie à vous; je vous dis: Vous êtes ami de MM. Target et de Beaumont; parlez-leur, je vous en conjure. Je suis outré, je suis désespéré. Quoi! le sage et brave d'Étallonde ne pourra pas trouver en 1775 un avocat, tandis que des enfants accusés des mêmes choses que lui en ont trouvé huit en 1766? Cela est affreux, cela est incompréhensible. Il n'y a donc plus ni raison ni humanité dans le monde!

Au nom de cette humanité, qui est dans votre cœur, parlez à M. Target; dites-lui tout ce que je vous dis. Je vous répète que nous ne voulons point de lettres de grace; que grace, de quelque manière qu'elle soit tournée, suppose crime, et que nous n'en avons point commis. De plus, grace exige qu'on la fasse entériner à genoux, et c'est ce que nous ne ferons jamais. Il n'y a ni l'ombre

de la justice, ni de la pitié, ni de la raison, dans tout ce qu'on m'a écrit sur cette aventure exécrable.

Comment voulez-vous, mon cher ange, que, dans l'effervescence où est l'intérieur de ma pauvre vieille machine, je vous parle à présent de l'édition *in*-4° du *Corneille?* Il y a sans doute beaucoup de choses nouvelles dans les notes; mais ces choses-là, vous les savez mieux que moi. Vous savez combien les froids raisonnements alambiqués, écrits en style bourgeois, sont impertinents dans une tragédie; que le boursouflé est encore plus condamnable; que l'impropriété continuelle des expressions est ridicule, etc. J'ai fait sentir tous ces défauts dans la nouvelle édition, et j'ai dû le faire; j'ai dû n'avoir aucune condescendance pour le mauvais goût et pour la mauvaise foi de ceux qui m'avaient fait des reproches trop injustes. J'ai dit enfin la vérité dans toute son étendue, comme elle doit toujours être dite. De Tournes et Panckoucke, qui ont fait cette édition, ne m'en ont donné qu'un seul exemplaire; si j'en avais deux, il y a long-temps que vous auriez le vôtre.

Je ne puis, mon cher ange, finir ma lettre sans vous dire un mot sur l'homme dont j'avais pris le parti*, et dont vous me parlez. M. de Malesherbes,

* M. Pasquier.

qui est assurément une belle ame, m'a mandé que c'était ce même homme qui avait déterminé l'arrêt funeste dont l'Europe a eu tant d'horreur; que sans lui les voix auraient été partagées. Je me tais, et je me tairai sur cet homme; mais cette nouvelle a achevé de m'accabler. Je me jette entre vos bras.

LETTRE ĀMCCCCXLIII.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

19 avril

Vous me donnez donc, madame, une charge de médecin consultant dans votre maison. J'en suis bien indigne: je ne suis que le compagnon de vos misères, et compagnon d'ignorance de tous les autres médecins. Si vous aviez un livre difficile à trouver, qui est intitulé *Questions sur l'Encyclopédie,* je vous prierais de vous faire lire l'article *Médecine,* qui est assez drôle, mais qui paraît bien approchant de la vérité.

Je suis de l'avis d'un médecin anglais qui disait à la duchesse de Marlborough : Madame, ou soyez bien sobre, ou faites beaucoup d'exercice, ou prenez souvent de petites purges domestiques, ou vous serez bien malade.

J'ai suivi les principes de ce médecin, et je ne

m'en suis pas mieux porté ; cependant vous et moi nous avons vécu assez honnêtement, en prévenant les maladies par un peu de casse. Je fais monder la mienne, et je la fais un peu cuire. Elle fait beaucoup plus d'effet lorsqu'elle n'est pas cuite, et qu'elle est fraîchement mondée. Ma dose est d'ordinaire de deux ou trois petites cuillerées à café ; et on peut en prendre deux fois par semaine sans trop accoutumer son estomac à cette purge domestique.

Quelquefois aussi je fais des infidélités à la casse en faveur de la rhubarbe : car je fais grand cas de tous ces petits remèdes qu'on nomme minoratifs, dont nous sommes redevables aux Arabes, de qui nous tenons notre médecine et nos almanachs. Vous savez peut-être que, pendant plus de cinq cents ans, nos souverains n'eurent que des médecins arabes ou juifs ; mais il fallait que le fou du roi fût chrétien.

Je reviens à la purge domestique, tantôt casse, tantôt rhubarbe ; et je dis hardiment que ce sont des fruits dont la terre n'est pas couverte en vain, qu'ils servent à-la-fois de nourritures et de remèdes, et qu'il faut bénir Dieu de nous avoir donné ces secours dans le plus détestable des mondes possibles.

Je vous dis encore que nous ne devons pas tant nous dépiter d'être un peu constipés, que c'est ce

qui m'a fait vivre quatre-vingt et un ans, et que c'est ce qui vous fera vivre beaucoup plus long-temps. On souffre un peu quelquefois, je l'avoue; mais, en général, c'est notre loi de souffrir de manière ou d'autre. Je m'acquitte parfaitement de ce devoir; et, tout résigné que je suis, je me donne actuellement au diable dans mon lit, pendant que madame Denis est dans le sien, depuis quarante jours, avec la fiévre et une fluxion de poitrine. Je suis prêt d'ailleurs à vous signer tout ce que vous me dites, excepté la trop bonne opinion que vous voulez bien avoir de votre vieux confrère en maladie.

Il y a long-temps que j'ai eu le bonheur de passer quinze jours avec M. Turgot. Je ne sais ce qu'on lui permettra de faire; mais je sais que je fais plus de cas de son esprit que de celui de Jean-Baptiste Colbert et de Maximilien de Rôni. Je ne crains pour lui que deux choses : les financiers et la goutte. Ce sont deux terribles sortes d'ennemis; il n'y a que les moines qui soient plus dangereux.

Je vous quitte pour aller au chevet du lit de ma malade.

Supportez la vie, madame, et conservez-moi vos bontés.

A propos, madame, ou hors de propos, auriez-vous entendu parler d'une lettre en vers d'un pré-

tendu chevalier de Morton à M. le comte de Tressan, qu'il a eu la faiblesse de faire imprimer avec sa réponse, le tout orné de notes instructives? Ce Morton dit que les hommes

. . . . Sont d'étranges machines,
Quand, fiers des feux follets d'un instinct perverti,
Ils vont persécutant l'écrivain sans parti,
Qui veut de leur raison réparer les ruines.

Ensuite il dit que M. de Tressan rendait plus piquants les soupers d'Épicure-Stanislas, père de la feue reine; Stanislas serait certainement bien étonné de s'entendre nommer Épicure, lui qui ne donna jamais à souper. Presque tous les vers de cette belle épître sont dans ce goût. Et voilà ce que M. de Tressan, de plusieurs académies, a cru être de moi; voilà à quoi il a répondu par une épître en vers; voilà ce qu'il dit avoir été extrêmement approuvé par MM. d'A..., C..., et M...[1].

J'ai eu beau lui écrire que M. le chevalier de Morton était un détestable poëte, il n'en démord point. Il me dit que je suis trop modeste. Il fait courir dans Paris cet imprimé, d'ailleurs très dangereux, dans lequel on met sur la même ligne Numa et le roi de Prusse, Montaigne et Vanini, Socrate et l'Arétin.

[1] * Probablement d'Alembert ou d'Argental, Condorcet et Marmontel. (L. D. B.)

Il y a quelques vers heureux, jetés au hasard dans ce mauvais ouvrage fait aux Petites-Maisons, et sur-tout des vers très hardis, qui passent à la faveur de leur témérité. M. de Tressan distribue à ses amis la demande et la réponse. Que voulez-vous que je dise? La rage d'imprimer ses vers est une étrange chose, mais ce n'est pas à moi de la condamner. J'ai passé ma vie à tomber dans cette faute, et je suis puni par où je suis coupable.

Mais, bon Dieu! que le bon goût est rare!

LETTRE ĀMCCCCXLIV.

A M. DE VAINES,

PREMIER COMMIS DES FINANCES.

Fernei, 20 avril.

Je vous renvoie, monsieur, le meilleur ouvrage de M. de La Harpe. Son *Menzikof* n'arriva qu'hier dans ma Sibérie. Les postes de notre Tobolskoi sont arrangées de façon que les gros paquets m'arrivent presque toujours un jour trop tard. Je suis exact et fidèle en vers et en prose. J'ai résisté à la tentation de faire copier l'ouvrage; j'en ai retenu seulement quelques vers malgré moi, et sur-tout ceux qui conviennent au climat que j'habite. Permettez-moi de mettre dans ce paquet ma lettre de remerciements pour M. de La Harpe. Je voudrais

bien en écrire une à M. Turgot et à M. de Trudaine pour notre pays de Tobolsk et de l'Irtisch.

Vous m'avez envoyé une tragédie en vers; permettez, monsieur, que je vous en adresse une en prose. Si vous avez le temps de la lire avant de la remettre entre les mains de M. de Condorcet, votre ami, vous trouverez le sujet bien intéressant et bien terrible. C'est une pièce qui ne peut être encore représentée, et qui le sera peut-être au sacre du roi. Je crois qu'il y a une grosse cabale contre cet ouvrage; mais j'espère que les honnêtes gens le favoriseront, et que vous serez à leur tête. Pour moi, je ne puis faire que des vœux secrets: je ne puis paraître, et c'est là ma douleur. Cette pièce m'a fait verser bien des larmes; puissent-elles ne pas être inutiles!

Vous trouverez, monsieur, dans ce même paquet, une lettre pour M. de Condorcet, avec des papiers pour M. de Beaumont l'avocat. Vous verrez que ma triste destinée est, depuis long-temps, d'oser élever ma voix contre les barbares oppresseurs de l'innocence. Vous frémirez peut-être, mais votre suffrage pourra faire réussir la pièce. Que ne puis-je être auprès de vous avec M. de Condorcet et M. de La Harpe!

M. de Condorcet m'a mandé que vous êtes comme M. Turgot, l'ami des lettres ainsi que de l'ordre dans les finances, et que je pouvais vous

présenter ce petit recueil d'un jeune homme, et joindre ce paquet sans crainte d'abuser de vos bontés. Il ajoute que je peux vous demander la permission de vous adresser deux ou trois paquets semblables. Je suis accoutumé à faire tout ce que M. de Condorcet me prescrit; ainsi j'espère que vous ne désapprouverez pas mon importunité.

Le vieux malade de Fernei.

Si, par un hasard malheureux, M. de Condorcet n'était point à Paris, je vous supplie de vouloir bien faire rendre à M. Élie de Beaumont le paquet qui contient cette pièce tragique, avec la lettre de M. d'Étallonde, et la mienne, que vous trouverez enveloppée avec celle que j'écris à M. de Condorcet.

LETTRE MMCCCCXLV.

A M. LE CHEVALIER DE CUBIÈRES-PALMÉZEAUX.

Au château de Fernei, le 26 avril.

Je n'ai pu, monsieur, vous remercier plus tôt des choses agréables que vous avez eu la bonté de m'envoyer. J'ai gardé pendant six semaines ma nièce qui a été entre la vie et la mort. Ce n'est que d'aujourd'hui que je puis vous témoigner ma reconnaissance.

Je dois vous dire que je ne suis point le chevalier de Morton. J'ignore quel est l'auteur de la piéce très indiscréte et très inégale que ce prétendu chevalier a écrite à M. de Tressan. J'ai été très affligé que M. de Tressan me l'ait attribuée et qu'il ait eu la faiblesse d'y répondre. Il devait bien sentir qu'il était impossible que je lui eusse parlé des petits soupers d'Épicure-Stanislas qui n'a jamais soupé, et qui ne ressemblait point du tout à Épicure. Il devait sentir, par beaucoup d'autres raisons, le tort qu'il a eu de se donner ainsi en spectacle au public. Je lui en fais des reproches d'autant plus vifs que je lui suis attaché depuis long-temps.

Quand on fait imprimer de pareilles piéces de poésie, il faut que tous les vers soient bons, et quand on les fait sur de pareils sujets, il ne faut pas les faire imprimer. Le chagrin que cette méprise ridicule me cause ne me permet pas de vous en dire davantage.

J'ai l'honneur, etc. VOLTAIRE.

LETTRE MMCCCCXLVI.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

27 avril.

Quoique depuis long-temps, monseigneur, je

n'aie pas pris la liberté de vous demander des nouvelles de votre étonnant procès, je ne m'y suis pas moins intéressé. Madame Denis, qui a été entre la vie et la mort pendant plus d'un mois, a occupé tous mes soins : c'était un moribond qui en gardait un autre.

Pendant que j'étais dans cette triste situation, vous savez quelle a été l'étrange méprise de M. le comte de Tressan. Il m'a mandé qu'il vous en avait parlé, et qu'il était un peu honteux de m'avoir pris pour le chevalier de Morton. Je lui pardonne de m'avoir attribué d'assez mauvais vers; mais je ne sais si on lui pardonnera les choses très hardies et très indiscrétes qu'il a mises dans sa réponse. Je ne sais point comme on pense actuellement. J'ignore si on penche vers la sévérité ou vers l'indulgence; mais je m'imagine que jamais un lieutenant-général ne sera fait maréchal de France pour m'avoir écrit des vers contre les prêtres. Si M. de Tressan avait su de quelles affaires je suis chargé aujourd'hui, il se serait bien donné de garde de faire imprimer toutes ces fariboles dangereuses qu'il dit vous avoir fait lire.

Je vous avais déja dit, et je vous redis encore que j'étais obligé, par une fatalité singulière, de conduire un procès plus cruel que le vôtre, un procès aussi affreux que celui des Calas et des Sirven, et dans lequel j'échouerai peut-être; mais il

n'y a pas moyen d'abandonner des personnes très estimables, très innocentes, et très infortunées : c'est mon destin depuis long-temps de combattre contre l'injustice, et je remplis encore ce devoir dans les derniers jours de ma vie.

Dès qu'il y aura quelque chose d'entamé sur la douloureuse affaire dont on m'a chargé, je ne manquerai pas de la soumettre à votre jugement. Vous devez connaître actuellement plus que personne de quoi la méchanceté humaine est capable, et vous en serez plus disposé à compatir aux malheureux.

Si j'osais vous supplier de daigner m'instruire à présent de l'état où est votre affaire, et si vous vouliez bien me faire parvenir la dernière requête des coupables, ce serait une faveur que mon tendre et ancien attachement mérite. Ce procès tiendra une place bien distinguée dans le *Recueil des Causes célèbres*[1]. Il me semble que ce serait une occasion bien naturelle de vous rendre toute la justice qui vous est due, et de n'oublier aucun des services signalés que vous avez rendus à l'état; cela serait assurément plus honnête et

[1] * Ce recueil, dont la première idée réalisée est due à François Gayot de Pitavel, qui commença en 1734 ses vingt volumes de *Causes célèbres*. Richer, des Essarts, et d'autres ont aussi composé des recueils de Causes, célèbres plus ou moins, mais véritablement curieuses et parfois intéressantes. (L. D. B.)

plus à sa place que le commerce de M. de Tressan avec son prétendu chevalier de Morton, qui est un très mauvais poëte, quoiqu'il y ait dans son épître quelques vers insolents assez bien frappés.

Le pauvre vieillard malade vous est attaché en vers et en prose avec le plus tendre respect.

LETTRE MCCCCXLVII.

A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Fernei, 27 avril.

Sire, j'ai reçu aujourd'hui, par les bontés de votre majesté, le portrait d'un très grand homme; je vais mettre au bas deux vers de lui, en n'y changeant qu'un mot :

Imitateur heureux d'Alexandre et d'Alcide,
Il aimait mieux pourtant les vertus d'Aristide.

J'avoue que le peintre vous a moins donné la figure d'Aristide que celle d'Hercule. Il n'y a point de Welche qui ne tremble en voyant ce portrait-là; c'est précisément ce que je voulais.

Tout Welche qui vous examine,
De terreur panique est atteint;
Et chacun dit à votre mine
Que dans Rosbach on vous a peint.

Ce qui me plaît davantage, c'est que vous avez l'air de la santé la plus brillante.

Nous nous jetons Morival et moi aux pieds de ce héros. Le dessein de ce jeune homme est de ne point s'avilir jusqu'à demander une grace dont il n'aura certainement pas besoin aux yeux de l'Europe : il veut et il doit se borner à faire voir la turpitude et l'horreur des jugements welches. Cette affaire est plus abominable encore que celle des Calas ; car les juges des Calas n'avaient été que trompés, et ceux du chevalier de La Barre ont été des monstres sanguinaires de gaieté de cœur.

Je m'en rapporte à votre jugement, sire, et j'attends votre décision qui réglera notre conduite. Nos lois sont atroces et ridicules ; mais Morival ne connaît que les vôtres. Il se soucie fort peu de la petite part qui lui reviendrait dans le partage avec sa famille ; il ne veut plus connaître d'autre famille que son régiment, et n'aura jamais d'autre roi et d'autre maître que vous.

J'ai été quelque temps sans écrire à votre majesté. Il a régné dans nos cantons une maladie épidémique affreuse, dont ma nièce a pensé mourir, et dont je suis encore attaqué.

Vivez long-temps, sire, non pas pour votre gloire, car vous n'avez plus rien à y faire, mais pour le bonheur de vos états. Conservez-moi

des bontés qui me consolent de toutes mes misères.

LETTRE ĀMCCCCXLVIII.

A FRÉDERIC II, ROI DE PRUSSE.

1er mai.

Sire, votre dernière lettre est un chef-d'œuvre de raison, d'esprit, de goût, et de bonté.

C'est un sage qui nous instruit,
C'est un héros qui s'humanise :
Rien de si beau ne fut produit
Sur le Parnasse et dans l'Église.
Mon cœur s'émeut quand je vous lis.
Tout près de mon heure suprême,
Graces à vous je rajeunis ;
J'admire votre gloire extrême
Comme ont fait tous vos ennemis :
Mais je fais bien mieux, je vous aime
Comme je vous aimai jadis.

Je sens une joie mêlée d'attendrissement quand les étrangers qui viennent chez moi s'inclinent devant votre portrait, et disent : Voilà donc ce grand homme !

Chaque peuple à son tour a régné sur la terre
Par les lois, par les arts, et sur-tout par la guerre ;
Le *siècle de la Prusse* est à la fin venu [1].

[1] * Parodie de *Mahomet*, act. II, sc. v. (L. D. B.)

Il est vrai qu'on peut à présent observer parmi presque tous les souverains de l'Europe une émulation de se signaler par de grands et d'utiles établissements. Il semble même que la superstition diminue dans quelques cours. Mais quel est le prince qui approche de votre philosophie? Par ma foi, il est très vrai que vous pensez en Marc-Aurèle, et que vous écrivez en Cicéron, et cela dans une langue qui n'était pas la vôtre. Les lettres familières de Cicéron ne valent pas celles de Frédéric-le-Grand. Vous êtes plus gai que lui, comme vous êtes meilleur général, quoiqu'il ait combattu une fois au même endroit qu'Alexandre.

Je remercie bien votre majesté de ses bonnes intentions pour *divus d'Etallundus,* martyr de la philosophie. Il y a autant de grandeur et de vertu à protéger de tels martyrs qu'il y a d'infamie et de barbarie à les faire.

On me dit que votre majesté fait le voyage de Silésie, suivie de messieurs les princes de Wurtemberg. J'ignore si c'est le duc régnant, ou le prince Louis, ou le prince Eugène, ou quelqu'un de ses enfants; si c'était le duc régnant, j'oserais vous demander votre protection auprès de lui. J'aime à ne point mourir sans avoir de nouvelles preuves de votre bonté; je m'endormirai dans la paix du Seigneur. Je finis ma vie par l'établissement d'une colonie à Fernei. Votre majesté peut se

souvenir que mon premier dessein était de l'établir à Cléves. J'aurais espéré alors d'être assez heureux pour me jeter encore une fois à vos pieds. C'est une consolation dont il ne m'est plus permis de me flatter. Daignez me conserver un souvenir qui est envié de tous les princes qui vous ont approché.

LETTRE ĀMCCCCXLIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er mai.

Mon cher ange, vous avez raison, et vous êtes très aimable dans tout ce que vous me dites le 22 d'avril 1775; *contra sic argumentor.*

Madame Denis est aussi sensible qu'elle doit l'être à vos bontés. Elle se porte mieux; mais la convalescence sera difficile et longue : ce n'est pas un grand malheur, quand on a été si dangereusement malade.

Madame de Luchet ne peut rien vous écrire touchant ses affaires et les vôtres, par la raison qu'elle n'y entend rien. Elle n'a jamais songé et ne songera qu'à rire. Son pauvre mari cherche de l'or. Mais, toujours rire comme le veut sa femme, ou s'enrichir dans des mines, comme le croit le

mari, c'est la pierre philosophale, et cela ne se trouve point.

Il me paraît aussi difficile d'arranger les affaires de notre jeune officier que d'enrichir M. de Luchet. Personne ne s'entend, personne n'agit de concert dans cette cruelle affaire. Tout ce que je puis vous dire, c'est que le jeune homme ne peut rien accepter, rien faire, sans les ordres précis de son maître. Il nous paraît qu'on veut nous servir malgré nous, et d'une manière qui ne peut nous convenir. On ne veut pas nous entendre, et nous ne pouvons pas tout dire. Pour moi, je ne dois point paraître; vous connaissez ma position, et vous sentez bien que je ne dois agir à découvert qu'auprès de celui qui peut seul bien réparer les malheurs de notre jeune homme, et qui devrait déja l'avoir fait, quand ce ne serait que pour couvrir d'opprobre les scélérats sur lesquels il pense comme vous et moi. Enfin je ne vous dis rien sur cette affaire, parceque j'aurais trop à vous dire.

En voici une autre très désagréable qui seule suffirait pour m'empêcher de me montrer dans l'affaire du jeune homme. Un de nos philosophes, excessivement imprudent, quoiqu'il n'en ait pas l'air, et qui fait des vers, quoique ce ne soit pas son métier, s'avise d'écrire à M. de Tressan une épître sous le nom du chevalier de Morton, et me fait parler dans cette épître comme si c'était moi

qui l'écrivais. Il me fait dire les choses les plus hardies, les plus déplacées, et les plus dangereuses. M. de Tressan a la simplicité de me croire l'auteur de cette rapsodie, dans laquelle il est très ridiculement loué. Il me répond du même style; il fait imprimer ces sottises. C'est une étrange conduite pour un lieutenant-général des armées, âgé de soixante-douze ans. L'auteur de la lettre du chevalier de Morton est certainement le plus coupable. C'est un homme très bien intentionné pour la bonne cause; mais il la sert bien mal en croyant lui faire du bien.

J'ignore si cette sottise a fait quelque bruit à Paris. M. de Tressan, à qui j'ai lavé la tête d'importance, m'a mandé qu'il en a fait parler à monsieur le garde-des-sceaux; mais en fesant parler, on aura fait dire encore quelques nouvelles impertinences.

Je ne sais plus que faire ni que dire à tout cela; il faudrait que je vinsse prendre de vos leçons huit ou dix jours à Paris; mais ni l'état de madame Denis, ni le mien, ni mes forces, ni mes chagrins, ne me permettent cette consolation. Je ne goûte que celle d'être encore aimé de vous à cent lieues; mais faudra-t-il donc que je meure sans vous avoir embrassé?

LETTRE ĀMCCCCL.

A M. D'ALEMBERT.

1[er] mai.

A MESSIEURS LES DEUX SECRÉTAIRES.

Je comptais envoyer aujourd'hui à l'un des Bertrands l'ouvrage très utile sur le commerce des blés. Je ne conçois pas pourquoi on ne m'a pas envoyé encore l'imprimé.

L'un des Bertrands me mande qu'on ne sait point ce que c'est que ce Jean-Vincent-Antoine. Cependant j'ai reçu un mémoire concernant Jean-Vincent-Antoine Ganganelli, écrit de la même main, et envoyé sous le même contre-seing que l'écrit sur la liberté du commerce des blés. Mais certainement on ne fera nul usage de l'histoire de Jean-Vincent-Antoine.

On se confie entièrement au zéle généreux des Bertrands, au sujet de l'officier prussien. D'Hornoi s'obstine, pour disculper sa compagnie, à vouloir des lettres de grace que ce brave officier rejette avec horreur. Il manquerait d'ailleurs essentiellement au roi son maître, et il se déshonorerait, s'il allait faire entériner à genoux ces lettres de grace par ses bourreaux, en portant l'habit uniforme des vainqueurs de Rosbach. La seule idée d'une

telle infamie fait bondir le cœur. Il ne veut absolument qu'un mot de consultation. Trois avocats de Paris ne peuvent refuser ce mot en 1775, après que huit avocats ont signé, en 1766, la même chose que nous demandons.

Voilà l'unique point sur lequel nous insistons. Il ne s'agit que d'un oui ou d'un non de la part de ces avocats. S'ils refusent, il n'y aura autre chose à faire qu'à nous renvoyer le mémoire à consulter. On pourra en adresser un autre au roi très chrétien en personne, ou s'en tenir uniquement à ce qu'on doit espérer du roi son maître.

Voilà tout ce qu'on peut dire sur cette exécrable affaire.

A l'égard de celle du chevalier de Morton et du comte de Tressan, elle est très ridicule et très dangereuse dans les circonstances présentes. M. de Condorcet est très instamment supplié d'imposer silence, s'il le peut, à ceux qui exposent ainsi les fidèles à la persécution. On met Raton dans la cruelle nécessité de montrer publiquement que ce Morton est absurde et ne sait pas la langue française. Il en faudra venir nécessairement à ce scandale, pour peu que la malheureuse épître de ce Morton soit connue. En vérité cette disparate est la chose la plus désespérante. Il serait affreux d'immoler son ami à la démangeaison d'imprimer des vers.

M. de Tressan n'a-t-il pas dû sentir que cet imprimé ne pouvait faire qu'un effet affreux?

Voici la lettre qu'on écrit au maître de ce malheureux officier persécuté par les bœufs-tigres.

L'article *Monopole* sera envoyé le 3 de mai.

LETTRE ĀMCCCCLI.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

5 mai.

Racle arrive; madame, c'est à vous qu'il doit tout. Vous n'avez jamais eu qu'une passion véritable, celle de faire du bien; tout le reste n'a été que passades. Si vous aviez été à Dijon, vous auriez prévenu l'émeute criminelle qui a été excitée sous main par les ennemis de M. Turgot.

Si vous venez sur les lisières de notre Bourgogne, vous rendrez la vie à madame Denis et à moi. Elle est encore bien malade; mais pour moi, je suis incurable, et je n'attends que la mort, après quatre-vingts ans de souffrance, et soixante ans de persécution. Vous trouveriez l'oncle et la nièce chacun dans un coin de son hôpital; père Adam dans son grenier, uniquement occupé de son déjeuner, de son dîner, et de son souper; ce brave jeune homme, pour qui vous avez daigné vous intéresser, soutenant son malheur avec une patience héroïque;

madame de Luchet, qui était venue ici pour deux jours, et qui est établie intendante de l'hôpital depuis deux mois; son mari, qu'elle fait venir, et qui ne trouvera pas plus d'or dans Fernei qu'il n'en a trouvé dans toutes les mines qu'il a fouillées. Notre maison est un lazaret. Il n'y a que vous qui puissiez la rendre supportable; mais nous n'osons nous flatter que vous veniez embellir le séjour de la souffrance et de la tristesse. J'éprouve toutes les calamités attachées à la décrépitude. Je ne puis ni manger avec personne, ni même parler. Si vous me ressuscitiez, ce serait le plus grand de vos miracles.

Vous avez vu bien des changements dans votre capitale; ils se sont étendus jusqu'à nos déserts.

Notre héros, dont vous me parlez, doit être plus affligé de quelques uns de ces changements que de la friponnerie insolente et absurde d'une Provençale. Elle aurait mieux fait de contrefaire le style de sa bisaïeule, madame de Sévigné, que de contrefaire l'écriture de celui qu'elle appelle toujours son cousin. Je ne connais ni la Provençale ni la Bordelaise. On dit que cette Bordelaise est despotique. Vous aimez à l'être, mesdames; et ce n'est pas pour rien que le conte de *Ce qui plaît aux Dames* a fourni un opéra-comique. Je crois que votre ami aurait mieux fait de s'en tenir à être tout doucement le maître chez lui; mais, puisque

Hercule a été subjugué, pourquoi les gens délicats ne le seraient-ils point? Il y a peu de personnes qui sachent se procurer une vieillesse heureuse et respectée. On se traîne comme on peut au bout de sa carrière : tout cela est bien triste. Il n'y a que vous, madame, dont les bontés adoucissent un peu les chagrins dont je suis environné. Je serai pénétré jusqu'au dernier moment de tout ce que vous valez, et de la reconnaissance que je vous dois.

LETTRE ĀMCCCCLII.

A M. DE VAINES.

8 mai.

Il est digne des Welches de s'opposer aux grands desseins de M. Turgot; et vous, monsieur, qui êtes un vrai Français, vous êtes aussi indigné que moi de la sottise du peuple. Les Parisiens ressemblent aux Dijonais, qui, en criant qu'ils manquaient de pain, ont jeté deux cents setiers de blé dans la rivière. Les mêmes Dijonais ont écrit que le style du Bourguignon Crébillon était plus coulant que celui de Racine, et qu'Alexis Piron était au-dessus de Molière: tout cela est digne du siécle.

Nous n'avons point encore à Genève le fatras du Génevois Necker, contre le meilleur ministre

que la France ait jamais eu. Necker se donnera bien de garde de m'envoyer sa petite drôlerie. Il sait assez que je ne suis pas de son avis. Il y a dix-sept ans que j'eus le bonheur de posséder, pendant quelques jours, M. Turgot dans ma caverne. J'aimais son cœur et j'admirai son esprit. Je vois qu'il a rempli toutes mes vues et toutes mes espérances. L'édit du 13 de septembre me paraît un chef-d'œuvre de la véritable sagesse et de la véritable éloquence. Si Necker pense mieux et écrit mieux, je crois, dès ce moment, Necker le premier homme du monde; mais, jusqu'à présent, je pense comme vous.

Je suis pénétré de vos bontés, monsieur, et de votre manière de penser, de sentir, et de vous exprimer.

LETTRE ĀMCCCCLIII.

A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Mai.

Sire, c'est à Aristide que j'écris aujourd'hui, et je laisse là Alexandre et Alcide jusqu'à la première occasion.

Je me jette à vos pieds avec Morival. Voici où il en est. Les gens qui sont aujourd'hui les maîtres du royaume des Welches lui donneront sa grace;

et cette grace pourra le mettre dans quinze ou vingt ans en possession d'une légitime de cadet de Normandie. Mais nos belles lois exigent que pour être en état de recueillir un jour cette portion d'héritage, si mince, on se mette à genoux devant le Parlement, qui est le maître d'enregistrer la grace ou de la rejeter.

Morival est un garçon pétri d'honneur. Il trouve qu'il y aurait de l'infamie à paraître à genoux avec l'uniforme d'un officier prussien devant ces robins. Il dit que cet uniforme ne doit servir qu'à faire mettre à genoux les Welches.

C'est à-peu-près ce qu'il mande à votre ministre à Paris. J'approuve un tel sentiment, tout Welche que je suis; et je me flatte qu'il ne déplaira pas à votre majesté.

Vous avez eu la bonté de nous écrire que vous seriez notre dernière ressource. Vous avez toujours été la seule; car j'ai toujours mandé à la famille et à nos amis de Paris que nous ne voulions point de grace. Nous n'attendons rien que de vos bontés. Vous avez permis que d'Étallonde Morival s'intitulât ingénieur et adjudant de votre majesté. Ces titres, qui, ce me semble, ne donnent aucun grade militaire, peuvent s'accorder dans vos armées sans faire aucun passe-droit à personne.

Pour peu que votre majesté daigne lui donner

de légers appointements, il subsistera très honorablement avec les petits secours de sa famille et de ses amis. Il viendra recevoir vos ordres au moment où vous l'ordonnerez. Faites voir à l'Europe, je vous en conjure, combien votre protection est au-dessus de celle de nos parlements. Vous avez daigné secourir les Calas; d'Étallonde est opprimé bien plus injustement; il est la victime d'une superstition et d'un fanatisme que vous haïssez autant que je les abhorre. Il n'appartient qu'à votre grandeur d'ame et à votre génie d'honorer hautement de votre bienveillance un officier très sage, très brave, et très utile, indignement persécuté par les plus lâches et les plus barbares de tous les hommes. Vous êtes fait pour donner des exemples, non seulement aux Welches, mais à l'Europe entière.

J'attends les ordres de votre majesté: j'ose espérer qu'ils consoleront ma décrépitude, et que mes cheveux blancs ne descendront point avec amertume dans le tombeau, comme dit l'autre.

LETTRE ĀMCCCCLIV.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Le 10 mai.

Vous ne m'accuserez pas de lenteur à vous envoyer la

consultation de nos jurisconsultes : c'est eux qui m'ont lanterné jusqu'à ce moment que je reçois enfin leur docte décision. Si notre justice est si lente, à quoi ne faudra-t-il pas s'attendre du parlement de Paris? Ni vous, ni moi, ni Morival, ne vivrons assez long-temps pour voir la fin de cette affaire.

Le parti le plus sûr sera d'y renoncer *, faute de pouvoir amollir les cœurs de roche de ces juges iniques. Je crois que le fanatisme et la superstition ont eu moins de part à cette boucherie d'Abbeville que l'opiniâtreté. Il y a des gens qui veulent toujours avoir raison, et qui se laisseraient plutôt lapider que de reconnaître l'excès où leur précipitation les a fait tomber.

A présent on ne pense à Paris qu'au sacre de Reims; y eût-il mille d'Étallonde, on ne les écouterait pas. On a les yeux sur les otages de la sainte ampoule; on veut savoir qui portera la couronne, qui le sceptre, qui le globe, et qui le soir le bougeoir du roi : ce sont des choses bien plus attrayantes que de justifier un innocent. Vos conseillers de grand'chambre penseront ainsi; et Voltaire, le protecteur de l'innocence sans pouvoir la sauver, muni des consultations les plus intègres, n'aura de ressource que de flétrir dans ses écrits, lus de l'Europe entière, les bourreaux de La Barre et de ses compagnons.

J'écarte de ma mémoire ces horreurs et ces atrocités, qui inspirent une mélancolie sombre, pour vous parler d'une matière plus agréable. Le Kain va venir ici cet été, et je lui verrai représenter vos tragédies. C'est une fête pour moi. Nous avons eu l'année passée Aufresne, dont le jeu noble, simple, et vrai, m'a fort contenté. Il faudra voir si les efforts de l'art surpassent dans le Kain ce que la nature a produit dans l'autre. Mais, avant d'en venir là, j'aurai

* Sera de se désister. (*Édit. de Berlin.*)

trois cents lieues à faire en parcourant différentes provinces. A mon retour j'aurai le plaisir de vous écrire pour savoir des nouvelles du patriarche de Fernei, pour lequel le solitaire de Sans-Souci ne cesse de faire des vœux. *Vale.*

FÉDÉRIC.

LETTRE ĀMCCCCLV.

A M. CHRISTIN.

14 mai.

Mon cher ami, c'est dommage que vous ne soyez point à Fernei; vous partageriez la fête qu'on donne jeudi, 18 du mois, pour la convalescence de madame Denis. Nous avons des compagnies d'infanterie, de cavalerie, des cocardes, des timbales, des violons, et trois cents couverts en plein air; mais on vous donnera une plus belle fête en Franche-Comté, quand vous aurez brisé pour jamais les fers des citoyens enchaînés par des moines.

M. Necker, agent de Genève à Paris, vient de publier un gros volume contre la liberté du commerce des grains, et cela tout juste dans le temps de la sédition ambulante qui est allée de Pontoise à Paris, et à Versailles, jetant dans la rivière tout ce qu'elle trouvait de blé et de farine, pour avoir de quoi manger.

Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher Cicéron du mont Jura.

LETTRE ĀMCCCCLVI.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Fernei, 17 mai.

Vous êtes la plus heureuse femme de votre triste sort, madame, puisque les confitures du roi de Maroc vous font du bien; car sachez que l'on sert de la casse sur la table du roi de Maroc, comme chez nous de la gelée de pomme ou de groseille. Soyez sûre que les tempéraments chez qui la digestion est un peu lente et l'esprit prompt, et à qui la casse fait un bon effet, durent d'ordinaire plus long-temps que les corps frais et dodus; cela est si vrai, que je vis encore après avoir souffert quatre-vingt et un ans presque sans relâche.

Donnez la préférence à la casse, puisque Molière a décidé que *de bonne casse est bonne;* mais, en la louant comme elle le mérite, permettez-moi de vous dire qu'il ne faut pas absolument mépriser la rhubarbe.

Tous les médecins de la faculté, mes confrères, s'ils sont un peu philosophes, conviendront que les mêmes principes agissent dans la casse et dans la rhubarbe. Ce sont les parties les plus volatiles et les plus piquantes qui purgent. J'avoue, car il faut être juste, que la casse, outre ses sels volatils, a

quelque chose d'onctueux dont la rhubarbe est privée; et c'est en quoi cette casse mérite la préférence : mais le sublime de la médecine domestique est, à mon gré, d'avoir un jour dans le mois consacré à la rhubarbe.

Je quitte ma robe de médecin, pour vous parler des *Filles de Minée*[1]. Je vous jure que je n'ai envoyé ces trois bavardes à personne. C'est une indiscrétion de Cramer dont je suis très fâché. J'en essuie bien d'autres; c'est ma destinée.

J'envoie pour vous cette mauvaise plaisanterie de feu La Visclède à M. de Lisle. Elle ne lui coûtera rien. Elle vous coûterait un écu, et elle ne le vaut pas.

Je voudrais savoir si vous avez lu le livre de M. Necker sur les blés. Bien des gens disent qu'il faut une grande application pour l'entendre, et de profondes connaissances pour lui répondre.

Il paraît un écrit sur l'agriculture[2] qui est beaucoup plus court et quelquefois plus plaisant : il y a même quelques vérités. Je pourrai vous le procurer dans quelques jours. Je tâche de vous amuser de loin, ne pouvant m'approcher de vous.

[1] * POÉSIES, tome II. Ce conte de Voltaire fut publié par lui sous le titre du *Dimanche ou les Filles de Minée, par M. de La Visclède.* (L. D. B.)

[2] * *Diatribe à l'auteur des Éphémérides* (l'abbé Baudeau); 10 mai 1775. POLITIQUE ET LÉGISLATION, tome III. (L. D. B.)

Ma colonie demande continuellement ma présence réelle. C'est un fardeau qu'il faut porter; il est pénible. Ne soyez jamais fondatrice, si vous voulez avoir du temps à vous.

Encore une fois, madame, avalons la lie de nos derniers jours aussi doucement que les premiers verres du tonneau. Il n'y a point pour nous d'autre philosophie. La patience et la casse! voilà donc nos seules ressources! j'en suis fâché.

Madame Denis vous remercie de vos bontés: elle l'a échappé belle.

LETTRE ĀMCCCCLVII.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

17 mai.

Cinq cents milles de France que j'ai parcourus en quatre semaines me serviront d'excuse de vous devoir réponse à trois lettres, dont deux arrivèrent le moment avant mon départ, et la dernière à mon retour. Je vous réponds selon les dates.

Le portrait que vous avez reçu est l'ouvrage de madame Terbusch, qui, pour ne point avilir son pinceau, a rajusté des graces de la jeunesse ma figure éraillée. Vous savez qu'il suffit d'être quelque chose pour ne pas manquer de flatteurs; les peintres entendent ce métier tout comme les courtisans les plus raffinés.

L'artiste qu'Apollon inspire,
S'il veut par ses talents orner votre château,

Doit, en imitant l'art dont vous savez écrire,
Ennoblir les objets, et peindre tout en beau.

Certainement ni le portrait ni l'original ne méritent qu'on se jette à leurs pieds. Si cependant l'affaire de Morival dépendait de moi seul, il y a long-temps qu'elle serait terminée à sa satisfaction. J'ai douté, vous le savez, que l'on parvînt à fléchir des juges, qui, pour qu'on les croie infaillibles, ne réforment jamais leur jugement. Les formalités du Parlement, et les bigots, dont le nombre est plus considérable en France qu'en Allemagne, m'ont paru des obstacles invincibles pour réhabiliter Morival dans sa patrie. Je vous ai promis d'être sa dernière ressource, et je vous tiendrai parole; il n'a qu'à venir ici, il aura brevet et pension * de capitaine-ingénieur, métier dans lequel il trouvera occasion de se perfectionner ici, et le fanatisme frémira vainement de dépit, en voyant que Voltaire, et moi pauvre individu, nous sauvons de ses griffes un jeune garçon qui n'a pas observé le *puntiglio* et le cérémonial ecclésiastique.

Vous me faites trembler en m'annonçant vos maladies. Je crains pour votre niéce, que je ne connais point, mais que je regarde comme un secours indispensable pour vous dans votre retraite. Je suis encore accablé d'affaires ; dans une couple de jours je serai au courant et pourrai m'entretenir plus librement avec vous. Votre impératrice se signale à Moscou par ses bienfaits et par la douceur dont elle traite le reste des adhérents de Pugatschew; c'est un bel exemple pour les souverains ; j'espère, plus que je ne le crois, qu'il sera imité. Adieu, mon cher Voltaire; conservez un homme que toute l'Europe trouverait à dire, moi sur-tout, s'il n'existait plus; et n'oubliez pas le solitaire de Sans-Souci.

* L'édition de Berlin, d'où cette lettre est tirée, et ses copies, portent brevet *en* pension.

LETTRE ĀMCCCCLVIII.

A M. L'ABBÉ DU VERNET.

A Fernei, juin.

Je ne vous enverrai point, monsieur l'abbé, les pièces de vers faites en mon honneur et gloire. Soyez très persuadé, monsieur, qu'on aimera mieux une épigramme contre moi, bonne ou mauvaise, que cent éloges. La louange endort, la satire réveille, et le monde est si rassasié de vers, que la satire même a cessé d'être amusante. On a trop de tout dans le siècle où nous sommes, et trop peu de personnes qui pensent comme vous.

Je ne manquerai pas de présenter ma requête aux souverains du théâtre de la comédie française [1]. Je ne connais que Le Kain; mais je tenterai tout auprès des autres, supposé qu'ils jouent un ouvrage nouveau dont je leur ai fait présent, et supposé sur-tout que cet ouvrage [2], dont ils n'ont pas grande opinion, ne soit pas sifflé du public, comme on me le fait craindre; car il n'y a pas moyen d'imposer une taxe, quelque légère

[1] * Il était question d'obtenir pour l'abbé Du Vernet les entrées gratuites à ce spectacle. (L. D. B.)

[2] * *Les Lois de Minos*, tragédie. (L. D. B.)

qu'elle soit, sur ses propres troupes, quand elles ont été battues.

Soyez bien persuadé, monsieur le philosophe, de tous les sentiments dont est pénétré pour vous le vieux malade.

LETTRE ĀMCCCCLIX.

A MADAME NECKER.

Fernei, 13 juin.

Je ne puis attendre, madame, le retour de madame Suard [1] à Paris, pour vous remercier de vos bontés, et pour vous présenter les hommages de madame Denis et les miens. Elle a été à la mort pendant un mois entier, et est encore très languissante. Pour moi, madame, qui ai appris à souffrir depuis quatre-vingt et un ans, j'achéve ma carrière avec une grande consolation, et je l'égaie même quelquefois, puisque vous daignez me conserver votre souvenir et vos bontés.

Madame Suard m'a appris que vous-même n'êtes pas exempte des maux auxquels cette faible nature humaine est sujette, et que vous êtes réduite au lait d'ânesse. Je suis affligé de votre état, beaucoup plus que du mien. Je me résigne aisément

[1] * Née Panckoucke. Elle fit alors à Fernei un voyage que Suard a réuni à ses *Mélanges de littérature*. (L. D. B.)

pour moi-même, mais non pas pour vous, madame; car il me semble que de la manière dont la nature s'est complu à vous faire, vous n'étiez point destinée à souffrir comme nous, et à tâter de nos misères.

Je m'intéresse à votre santé autant que ceux qui sont assez heureux pour vous faire une cour assidue, et pour se partager entre M. Necker et vous; il permettra que je le remercie ici de la bonté dont il m'a honoré. Vous jouissez tous deux dans Paris de l'extrême considération que vous méritez. Je suis condamné à mourir loin de vous. Je serai du moins pénétré, jusqu'au dernier moment de ma vie, des sentiments que je vous ai voués, de la reconnaissance que je vous dois, et de la respectueuse estime que vous inspirez à quiconque a eu le bonheur de vous connaître.

LE VIEUX MALADE DE FERNEI.

LETTRE ĀMCCCCLX.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Fernei, 14 juin.

Je vous ai envoyé, monsieur, par M. votre frère le petit paquet de rubans d'une nouvelle espèce pour madame votre femme. Je me flatte qu'il vous l'aura rendu. Ce que vous me mandez

des ennemis qu'il a dans un autre régiment, ne m'étonne pas. On sait assez que la jalousie se glisse parmi les militaires comme parmi les prêtres; mais je suis bien sûr que les services de M. votre frère, son mérite et son application, le feront toujours triompher.

Nous commençons à avoir quelques beaux jours; mais il n'en est plus pour moi à mon âge; il me reste des moments consolants : ce sont ceux où je reçois de vos lettres.

J'ai l'honneur d'être, etc. V.

LETTRE ĀMCCCCLXI.

A MADAME SUARD[1].

Juin.

Madame, j'ai écrit à monsieur votre mari que j'étais amoureux de vous. Ma passion a bien augmenté à la lecture de votre lettre. Vous m'oublierez au milieu de Paris; et moi, dans mon désert, où l'on va jouer *Orphée*, je vous regretterai comme il regrettait Eurydice; avec cette diffé-

[1] * Cette lettre fait partie de la correspondance que Voltaire avait entretenue avec madame Suard. C'est la seule que cette dame n'ait pas perdue. Elle la fit imprimer à la suite de son Voyage à Fernei dans le tome II des *Mélanges de littérature* publiés par Suard, en 1803, chez Dentu, page 52. (L. D. B.)

rence que c'est moi le premier qui descendrai dans les enfers, et que vous ne viendrez point m'y chercher. Parlez de moi avec vos amis, conservez-moi vos bontés. Ce cœur est trop touché pour vous dire qu'il est votre très humble serviteur.

LETTRE ĀMCCCCLXII.

A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

21 juin.

Sire, tandis que votre majesté fait probablement manœuvrer trente ou quarante mille guerriers, je crois ne pouvoir mieux prendre mon temps pour lui présenter la bataille de Rosbach, dessinée par d'Étallonde.

Il brûle d'envie de se trouver à une pareille bataille. La bonté extrême que vous avez eue de nous envoyer la consultation de vos premiers magistrats ne lui laisse d'autre idée que de verser son sang pour votre service; la reconnaissance qu'il vous doit, et l'honneur d'être au nombre de vos officiers, l'emportent sur tous les autres projets : il ne veut plus aucune grace en France; il en était déja bien dégoûté, vos dernières bontés ferment son cœur à tout autre objet que celui de mourir Prussien; il voudrait au moins paraître parmi les

braves gens dont votre majesté fait des revues. On lui a dit que son régiment pourrait bien faire l'exercice en votre présence cette année : à cette nouvelle, je crois voir un amant à qui sa maîtresse a donné un rendez-vous ; il ne me parle que de son départ, je ne puis le retenir. J'ai beau lui dire qu'il n'a point reçu d'ordre et qu'il faut attendre ; il dit qu'il n'attendra rien. Je ne suis pas fait pour contredire les grandes passions, et sur-tout une passion si belle. S'il retourne à Vesel dans quelques jours, il ne me reste, sire, qu'à me jeter à vos pieds du fond de ma retraite et du bord de mon tombeau, à remercier votre majesté de ce qu'elle a daigné faire pour lui, et à me flatter qu'elle voudra bien l'honorer des emplois dont elle le croira capable ; il n'y a qu'un héros philosophe qui puisse être servi par un tel officier.

Ma lettre arrivera peut-être mal-à-propos au milieu de vos immenses occupations, mais les plus petites affaires vous sont présentes comme les grandes. M. de Catinat disait que son héros était celui qui jouerait une partie de quilles au sortir d'une bataille gagnée ou perdue. Vous ne jouez point aux quilles ; vous faites des vers un jour de bataille ; vous prenez votre flûte, lorsque vos tambours battent aux champs ; vous daignez m'écrire des choses charmantes, en fesant une promotion d'officiers généraux. Je vous admire de toutes les

façons, et, en vous admirant, j'attends tout de votre grand cœur.

On mande que le sacre du roi très chrétien n'a pas été aussi brillant que l'espéraient les Français, accoutumés à la magie de Servandoni et à la musique de Gluck. C'est un spectacle bien étrange que ce sacre. On fait coucher tout de son long un pauvre roi en chemise devant des prêtres, qui lui font jurer de maintenir tous les droits de l'Église, et on ne lui permet d'être vêtu que lorsqu'il a fait son serment. Il y a des gens qui prétendent que c'est aux rois à se faire prêter serment par les prêtres; il me semble que Frédéric-le-Grand en use ainsi en Silésie et dans la Prusse occidentale.

Je fais serment, sire, devant votre portrait, que mon cœur sera votre sujet tant que j'aurai un reste de vie.

LETTRE ĀMCCCCLXIII.

A CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

Fernei, 28 juin.

Madame, pardonnez; voici le fait.

Un très bon peintre, nommé Barrat, arrive chez moi; il me trouve écrivant devant votre portrait; il me peint dans cette attitude, et il a l'au-

dace de vouloir mettre cette fantaisie aux pieds de votre majesté impériale; il l'encadre et la fait partir. Je ne puis que vous supplier de pardonner à la témérité de ce peintre. C'est un homme qui d'ailleurs a le talent de faire en un quart d'heure ce que les autres ne feraient qu'en huit jours. Il peindrait une galerie en moins de temps qu'on y donnerait le bal; il a sur-tout l'art de faire parfaitement ressembler. Je ne lui connais de défaut que sa témérité de prendre votre majesté impériale pour juge de ses talents. Peut-être aurez-vous l'indulgence de faire placer ce tableau dans quelque coin, et vous direz en passant: Voilà celui qui m'adore pour moi-même, comme les quiétistes adorent Dieu. Vos sujets sont plus heureux que moi; ils vous adorent et vous voient.

J'apprends dans le moment, madame, que votre majesté, qui s'est fait si bien connaître dans la Méditerranée, avait un vice-consul à Cadix, et que ce vice-consul, qui était Allemand, est mort. Il y a un autre Allemand nommé Jean-Louis Pettremann, demeurant à Cadix, qui servirait très bien votre majesté si elle n'avait pas disposé de cette place. Il ne m'appartient pas d'oser vous proposer un vice-consul ni un proconsul; je crois que s'il y avait encore des consuls romains, ils ne tiendraient pas plus devant vous que les grands-visirs.

Daignez, madame, du pinacle de votre gloire,

agréer le profond et inutile respect, l'attachement inviolable, et la reconnaissance du vieux malade de Fernei.

LETTRE ĀMCCCCLXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er juillet.

Quoi! mon cher ange, je ne vous avais point envoyé de *Diatribe*[1]! pardonnez à un malade octogénaire qui ne sait plus ce qu'il fait. M. de Chabanon me console et me fait un plaisir extrême, car il me parle toujours de vous. Il dit que vous avez marié un très estimable neveu à une femme charmante, et que vous êtes aussi heureux que vous pouvez l'être. Pour moi, je suis heureux de votre bonheur; c'est la seule façon dont je puisse l'être avec ma détestable santé.

Au reste, cette diatribe n'est qu'une plaisanterie; et je suis bien honteux de m'être égayé sur une chose aussi sérieuse, depuis que j'ai lu des lettres de M. Turgot sur le même sujet. Ah! mon cher ange, ce M. Turgot-là est un homme bien supérieur; et, s'il ne fait pas de la France le royaume le plus florissant de la terre, je serai

[1]* *Diatribe à l'auteur des Éphémérides.* (L. D. B.)

bien attrapé. J'ai la plus grande envie de vivre pour voir les fruits de son ministère. Je suis encore tout ému de ces lettres que j'ai lues. Je ne connais rien de si profond, ni de si fin, de si sage, et de si éloigné des idées communes.

Vous avez dû recevoir une lettre d'un goût différent que M. de Luchet vous a écrite. Son génie ne me paraît pas de la trempe de celui de M. Turgot, et je plaindrais un royaume s'il était gouverné par un Luchet; sa femme même ne pourrait lui servir de premier ministre. La folie de l'une est gaie, la folie de l'autre est sérieuse. Leurs créanciers ne tireront pas un sou de ces deux folies-là. Tous deux ont quitté Fernei. Je suis actuellement entre Chabanon et l'abbé Morellet, deux hommes également faits pour vous plaire. Figurez-vous que nous attendons Le Gros, qui vient jouer *Orphée* dans notre *tripot* auprès de Genève. J'ai bien peur de n'être pas en état de voir cet opéra; mais je ne regretterai jamais *Orphée* autant que je vous regrette.

Il faut encore que je vous dise un petit mot sur la grace que vous prétendez que je dois absolument obtenir pour mon jeune étranger. Non, mon cher ange, non, jamais je ne souffrirai qu'on fasse grace à qui n'est point coupable. Tout ce qu'on peut demander, c'est qu'on fasse grace aux juges.

Que je voudrais vous embrasser, vous parler

de tout cela, vous consulter, vous contredire! mais je ne puis que vous aimer avec une passion malheureuse qui ne finira qu'avec ma vie.

LETTRE ĀMCCCCLXV.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Fernei, 3 juillet.

J'étais dans un bien triste état, monseigneur, lorsque j'ai reçu vos deux jeunes gentilshommes suédois; mais j'ai oublié tous mes maux en les entendant parler de vous.

Ils disent que votre éminence
Au pays des processions
Fait à toutes les nations
Aimer et respecter la France:
Ils disent que votre entretien,
Cher aux beaux esprits comme aux belles,
Enchante le Norvégien
Et le voisin des Dardanelles,
Tout autant que l'Italien;
Comme en sa première harangue
Le chef du collège chrétien
Plaisait à chacun dans sa langue.

Voilà comme vous étiez à Paris, et en Languedoc, et par-tout. Vous n'avez point changé au milieu des changements qui sont arrivés en France. Je suis extasié, en mon particulier, des bontés

que vous conservez pour moi ; elles me consolent et m'encouragent, *per l'estreme giornate di mia vita,* comme dit Pétrarque, l'un de vos prédécesseurs en talents et en graces. Hélas! vous êtes aujourd'hui le seul Pétrarque qui soit à Rome. Nous avons du moins des opéra-comiques et même encore de la gaieté ; mais on prétend qu'il n'y a plus, dans la patrie de Cicéron et d'Horace, que des cérémonies. Je me trouve, depuis plus de vingt ans, à moitié chemin de Rome et de Paris, sans avoir succombé à la tentation de voir l'une ou l'autre. Si, à mon âge, je pouvais avoir une passion, ce serait de pouvoir vous faire ma cour dans votre gloire ; mais

« Vejanius, armis
« Herculis ad postem fixis, latet abditus agro. »
Hor., lib. I, ep. I.

Il vient un temps où il ne faut plus se montrer. Il me reste encore le goût et le sentiment ; mais qu'est-ce que cela? et comment s'aller mêler dans un beau concert quand on ne peut plus chanter sa partie? Les bontés que votre éminence me témoigne font ma consolation et mes regrets. Daignez conserver ces bontés pour un cœur aussi sensible que celui du vieux malade de Fernei, qui vous sera attaché avec le respect le plus tendre, jusqu'à ce qu'il cesse d'exister.

LETTRE ĀMCCCCLXVI.

A M. D'ALEMBERT.

7 juillet.

Vous n'avez probablement point reçu, mon cher philosophe, une lettre que je vous avais écrite, il y a près d'un mois, sous l'enveloppe de M. De Vaines. Je vous priais de dire un petit mot au roi de Prusse au sujet de M. d'Étallonde de Morival. Ce monarque vient de combler nos vœux et de surpasser nos espérances. Il appelle M. de Morival auprès de lui, il le fait son ingénieur et capitaine, il lui donne une pension. Cela vaut mieux, ce me semble, que d'aller se mettre à genoux à Paris devant *Messieurs*, et de leur avouer qu'on est un impie qui vient faire entériner sa grace.

Le roi de Prusse, en fesant cette belle action, m'écrit la lettre la plus touchante et la plus philosophique.

Je vous envoie la requête *au roi très chrétien*, par laquelle M. de Morival ne lui demande rien*.

* Voyez *le Cri du sang innocent*. POLITIQUE ET LÉGISLATION.

LETTRE MMCCCCLXVII.

A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Fernei, 7 juillet.

Sire, Morival s'occupait à mesurer le lac de Genève, et à construire sur ses bords une citadelle imaginaire, lorsque je lui ai appris qu'il pourrait en tracer de réelles dans la Prusse occidentale ou dans vos autres états. Il a senti vos bienfaits avec une respectueuse reconnaissance égale à sa modestie. Vous êtes son seul roi, son seul bienfaiteur. Puisque vous permettez qu'il vienne se jeter à vos pieds dans Potsdam, voudriez-vous bien avoir la bonté de me dire à qui il faudra qu'il s'adresse pour être présenté à votre majesté?

Permettez que je me joigne à lui dans la reconnaissance dont il ne cessera d'être pénétré; je ne peux pas aspirer, comme lui, à l'honneur d'être tué sur un bastion ou sur une courtine; je ne suis qu'un vieux poltron fait pour mourir dans mon lit. Je n'ai que de la sensibilité, et je la mets tout entière à vous admirer et à vous aimer.

Votre alliée l'impératrice Catherine fait, comme vous, de grandes choses. Elle fait, sur-tout du bien à ses sujets; mais le roi de France l'emporte sur tous les rois, puisqu'il fait des miracles. Il a

touché à son sacre deux mille quatre cents malades d'écrouelles, et il les a sans doute guéris. Il est vrai qu'il y eut une des maîtresses de Louis XIV qui mourut de cette maladie, quoiqu'elle eût été très bien touchée, mais un tel cas est très rare.

Votre majesté avait eu la bonté de me mander qu'après ses revues elle se délasserait un moment à entendre Le Kain et Aufresne; mais je vois bien que vos héros guerriers, qui marchent sous vos drapeaux, l'emportent sur vos héros de théâtre. Votre majesté les passe en revue dans quatre cents lieues de pays pendant un mois. C'était à-peu-près avec cette rapidité qu'un de vos prédécesseurs, nommé Jules César, parcourait notre petit pays des Welches. Il fesait des vers aussi, ce Jules ou Julius, car les véritablement grands hommes font de tout.

Je suis, plus que jamais, l'adorateur et l'admirateur des gens de ce caractère, qui sont en si petit nombre.

Agréez, sire, avec bonté, le profond respect, la reconnaissance, et l'attachement inviolable de ce vieux malade du mont Jura.

LETTRE MMCCCCLXVIII.

A CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Fernei, 7 juillet.

Madame, je suis bien plus téméraire que je ne croyais avec la bienfaitrice de cinquante ou soixante provinces, victorieuse des Moustapha. Elle pardonnera mon impertinence quand elle verra de quoi il s'agit.

Marc Le Fort, petit-neveu de ce François Le Fort, qui rendit quelques services assez importants à la Russie sous les yeux de l'empereur Pierre-le-Grand, représente à l'impératrice Catherine II la très grande, qu'il peut la servir dans le commerce de sa nation à Marseille. Il a séjourné plus de vingt ans dans ce port, et il y a été très utile a tous les négociants du Levant.

Si l'intention de sa majesté impériale est que les Russes aient un traité de commerce avec la France, et particulièrement vers la Méditerranée, Marc Le Fort lui offre ses très humbles services.

Il dit que les vaisseaux russes peuvent apporter à Marseille, avec un grand avantage, chanvre,

fer, bois, potasse, huile de baleine, et rapporter toutes les denrées de Provence.

Il dit que les Suédois et les Danois font ce commerce, et ont des consuls à Marseille; ces consuls sont Génevois.

Le petit-neveu du général Le Fort serait un très digne consul de sa majesté impériale.

Voilà donc, madame, en très peu de temps, un vice-consul et un consul que je mets à vos pieds. Cette proposition a je ne sais quel air de l'empire romain; mais, dans le fond de mon cœur, je donne la préférence à l'empire russe.

J'ignore absolument en quels termes est actuellement votre empire avec le petit pays des Welches, qui prétendent toujours être Français; pour moi, j'ai l'honneur d'être un vieux Suisse que vous avez naturalisé votre sujet. Marc Le Fort est un meilleur sujet que moi; nous attendons vos ordres. Le vieux malade de Fernei se met aux pieds de votre majesté impériale: il mourra en invoquant votre nom.

LETTRE ĀMCCCCLXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 juillet.

Je vous ai rendu compte, mon cher ange, le

7 de ce mois, des lettres que j'avais adressées à M. de La Reynière pour vous et pour M. le maréchal de Duras. Je vous ai dit et je vous redis combien j'ai été affligé que ces lettres ne vous soient pas parvenues.

Je vous ai de plus envoyé des *Filles de Minée* par le même M. de La Reynière, et je vous adresse aujourd'hui par la même voie un mémoire assez intéressant, qui m'est tombé entre les mains, et qui ne me paraît pas fait pour tout le monde.

Vous saurez que le roi de Prusse appelle l'auteur de ce mémoire auprès de sa personne, qu'il le nomme son ingénieur, le fait capitaine, et assure sa fortune. Il a accompagné ces graces singulières d'une lettre également tendre et philosophique, dans laquelle il se propose de réparer par l'humanité toutes les horreurs du fanatisme.

Il faut vous dire qu'il répare aussi tous les jours par de petites attentions flatteuses le moment de mauvaise humeur qu'il eut autrefois avec moi.

Vous conclurez de tout ce que je vous dis que mon jeune homme ne doit ni ne peut chercher ailleurs sa justification et son bien-être. Sa requête est la première qu'on ait jamais présentée pour ne rien demander du tout. Elle n'est faite que pour inspirer l'horreur de la persécution, et pour fortifier les bons sentiments des esprits raisonnables.

J'ai vu des gens qu'on croyait peu sensibles s'attendrir à cette lecture,

Et dans le même instant, par un effet contraire,
Leur front pâlir d'horreur, et rougir de colère.

L'homme en question n'envoie qu'à M. Turgot une de ces requêtes. Il ne sait s'il en doit faire présenter à M. le comte de Maurepas et à M. de Miroménil. Ne montrez la vôtre à personne, surtout si vous jugez qu'il y ait quelques mots qui puissent déplaire. Nous attendons votre jugement avec impatience.

Je vous embrasse de mes faibles bras, mon cher ange, avec plus de tendresse et plus de confiance en vos bontés que jamais.

LETTRE ĀMCCCCLXX.

A M. DODIN,

AVOCAT A PARIS.

A Fernei, 12 juillet.

Je ne puis trop vous remercier, monsieur, du mémoire intéressant et plein d'une éloquence solide que vous avez bien voulu m'envoyer. Je présume que M. Mazière, à la seule lecture de votre mémoire, s'empressera de donner généreu-

sement un dédommagement convenable à votre client.

M. de Servan, avocat-général de Grenoble, a démontré, dans une grande cause, que « la loi « naturelle crie dans tous les cœurs : Tu es homme, « répare le mal que tu as fait à un homme. » L'erreur ne dispense point de cette loi. Parcequ'un homme s'est trompé, un autre en doit-il souffrir?

M. Mazière doit payer votre client, et l'embrasser.

Je crois d'ailleurs, monsieur, que vous rendez un vrai service à la nation, en vous élevant contre le secret des procédures. Vous savez que tous les procès s'instruisaient publiquement chez les Romains, nos premiers législateurs; cette noble jurisprudence est en usage en Angleterre.

Le secret en matière criminelle n'a été reçu en France que par une méprise. On s'imagina, en lisant le Code, à l'article *de Testibus*, que *testes intrare judicii secretum* signifiait *les témoins doivent déposer secrètement;* et il signifie *les témoins doivent entrer dans le cabinet du juge*. Un solécisme a établi cette cruelle partie de notre jurisprudence, dans laquelle il y a tant de choses à réformer.

Je me flatte que vous serez un jour la gloire du barreau, et que vous contribuerez plus que personne à cette réforme tant desirée.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime que vous inspirez, monsieur, votre, etc.

LETTRE ĀMCCCCLXXI.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 12 juillet.

Vous croyez donc, mon cher patriarche, que j'ai toujours l'épée au vent. Cependant votre lettre m'a trouvé la plume à la main, occupé à corriger d'anciens mémoires que vous vous ressouviendrez peut-être d'avoir vus autrefois peu corrects et peu soignés. Je lèche mes petits; je tâche de les polir. Trente années de différence rendent plus difficile à se satisfaire; et quoique cet ouvrage soit destiné à demeurer enfoui pour toujours dans quelque archive poudreuse, je ne veux pourtant pas qu'il soit mal fait. En voilà assez pour mes occupations.

Quant à Morival d'Étallonde, je vois bien que vos bonnes intentions n'ont pas été suffisantes pour déraciner les préjugés du fanatisme des têtes de vos présidents à mortier. Il est plus difficile de faire entendre raison à un docteur en droit que de composer *la Henriade*. Si Morival ne veut pas faire amende honorable, le cierge au poing, il peut venir ici; je le placerai dans le génie, à votre recommandation. Il vaut mieux étudier Vauban et Cohorn que de s'avilir, sur-tout lorsqu'on est innocent. Il me semble que les progrès de la raison se font sentir plus rapidement en Allemagne qu'en France. La raison en est* que beaucoup d'ecclésiastiques et d'évêques catholiques en Allemagne commencent à avoir honte de leurs superstitieux usages, au

* Ce me semble. (*Édit. de Berlin.*)

lieu qu'en France le clergé fait corps de l'état; et toute grande compagnie reste attachée aux anciens usages, quand même elle en connaît l'abus.

On n'a parlé ici que du sacre de Reims, des cérémonies bizarres qui s'y observent, et de la sainte ampoule, dont l'histoire est digne des Lapons. Un prince sage et éclairé pourrait abolir et la sainte ampoule et le sacre même.

J'ai vu ici deux jeunes Français bien aimables : l'un est un M. de Laval-Montmorenci, et l'autre un Clermont-Gallerande. Ce dernier sur-tout a de la vivacité d'esprit, à laquelle est jointe une conduite mesurée et sage. Au lieu d'assister au sacre, ils voyagent. Ils ont été avec moi en Prusse, d'où ils se sont rendus à Varsovie dans le dessein d'aller à Vienne.

Le Kain est venu ici : il jouera OEdipe, Orosmane, et Mahomet. Je sais qu'il a été à Fernei ; il sera obligé de me conter tout ce qu'il sait et ne sait pas de celui qui rend ce bourg si célèbre. J'ai vu jouer Aufresne l'année passée. Je vous dirai auquel des deux je donne la préférence, quand j'aurai vu jouer celui-ci.

J'ai toute la maison pleine de niéces, de neveux, et de petits-neveux : il faut leur donner des spectacles qui les dédommagent de l'ennui qu'ils peuvent gagner en la compagnie d'un vieillard. Il faut se rendre justice, et se rendre supportable à la jeunesse. Ceci me regarde. Vous aurez le privilége exclusif de ne jamais vieillir; et quand même quelques infirmités attaquent votre corps, votre esprit triomphe de leurs atteintes, et semble acquérir tous les jours des forces nouvelles.

Que Minerve et Apollon, que les Muses et les Graces veillent sur leur plus bel ouvrage, et qu'ils conservent encore long-temps celui dont des siècles ne pourraient réparer la perte. Voilà les vœux que l'ermite de Sans-Souci fait pour le patriarche de Fernei. *Vale.* FÉDÉRIC.

LETTRE ĀMCCCCLXXII.

A M. D'ALEMBERT.

17 juillet.

Mon cher ami, mon cher philosophe, je suis bien affligé. Votre lettre du 11 de juillet me pétrifie. Vous me dites qu'il y a long-temps que vous n'avez reçu de mes nouvelles. Je vois que mes paquets envoyés à M. De Vaines n'ont point été rendus à leurs adresses. Il y en avait un pour vous, et un autre pour M. de Condorcet.

Vous avez bien voulu vous intéresser tous deux au jeune homme qui a été si long-temps victime. Je vous mandais que son maître l'appelait auprès de lui, l'honorait d'une place distinguée, et lui donnait une pension. Le paquet contenait surtout une espèce de requête à un autre maître, dans laquelle il ne demandait rien. Il se contentait de démontrer la vérité, et d'essayer de faire rougir ses persécuteurs.

Il vaut mieux, sans doute, ne rien demander que de solliciter sa grace quand on n'est point coupable; mais peut-être que cette requête un peu fière ne serait pas bien reçue dans le moment présent. Elle est plus faite pour être lue par des hommes éclairés et justes que par des gens de robe;

et peut-être même ne faudrait-il pas qu'elle fût connue des gens d'église: c'est un petit monument secret qui doit rester dans vos archives, ou je suis bien trompé.

M. Turgot est le seul homme d'état à qui on ait osé en envoyer un exemplaire. Il n'aura pas le temps de le lire; les édits qu'il prépare pour le bonheur de la nation ne doivent pas lui laisser de temps pour les affaires particulières.

Je vous demande en grace de vous informer chez M. De Vaines des paquets que je lui ai envoyés pour vous depuis plus d'un mois. Vous ne sauriez croire combien j'en suis inquiet; cela tire à conséquence.

J'ignore si M. de Condorcet est à Paris ou en Picardie. Probablement mes lettres ne lui sont pas parvenues plus qu'à vous. Je me trouve dans le même cas avec M. d'Argental. Me voilà comme un pestiféré à qui toute communication est interdite.

Luc me parait changé en bien. Madame Denis est condamnée à un triste régime, et moi à mourir bientôt.

Deo consecratori est de la basse latinité. On dit que Jérôme s'est servi le premier de ce mot. Vous pourriez charger M. Melon de ce jeton. Nous ferons bien mal les honneurs de Fernei à M. Melon et à son Anglais, mais ce sera de bon cœur. Le

nom de Melon m'est cher, c'est une race de philosophes *.

Je vous embrasse tendrement, mon illustre ami. Tirez-moi d'inquiétude. Je ne sais plus où est Mords-les.

LETTRE ĀMCCCCLXXIII.

A M. DE MALESHERBES.

Fernei, 18 juillet.

MONSEIGNEUR,

Je me joins à la France : elle se réjouit que votre philosophie vous ait enfin permis d'accepter une place[1] où vous ferez du bien. Il ne m'appartient pas de vous demander une grace. J'ai été malheureusement un peu coupable envers vous, et assez mal-à-propos : aussi je ne vous demande que justice. M. de Crassi, mon ami, mon voisin ; très ancien gentilhomme, très brave officier couvert de blessures, a, je crois, une affaire par-devant vous ; je vous expliquerais fort mal cette affaire

* J. F. Melon, secrétaire du régent, a écrit une *Lettre sur l'Apologie du luxe;* elle est imprimée à la suite du *Mondain.* POÉSIES, tome II.

[1] * Malesherbes venait d'être nommé ministre de la maison du roi, place dont il se démit le 12 mai 1776. (L. D. B.)

que son placet vous fera connaître ; et puisqu'il se borne à demander la plus exacte justice, il n'a certainement aucun besoin d'une sollicitation aussi vaine que la mienne. Je me borne à féliciter tous les bons citoyens d'avoir un protecteur tel que vous, et à vous présenter du fond de mon cœur le profond respect avec lequel je suis, monseigneur, etc.

LETTRE ĀMCCCCLXXIV.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 24 juillet.

Je viens de voir Le Kain. Il a été obligé de me dire comme il vous a trouvé, et j'ai été bien aise d'apprendre de lui que vous vous promenez dans votre jardin, que votre santé est assez bonne, et que vous avez encore plus de gaieté dans votre conversation que dans vos ouvrages. Cette gaieté, que vous conservez, est la marque la plus sûre que nous vous posséderons encore long-temps. Ce feu élémentaire, ce principe vital, est le premier qui s'affaiblit lorsque les années minent et sapent la mécanique de notre existence. Je ne crains donc plus maintenant que le trône du Parnasse devienne sitôt vacant; je vous nommerai hardiment mon exécuteur testamentaire : ce qui me fait grand plaisir.

Le Kain a joué les rôles d'OEdipe, de Mahomet, et d'Orosmane : pour l'OEdipe nous l'avons entendu deux fois. Ce comédien est très habile; il a un bel organe, il se présente avec dignité, il a le geste noble, et il est impossible d'avoir plus d'attention pour la pantomime qu'il en a. Mais vous

dirai-je naïvement l'impression qu'il a faite sur moi? Je le voudrais un peu moins outré, et alors je le croirais parfait.

L'année passée j'ai entendu Aufresne : peut-être lui faudrait-il un peu du feu que l'autre a de trop. Je ne consulte en ceci que la nature, et non ce qui peut être en usage en France. Cependant je n'ai pu retenir mes larmes ni dans *OEdipe*, ni dans *Zaïre*; c'est qu'il y a des morceaux si touchants dans la dernière de ces pièces, et d'autres si terribles dans la première, qu'on s'attendrit dans l'une, et qu'on frémit dans l'autre. Quel bonheur pour le patriarche de Fernei d'avoir produit ces chefs-d'œuvre, et d'avoir formé celui dont l'organe les rend si supérieurement sur la scène!

Il y a eu beaucoup de spectateurs à ces représentations : ma sœur Amélie, la princesse Ferdinand, la landgrave de Hesse, et la princesse de Wurtemberg votre voisine, qui est venue ici de Montbéliard pour entendre Le Kain. Ma nièce de Montbéliard m'a dit qu'elle pourrait bien entreprendre un jour le voyage de Fernei pour voir l'auteur dont les ouvrages font les délices de l'Europe. Je l'ai fort encouragée à satisfaire cette digne curiosité. O que les belles-lettres sont utiles à la société! Elles délassent de l'ouvrage de la journée, elles dissipent agréablement les vapeurs politiques qui entêtent, elles adoucissent l'esprit, elles amusent jusqu'aux femmes; elles consolent les affligés, et sont enfin l'unique plaisir qui reste à ceux que l'âge a courbés sous son faix, et qui se trouvent heureux d'avoir contracté ce goût dès leur jeunesse.

Nos Allemands ont l'ambition de jouir à leur tour des avantages des beaux-arts : ils s'efforcent d'égaler Athènes, Rome, Florence, et Paris. Quelque amour que j'aie pour ma patrie, je ne saurais dire qu'ils réussissent jusqu'ici : deux choses leur manquent, la langue et le goût. La langue est trop verbeuse : la bonne compagnie parle français, et quelques cuistres de l'école et quelques professeurs ne peu-

vent lui donner la politesse et les tours aisés qu'elle ne peut acquérir que dans la société du grand monde. Ajoutez à cela la diversité des idiomes ; chaque province soutient le sien, et jusqu'à présent rien n'est décidé sur la préférence. Pour le goût, les Allemands en manquent sur tout ; ils n'ont pas encore pu imiter les auteurs du siècle d'Auguste : ils font un mélange vicieux du goût romain, anglais, français, et tudesque ; ils manquent encore de ce discernement fin qui saisit les beautés où il les trouve, et sait distinguer le médiocre du parfait, le noble du sublime, et les appliquer chacun à leurs endroits convenables. Pourvu qu'il y ait beaucoup d'*r* dans les mots de leur poésie, ils croient que leurs vers sont harmonieux, et pour l'ordinaire ce n'est qu'un galimatias de termes ampoulés. Dans l'histoire, ils n'omettraient pas la moindre circonstance, quand même elle serait inutile.

Leurs meilleurs ouvrages sont sur le droit public. Quant à la philosophie, depuis le génie de Leibnitz et la grosse monade de Wolf personne ne s'en mêle plus. Ils croient réussir au théâtre ; mais jusqu'ici rien de parfait n'a paru. L'Allemagne est actuellement comme était la France du temps de François Ier. Le goût des lettres commence à se répandre : il faut attendre que la nature fasse naître de vrais génies, comme sous les ministères des Richelieu et des Mazarin. Le sol qui a produit un Leibnitz en peut produire d'autres.

Je ne verrai pas ces beaux jours de ma patrie, mais j'en prévois la possibilité. Vous me direz que cela peut vous être très indifférent, et que je fais le prophète tout à mon aise en étendant, le plus que je le peux, le terme de ma prédiction. C'est ma façon de prophétiser, et la plus sûre de toutes, puisque personne ne me donnera le démenti.

Pour moi, je me console d'avoir vécu dans le siècle de Voltaire : cela me suffit. Qu'il vive, qu'il digère, qu'il soit

de bonne humeur, et sur-tout qu'il n'oublie pas le solitaire de Sans-Souci. *Vale.* FÉDÉRIC.

LETTRE ĀMCCCCLXXV.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 27 juillet.

Je pars dans quinze jours pour faire la tournée de la Silésie : je ne peux être de retour que le 6 de septembre. Si Morival veut se rendre vers ce temps-ci, il pourra s'adresser au colonel Coccei, qui me le présentera. J'ai saisi avec empressement cette occasion de vous faire plaisir, et en même temps de fixer le sort d'un homme qu'une étourderie de jeunesse a perdu pour jamais dans sa patrie. Comme les hommes abusent de tout, les lois qui devaient * constater la sûreté et la liberté des peuples, infectées en France du poison du fanatisme, sont devenues cruelles et barbares. Mais la France est un pays civilisé ! comment concilier un pareil contraste?

Comment ce sol qui a produit des De Thou, des Gassendi, des Descartes, des Fontenelle, des Voltaire, des d'Alembert, a-t-il produit des furieux assez imbéciles pour condamner à mort des jeunes gens qui ont manqué de faire la révérence devant la statue d'un garçon charpentier juif ** ? La postérité trouvera cette énigme plus difficile à deviner que celle du sphinx qu'OEdipe expliqua. Je vous avoue de même que la sainte ampoule et ses otages, et la guérison des écrouelles, ne font guère honneur au dix-huitième siècle.

* Qui devraient. (*Édit. de Berlin.*)

** Devant une statue. (*Édit. de Berlin.*)

On parlait ces jours derniers de ces soi-disant miracles opérés par les rois très chrétiens, et milord Maréchal conta que pendant sa mission en France il y avait vu des étrangers qui lui paraissaient espagnols ; que par attachement pour cette nation, où il avait passé une partie de sa vie, il leur avait demandé ce qu'ils venaient faire à Paris, et que l'un d'eux lui répondit : Nous avons su, monsieur, que le roi de France a le don de guérir les écrouelles ; nous sommes venus pour nous faire toucher par sa majesté ; mais, pour notre malheur, nous avons appris qu'il est actuellement en péché mortel, et nous voilà obligés de nous en retourner infructueusement*.

Vous aurez déja reçu une longue lettre au sujet de Le Kain. Il doit partir dans peu pour jouer à Versailles une tragédie[1] de M. Guibert, le tacticien. Je n'ai point vu ce drame. Le Kain prétend que la reine de France protége la pièce ; ce qui doit en assurer le succès. Ce M. Guibert veut aller à la gloire par tous les chemins : recueillir les applaudissements des armées, des théâtres et des femmes, c'est un moyen sûr d'aller à l'immortalité.

Sans doute que ce qu'il a vu à Fernei l'a encouragé dans cette carrière périlleuse, où, de mille qui l'enfilent, un seul à peine remporte la palme. Il est louable de se proposer de grands exemples et un grand but, et M. Guibert en retirera infailliblement quelque avantage. On ne connaît ses propres talents qu'après en avoir fait l'essai.

Vos preuves sont faites depuis long-temps ; il ne vous faut qu'un peu ménager l'huile de la lampe, pour qu'elle brûle long-temps encore. C'est à quoi je m'intéresse plus que madame Denis et votre ménagère suisse, qui vous fait quit-

* C'était Louis XV. Pour Louis XVI, on assure qu'il ne commettra de sa vie de péchés mortels; ce qui doit donner bon courage aux patients qui ont été touchés par lui. (*Édit. de Berlin.*)

[1] * *Le Connétable de Bourbon.* (L. D. B.)

ter l'ouvrage quand elle craint qu'il ne nuise à votre santé. Elles n'ont qu'une idée confuse de ce que vaut le patriarche de Fernei, et j'en ai une précise. Pour trouver un Voltaire dans l'antiquité, il faut rassembler le mérite de cinq ou six grands hommes, d'un Cicéron, d'un Virgile, d'un Lucien, et d'un Salluste; et dans la renaissance des lettres, c'est la même chose : il faut englober un Guichardin, un Tasse, un Arétin, un Dante, un Arioste, et encore ce n'est pas assez : dans le siècle de Louis XIV, il manquera toujours pour l'épopée quelqu'un qui rende l'assemblage complet.

Voilà comme on pense de vous sur les bords de la mer Baltique, où l'on vous rend plus de justice que dans votre ingrate patrie.

N'oubliez pas ces bons Germains qui se souviennent toujours avec plaisir de vous avoir possédé autrefois, et qui vous célèbrent autant qu'il est en eux. *Vale.* FÉDÉRIC.

Je viens de recevoir la *Diatribe à l'auteur des Éphémérides.* On dit que cet ouvrage vient de Fernei; et je crois y reconnaître l'auteur au style, qu'il ne saurait déguiser.

LETTRE ĀMCCCCLXXVI.

A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Fernei, du 29 juillet.

Sire, il n'y a point de vertu, soit tranquille, soit agissante, soit douce, soit fière, soit humaine, soit héroïque, qui ne soit à votre usage. Vous voilà occupé du soin d'amuser votre famille, après avoir donné une cinquantaine de batailles. Vous

faites paraître devant vous Le Kain et Aufresne. Paul-Émile disait que le même esprit servait à ordonner une fête, et à battre le roi Persée. Vous êtes supérieur à tout dans la guerre et dans la paix.

Je vous remercie de vouloir bien occuper un petit coin de votre immensité à protéger d'Étallonde Morival, et à réparer le crime de ses assassins; cela était digne de votre majesté. Le grand Julien, le premier des hommes après Marc-Aurèle, en usait à-peu-près ainsi : et d'ailleurs il ne vous valait pas.

La bonté que vous avez pour Morival est un grand exemple que vous donnez à notre nation. Elle commence à se débarbouiller : presque tout notre ministère est composé de philosophes. L'abbé Galliani a soutenu que Rome ne pourrait jamais reprendre un peu de splendeur que quand il y aurait un pape athée. Du moins il est bien certain qu'un athée, successeur de saint Pierre, vaudrait beaucoup mieux qu'un pape superstitieux.

Nous espérons en France que la philosophie, qui est auprès du trône, sera bientôt dedans; mais ce n'est qu'une espérance : elle est souvent trompeuse. Il y a tant de gens intéressés à soutenir l'erreur et la sottise, il y a tant de dignités et de richesses attachées à ce métier, qu'il est à craindre que les hypocrites ne l'emportent toujours sur les

sages. Votre Allemagne, elle-même, n'a-t-elle pas fait des souverains de vos principaux ecclésiastiques? Quel est l'électeur et l'évêque parmi vous qui prendra le parti de la raison contre une secte qui lui donne quatre ou cinq millions de rente? il faudrait bouleverser la terre entière pour la mettre sous l'empire de la philosophie. La seule ressource qui reste donc aux sages, c'est d'empêcher que les fanatiques ne deviennent trop dangereux : c'est ce que vous faites par la force de votre génie, et par la connaissance que vous avez des hommes.

Vivez long-temps, sire, et donnez de nouveaux exemples à la terre.

Des gazettes ont dit que Poellnitz était mort : c'est dommage; cela me fait craindre pour milord Maréchal, qui vaut mieux que lui, et qui ne s'éloigne pas de son âge. Pour moi, je suis soutenu par les consolations que vous daignez me donner; et ma plus grande, en mourant, sera de songer que je vous laisse dans le monde plein de vie et de gloire.

Je supplie votre majesté de daigner me mander si je dois renvoyer Morival à Vesel ou l'adresser à Potsdam.

Qu'elle daigne agréer mes remerciements, mon admiration, et mon respect.

LETTRE ĀMCCCCLXXVII.

A M. L'ABBÉ MORELLET [1].

Fernei, 29 juillet.

FRAGMENT.

. . . .

Je ne vous dirai point, d'après un livre nouveau[2], que les calculs de la nature sont plus grands que les nôtres; que nous la calomnions légèrement; que la distribution du bonheur est restée dans ses mains;... qu'un pays qui recueillerait beaucoup de blé, et qui en vendrait continuellement aux étrangers, aurait une population imparfaite;... qu'un œil vigilant capable de suivre la variété des circonstances peut fonder sur une harmonie le plus grand bien de l'état; qu'il faut suivre la vérité par un intérêt énergique, en se conformant à sa route onduleuse, parceque l'architecture sociale se refuse à l'unité des moyens, et que la simplicité d'une conception est précieuse à la paresse, etc.

Je vous prierai seulement de remarquer et de faire remarquer que ceux qui écrivent de cet ad-

[1]* Cette lettre n'avait pas encore été réunie aux Œuvres de Voltaire. (L. D. B.)

[2]* La *Législation du commerce des grains*, par Necker. (L. D. B.)

mirable style sont ceux qui ont toujours été favorisés du gouvernement, et que nous, qui n'avons qu'un langage simple comme nos mœurs, nous en avons toujours été maltraités. Il faut que le galimatias soit bien respectable quand il est débité par les puissants et les riches.

Nous sommes petits et pauvres, mais nous défions tous les *millionnaires* d'être plus enivrés de joie que nous le sommes, et de faire des vœux plus ardents que nous en fesons pour les ministres qu'on vient de nous donner[1]......

LETTRE ĀMCCCCLXXVIII.

A M. D'ALEMBERT.

29 juillet.

Vous ferez assurément une très bonne action, mon cher philosophe, d'écrire au roi de Prusse, et de lui donner cent coups d'encensoir, qui seront cent coups d'étrivières pour les assassins de nos deux jeunes gens. Soyez sûr que l'homme en question sera encouragé par vos éloges; il les regardera comme les récompenses de la vertu, et il

[1] * Turgot, qui succédait à l'abbé Terrai comme contrôleur-général des finances, et qui se retira en 1776; Lamoignon de Malesherbes, nommé, sur la démission du duc de La Vrillière, ministre de la maison du roi. (L. D. B.)

s'efforcera d'être vertueux, sur-tout quand il ne lui en coûtera rien, ou que du moins il n'en coûtera que très peu de chose. Il mettra sa gloire à réparer les crimes des fanatiques, et à faire voir qu'on est plus humain dans le pays des Vandales que dans celui des Welches.

Le mémoire de d'Étallonde est trop extra-judiciaire pour l'envoyer à tout le Conseil; d'ailleurs on ne fera jamais rien pour lui en France, et il peut faire une fortune honnête en Prusse. Il la fera, si vous fortifiez le roi son maître dans ses bons desseins. Il est comme Alexandre, qui fesait tout pour être loué dans Athènes. Soyez persuadé que ce sera à vous que mon pauvre jeune homme devra son bien-être. Je le ferai partir pour Potsdam dès que vous aurez écrit.

Je viens de lire *le Bon sens**. Il y a plus que du bon sens dans ce livre; il est terrible. S'il sort de la boutique du *Système de la Nature*, l'auteur s'est bien perfectionné. Je ne sais si de tels ouvrages conviennent dans le moment présent, et s'ils ne donneront pas lieu à nos ennemis de dire : Voilà les fruits du nouveau ministère. Je voudrais bien savoir si les assassins du chevalier de La Barre ont donné quelque nouvel arrêt contre le bon sens.

Votre bon sens, mon cher ami, tire très habi-

* *Le Bon sens, ou Idées naturelles opposées aux idées surnaturelles* (par le baron d'Holbach), 1772, in-12.

lement son épingle du jeu. Vous avez raison de ne jamais vous compromettre. Il faut aussi que les deux Bertrands prennent toujours pitié des pattes de Raton. Il faut qu'on laisse mourir le vieux Raton en paix. Il y a une chose qu'il préfèrerait à cette paix, ce serait de vous embrasser avant de quitter ce monde.

LETTRE ĀMCCCCLXXIX.

A M. COLLINI.

A Fernei, 31 juillet.

Je n'ai pu encore vous remercier, mon cher ami, de votre lettre du 30 juin. Mes quatre-vingt-deux ans, et toutes les misères qui en sont la suite, me laissent rarement la force de faire tout ce que mon cœur me dicte.

J'ai été vivement touché de la maladie de S. A. E.; je prendrais la liberté de lui écrire, s'il n'était pas trop tard. Ce n'est pas assez de faire son devoir, il faut le faire à temps.

Votre médecin du diable[1], qui a exorcisé les malades d'Allemagne, ne me paraît guère plus charlatan que les autres médecins, qui se vantent de connaître la nature et de la guérir. Il est triste

[1]* Gassener, prêtre à Ellwangen, qui avait fait en Allemagne une scène de scandale, dont Collini avait entretenu Voltaire. (L. D. B.)

que dans notre siècle il y ait encore des malades qui se croient possédés du diable. Mais la philosophie ne sera jamais faite pour le peuple : la canaille d'aujourd'hui ressemble en tout à la canaille qui végétait il y a quatre mille ans.

Je suis un peu accablé des soins que me donne ma colonie de Fernei, qui s'est beaucoup augmentée; mais, quelque chose qui m'arrive, soyez sûr que je ne vous oublierai jamais.

LETTRE MMCCCCLXXX.

A M. DE CHABANON.

3 auguste.

Mon très aimable ami, votre ouvrage contre l'esprit de parti est, encore une fois, un très bon ouvrage; mais il n'est pas étonnant que les malades de la rage se fâchent contre leur médecin. Ils vous remercieront un jour de les avoir guéris. Pour moi, je vous remercie, dès ce moment, d'avoir voulu me guérir de ma passion pour la retraite; mais je tiens plus que jamais à cette passion, que mon âge et mes maux m'ont rendue nécessaire. Quoi! vous voudriez faire rentrer un vieux boiteux dans la salle du bal? vous dites que vous méditez une fugue dans mes déserts, et vous me

proposez de quitter mes déserts pour le fracas de Paris! Cela n'est pas conséquent, mon cher ami: d'ailleurs vous sentez bien qu'il ne faut pas laisser soupçonner à personne que je puisse avoir besoin de la moindre faveur pour venir danser dans votre *tripot* avec mes béquilles: rien ne m'empêcherait de faire cette sottise si j'en avais envie.

Il n'y a jamais eu d'exclusion formelle. J'ai toujours conservé ma charge, avec le droit d'en faire les fonctions. Si je demandais permission, ce serait faire croire que je ne l'ai pas.

Que les dieux ne m'ôtent rien,
C'est tout ce que je leur demande.

Les dieux ne me prieront pas, sans doute, de venir dans leur Olympe, et je ne les prierai pas de m'y donner une place. Mon unique desir est d'être oublié dans ma solitude, non pas oublié de tout le monde, car je desire bien vivement que vous et M. d'Argental vous vous souveniez toujours de moi; je vous prierai même de parler quelquefois de votre vieux malade à M. de Malesherbes, qui est révéré dans mon hôpital comme à Paris.

Ma vieille voix chevrotante ne sera pas entendue au milieu des concerts de ses louanges. Je dis pour lui *vivat*, avant de mourir; c'est tout ce que je puis faire. Je vous en dis autant. Je vous

dis sur-tout *vive felix*, car *vivere* tout sec est peu de chose.

Sachez qu'on vous regrette à Fernei tout autant qu'à Saconnai.

LETTRE ĀMCCCCLXXXI.

A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

3 auguste.

Le Kain, dans vos jours de repos,
Vous donne une volupté pure.
On le prendrait pour un héros :
Vous les aimez même en peinture.
C'est ainsi qu'Achille enchanta
Les beaux jours de votre jeune âge.
Marc-Aurèle enfin l'emporta.
Chacun se plaît dans son image.

Le plus beau des spectacles, sire, est de voir un grand homme entouré de sa famille, quitter un moment tous les embarras du trône pour entendre des vers, et en faire, le moment d'après, de meilleurs que les nôtres. Il me paraît que vous jugez très bien l'Allemagne, et cette foule de mots qui entrent dans une phrase, et cette multitude de syllabes qui entrent dans un mot, et ce goût qui n'est pas plus formé que la langue; les Allemands sont à l'aurore : ils seraient en plein jour, si vous aviez daigné faire des vers tudesques.

C'est une chose assez singulière que Le Kain et mademoiselle Clairon soient tous deux à-la-fois auprès de la maison de Brandebourg. Mais tandis que le talent de réciter du français vient obtenir votre indulgence à Sans-Souci, Gluck vient nous enseigner la musique à Paris. Nos Orphées viennent d'Allemagne, si nos Roscius vous viennent de France. Mais la philosophie, d'où vient-elle? de Potsdam, sire, où vous l'avez logée, et d'où vous l'avez envoyée dans la plus grande partie de l'Europe.

Je ne sais pas encore si notre roi marchera sur vos traces, mais je sais qu'il a pris pour ses ministres des philosophes, à un seul près, qui a le malheur d'être dévot*.

Nous perdons le goût, mais nous acquérons la pensée; il y a sur-tout un M. Turgot, qui serait digne de parler avec votre majesté. Les prêtres sont au désespoir. Voilà le commencement d'une grande révolution. Cependant on n'ose pas encore se déclarer ouvertement; on mine en secret le vieux palais de l'imposture fondé depuis 1775 années: si on l'avait assiégé dans les formes, on aurait cassé hardiment l'infame arrêt qui ordonna l'assassinat du chevalier de La Barre et de Morival. On en rougit, on en est indigné, mais on s'en tient là, on n'a pas eu le courage de condamner ces exécra-

* M. le comte de Mui.

bles juges à la peine du talion. On s'est contenté d'offrir une grace dont nous n'avons point voulu. Il n'y a que vous de vraiment grand. Je remercie votre majesté avec des larmes d'attendrissement et de joie. J'ai demandé à votre majesté ses derniers ordres, et je les attends pour renvoyer à ses pieds ce Morival, dont j'espère qu'elle sera très contente.

Daignez conserver vos bontés pour ce vieillard, qui ne se porte pas si bien que Le Kain le dit.

LETTRE ĀMCCCCLXXXII.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

4 auguste.

Je viens de baigner dans ce moment les ailes de papillon-philosophe* dans de petits bains fort jolis. Elle n'est point du tout papillon en amitié, et je puis dire, sans aucune finesse, qu'on doit être très sûr qu'elle n'avait aucun tort quand elle ne reçut pas une certaine visite. Il y avait deux carrosses dans sa cour depuis quelques heures. La personne qui l'accuse de légèreté sur les apparences arriva chez elle un moment avant qu'on donnât l'ordre de laisser entrer. C'est cette mé-

* Madame de Saint-Julien.

prise, qui a occasioné un soupçon assez vraisemblable. Il arrive souvent qu'on cherche finesse où il n'y en a point du tout. Je réponds sur ma vie de l'innocence du papillon, je réponds de la sincère amitié qu'elle a pour le héros; elle prend le plus grand intérêt à tout ce qui le regarde.

On croit bien que nous avons traité à fond l'affaire du héros. Elle pense que l'on fera naître autant d'incidents que l'on pourra, et qu'on ne cherchera qu'à lasser la patience d'un homme qui doit être déja très las de toutes les difficultés qu'on a fait naître dans une affaire si simple.

Le résultat de nos conversations est que les quatre canons de Fontenoi, Gênes, Closter-Severn, et Port-Mahon, ont fait naître un peu d'envie, qu'on s'y est bien attendu, et que madame Pernelle avait raison quand elle disait que l'envie ne mourait jamais[1].

Papillon d'ailleurs a un cœur charmant, incapable d'inconstance en amitié. Pour moi, hibou que je suis, je dois rester et mourir dans mon trou. J'y forme des vœux pour le bonheur du héros; et je suis bien persuadé que ce bonheur ne sera point traversé par les lignes qu'une Provençale a écrites sur une vitre.

[1] * MOLIÈRE. *Tartufe*, act. V, sc. III. (L. D. B.)

LETTRE ĀMCCCCLXXXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 auguste.

Il est certain, mon cher ange, qu'il n'y a eu nulle négligence de la part de M. de La Reynière, et qu'il n'a point reçu les paquets. C'est un mystère sacré qu'il n'est pas permis à un profane comme moi d'approfondir.

Papillon-philosophe est actuellement sur les fleurs de Fernei, et bat des ailes. Papillon a instruit le hibou de bien des choses que le hibou ignorait.

J'ai réparé le malheur de mes paquets, en écrivant en droiture à M. le maréchal de Duras, et en lui demandant bien pardon d'une méprise dont je n'ai pas été coupable.

S'il est vrai, mon cher ange, qu'il y eût place pour Cicéron, pour Catilina, et pour César [1], dans les fêtes qu'on prépare pour les princesses des pays subjugués autrefois par ce César, je compterais sur vos bontés auprès de M. le maréchal dont vous êtes l'ami. Votre suffrage seul suffirait pour le déterminer, et je vous aurais l'obligation

[1] La tragédie de *Rome sauvée*. (L. D. B.)

d'être compté dans Versailles parmi ceux qui cultivent les lettres avec quelque honneur. J'aurais grand besoin qu'on me regardât comme un homme qui s'est appliqué à travailler dans l'école de Corneille, et non pas comme un écrivain de livres suspects.

Papillon-philosophe m'a appris que la petite cabale du *Bon sens* m'attribuait ce cruel et dangereux ouvrage. Je réponds à cette imputation :

> Seigneur, je crois sur-tout avoir fait éclater
> La haine des forfaits qu'on ose m'imputer.
>
> RACINE, *Phèdre*, act. IV, sc. II.

J'ai toujours regardé les athées comme des sophistes impudents ; je l'ai dit, je l'ai imprimé. L'auteur de *Jenni** ne peut pas être soupçonné de penser comme Épicure. Spinosa lui-même admet dans la nature une intelligence suprême. Cette intelligence m'a toujours paru démontrée. Les athées qui veulent me mettre de leur parti me semblent aussi ridicules que ceux qui ont voulu faire passer saint Augustin pour un moliniste.

Vous voyez qu'amis et ennemis ont également cherché à donner mauvaise opinion de moi dans le ciel et sur la terre. Je ne sais plus où me sauver ; je suis pourtant à l'ombre de vos ailes, et probablement le diable ne viendra pas me prendre là ; vous lui diriez *vade retrò*.

* *Jenni, ou le Sage et l'Athée.* ROMANS, tome II.

Le neveu du pape Rezzonico est venu me voir, malgré ma mauvaise réputation; je compte plus sur vous à la cour de France que sur lui à la cour de Rome. Je vous conjure donc, mon cher ange, d'engager le premier gentilhomme de la chambre à faire ce que vous avez si bien imaginé. Rien n'est plus aisé, et ces bagatelles réussissent quelquefois. Cela peut contribuer à me laisser finir tranquillement ma vie: mais vous, mon cher ange, songez que votre amitié me la fait passer heureusement, songez que vous êtes toujours ma première consolation, soit de près soit de loin. Je vous embrasse plus tendrement que jamais, mon cher ange; madame Denis se joint à moi. Papillon-philosophe paraît vous aimer autant que nous vous aimons; et moi, qui me crois plus philosophe que Papillon, je me vante de l'emporter sur elle en sentiments pour vous.

Je me flatte que cette lettre arrivera à bon port.

LETTRE ĀMCCCCLXXXIV.

A M. DE VAINES.

7 auguste.

Je suis enchanté que mon jeune homme vous ait paru sage. On me dit que M. Turgot a été aussi content que vous; ces deux suffrages, appuyés de

celui de M. de Condorcet, doivent suffire. Il n'y a plus rien à demander à personne; j'ai toujours pensé que c'était assez que la vérité fût connue des philosophes tels que vous. Nous ne cherchons point à plaire aux assassins en robe. Ceux qui préfèrent le temps où nous sommes à celui de M. Colbert ont évidemment raison dans un point essentiel; c'est qu'il n'y avait pas, sous ce ministre, un homme en votre place qui eût votre goût et votre philosophie.

Je vais faire chercher à Lausanne toutes les petites bagatelles dont vous vous êtes amusé, et dont on a fait un recueil. Je vous les enverrai par petites parties numérotées, afin de ne pas grossir les paquets, et je vous supplierai de me mander seulement: J'ai reçu le numéro 1, le numéro 2, etc.; les paquets seront sous l'enveloppe de M. Turgot.

M. de Condorcet m'a envoyé la *Lettre d'un fermier de Picardie;* ce fermier est un homme de très grand sens et de très bonne compagnie; je voudrais bien souper avec lui.

Conservez, monsieur, vos bontés pour le pauvre malade.

LETTRE MMMMCCCCLXXXV.

A M. LE BARON DE CONSTANT DE REBECQUE.

9 auguste.

Je suis enchanté, monsieur, de vos lettres et de vos reproches; mais pour ces reproches si aimables, je vous jure que je ne les mérite pas. Si j'avais eu l'envie et le pouvoir de faire un tour dans le pays de Vaud, ce serait assurément à Fantaisie que je donnerais la préférence, quand le seigneur de Fantaisie serait dans son château; mais mon triste état ne me permet pas de pareilles courses. Il faut que j'attende chez moi, tout doucement, la fin de mes maladies, dont la mort a bien l'air de me délivrer bientôt.

Je ne compte point finir comme votre brave aumônier. Il ne m'appartient pas de mourir en Caton, n'ayant pas vécu comme lui. Au reste, je ne suis point surpris que votre homme se soit ennuyé à la lecture du livre de Formey contre le suicide, au point d'être tenté de faire le contraire de ce que ce bavard recommande. A l'égard de votre jeune homme, qui s'est donné tant de coups de canif, c'est assurément un mauvais raisonneur; car pourquoi faire en cinquante fois ce qu'on peut faire en une?

En général je ne blâme personne, et je trouve très bon qu'on sorte de sa maison quand elle déplaît; mais je voudrais qu'on attendît au moins huit jours : car personne n'est sûr de penser de la même façon huit jours de suite sur ces choses-là.

On commence à imiter en France votre gouvernement suisse. On veut ménager le peuple; on le délivre des corvées : tout le monde crie *Hosanna!* Pour moi, je suis comme Gilles le niais, qui fait ses petits tours à six pouces de terre, pendant que les voltigeurs dansent dans la moyenne région de l'air. J'ai la vanité d'achever ma petite ville, quoique je sois très sûr de mourir à la peine.

Je vous embrasse, je vous regrette, et je vous prie de me conserver votre amitié.

LETTRE ĀMCCCCLXXXVI.

A M. CHRISTIN.

12 auguste.

Vos quinze pages, mon cher ami, disent beaucoup plus et beaucoup mieux que les gros mémoires des autres avocats. Je n'ai jamais rien vu de si bien fait que votre nouvel écrit. La seule chose qui me fasse un peu de peine, c'est ce malheureux aveu de vingt-quatre communiers en 1684; j'ai toujours peur que cette pièce ne serve

de prétexte contre vos excellentes raisons. Vous avez des ennemis dangereux, vous combattez l'intérêt de tous les seigneurs, et sur-tout des moines. J'espère tout des bonnes raisons que vous alléguez, et je crains tout de l'artifice de nos adversaires.

Madame de Saint-Julien est ici. Elle écrit à madame de Grosbois. Si vous perdez, elle vous soutiendra au Conseil. Enfin on pourra obtenir du ministère l'abolition d'un usage qui déshonore la France. Le Conseil est composé d'hommes justes et vraiment philosophes. Celui qui vient de supprimer les corvées pourrait bien supprimer l'esclavage. On vous en aura la première obligation. J'attends la grande journée du 19. Combattez, mon cher ami; je léve les mains au ciel.

LETTRE ĀMCCCCLXXXVII.

DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 13 auguste.

C'est à vous qu'il faut attribuer tout le bien qu'on aurait voulu faire à Morival. Le protecteur des Calas et de Sirven méritait de réussir de même en faveur du premier. Vous avez eu le rare avantage de réformer, de votre retraite, les sentences cruelles des juges de votre patrie, et de faire rougir ceux qui, placés près du trône, auraient dû vous prévenir. Pour moi, je me borne dans mon pays à empêcher

que le puissant n'opprime le faible, et d'adoucir les sentences qui quelquefois me paraissent trop rigoureuses. Cela fait une partie de mes occupations. Lorsque je parcours les provinces, tout le monde vient à moi; j'examine par moi-même et par d'autres toutes les plaintes, et je me rends utile à des personnes dont j'ignorais l'existence avant d'avoir reçu leurs mémoires. Cette révision rend les juges plus attentifs, et prévient les procédés trop durs et trop rigoureux.

Je félicite votre nation du bon choix que Louis XVI a fait de ses ministres. « Les peuples, a dit un ancien, ne se« ront heureux que lorsque les sages seront rois. » Vos ministres, s'ils ne sont pas rois tout-à-fait, en possèdent l'équivalent en autorité. Votre roi a les meilleures intentions: il veut le bien; rien n'est plus à craindre pour lui que ces pestes des cours qui tâcheront de le corrompre et de le pervertir avec le temps. Il est bien jeune; il ne connaît pas les ruses et les raffinements dont les courtisans se serviront pour le faire tourner à leur gré, afin de satisfaire leur intérêt, leur haine et leur ambition. Il a été dans son enfance à l'école du fanatisme et de l'imbécillité : cela doit faire appréhender qu'il ne manque de résolution pour examiner par lui-même ce qu'on lui a appris à adorer stupidement *.

Vous avez prêché la tolérance : après Bayle, vous êtes sans contredit un des sages qui ont fait le plus de bien à l'humanité. Mais si vous avez éclairé tout le monde, ceux que leur intérêt attache à la superstition ont rejeté vos lumières; et ceux-là dominent encore sur les peuples.

Pour moi, en fidèle disciple du patriarche de Fernei, je suis actuellement en négociation avec mille familles mahométanes, auxquelles je procure des établissements et des

* Ce qu'on lui apprit à adorer. (*Édit. de Berlin.*)

mosquées dans la Prusse occidentale. Nous aurons des ablutions légales, et nous entendrons chanter *hilli*[1], *halla!* sans nous scandaliser. C'était la seule secte qui manquât dans ce pays.

Le vieux Poellnitz est mort comme il a vécu, c'est-à-dire en friponnant encore la veille de son décès. Personne ne le regrette que ses créanciers. Pour notre respectable et bon milord, il se porte à merveille; son ame honnête est gaie et contente. Je me flatte que nous le conserverons encore long-temps. Sa douce philosophie ne l'occupe que du bien. Tous les Anglais qui passent ici vont chez lui en pèlerinage. Il loge vis-à-vis de Sans-Souci, aimé et estimé de tout le monde. Voilà une heureuse vieillesse.

Tout ce que vous dites de nos évêques teutons n'est que trop vrai. Ce sont des porcs engraissés des dîmes de Sion. Mais vous savez aussi que dans le saint empire romain l'ancien usage, la Bulle d'or, et telles autres antiques sottises, font respecter les abus établis. On les voit : on lève les épaules, et les choses continuent leur train.

Si l'on veut diminuer le fanatisme, il ne faut pas d'abord toucher aux évêques; mais si l'on parvient à diminuer les moines, sur-tout les ordres mendiants, le peuple se refroidira ; celui-là , moins superstitieux , permettra aux puissances de ranger les évêques selon qu'il conviendra au bien de leurs états. C'est la seule marche à suivre. Miner sourdement et sans bruit l'édifice de la déraison, c'est l'obliger à s'écrouler de lui-même. Le pape, vu la situation où il se trouve, est obligé de donner des brefs et des bulles tels que ses chers fils les exigent de lui. Ce pouvoir, fondé sur le

[1] * Allusion à la fameuse profession de foi des Turcs : *Achehadou en lâ îla êllâ âllah, vé Mohhammed reçoul ûllah;* c'est-à-dire : Je confesse qu'il n'y a point de Dieu, sinon Dieu, et que Mohammed est son prophète. (L. D. B.)

crédit idéal de la foi, perd à mesure que celle-ci diminue. S'il se trouve à la tête des nations quelques ministres au-dessus des préjugés vulgaires, le saint-père fera banqueroute. Déja ses lettres de change et ses billets au porteur sont à demi décrédités. Sans doute que la postérité jouira de l'avantage de pouvoir penser librement, qu'elle ne verra point, comme nous, des horreurs telles qu'en a produit Toulouse, Abbeville, etc. Les Morival de cet heureux siècle n'auront point à craindre les barbaries exercées sur les Morival d'aujourd'hui. Vous n'avez qu'à me l'envoyer directement ici : je le considère comme une victime échappée au glaive du sacrificateur, ou, pour mieux dire, du bourreau.

Je pars pour la Silésie. Je ne pourrai être de retour ici que le 4 ou le 5 du mois prochain : ainsi il aura tout le temps d'arranger son voyage. Dans quelque lieu que je me trouve, mes vœux seront les mêmes pour le patriarche de Fernei, et faute de pouvoir l'entendre, chemin fesant, je m'entretiendrai avec ses ouvrages. *Vale.* FÉDÉRIC.

P. S. Vous voyagerez avec moi sans vous en apercevoir, et vous me ferez plaisir sans qu'il vous en coûte, et je vous bénirai en chemin comme de coutume.

LETTRE MCCCCLXXXVIII.

A M. L'ABBÉ BAUDEAU.

Le...

Je ne puis assez vous remercier, monsieur, de la bonté que vous avez de me faire envoyer vos *Ephémérides*[1]. Les vérités utiles y sont si clairement énon-

[1] * *Nouvelles Éphémérides économiques. Les Éphémérides du ci-*

cées, que j'y apprends toujours quelque chose, quoique à mon âge on soit d'ordinaire incapable d'apprendre. La liberté du commerce des grains y est traitée comme elle doit l'être; et cet avantage inestimable serait encore plus grand, si l'état avait pu dépenser en canaux de province à province la vingtième partie de ce qu'il nous en a coûté pour deux guerres, dont la première fut entièrement inutile, et l'autre funeste. S'il y a jamais eu quelque chose de prouvé, c'est la nécessité d'abolir pour jamais les corvées. Voilà deux services essentiels que M. Turgot veut rendre à la France; et, en cela, son administration sera très supérieure à celle du grand Colbert. J'ai toujours admiré cet habile ministre de Louis XIV, bien moins pour ce qu'il fit que pour ce qu'il voulut faire; car vous savez que son plan était d'écarter pour jamais les traitants. La guerre plus brillante que sage de 1672 détruisit toute son économie. Il fallut servir la gloire de Louis XIV, au lieu de servir la France; il fallut recourir aux emprunts onéreux, au lieu d'imposer un tribut égal et proportionné, comme celui du dixième.

Que la France soit administrée comme l'a été la province de Limoges, et alors cette France, sor-

toyen, commencées par Baudeau, avaient été terminées en 1772 par Dupont, qui avait succédé à Baudeau en 1768, et qui rédigea les *Nouvelles Éphémérides* en 1774, 1775, et 1776. (CLOG.)

tant de ses ruines, sera le modèle du plus heureux gouvernement.

Je suis bien content, monsieur, de tout ce que vous dites sur les entraves des artistes, sur les maîtrises, sur les jurandes. J'ai sous mes yeux un grand exemple de ce que peut une liberté honnête et modérée en fait de commerce, aussi bien qu'en fait d'agriculture. Il y avait dans le plus bel aspect de l'Europe après Constantinople, mais dans le sol le plus ingrat et le plus malsain, un petit hameau habité par quarante malheureux dévorés d'écrouelles et de pauvreté. Un homme, avec un bien honnête, acheta ce territoire affreux, exprès pour le changer. Il commença par faire dessécher des marais empestés; il défricha; il fit venir des artistes étrangers de toute espèce, et sur-tout des horlogers, qui ne connurent ni maîtrise, ni jurande, ni compagnonage, mais qui travaillèrent avec une industrie merveilleuse, et qui furent en état de donner des ouvrages finis à un tiers meilleur marché qu'on ne les vend à Paris.

M. le duc de Choiseul les protégea avec cette noblesse et cette grandeur qui ont donné tant d'éclat à toute sa conduite.

M. d'Ogni les soutint par des bontés sans lesquelles ils étaient perdus.

M. Turgot voyant en eux des étrangers devenus Français, et des gens de bien devenus utiles,

leur a donné toutes les facilités qui se concilient avec les lois.

Enfin, en peu d'années, un repaire de quarante sauvages est devenu une petite ville opulente, habitée par douze cents personnes utiles, par des physiciens de pratique, par des sages dont l'esprit occupe les mains. Si on les avait assujettis aux lois ridicules inventées pour opprimer les arts, ce lieu serait encore un désert infect, habité par les ours des Alpes et du mont Jura.

Continuez, monsieur, à nous éclairer, à nous encourager, à préparer les matériaux avec lesquels nos ministres élèveront le temple de la félicité publique.

J'ai l'honneur d'être, avec une reconnaissance respectueuse, monsieur, etc.

LETTRE MCCCCLXXXIX.

A M. DE LA HARPE.

15 auguste.

Malgré votre belle imagination, mon cher ami, vous n'imaginez pas le plaisir que vous me faites en m'apprenant que vous avez les deux prix; vous faites de vos ennemis *scabellum pedum tuorum*[1].

[1] DAVID. Psaume CIX, v. 1. (L. D. B.)

Vous marchez au temple de la gloire sur le dos et sur le ventre des Fréron et des Clément. Vous jugez avec quelle impatience tous ceux qui sont à Fernei attendent vos épîtres en vers, et votre éloge en prose du maréchal de Catinat.

Savez-vous bien que je suis tenté de venir me mettre dans un petit coin, à la première représentation de *Menzicof?* Mes entrailles paternelles s'émeuvent de tendresse à chacun de vos succès. Vous devez être à présent dans le fracas des triomphes, des compliments et des nouveaux amis. Les récompenses de la Cour seront pour Fontainebleau. Fréron en mourra de rage, s'il ne meurt pas d'indigestion au cabaret : ce sera Apollon qui aura tué le serpent Python.

Il est vrai que Fernei devient une ville singulière et assez jolie ; mais je désespère de vous y voir. Vous ne quitterez plus jamais Paris, vous y serez nécessaire. Il semble que le nouveau ministère soit exprès pour vous. Vous avez dans M. De Vaines un ami bien digne de l'être. Je lui ai envoyé *le Cri du sang innocent*, et cette *Diatribe* dont vous me parlez. Tout cela est un peu de la moutarde après dîner.

Le jeune homme qui fesait crier le sang innocent, et qui a demeuré chez moi un an, n'a plus à crier. Le roi son maître vient de réparer la barbarie juridique de *Messieurs;* il l'appelle auprès

de sa personne, il lui donne une compagnie, une place d'ingénieur, et une pension. Cela vaut mieux qu'une révision de procès, dont l'événement est toujours douteux, ou qu'une grace honteuse, qui exige des cérémonies infames.

Si M. De Vaines ne vous a pas remis ces deux petits ouvrages, je vais lui en envoyer d'autres.

Je vous embrasse dans la joie de mon cœur.

LETTRE ĀMCCCCXC.

A MM. LES ÉDITEURS DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DES ROMANS, OUVRAGE PÉRIODIQUE.

15 auguste.

Vous rendez un vrai service, messieurs, à la littérature, en fesant connaître les romans; et on a une vraie obligation à M. le marquis de Paulmy de vouloir bien ouvrir sa bibliothéque à ceux qui veulent nous instruire dans un genre qui a précédé celui de l'histoire. Tout est roman dans nos premiers livres; Hérodote, Diodore de Sicile, commencent tous leurs récits par des romans. L'*Iliade* est-elle autre chose qu'un beau roman en vers hexamétres? et les amours d'Énée et de Didon, dans Virgile, ne sont-ils pas un roman admirable?

Si vous vous en tenez aux contes qui nous ont éte donnés pour ce qu'ils sont, pour de simples ouvrages d'imagination, vous aurez une assez belle carrière à parcourir. On voit dans presque tous les anciens ouvrages de cette espéce un tableau fidèle des mœurs du temps. Les faits sont faux, mais la peinture est vraie; et c'est par-là que les anciens romans sont précieux. Il y a sur-tout des usages qu'on ne retrouve que dans ces anciens monuments.

Les premiers volumes que vous avez donnés au public m'ont paru très intéressants. Vous avez bien fait de mettre Pétrone à la tête des plus singuliers romans de l'antiquité ; c'est là qu'on voit en effet les mœurs des Romains du temps des premiers Césars, sur-tout celles de la bourgeoisie, qui forme par-tout le plus grand nombre. Le Turcaret de notre Le Sage n'approche pas de Trimalcion : ce sont l'un et l'autre deux financiers ridicules; mais l'un est un impertinent de la capitale du monde, et l'autre n'est qu'un impertinent de Paris.

Vous ne paraissez pas persuadés que cette satire bourgeoise soit l'ouvrage que le consul Caïus Petronius envoya à l'empereur Néron avant de mourir par ordre de ce tyran. Vous savez que l'auteur de la satire que nous avons s'intitule *Titus Petronius;* mais ce qui est bien plus différent en-

core, c'est la bassesse et la grossièreté des personnages, qui ne peuvent avoir aucun rapport avec la cour d'un empereur : il y a plus loin de Trimalcion à Néron que de Gilles à Louis XIV.

Si l'on veut lire l'article PÉTRONE* dans le *Dictionnaire philosophique*, on y verra des preuves évidentes de la méprise où sont tombés tous les commentateurs qui ont pris l'imbécile Trimalcion pour l'empereur Néron, sa dégoûtante femme pour l'impératrice Poppéa, et des discours insupportables de valets ivres pour de fines plaisanteries de la cour. Il est aussi ridicule d'attribuer ce roman à un consul, que d'imputer au cardinal de Richelieu un prétendu Testament politique, dans lequel la vérité et la raison sont insultées presque à chaque ligne.

L'*Ane d'or* d'Apulée est encore plus curieux que la satire de Pétrone. Il fait voir que la terre entière retentissait, dans ces temps-là, de sortiléges, de métamorphoses, et de mystères sacrés.

Les romans de notre moyen âge, écrits dans nos jargons barbares, ne peuvent entrer en comparaison ni avec Apulée et Pétrone, ni avec les anciens romans grecs, tels que la *Cyropédie* de

* Il n'y a pas d'article sur Pétrone dans le DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE. Voir, MÉLANGES HISTORIQUES, *le Pyrrhonisme de l'histoire*, chap. XIV; *Mensonges imprimés*, article *Nouveaux doutes;* et, MÉLANGES LITTÉRAIRES, *Discours de Voltaire à l'Académie française.*

Xénophon; mais on peut toujours tirer quelques connaissances des mœurs et des usages de notre onzième siècle jusqu'au quinzième, par la lecture de ces romans mêmes.

On a judicieusement remarqué que La Fontaine a tiré la plupart de ses contes des romanciers du quinzième et du seizième siècle; et parmi ces contes mêmes il y en a plusieurs qui se perdent dans la plus haute antiquité, et dont on retrouve des traces dans Aulu-Gelle et dans Athénée. Il ne faut pas croire que La Fontaine ait embelli tout ce qu'il a imité. Il a pris *l'Anneau d'Hans-Carvel* dans Rabelais; Rabelais l'avait pris dans l'Arioste, et l'Arioste avoue que c'était un conte très ancien : mais ni La Fontaine ni Rabelais n'ont rendu ce conte aussi vraisemblable ni aussi plaisant qu'il l'est dans l'Arioste.

« Fu già un pittor (non mi ricordo il nome),
« Che dipingere il diavolo solea
« Con bel viso, begli occhi, e belle chiome.
« Nè piè d' augel nè corna gli facea;
« Nè facea si leggiadro, nè si adorno
« L'angel da Dio mandato in Galilea.
« Il diavolo reputandosi a gran scorno
« S' ei fosse in cortesia da costui vinto,
« Gli apparve in sogno un poco innanzi il giorno,
« E gli disse in parlar breve e succinto,
« Chi egli era, e che venia per render merto
« Dell' averlo si bel sempre dipinto. »

Satira prima.

C'est ainsi que la fable des compagnons d'Ulysse changés en bêtes par Circé, et qui ne veulent point redevenir hommes, est entièrement imitée de l'*Ane d'or* de Machiavel, et ne lui est pas supérieure, quoiqu'elle ait le mérite d'être plus courte.

Je ne sais pas pourquoi il est dit, dans le second volume de la *Bibliothèque des romans*, page 103, que *le Pâté d'anguilles* est dans La Fontaine un modèle de l'*art de conter*. On en donne pour preuve ces vers-ci :

> Hé quoi! toujours pâtés au bec!
> Pas une anguille de rôtie!
> Pâtés tous les jours de ma vie!
> J'aimerais mieux du pain tout sec.
> Laissez-moi prendre un peu du vôtre;
> Pain de par Dieu, ou de par l'autre.
> Au diable ces pâtés maudits!
> Ils me suivront en paradis,
> Et par-delà, Dieu me pardonne.

Je crois sentir comme un autre toutes les graces naïves de La Fontaine; mais je vous avoue que je ne les aperçois pas dans les vers que je viens de vous citer.

Ma lettre deviendrait un volume si je cherchais les plus anciennes origines des romans, des contes, et des fables; je les retrouverais peut-être chez les premiers brachmanes et chez les premiers Persans.

Je ne vous parle pas de la plus ancienne de

toutes les fables connues parmi nous, qui est celle des arbres qui veulent se choisir un roi. Sans me perdre dans toutes ces recherches, je finis par vous remercier de vos deux premiers volumes; je vous attends au charmant roman du *Télémaque*.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, messieurs, votre, etc.

LETTRE ĀMCCCCXCI.

DE M. D'ALEMBERT.

Ce mardi, 15 auguste.

Je ne sais, mon cher et illustre maître, par quelle fatalité je n'ai reçu que samedi au soir 12 votre lettre du 29. J'ai écrit dès le lendemain au roi de Prusse une lettre telle que vous pouvez la desirer, et cette lettre a dû partir par le courrier d'hier. Je souhaite à cet honnête et intéressant jeune homme tout le succès et le bonheur qu'il mérite, et je n'oublierai rien pour entretenir son auguste protecteur dans les sentiments de bonté qu'il a pour lui. Voilà ce que j'ai fait à votre prière et à sa considération, et dont je vous donne avis sans délai par le courrier le plus prochain, afin que vous preniez vos mesures en conséquence. Êtes-vous content de moi? c'est au moins bien sûrement mon intention.

Vous l'êtes sans doute de ce que M. de La Harpe vient de remporter pour la quatrième fois le prix d'éloquence, et pour la quatrième fois encore, le prix de poésie, et pour la seconde fois les deux prix dans le même jour, et de plus encore, le premier accessit en vers. Le voilà comblé de

gloire, et ses ennemis, de rage; aussi ne s'endorment-ils pas, et ils lui suscitent, en ce même moment, une affaire désagréable, pour un article du *Mercure**, où sa faute, s'il en a fait une, est bien légère, mais sera bien grossie par l'envie et par la haine.

Je pense comme vous sur ce *Bon sens*, qui me paraît un bien plus terrible livre que le *Système de la nature*. Si on abrégeait encore ce livre (ce qu'on pourrait aisément, sans y faire tort), et qu'on le mît au point de ne coûter que dix sous, et de pouvoir être acheté et lu par les cuisinières, je ne sais comment s'en trouverait la cuisine du clergé, qui dans ce moment ferait bien des sottises, si quelques évêques raisonnables ne l'empêchaient. Adieu, mon cher maître; vous avez peut-être actuellement à Fernei madame la duchesse de Châtillon et M. le comte d'Anlezy, à qui j'ai donné pour vous une lettre dont ils n'auront pas besoin quand vous les connaîtrez. Nous attendons mille bonnes choses des ministres vertueux qui entourent le trône, et nous espérons de n'être pas trompés. *Vale iterùm.*

LETTRE ĀMCCCCXCII.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 18 auguste.

M. François de Neuf-Château, que je ne connaissais pas, vint hier chez moi, mon cher et illustre ami. Il me parut indigné de cette infamie que l'ombre de La Beaumelle, me-

* Le parlement de Paris, sur le réquisitoire de Séguier, sévit le 7 septembre contre les rédacteurs du *Mercure*, à l'occasion d'un extrait que La Harpe y avait donné de la *Diatribe à l'auteur des Éphémérides*.

née par le squelette de Fréron, vient de publier contre *la Henriade**; et il me dit qu'il avait fait un mémoire où il rendait plainte contre cette atrocité que je ne connais que par ce qu'il m'en a dit; car je fais justice de ces rapsodies en n'en lisant jamais aucune. Il m'a dit vous avoir écrit pour vous prier de l'autoriser à poursuivre cette canaille morte et vivante, et m'a prié de vous en écrire aussi. J'ai fort applaudi à l'honnêteté et au zèle de ce jeune homme, et je lui ai répondu de votre reconnaissance et de celle de tous les gens de lettres dignes de porter ce nom. Il serait temps, ce me semble, qu'on fît justice de pareils marauds. A quoi servirait-il d'avoir tant d'honnêtes gens dans le ministère, si les gredins triomphaient encore? M. de Neuf-Château attend, mon cher maître, une lettre de vous qui l'encourage, et dont il est bien digne. Je desire beaucoup et la publication et le succès du mémoire qu'il prépare, et j'espère que les Welches mêmes, tout Welches qu'ils sont, y applaudiront pour le moins autant qu'à l'Opéra-Comique. Adieu, mon cher et illustre maître; je vous embrasse, et vous souhaite autant de santé et d'années que vous avez de gloire.

BERTRAND l'aîné.

LETTRE ĀMCCCCXCIII.

A M. D'ALEMBERT.

24 auguste.

Mon cher ami, mon cher soutien de la raison et du bon goût, mon cher philosophe, mon cher Bertrand, le vieux Raton, quoique n'en pouvant

* *Commentaire sur la Henriade, par feu M. de La Beaumelle, revu et corrigé par M. F....* (Fréron), 1775, 2 vol. in-8°.

plus, a reçu de son mieux M. d'Anlezy et madame la duchesse de Châtillon. Il a fait son compliment à votre aide-de-camp La Harpe, sur les deux batailles qu'il vient de gagner. Il léve toujours les mains au Seigneur pour le succès de la bonne cause; mais il n'est pas heureux à la guerre. Il vient de perdre le procès de douze mille agriculteurs nécessaires à l'état, contre vingt moines inutiles au monde. Le parlement de Besançon a condamné aux dépens et à la servitude douze mille sujets du roi qui ne voulaient dépendre que de lui, et non d'un couvent de moines. Nous verrons comment M. Turgot et M. de Malesherbes jugeront ce jugement de Besançon. Cette aventure m'attriste. Il faut passer toute sa vie à combattre; mais je ne combattrai point Fréron; il ne faut pas attaquer à-la-fois toutes les puissances.

Si vous voyez M. de Neuf-Château, dites-lui, je vous en prie, combien je suis touché de son amitié courageuse; mais détournez-le du dessein d'intenter un procès qui serait très ridicule. Il se peut très bien que Fréron et La Beaumelle aient fait une *Henriade* meilleure que la mienne; rien n'est plus aisé. Il n'y a pas moyen de présenter requête au Conseil pour obtenir qu'on préfère ma *Henriade* à celle de Fréron : cette démarche serait d'ailleurs contre les principes de M. Turgot, qui donne

toute liberté aux marchands de livres comme aux marchands de blé.

Considérez encore, s'il vous plaît, que la loi du talion est en vigueur dans la république des lettres. Je me suis tant moqué de l'ami Fréron, qu'il est bien juste qu'il me le rende. Si M. de Neuf-Château veut prendre mon parti et combattre en ma faveur en champ clos, dans *le Mercure*, ou dans quelque autre des mille et un journaux qui paraissent toutes les semaines, cela pourra faire un très grand effet sur l'esprit de trois ou quatre lecteurs désintéressés, et je lui en témoignerai ma juste reconnaissance.

Je renvoie ces jours-ci au roi de Prusse son capitaine ingénieur, et je crois lui faire un très bon présent. Je vous remercie mille fois, mon cher ami, de la bonté que vous avez eue de recommander ce jeune homme; c'est une de vos bonnes actions. Le roi de Prusse cherchera toujours à mériter vos suffrages, et toutes les fois qu'il agira en prince généreux et bienfesant, c'est à vous qu'on en aura l'obligation.

La Harpe me succédera bientôt dans votre Académie. J'ai eu une nourrice qui disait à mon âge: Les *De profundis* me battent les fesses.

Je vous embrasse bien tendrement.

LETTRE ĀMCCCCXCIV.

A M. DE FABRI.

31 auguste.

J'apprends, monsieur, que plusieurs personnes à Gex sont effarouchées des bienfaits dont le ministère veut nous combler. C'est probablement faute de savoir encore jusqu'où ces bontés s'étendent; vous pourrez leur apprendre que M. de Trudaine, dans la lettre dont il m'honore, dit expressément que nous pourrons convenir d'un prix avec MM. les fermiers-généraux pour le sel.

Le grand point, le bienfait très signalé et très inattendu, est que nous soyons débarrassés de cette foule d'employés qui vexent la province, qui remplissent les prisons, et qui interdisent tout commerce.

Dès que nous serons délivrés d'un fléau si funeste, nous profiterons dans l'instant de notre liberté pour faire proposer aux fermiers-généraux de nous livrer du sel au même prix qu'ils le vendent à Genève; en attendant que nous soyons d'accord avec eux, nous pourrons en acheter à Coppet[1], et l'avoir à un prix très modique. Nous

[1] Coppet, près de Genève, est devenu célèbre par le séjour du

ne le paierons que 13 livres le quintal. Il est très probable que la protection de M. Turgot et de M. de Trudaine engagera les fermiers-généraux à traiter avec nous comme avec Genève. Alors il vous sera très aisé de prendre sur la vente de ce même sel une somme assez considérable pour payer les dettes de la province, pour donner une indemnité à la ferme, et pour subvenir à la confection des chemins.

La liberté qu'on daigne nous offrir, et l'abolissement des corvées, sont des bienfaits inestimables pour les villes et pour les campagnes. Nous n'avons que des graces à rendre; personne ne le sent plus que vous, et ne le fera mieux sentir. Je m'en rapporte entièrement à votre sagesse, et à votre esprit patriotique. J'ai l'honneur d'être, etc.

VOLTAIRE.

LETTRE ĀMCCCCXCV.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

31 auguste.

Mon cher philosophe, je vous dirai d'abord

ministre Necker et ensuite par celui de madame de Stael, sa fille, la femme la plus illustre dans les lettres et la philosophie qui ait jamais existé. (L. D. B.)

que je suis pénétré de reconnaissance et de joie. M. de Trudaine daigne accorder à notre petite province plus de graces que je n'avais osé en demander. J'ai vu, par la lettre dont il m'a honoré, qu'il connaît mieux les malheurs et les besoins du pays de Gex que moi-même. Nos états l'ont remercié, et ont souscrit leur soumission à ses ordres. Ils attendent avec impatience l'effet de ses bontés, et la déclaration du roi, afin que son exécution commence au premier d'octobre prochain, qui est la fin de la première année du bail actuel des fermes.

J'use, mon cher ami, de la permission que vous m'avez donnée. Je m'adresse à vous avec nos états, et je vous supplie d'obtenir de M. de Trudaine qu'il daigne nous faire sentir l'effet de ses bontés à cette époque du premier d'octobre, temps auquel nous pourrons nous pourvoir commodément de sel, de tabac, et d'autres denrées nécessaires. Vous aurez doublé le bienfait de M. de Trudaine, en nous prouvant, par les faits, que qui oblige vite oblige deux fois.

Les commis des fermes, ayant déja entendu parler des bienfaits qu'on nous fait espérer, nous font les plus horribles avanies. Ils jouent de leur reste, et je ne serais pas étonné s'il y avait tôt ou tard du sang répandu.

On n'en répandra pas pour la *Diatribe;* mais il

me semble que les démarches qu'on a faites sont une insulte à M. Turgot, de la part des mêmes gens qui donnèrent de l'argent, il y a quelques mois, pour ameuter la populace. C'est l'esprit de la ligue qui voudrait persécuter le duc de Sulli. Des fripons ont voulu donner des croquignoles à M. Turgot sur le nez de La Harpe*.

Madame Denis vous fait les plus sincères compliments. Nous passons les jours à vous regretter.

Adieu, protecteur de Fernei, du commerce, de la liberté, et de la raison.

LETTRE ĀMCCCCXCVI.

A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Fernei, 31 auguste.

Sire, je renvoie aujourd'hui aux pieds de votre majesté votre brave et sage officier d'Étallonde Morival, que vous avez daigné me confier pendant dix-huit mois. Je vous réponds qu'on ne lui trouvera pas à Potsdam l'air évaporé et avantageux de nos prétendus marquis français. Sa conduite, et son application continuelle à l'étude de la tactique

* Le Parlement avait sévi contre M. de La Harpe, à l'occasion d'un extrait de la *Diatribe à l'auteur des Éphémérides*, inséré dans *le Mercure*.

et à l'art du génie, sa circonspection dans ses démarches et dans ses paroles, la douceur de ses mœurs, son bon esprit, sont d'assez fortes preuves contre la démence aussi exécrable qu'absurde de la sentence de trois juges de village, qui le condamna, il y a dix ans, avec le chevalier de La Barre, à un supplice que les Busiris n'auraient pas osé imaginer.

Après ces Busiris d'Abbeville, il trouve en vous un Solon. L'Europe sait que le héros de la Prusse a été son législateur; et c'est comme législateur que vous avez protégé la vertu livrée aux bourreaux par le fanatisme. Il est à croire qu'on ne verra plus en France de ces atrocités affreuses, qui ont fait jusqu'ici un contraste si étrange et si fréquent avec notre légèreté; on cessera de dire: *Le peuple le plus gai est le plus barbare.*

Nous avons un ministère très sage, choisi par un jeune roi non moins sage, et qui veut le bien. C'est ce que votre majesté remarque dans sa dernière lettre du 13. La plupart de nos fautes et de nos malheurs sont venus jusqu'ici de notre asservissement à d'anciennes coutumes honorées du nom de lois, malgré notre amour pour la nouveauté. Notre jurisprudence criminelle, par exemple, est presque toute fondée sur ce qu'on appelle *le droit canon*, et sur les anciennes procédures de l'inquisition. Nos lois sont un mélange de l'an-

cienne barbarie mal corrigée par de nouveaux réglements. Notre gouvernement a toujours été jusqu'à présent ce qu'est la ville de Paris, un assemblage de palais et de masures, de magnificence et de misères, de beautés admirables et de défauts dégoûtants. Il n'y a qu'une ville nouvelle qui puisse être régulière.

Votre majesté daigne me mander qu'elle daigne voyager avec mes faibles ouvrages. Je voudrais bien être à leur place, malgré mes quatre-vingt-deux ans. Je suis obligé de vous dire que plusieurs de ces enfants, qu'on baptise de mon nom, ne sont pas de moi. Je sais que vous avez une édition de Lausanne en quarante-deux volumes, entreprise par deux magistrats et deux prêtres qui ne m'ont jamais consulté. Si par hasard le vingt-troisième volume tombait sous votre main, vous y verriez une trentaine de petites piéces de vers tout-à-fait dignes du cocher de Vertamont. On n'est pas obligé d'avoir autant de goût à Lausanne qu'à Potsdam.

Ce qui est de moi ne mérite guère plus vos regards. La manie des éditeurs m'a enseveli dans des monceaux de papier. Ces gens-là se ruinent par excès de zéle. Je leur ai écrit cent fois qu'on ne va pas à la postérité avec un si lourd bagage. Ils n'en ont tenu compte; ils ont défiguré vos lettres et les miennes, qui ont couru dans le monde.

Me voilà en *in-folio*, rongé des rats et des vers comme un père de l'Église.

Votre majesté verra donc mes éternelles querelles avec les Larcher, et frère Nonnotte, et frère Fréron, et frère Paulian, ces illustres ex-jésuites. Ces belles disputes doivent étrangement ennuyer le vainqueur de tant de nations et l'historien de sa patrie. Les jésuites m'ont déclaré la guerre dans le temps même que vos frères les rois de France et d'Espagne les punissaient. C'étaient des soldats dispersés après leur défaite, qui volaient un pauvre passant pour avoir de quoi vivre.

Les jésuites devaient me persécuter en conscience : car, avant qu'on les chassât de France et d'Espagne, je les avais chassés de mon voisinage. Ils s'étaient emparés, sur la frontière de Berne, du bien de sept gentilshommes nommés MM. de Crassi, tous frères, tous au service du roi de France, tous mineurs, tous très pauvres. J'eus le bonheur de consigner l'argent nécessaire pour les faire rentrer dans leur terre usurpée par les jésuites. Saint Ignace ne m'a point pardonné cette impiété. Depuis ce temps Fréron refait *la Henriade* avec La Beaumelle; Paulian écrit contre l'empereur Julien et contre moi; Nonnotte m'accuse en deux gros volumes d'avoir trouvé mauvais que le grand Constantin ait autrefois assassiné son beau-père, son beau-frère, son neveu, son fils, et sa

femme. J'ai eu la faiblesse de répondre quelquefois à ces animaux-là; les éditeurs ont eu la sottise de réimprimer ces pauvretés dont personne ne se soucie.

Je prie votre majesté de faire de ces fatras ce que je lui ai vu faire de tant de livres; elle prenait des ciseaux, coupait toutes les pages qui l'ennuyaient, conservait celles qui pouvaient l'amuser, et réduisait ainsi trente volumes à un ou deux : méthode excellente pour nous guérir de la rage de trop écrire.

Voilà donc, sire, le baron de Poellnitz mort; il écrivait aussi. C'est par-là qu'il faut que nous finissions tous, les Fréron, les Nonnotte, et moi. Il n'en restera rien du tout. Il n'y a que certains noms qui se sauveront du néant; comme, par exemple, un Gustave-Adolphe, et un autre très supérieur, à mon avis, dont je baise de loin les mains victorieuses, qui ont écrit des choses si ingénieuses et si utiles, qui protégent l'innocence, et qui répandent les bienfaits.

LETTRE ĀMCCCCXCVII.

A M. DE VAINES.

31 auguste.

M. de Trudaine, monsieur, a répondu au mémoire que j'eus l'honneur de vous envoyer, il y a quelques mois, et que M. le contrôleur-général lui remit. Il daigne nous offrir plus et mieux que notre province ne demandait. Nos états ont sur-le-champ fait leur soumission et leurs remerciements. Je vous prie de vouloir bien lire la copie de la lettre que je viens d'écrire au maire de Gex, subdélégué de l'intendance, et l'un des syndics de nos états.

Les citoyens de notre nouvelle petite ville de Fernei nous donnèrent, ces jours passés, une fête qui ne sentait point son village de province. Des princes et des princesses de l'Empire y assistèrent. Nos Fernésiens tirèrent à l'arquebuse pour des prix. L'un de ces prix était une médaille d'or gravée à Fernei, portant d'un côté le buste de M. Turgot, et de l'autre ces mots, enfermés dans une couronne d'olivier, *Regni tutamen*. Madame de Saint-Julien, héroïne de son métier, sœur de M. le marquis de Gouvernet, commandant de Bourgogne, laquelle est en possession de tuer

toutes les perdrix du roi, a gagné le prix de l'arquebuse, et porte à son cou la médaille de M. Turgot.

Je vous remercie tendrement, monsieur, de vos lettres du 21 et 25 d'auguste, que les Welches ont appelé août. Il y a encore parmi ces Welches des barbares bien sots et bien ridicules : puissent de dignes Français comme vous corriger cette détestable engeance !

FIN DU VINGT-SIXIÈME VOLUME
DE LA CORRESPONDANCE.


a39003 002351210b


U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 07 10 11 10 1